

Territoires ruraux et développement

Quel rôle pour la recherche



Sous la direction de
Catherine Courtet
Martine Berlan-Darqué
Yves Demarne

CEMAGREF Editions - Association Descartes

Territoires ruraux et développement

Quel rôle pour la recherche

Gilles Allaire, Alain Berger, Martine Berlan-Darqué, Hervé Bichat, Jean-Claude Bontron, Alain Carof, Jean Cavailhès, Félix Damette, Michel David, François-Michel Debroise, Catherine Dubreuil, Bernard Eme, Jean François-Poncet, Françoise Gerbaux, André Grammont, Bernard Guesnier, Mohamed Hilal, Dominique Jacques-Jouvenot, Etienne Lapèze, Yves Le Bars, Rémy Le Duigou, Bernard Leurquin, Pascal Lièvre, Jean-Luc Malinge, Philippe Mallein, Philippe Mangé, Jean-François Marchat, Gérard Miquel, Jean-Marc Nesme, Guy Paillotin, Bernard Pecqueur, Jacques Perret, Jean-Robert Pitte, Vincent Piveteau, Jacques Rouzier, Renaud Sainsaulieu, Thérèse Saint-Julien, Bertrand Schmitt, Christophe Terrier, Pierre Tripier, Yves Van Haecke, Albert Vecten.

Territoires ruraux et développement

Quel rôle pour la recherche

Sous la direction de
Catherine Courtet, Martine Berlan-Darqué et Yves Demarne

Association Descartes / CEMAGREF Editions

Direction éditoriale : Catherine Courtet (Responsable du programme Environnement de l'Association Descartes), Martine Berlan-Darqué (Chargée de mission, direction générale de l'Administration et du Développement, ministère de l'Environnement), Yves Demarne (chef du département Agronomie, Productions animales et végétales et Agro-industries, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, jusqu'au 15 mars 1994, et directeur de la DRIV, INRA depuis lors).

Responsable de l'Édition pour le CEMAGREF : Maurice Merlin

Maquette, coordination : Valentine Hébert

Correction : Soizette Biliquy

Retranscription des bandes magnétiques : Anne Tastemain

Photo de couverture : Seton Smith

Maquette de couverture : Tribord amure

imprimé par : Bialec, Nancy

Cet ouvrage a reçu le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (département Agronomie, Productions animales et végétales et Agro-industries), du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'Espace rural et de la Forêt), et du ministère de l'Environnement (direction générale de l'Administration et du Développement, direction de la Nature et du Paysage).

ISBN : 2-85362-367-X - Dépôt légal 3^e trimestre 1994

Commercialisation : CEMAGREF Editions, BP 22, 92162 Antony cedex

Diffusion aux libraires : TEC et DOC, 14 rue de Provigny, 94236 Cachan cedex

Association Descartes
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

CEMAGREF Editions
Parc de Tourvoie - BP 22
92162 Antony

Cet ouvrage est le compte rendu du colloque "Territoires ruraux et développement" qui s'est tenu le 28 avril 1994 à l'Assemblée nationale qui n'aurait pu exister sans le soutien et le travail assidu du comité d'organisation du colloque :

CEMAGREF : Yves Le Bars.

DATAR : Marc Gastambide, Marie-Catherine Lecoq, Béatrice Lefèvre.

INRA : Didier Aubert, Jean-Paul Jamet, Pierre Marsal.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Yves Demarne (département Agronomie, productions animales et végétales, Agro-industrie).

Ministère de l'Environnement : Martine Berlan-Darqué (direction générale de l'Administration et du Développement), Christine Combarous (direction de la Nature et du Paysage)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : Hervé Bichat (direction générale de l'Enseignement et de la Recherche), André Grammont (direction de l'Espace rural et de la Forêt).

Et du comité de pilotage :

ACTA (Marc Hanrot, Alain Mouchart), Agence nationale pour la Création d'Entreprise, ANDA (Maurice Barbezant, Marie-France Treuil), Association des Ruralistes français, CIRAD (Michel Griffon, Michel Eddi), Cité des Sciences et de l'Industrie - direction des Expositions (Frédéric Poisson), Commission des Communautés européennes - DG XII (Etienne Magnien), CNJA (Dominique Bouvier, Jean-Luc Malinge), CNMCA (Olivier Colin, Jean Madec), CNRS - programme Environnement (Marcel Jollivet, Alain Ruellan), Commissariat au Plan (Christine Kovacsassy), CRIDEL, European Society for Agronomy, Fédération internationale des Producteurs agricoles, FNCUMA (Francesco Delfini), FNSEA (Alexandre Gourévitch), La Grande Paroisse Elf ATOCHEM (Jean-Claude Ignazi), IDF (Patrice Devos), INRA (Marie-Françoise Chevalier Le Guyader, Bernard Chevassus-au-Louis, Alain Coléno, Marie-Thérèse Dentzer, Guy Paillotin, Jean-Claude Tirel, Claude Viau), Institut supérieur des Métiers, ITCF (Gilles Thévenet), OCDE - Programme développement rural, ORSTOM (Antoine Cornet), Rhône-Poulenc Agro (Jean-Pierre Décor), SFER (François Clerc), Syndicat national de l'industrie des engrais (Christian Maréchal), Union des industries de la protection des plantes (Isabelle Chamroux).

Nous souhaitons également remercier pour leur collaboration :

Denis Bavard (ministère de l'Agriculture et de la Pêche), Philippe Casella (CNRS), Françoise Depardon (Sénat), Sylvie Esparre (Sénat), Anne-Sophie Grave (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), Olivier Joly (Assemblée nationale), Sylvie Malgouyard (Assemblée nationale) et Jean-Robert Pitte (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Et pour sa participation :

Dominique Rousset, journaliste à France Culture.

INTRODUCTION

Loin d'être porté par une préoccupation passéiste, le renouvellement des réflexions sur le rural reflète un certain nombre d'interrogations essentielles pour notre société contemporaine, comme l'évolution des marchés, des modes de vie, du rapport à la nature, au travail, qui ne concernent pas seulement l'agriculture, mais l'ensemble des activités.

Les consommateurs des années 60 se sont satisfaits de produits alimentaires standardisés, en revanche, ceux des années 90 attendent des produits de qualité, diversifiés qui allient facilités d'usage et propriétés gustatives imprégnées de tradition. Ces nouvelles demandes nécessitent des modes de production agricole différents.

La mondialisation des échanges commerciaux et la généralisation du système productiviste, tant dans le domaine agricole qu'industriel et commercial, ont contribué à considérer le territoire uniquement comme une ressource à exploiter et, ainsi, à le banaliser. En réponse aux préoccupations qui naissent du sentiment d'impuissance devant les lois du marché, les pouvoirs économiques, de plus en plus concentrés et lointains, et leur capacité à distendre les relations de proximité, à donner l'impression de la perte du pouvoir, apparaît un besoin d'appartenance territoriale.

Cette interrogation sur le rural s'inscrit également dans un contexte de crise de la ville : les banlieues sont surpeuplées et les centres-villes se dépeuplent. Elle trahit la nécessité de nouer de nouvelles relations entre villes et campagnes et l'existence de nouveaux "besoins de nature".

L'importance du chômage, signe de la fin du travail, de l'emploi comme "pourvoyeur" unique d'identité individuelle et collective, et l'émergence des nouvelles demandes sociales, que l'on attribue au vieillissement de la population, au développement du travail féminin, à l'accroissement du temps libre, aux transformations de la cellule familiale, marquent la fin de la recherche de l'utilité et de la seule efficacité. Ainsi les solidarités, les liens de proximité, le voisinage, le vécu quotidien reprennent de la valeur.

La prise en compte de la dimension locale permet, dans le contexte économique actuel marqué par l'incertitude, de comprendre plus finement les mutations économiques et leur impact sur la société. Ces considérations rendent toute réflexion sur le local, sur l'espace, donc sur le rural et sur l'aménagement, particulièrement modernes et d'actualité.

LA FIN DES MODELES

Si notre société contemporaine est marquée par la fin des modèles, l'agriculture et le monde rural en subissent les effets très directement.

Ainsi l'agriculture est marquée à la fois par la fin de son appartenance à un secteur économique spécifique, car confrontée simultanément à une baisse démographique, à une réduction de son poids économique et à une modernisation accrue des modèles technico-économiques, et par la fin d'un modèle professionnel : l'agriculteur travaillant à temps plein en tant que spécialiste d'une production pour la durée de sa carrière, sur le modèle de l'exploitation spécialisée, intégrée dans une filière.

L'éclatement des modèles est tel que l'on peut dire que l'identification à un métier commun spécifique ne devient plus possible. Si certains se disent agriculteurs, d'autres sont éleveurs, aviculteurs, céréaliers, maraîchers, ou encore paysans. Quand 10% des exploitations sont en difficulté et que ce sont parfois des "marginiaux" qui réussissent, la perte des repères techniques s'accompagne de la perte des repères sociaux. Il y a également rupture dans la transmission de l'exploitation. Nombre d'agriculteurs ont vécu avec pour horizon la transmission de leur exploitation, c'est-à-dire des savoir-faire acquis et du patrimoine; aujourd'hui, même quand le fils reprend l'exploitation, il ne succède plus à son père, il s'installe.

Si l'agriculteur ne travaille plus comme il y a vingt ans, on peut dire aussi qu'il ne pense plus comme il y a vingt ans. Ces différentes mutations de l'organisation du travail et de la production ont un ancrage culturel et social très fort.

Le mode de vie des agriculteurs a perdu de sa spécificité : comme dans la population urbaine, les familles d'agriculteurs de moins de 40 ans ont en moyenne deux enfants, la cohabitation avant le mariage se développe. Les enfants sont de plus en plus socialisés en dehors du milieu familial. Les pièces importantes de la maison ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans, la salle à manger ou le salon où l'on accueillait les invités sont détrônés au profit de la salle de bains pour l'usage individuel. Les solidarités traditionnelles, les relations de voisinage s'estompent devant les modes de vie modernes caractérisés par des liens sociaux construits autour des affinités et par la valorisation de l'individu. La crise des institutions politiques touche également le monde agricole qui se trouve ainsi sans grand projet collectif mobilisateur. Un constat s'impose, la ruralité n'est plus majoritairement structurée autour de l'agriculture.

Les dynamiques d'industrialisation rurale ont suivi les mêmes cycles que ceux de l'agriculture. Durant l'âge d'or du développement endogène, avant la restructuration industrielle qui inaugura les trente glorieuses, les campagnes françaises recelaient une très grande variété d'activités industrielles sous forme d'industrialisation diffuse et de PME (cuir, papier, textile, coutellerie, meuble, etc). Une deuxième période est caractérisée par une importante décentralisation des emplois non qualifiés, notamment vers l'ouest de la France, et l'existence de PME sous-traitantes.

Aujourd'hui, les emplois qui trouvaient dans le rural des conditions favorables, du fait du bas prix et des qualités de la force de travail d'origine agricole, sont fortement concurrencés par les pays en voie de développement. La globalisation et la délocalisation des productions transforment leur implantation tant dans l'agriculture que dans les autres activités économiques rurales. Le déclin du commerce se poursuit. Des recherches effectuées dans le Doubs permettent de constater qu'en 1988, 40% des villages n'ont plus d'épicerie. De plus, on observe une baisse très nette du nombre d'entreprises de plus de cinq salariés.

La vision unique du développement qui a prévalu durant la croissance est remise en cause par la diversité des exploitations agricoles, les stratégies des entreprises, les nouvelles formes de création d'activités économiques et les nouveaux modes de vie.

ELEMENTS POUR UN DIAGNOSTIC

Grâce, notamment, au recensement général de la population, à l'inventaire communal, aux statistiques agricoles, nous disposons de beaucoup de données sur le monde rural qui fournissent un cadre d'analyse : autour des notions de commune rurale, de Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU), de bassin d'emploi, bassins de vie, de Zone d'emploi. On peut en déduire des éléments de diagnostic.

L'évolution des moyens de déplacement est un élément qui contribue fortement à la recomposition de l'espace rural. En effet, l'utilisation généralisée de la voiture crée une dissociation grandissante entre le domicile et le lieu de travail. Les deux tiers des périurbains, qui représentent 63% des ruraux, font en moyenne plus de 16km pour aller travailler. Les pratiques d'achat des ruraux sont à la fois identiques à celles de l'ensemble de la population et différentes : ils sont notamment beaucoup plus équipés en congélateurs et en automobiles. Mais quelles que soient ces différences, les modes de consommation des ruraux s'alignent de plus en plus sur les modes urbains; d'ailleurs, les achats se font majoritairement dans les grandes surfaces

installées dans les bourgs, voire dans les zones périurbaines. Ces éléments contribuent à rendre obsolète le terme de société rurale.

Au recensement de 1990 on mesure une augmentation de 7% de la population en zone rurale et seulement de 0,5% pour les villes-centres. Ce sont surtout les familles jeunes qui vont s'installer dans le rural périphérique. Ce phénomène de débordement des villes se conjugue avec un phénomène de concentration de l'emploi accentué par la prépondérance croissante de l'emploi tertiaire. La concentration de l'emploi dans les villes s'amplifie. Les territoires ruraux n'apparaissent plus comme indépendants, mais sous l'influence d'un centre urbain, voire de plusieurs. Le rural devient de plus en plus une composante du système territorial. Cependant le recul démographique se poursuit dans 40% des communes rurales, particulièrement dans le Massif Central, la Bretagne intérieure, les plateaux de l'Est. On distingue ainsi ce que l'on peut appeler le rural métropolisé, qui connaît un accroissement démographique, et le rural en crise, ou rural profond, dont la population a reculé de quatre points sur la période 82-90. La croissance des communes rurales est d'autant plus forte que les unités urbaines proches sont grandes.

Au demeurant, les données issues du recensement général de la population ne permettent pas toujours d'appréhender les dynamiques en cours. Seuls les résidents permanents sont pris en compte, ce qui ne permet pas d'intégrer les mouvements saisonniers ou hebdomadaires qui se multiplient compte tenu de l'éclatement des cadres de vie. Des mesures différenciées de la population (permanente, maximale ou moyenne) seraient nécessaires afin de mieux évaluer les politiques locales à mettre en œuvre et de répondre ainsi aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages du rural.

Les évolutions en cours conduisent à une modification de la composition de la population rurale : hormis les agriculteurs, les retraités et les ouvriers sont les catégories sociales les plus représentées. Les retraités représentent plus de 30% des ménages installés dans le rural profond (communes rurales hors ZPIU en 1990). Les ouvriers, quant à eux, sont plus nombreux que dans les banlieues, en pourcentage et en nombre.

Mais les découpages et les classifications comportent des limites; ils sont modifiés à chaque recensement et ne permettent que la comparaison entre deux instantanés à une date donnée.

En plus de la croissance démographique de certaines zones, deux constatations principales nous conduisent à réviser notre perception

pessimiste de l'espace rural. Tout d'abord, la diversification et la croissance des demandes à l'égard de l'espace rural : en termes touristiques, de loisir et résidentiel, mais aussi en termes de nature (paysage, intérêt pour la faune sauvage), de produits sains et de qualité. Ensuite, l'évolution des emplois. On observe le maintien des emplois industriels ruraux non agro-alimentaires, leur augmentation de plus de 3% entre 82 et 90; alors que dans le même temps, ils subissaient une baisse de 15% dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants. Cette situation peut s'expliquer par la déconcentration des usines vers le périurbain, le nouvel intérêt des entreprises pour le cadre de vie, ou peut-être par la flexibilité plus grande des ouvriers ruraux. Les entreprises artisanales elles aussi, ont bien résisté; elles sont aussi nombreuses qu'il y a trente ans, bien que leur structure et les caractéristiques de leurs directeurs aient changé.

LE TERRITOIRE CONSTRUIT PAR LES STRATEGIES DES ACTEURS

Au cœur de l'analyse des nouvelles dynamiques de l'espace rural, se trouve la question du territoire. Produit d'une histoire longue, le territoire est transformé par les évolutions du système économique, notamment par les modes de production agricole. La concentration des productions par bassins spécialisés, l'importance donnée aux filières ont contribué à créer de nombreuses disparités en France. Aujourd'hui, l'évolution du contexte macro-économique conduit à une évolution dans le rapport des modes de production, qu'ils soient industriels ou agricoles, au territoire. L'exploitation cède la place à la construction du territoire.

Une entreprise qui veut s'installer, peut choisir deux types de stratégies. La première, caractéristique du modèle productiviste, est basée sur la recherche des faibles coûts de main-d'œuvre, l'existence de matières premières, les infrastructures disponibles, et surtout sur un engagement le plus faible possible sur le territoire, ce qui lui permet une délocalisation rapide si nécessaire. La deuxième stratégie, cherche à construire un réseau de proximité en développant des coopérations (marchandes ou non) avec les autres acteurs (firmes, établissements financiers, centres de recherche, centres techniques ou encore organismes de formation). Cette deuxième stratégie, dont on observe aujourd'hui l'émergence, constitue une adaptation aux nouvelles contraintes. Elle permet de différencier les territoires, de mieux les identifier dans un contexte de concurrence forte et de freiner les délocalisations éventuelles.

Ces deux types de stratégies sont aussi observables dans le domaine agricole. La première stratégie a souvent négligé la qualité au profit de la quantité et de la rentabilité. La seconde s'exprime à travers la diversité et la qualité. Les expériences en matière de produits du terroir, de labellisation sont à ce titre particulièrement instructives, elles sont en effet caractérisées par la valorisation de ressources, qui peuvent être traditionnelles ou non. La tradition peut servir de référence à l'innovation.

Ainsi, la construction du territoire s'opère grâce aux interactions entre acteurs et activités, et surtout grâce à des stratégies d'élaboration d'avantages concurrentiels qui s'appuient sur la culture, l'histoire, la mobilisation des savoir-faire, les phénomènes d'apprentissage collectifs, les nouveaux modes de coopération et d'association entre les acteurs et des pratiques d'adaptation qui se développent à une échelle locale.

DES OUTILS D'ANALYSE

La période de crise actuelle et de mutation conduit à un renouvellement des outils d'analyse, car la compréhension des dynamiques et des phénomènes émergents est devenue un enjeu à la fois théorique et pratique. Les attractions urbaines et l'accessibilité ne fournissent pas une explication suffisante. Il est nécessaire d'interroger les avantages comparatifs.

On peut développer des grilles d'analyse des facteurs de la concurrence spatiale qui permettent l'observation des états statiques (c'est-à-dire les ressources disponibles) mais aussi des dynamiques en œuvre (c'est-à-dire les stratégies des différents acteurs). Elles s'appuient sur quatre éléments : les ressources non marchandes (paysage, climat, gisement de minerai non exploité), les actifs (qui sont des ressources devenues marchandes : par exemple, main-d'œuvre, équipement, infrastructure), mais aussi les ressources spécifiques (savoir-faire particuliers, culture d'entreprise) et les actifs spécifiques (ensoleillement valorisé par le tourisme, présence de laboratoires de recherche spécialisés et haut niveau de qualification de main-d'œuvre). On peut noter que ce quatrième élément est le plus intéressant pour les collectivités locales et le seul à pouvoir favoriser l'émergence et la survie de très petites entreprises, lesquelles sont particulièrement importantes pour le développement rural.

Une autre démarche permet de repérer les dynamismes en cours : l'analyse des systèmes productifs dans leur dimension locale. L'étude, grâce à une segmentation du système productif national et du territoire, des relations entre les activités productives de biens et de services et le territoire, mais aussi entre les unités de productions, peut être résumée sous le terme de systèmes

productifs localisés. Elle s'appuie sur la notion de Zone d'emploi dans sa double dimension de bassin de vie et de bassin d'activité. La Zone d'emploi est identifiée par l'espace délimité par les migrations domicile-travail et adaptée pour appréhender les évolutions territoriales du système productif. Un certain nombre d'indicateurs ont été sélectionnés : la répartition de la population active par secteur, le nombre d'établissements, mais aussi l'évolution de la taille, de la spécialisation et de la diversification des activités. Ce type d'analyse permet notamment de déceler les milieux innovateurs et ainsi de repérer les conditions qui annoncent un retournement éventuel de l'évolution d'un territoire considérée comme critique.

On observe une diversité des modes de développement qui dépendent non seulement de la présence de telle ou telle activité, mais aussi de la nature et de l'intensité de leurs interrelations, ainsi que des interactions entre les divers acteurs économiques du monde rural : l'importance et la nature de ces interactions contribuent au développement d'une zone. Elles peuvent être analysées, notamment au niveau des individus par la combinaison d'activités, et la fréquence des mobilités intersectorielles au cours des trajets professionnels; au niveau des familles, par l'analyse de l'organisation des différentes activités du couple, voire avec les enfants; au niveau des entreprises, par l'analyse des liens clients-fournisseurs, ou des liens de proximité entre employeurs et futurs embauchés. Les réseaux de sociabilité apparaissent comme une condition majeure du développement économique et la mobilité professionnelle comme un facteur d'adaptation et de changement qui permet de renouveler les pratiques traditionnelles. Il y a d'ailleurs un lien entre les périodes de croissance et une forte mobilité professionnelle des ruraux.

Pour évoquer plus précisément ces interactions, on observe que 18% des exploitations sont pluriactives, et qu'elles sont réparties sur l'ensemble du territoire. Dans le département de la Savoie près de la moitié des professions libérales déclarent une autre source de revenus. Suivant les opportunités locales la nature des combinaisons d'emplois varie entre les régions fortement industrialisées et celles qui le sont moins où les perspectives sont plutôt dans les emplois de services (maisons de retraite, établissements médicaux, centres de vacances, restauration, tourisme).

ENTRE L'ECONOMIQUE ET LE LIEN SOCIAL

Il n'y a pas d'action et particulièrement d'action politique sans une certaine représentation de l'avenir. Pour renforcer cet effort de représentation de l'avenir, la prospective peut représenter une alternative intéressante surtout

dans les territoires en difficultés. Mais la prospective n'est pas une solution, c'est une méthode. A partir de démarches rigoureuses, tirées du jeu ou du fonctionnement des systèmes complexes, la prospective permet aux acteurs d'explorer ensemble les futurs possibles. Loin de donner des solutions toutes faites, de figer l'avenir dans des scénarios gris ou roses, qui paralysent les acteurs, l'exercice prospectif conduit tout d'abord à déconstruire les questions, à élaborer des diagnostics, à chasser les idées reçues et à nouer de nouveaux types de collaborations entre les acteurs institutionnels et privés.

La recherche nous aide à mettre l'accent sur une question fondamentale, l'articulation entre l'économique et le lien social, qui s'exprime notamment à travers le rôle des femmes en milieu rural et les spécificités des activités qu'elles créent, à travers l'évolution des liens sociaux entre certains agriculteurs et la création de certaines activités que l'on peut qualifier d'innovantes.

Les femmes jouent un rôle particulier dans le développement rural. Elles ont été les premières à quitter l'espace rural dans les années soixante, parce qu'un agriculteur moderne se devait de faire tourner l'exploitation seul et aussi parce que le revenu complémentaire qu'elles pouvaient apporter à l'exploitation était déterminant. Aujourd'hui cette tendance se confirme dans les faits, mais aussi dans les représentations puisque seulement un tiers des agriculteurs de moins de 35 ans pensent que les femmes doivent nécessairement travailler sur l'exploitation.

Aujourd'hui, on constate qu'elles assurent une fonction de lien entre la ville et la campagne, entre les modes de vie urbains et ruraux, en s'occupant notamment de la scolarité et des loisirs des enfants; mais aussi par les activités qu'elles créent qui ont souvent pour objet la relation à autrui (lieux de vacances, dispositifs sociaux d'insertion, activités tertiaires). Quand les femmes choisissent de créer des activités qui leur permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle, on peut se demander si elles ne contribuent pas ainsi à expérimenter de nouvelles formes d'intégration professionnelle qui allieraient la recherche de l'identité dans le travail et en dehors de celui-ci.

Si les modes de production contribuent à structurer les relations sociales, cette structuration change suivant les modes de production. Chez les agriculteurs, les "techno-individualistes" s'adaptent à la crise en maîtrisant particulièrement les compétences techniques et le raisonnement des chefs d'entreprise. On observe que leur réseau social est à la fois de plus en plus déconnecté du local, "plus ouvert sur le monde" et basé sur une différenciation entre le réseau professionnel et le réseau affectif. De même les agriculteurs qui s'investissent dans des projets valorisant la qualité, s'insèrent

dans des réseaux qui tendent à se délocaliser, notamment parce qu'ils sont créés en partie lors de la période scolaire. A contrario, d'autres types d'activités ne peuvent se mettre en œuvre qu'à partir de réseaux sociaux locaux. A travers la mise en œuvre de son projet de création d'activité, on construit son identité professionnelle et sa place dans le développement local donc dans la société. Les territoires sont aussi identitaires.

L'importance donnée au secteur tertiaire conduit à une transformation de la nature du travail : en effet on ne demande plus au travailleur de la productivité, mais une qualification sociale et culturelle, une capacité relationnelle. On voit ainsi l'importance d'une analyse du territoire à travers le vécu qu'en ont les populations, les échanges de proximité, les sociabilités primaires et la construction des identités individuelle et collective.

Les travaux de recherche qui sont présentés dans cet ouvrage regroupent des analyses qui, à la fois, recourent bon nombre d'expérimentations de terrain et apportent des éléments susceptibles de contribuer à guider l'action et la définition des politiques, mais aussi posent de nouvelles questions. Trois thèmes centraux nous paraissent pouvoir structurer la réflexion sur le développement rural aujourd'hui : les projets et les acteurs, la diversité du développement, le territoire économique et le territoire identitaire.

En réponse à la fin des modèles, une notion s'impose, la notion de projet qui touche l'ensemble des activités rurales. Un projet permet la production de changement résultant à la fois de la production de savoirs sur une situation donnée et de la représentation des possibles. C'est aussi un espace de coordination entre différentes logiques, de type productif ou entrepreneurial, professionnel ou territorial, qui redonne une place privilégiée aux acteurs. Leurs diversités, l'hétérogénéité de leurs parcours professionnels deviennent des atouts; ce sont eux qui feront le développement rural de demain, grâce à leur capacité à s'organiser, à se donner des règles communes, enfin à inventer l'avenir.

Les processus de développement sont résolument marqués par la diversité, l'importance des liens entre les secteurs d'activités, la collaboration entre les différents acteurs et l'ouverture du système vers l'extérieur; ainsi les politiques de développement rural doivent être envisagées en termes de politique de développement régional ou local prenant en compte les solidarités ville/campagne, c'est-à-dire entre les zones considérées et les centres d'attraction dont elles dépendent, ainsi que celles liant les différentes zones entre elles, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque zone.

Le territoire ne peut être défini sous le seul angle géographique; sa définition oscille entre deux pôles : d'une part, le territoire construit par les systèmes de production et d'autre part, celui de l'identité commune, de l'identité pour l'action, mais aussi le territoire vécu des liens de proximité, ou des liens sociaux délocalisés, centrés sur les affinités ou les intérêts professionnels.

Loin de donner des recettes, on peut néanmoins définir quatre pistes d'intervention qu'il semblerait utile de privilégier : libérer les outils de production (foncier, locaux professionnels), recréer des solidarités spatiales entre les acteurs quels que soient les secteurs économiques, réassocier les activités en retrouvant la polyvalence des services privés et publics, faire évoluer les normes, notamment concernant la pluriactivité et la formation.

La recherche a un rôle important à jouer à la fois pour mieux comprendre les évolutions, pour déconstruire et reformuler les questions, pour apporter des méthodes de travail aux acteurs du développement économique rural. Elle doit également contribuer à développer la flexibilité du potentiel de production et de transformation, les productions de qualité et leurs diversités, les modalités de gestion de l'espace et de l'environnement, aider à mieux connaître les acteurs, les attentes des consommateurs et les économies locales, veiller à renforcer les dispositifs de transfert vis-à-vis des PMI-PME et des toutes petites entreprises, et aussi s'attacher à la création d'espace de dialogue avec les partenaires.

Derrière les questions soulevées par le développement des territoires ruraux, une réflexion plus générale, qui concerne la société tout entière, se structure autour de l'émergence de nouveaux modes de développement et des nouvelles régulations de l'économie par le territoire, la nécessité de redéfinir la place des services, les équilibres entre l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire. On voit aussi se confirmer l'urgence de constituer de nouvelles solidarités, de nouvelles formes d'identité collective.

Catherine Courtet
Responsable du Programme Environnement
de l'Association Descartes

L'ESPACE RURAL

UN THEME D'ACTUALITE POUR LA RECHERCHE

Pendant des années, la recherche française s'est relativement peu intéressée à l'espace rural envisagé sous tous ses aspects. La recherche agronomique et économique s'est investie dans la course aux rendements et à la productivité. La plupart des sciences humaines ont focalisé leur intérêt sur la ville, les grandes concentrations d'activités et de problèmes, les flux internationaux. Il est encore des chercheurs pour penser qu'il n'y a plus de différence entre espace rural et espace urbain, que tout est devenu ville, que le "système-monde" vers lequel la planète est censée s'acheminer se résume à quelques grandes métropoles ayant tissé entre elles une toile d'araignée qui retient prisonnier un espace rural qui serait devenu quantité négligeable.

Une telle journée a pour but d'affirmer sereinement et sans nostalgie l'importance et l'actualité de l'espace rural. Les espaces moins densément peuplés ne sont pas des espaces au rabais, même considérés d'un point de vue économique. Que l'on songe à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Canada ou, en France, à la Beauce ou aux Landes. Il n'existe pas plus de déterminisme naturel que démographique. La France est peu densément peuplée, comparée à ses voisins du Nord et de l'Est, son espace est largement rural : elle n'est pas pour autant une périphérie vouée à l'oubli.

C'est la raison pour laquelle la recherche publique doit être appelée à un effort renforcé en direction du monde rural, tant les sciences dites "exactes" que les sciences humaines qui ont tout à gagner d'une collaboration étroite. Ce domaine est un laboratoire privilégié de l'apprentissage de la diversité. Le rural est rebelle aux solutions passe-partout et aux modèles réducteurs. Il demande finesse d'analyse, sens de la différence, respect du réel et de l'homme.

Une série d'axes de recherche prometteurs touche de près à l'agriculture, car il ne peut être question de développement rural s'il n'existe pas d'abord une agriculture rentable qui nourrit, fournit des matières premières et crée des paysages. A l'issue d'un demi-siècle de productivisme, est venu le temps de la qualité. Dans le domaine alimentaire, la demande s'orientera de plus en plus vers des produits, certes sains, mais aussi riches en goût et donc qui parlent à l'imagination. C'est le sens des recherches en cours sur la typicité. A côté de ces nouveaux aliments, le besoin de matières premières pour l'industrie ne baissera pas pour autant. La recherche sur les biocarburants est, par exemple,

pleine d'avenir. Il faut imaginer des moyens génétiques de produire autant avec moins d'intrants. Il en résultera d'heureuses conséquences pour la qualité de l'environnement.

Les chercheurs en économie doivent approfondir de nombreux chantiers : l'évolution quantitative ou qualitative de la consommation, les circuits de commercialisation, la pluriactivité et les conditions de sa réussite, l'efficacité des aides, la concurrence internationale, etc... Ces thèmes sont très liés à ceux qui doivent mobiliser les sociologues et ethnologues. Il importe de réfléchir aux facteurs du dynamisme des agriculteurs, au fonctionnement des réseaux de solidarité et d'action commune, en particulier le syndicalisme qui est en pleine évolution. Ils doivent aussi réfléchir aux différents rôles des résidents secondaires, à la place des femmes, à l'installation des jeunes, au phénomène du néo-retour à la terre.

Le paysage doit faire l'objet de nouvelles études intéressantes de nombreuses disciplines, parmi lesquelles la géographie. On ne peut plus le considérer comme un objet en soi sur lequel on agirait avec de purs critères esthétiques comme sur un objet de musée. Cette vision utopique doit être remplacée par une réflexion sur le rapport entre l'agriculture de qualité qui crée généralement des paysages de qualité et les besoins variés des sociétés rurales et urbaines, en particulier ceux qui touchent à l'identité culturelle. Les paysages soigneusement entretenus permettent une valorisation facile par le tourisme vert, lequel demande également de nombreux travaux de recherche, car c'est un secteur d'avenir. La forêt privée - majoritaire - est négligée par ses propriétaires. Des idées et des méthodes de valorisation doivent émaner des différents secteurs de la recherche.

Un autre champ concerne les possibilités de développement d'activités industrielles et de services de base en milieu rural. Un bilan des nombreuses implantations nouvelles de la décennie passée reste à effectuer. Le télétravail, souvent présenté comme une panacée, doit faire l'objet d'études approfondies.

L'Etat et les collectivités territoriales tentent de maintenir le réseau, parfois fragile, des services publics (école, poste...). Il importe de réfléchir aux conditions éventuelles de développement de leur pluriactivité. De même la question du ramassage scolaire mérite attention, tout comme celle de l'internat de qualité, véritable instrument d'aménagement rural. Il faut réfléchir à la structure territoriale de la France, sans a priori. On entend trop facilement condamner tel ou tel échelon, que ce soit la commune, le département ou la région. L'intercommunalité doit faire l'objet d'un bilan sérieux.

En matière universitaire, il ne peut être question de saupoudrer des établissements de petite taille sur l'ensemble du territoire français. La dispersion est déjà très grande. Trop d'universités existantes atteignent à peine la masse critique et surtout un niveau national et international de rayonnement scientifique. Il faut réfléchir aux moyens de favoriser l'accès des jeunes issus du milieu rural à des études supérieures de qualité et non pas à un enseignement supérieur de proximité au rabais. Une réflexion sur la vie étudiante, en particulier le logement, sur le système des bourses, s'impose. Être mobile pendant ses études, quitter sa région d'origine, voire son pays, n'implique pas que l'on n'y revienne pas après. Au contraire, c'est le moyen d'enrichir sa connaissance, son expérience, d'ouvrir sa culture. Le monde rural a besoin d'acteurs imaginatifs s'étant frottés à des réalités étrangères.

Au-delà de l'université, se pose toute la question de la mobilité des ruraux et donc celle des communications. Être rural c'est nécessairement accepter une plus grande mobilité. Car tout ne peut pas être partout, dès lors que la densité de population est faible.

Enfin, les chercheurs sont invités à réfléchir sur leur propre métier et sur leur répartition dans l'espace. Jusqu'où la dispersion en petites unités est-elle possible ? Des chercheurs isolés peuvent-ils aboutir ? Comment les recherches sur le milieu rural peuvent-elles profiter plus largement aux acteurs du monde rural ? C'est là une question majeure derrière laquelle se profile celle du rôle des villes, petites, moyennes, grandes, et de Paris vis-à-vis de l'espace rural. Il est trop facile de considérer la ville comme profiteuse ou ennemi de la campagne. La ville rend des services éminents, à la condition de savoir s'en servir, de la solliciter de mille manières dont beaucoup restent à inventer.

Jean-Robert Pitte

Chef de la Mission de la Carte Universitaire et des Affaires Régionales
à la Direction Générale des Enseignements Supérieurs et de la Recherche
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LE DEVELOPPEMENT RURAL AUJOURD'HUI ACTEURS ET LIENS SOCIAUX

Si la fin d'un certain modèle de développement économique pour l'agriculture est avérée, elle l'est aussi pour le monde rural dans son ensemble. Mais les ruptures en cours sont aussi sociales et culturelles.

Des phénomènes communs à l'ensemble des activités émergent : l'innovation s'appuie sur la tradition, les acteurs s'organisent autour de projets.

Le territoire apparaît comme le résultat des stratégies des acteurs visant à valoriser les ressources disponibles, mais aussi comme un espace où se construisent les liens sociaux et les identités individuelles et collectives.

LES INNOVATEURS ECONOMIQUES DU MONDE RURAL PORTRAITS

Habituellement, on fait rimer ville avec modernité et campagne avec tradition. Les innovateurs économiques du monde rural viennent contredire cette idée. En analysant leurs projets économiques, on découvre tous les enjeux d'affirmation de leur identité socio-professionnelle; en effet construire son projet, réaliser son entreprise, c'est aussi construire son identité socio-professionnelle et sa place dans le développement rural. Selon leurs relations aux institutions professionnelles, politiques et administratives, à l'économie de leurs projets, à leur famille et leur patrimoine, trois profils d'identité professionnelle ont été identifiés : les Légitimes, les Autonomes, les Alternatifs. Chaque profil est porteur d'une conception différente du développement rural.

Les nouvelles préoccupations des pouvoirs publics en matière d'aménagement du territoire rendent nécessaire l'élaboration d'outils pour penser l'avenir du monde rural afin d'engager une politique vigoureuse, apte à soutenir les initiatives des acteurs locaux en matière de développement. Une interrogation centrale se pose : dans les deux décennies à venir, sur quelles ressources humaines pourra-t-on compter dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat ? Plus exactement, si l'on part de l'hypothèse selon laquelle les innovateurs d'aujourd'hui sont les décideurs de demain, comment mieux comprendre leur situation actuelle, les forces et les faiblesses de leurs démarches et les logiques qu'ils initient, pour venir soutenir au mieux leurs efforts et démultiplier ainsi les atouts du monde rural ?

Trois questions découlent de cette interrogation globale :

- comment mieux connaître ces acteurs ?
- comment les identifier ?
- comment répondre à leurs attentes en matière d'aide et de conseil ?

Un enquête (1. : note en fin d'article) réalisée en Limousin en 1993 auprès d'acteurs économiques a permis d'identifier les dimensions structurantes des identités socio-professionnelles des entrepreneurs ruraux (l'histoire et la genèse de leur entreprise, l'histoire sociale personnelle de l'entrepreneur - parcours de formation, parcours professionnel, environnement familial et place du conjoint - les réseaux et les partenariats dans lesquels ils se situent -

réseaux professionnels, organisations professionnelles, participation à la vie politique et associative -, leurs représentations et stratégies d'avenir à l'égard de leur projet, la place de leur projet économique dans le développement économique local).

L'analyse des biographies socio-professionnelles des acteurs, l'histoire et le développement de leur projet révèlent une grande diversité des itinéraires liée à la capacité à inventer les parcours, dimension tout aussi importante que les ressources objectivement mobilisables (compétences, diplômes, patrimoine etc...). Cette diversité s'exprime tout d'abord à travers les produits et les types d'activités: coopérative de production et commercialisation vinicole, coopérative d'artisans du bâtiment, fabrication de jouets et lampes de chevet en bois, conditionnement de produits de parfumerie, coopérative et magasin collectif de vente de produits fermiers, fabrication et commercialisation de champignons, distillerie, fabrication et vente de miel, restauration... Mais elle s'exprime également par les parcours de formation et les parcours professionnels. Les niveaux de formation, notamment, sont très hétérogènes : ils vont des niveaux d'ingénieur au CAP en passant par toute la gamme des niveaux de formation. Certains pratiquent bien le métier correspondant à leur formation initiale, mais beaucoup ont des métiers assez éloignés de celle-ci. Certains ont suivi des formations complémentaires, d'autres se sont formés "sur le tas".

Cette diversité est liée à une capacité à inventer son parcours de mobilité professionnelle et géographique, son itinéraire socio-professionnel. Certains des enquêtés ont monté des projets en continuité directe de leur parcours professionnel préalable, mais beaucoup ont bifurqué, parfois plusieurs fois, en se créant des compétences professionnelles nouvelles. Pour la quasi-totalité d'entre eux, le rôle des conjoints paraît essentiel dans cette capacité inventive, soit parce que le travail à l'extérieur du conjoint permet (ou a permis un temps) de compléter le revenu familial, soit parce que le conjoint est directement associé à la bonne marche de l'entreprise.

IL N'Y A PAS DE MODELE UNIQUE DE CREATEUR D'ENTREPRISE

En soi, cette diversité est une grande richesse. Elle montre en tout cas qu'il n'y a pas un modèle unique du créateur d'entreprise ou du porteur de projet économique. Par contre, bien sûr, elle pose à l'analyste une question cruciale : comment rendre compte et expliciter cette diversité sans la réduire à un modèle simplificateur ? Les enjeux de leur projet et de leur entreprise comportaient de nombreuses dimensions liées et ne pouvaient en aucune manière se réduire au seul enjeu économique. Autrement dit, parlant de leur

projet il nous a rapidement semblé que les enquêtés disaient la manière dont ils voulaient prendre place dans l'ensemble de leur environnement social, la façon dont ils voulaient être reconnus et identifiés socialement.

Par les pratiques qu'ils décrivaient et les opinions (explicites ou latentes) qu'ils exprimaient, ils se déclaraient donc acteurs de leur identité socio-professionnelle en cherchant à avoir un rôle et un poids personnel dans la construction de celle-ci. Leur projet était orienté par cette volonté. Construire et mettre en œuvre leur entreprise, c'était affirmer une possibilité d'intervention personnelle sur la construction de leur identité sociale. Avec le projet, se manifestait une capacité à jouer un rôle dans cette construction identitaire : ne pas être seulement défini par son environnement social, mais agir, peser sur lui, manifester, par son action et son opinion, des préférences, marquer ainsi dans cet environnement social le "territoire" de son identité socio-professionnelle.

Le terme "environnement social" est ambigu. D'une part, il exprime bien, dans une métaphore écologique, une représentation de l'acteur qui cherche à constituer son territoire dans un environnement. On a là une vision d'écologie sociale de l'acteur et de son territoire. Mais, d'autre part, il reste très vague. Car, qu'est-ce qui constitue cet environnement ? Est-ce l'ensemble de la société française, voire européenne ou mondiale ? Cet environnement est-il sans structure, informe ? Si la réponse est non ; quelles sont ces structures ? Quelles sont celles qui sont déterminantes ? Quels pouvoirs ont les organisations qui le composent ?

Leur projet étant professionnel, il n'est ainsi pas étonnant qu'ils se sentent concernés par les institutions et les organisations professionnelles représentatives de leurs métiers (Organisations professionnelles agricoles, Chambres de Commerce, Chambres de Métier et différentes formes de groupement formels ou informels suscitées par ces organismes : coopération, GIE, Groupements de producteurs)

Mais d'autres dimensions sont apparues. Ainsi, leur activité économique s'exerce dans des zones où les pouvoirs publics et les collectivités locales ont mis en place des politiques de développement local et des politiques d'aide à la création d'entreprise. Plus largement d'ailleurs, leur action peut également les amener à prendre une part plus ou moins active à la vie politique locale. De même, l'exercice de leur métier, la gestion de leur entreprise, les projets de commercialisation qu'ils développent les conduisent à la rencontre d'autres organisations économiques (fournisseurs ou clients) ou d'organismes de conseil technique, de gestion, fiscaux. Enfin, le rôle majeur joué par le conjoint (activement ou passivement) dans leur projet et l'importance pour

certaines de la transmission du patrimoine familial fait de ce champ familial et patrimonial un élément important de l'environnement social de leur projet.

On voit ainsi apparaître quatre grands champs sociaux comme les composantes essentielles de l'environnement social de leur projet.

- Le champ de l'économie du projet (savoir-faire, techniques, métier, gestion, commercialisation...).
- Le champ professionnel institué (les organisations et institutions professionnelles...).
- Le champ politico-administratif (les politiques de développement, les normes administratives).
- Le champ familial et patrimonial (relation de couple, vie privée/vie publique, succession, héritage...).

Pour s'inventer et se construire le territoire de leur identité professionnelle ces acteurs s'appuient sur ces quatre champs sociaux (2). Ils expriment par leurs pratiques et leurs représentations (opinions), des préférences marquées, des rejets, ou de l'indifférence à l'égard des éléments de ces champs. Ils peuvent en privilégier certains, en rejeter d'autres. Ils articulent ensemble ces champs entre eux, peuvent accorder une prééminence à l'un ou l'autre d'entre eux par rapport aux autres. Bien sûr, cette liberté d'invention n'est pas totale. Ces champs sont structurés par des organisations professionnelles, politiques et économiques. Mais, ces acteurs disposent cependant de marges de liberté qui constituent des opportunités pour l'affirmation du territoire de leur identité professionnelle.

Ces différentes analyses nous ont permis de faire apparaître trois grands profils, trois façons d'inventer le territoire de son identité professionnelle qui correspondent à des démarches et des enjeux à la fois cohérents et nettement différenciés. Nous avons qualifié ces trois profils d'inventeur : les Légitimes, les Autonomes, les Alternatifs.

LES PROFILS D'IDENTITE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les légitimes : tradition et renouveau

Les légitimes sont en grande majorité à la fois natifs de la région et héritiers directs de l'entreprise familiale. Ils valorisent et modernisent leur production

2. Auxquels nous avons ajouté leurs représentations du développement local qui est une sorte de résultante de ce processus de construction du territoire de l'identité professionnelle.

en développant deux critères constants : la qualité et la régionalité. Ils sont les gardiens attentifs d'une tradition qu'ils maintiennent et affinent par petites touches innovantes. On peut les caractériser comme étant en position de notables désireux d'intervenir sur l'ensemble de la région. En effet, leur territorialité est basée sur une identité régionale forte et un souci professionnel constant de valoriser des produits locaux tout en restant conditionnée par la transmission familiale. Leurs entreprises sont souvent anciennes, de taille artisanale (jamais plus de 10 salariés) et ont parfois recours au travail saisonnier. Toutes, pour leur développement économique récent ont bénéficié de subventions.

Les "légitimes" ont acquis une formation initiale en vue de la maîtrise d'une capacité professionnelle adaptée au projet familial de transmission de l'héritage. Depuis leur entrée dans la vie active, ils ont recours à une formation permanente à partir de réseaux locaux ou nationaux relevant toujours du champ professionnel institué. C'est dire qu'ils entretiennent des relations permanentes avec les conseillers techniques de leurs organisations professionnelles.

L'engagement dans un "local moderniste" en pleine évolution est une dimension fortement structurante pour ces entrepreneurs. Ils intègrent l'intercommunalité dans leur approche du territoire et considèrent que leur projet contribue à produire l'identité régionale. Ils sont très largement des responsables professionnels et parfois des élus politiques locaux.

Les Autonomes : à l'affût des transferts d'innovation

Les enquêtés dont le territoire de l'identité professionnelle se structure autour des valeurs de l'autonomie se caractérisent par un discours centré sur l'économie de leur projet. Dans cette conception, ce sont les valeurs relatives à l'anticipation, l'adaptation, la mobilité, le sens de l'opportunité qui sont mises en avant. D'autres valeurs et représentations sociales viennent s'y greffer : l'éloge de l'innovation et de l'originalité, l'affirmation du plaisir dans le travail, le rapport hédoniste au cadre de vie, la valorisation des contacts individualisés et du fonctionnement professionnel en réseau.

Le territoire de l'identité professionnelle construit autour des valeurs de l'autonomie met donc en avant le champ de l'économie du projet. Peu héritiers, n'utilisant le champ du professionnel institué et du politico-administratif que dans des rapports non-contraignants, souples et personnalisés, les autonomes sont orientés vers les valeurs de l'adaptation tactique de leur projet. Leur origine géographique souvent extérieure ou marquée par un détour extérieur, leur valorisation de l'ouverture

professionnelle et des compétences venues du dehors, en font des entrepreneurs assez mobiles, à l'affût de nouveaux créneaux, de nouveaux débouchés et de nouvelles rencontres. Cette tactique d'adaptation et de mobilité est souvent placée sous le signe du plaisir d'être un porteur de projet, de monter une entreprise.

L'importance du champ de l'économie du projet n'exclut pas la référence aux autres champs. Toutefois, ces références aux autres champs sont étroitement liées aux valeurs développées sur l'économie du projet.

Les alternatifs : l'éthique d'une alternative sociale

Les Alternatifs viennent tous d'un "ailleurs" plus ou moins lointain. Non seulement ils ne sont pas héritiers, mais ils revendiquent haut et fort un projet de lien professionnel et personnel radicalement opposé au modèle familial et a fortiori local. Pour certains, c'est même le rejet de la culture familiale qui est à l'origine de leur démarche en forme de défi.

La mise en œuvre de cet "autrement et ailleurs" implique une créativité très forte au service d'une trajectoire globalisante qui met l'activité professionnelle au service d'un mode de vie éthique et familial en vue de produire un monde fondé sur des valeurs différentes. Leurs activités se déploient dans des réseaux alternatifs principalement mais aussi dans des réseaux classiques au fur et à mesure de l'émergence d'une stabilité et/ou d'une légitimité locale.

Les alternatifs ont une capacité culturelle largement supérieure à la moyenne nationale, mais sans rapport avec les compétences nécessaires à la réalisation technique du projet. Aussi ont-ils eu recours à des apprentissages multiformes soit par des voies institutionnelles, soit par la participation à des réseaux fortement impliqués idéologiquement. Ces entrepreneurs restent indépendants des conseillers techniques avec lesquels ils sont en négociation constante.

Pour les alternatifs, le local est conçu comme un champ d'expérimentation en vue d'un changement social. Ceci les conduit à investir les institutions territoriales. En même temps qu'ils militent au sein de mouvements nationaux, ils affirment une solidarité associative forte localement à la faveur de réseaux alternatifs qu'ils contribuent à créer.

LES COMPOSANTES DES TERRITOIRES IDENTITAIRES

L'analyse des trois profils d'entrepreneurs décrits ci-dessus permet de proposer une vue d'ensemble des modalités d'invention du territoire de l'identité professionnelle, d'en saisir les cohérences et les oppositions. Sur

chacun des champs sociaux qui constituent leur environnement et celui de leur projet, on peut en effet noter les caractéristiques de chacun.

L'Économie du projet

Les Légitimes ont une vision stratégique de l'économie de leur projet : il s'agit d'une stratégie de l'innovation prudente et de l'accumulation par étapes, une nouvelle activité venant compléter la précédente et s'appuyer sur elle. Ils valorisent la rénovation du métier et de la tradition en s'appuyant sur des formations initiales adaptées à leur projet, et sur des formations professionnelles dans le cadre des organisations professionnelles qui les représentent.

La vision de l'économie du projet des Autonomes est différente. Centrés sur les valeurs de l'anticipation, de l'adaptation, de la mobilité et du glissement d'activités, ce sont surtout des tacticiens qui cherchent à se positionner et repositionner en permanence en fonction des évolutions de l'environnement de leur entreprise. Cette conception tactique les rend bien évidemment peu sensibles à un quelconque processus d'accumulation de leurs activités par étapes. On glisse plutôt de l'une à l'autre, en se débrouillant pour acquérir les compétences nouvelles nécessaires, les multicompetences, par des formes *sui generis* d'apprentissage et de formation.

Les Alternatifs soumettent l'économie de leur projet à leur vision d'une éthique de vie et d'un projet de société globalisant. Le projet et son économie doivent être au service d'une expérimentation globale d'une autre société, au service de la mise en acte des idéaux de son entrepreneur. Cette orientation les conduit, comme les Autonomes mais pour d'autres raisons, à valoriser les multicompetences. Leur projet global de société les conduit d'ailleurs à considérer ces multicompetences comme un tout indissociable. Les compétences techniques, de l'économie, de la gestion, de la vie relationnelle, de la politique, etc... ne sont que les illustrations dans des champs différents des compétences globales de l'être humain. Celui-ci ayant appris à apprendre peut s'exprimer dans ces différents champs de compétence. Comme les Autonomes, on valorise ainsi des formes *sui generis* d'apprentissage et de formation. Mais, à la différence des Autonomes, c'est un apprentissage à "être au monde dans sa globalité" qui est ici valorisé.

La relation aux institutions professionnelles

Les Légitimes vivent une intégration facile aux institutions professionnelles. Soucieux de leur représentativité, ils acquièrent très vite la légitimité professionnelle dans ces institutions au sein desquelles ils cherchent à impulser une dynamique.

Les Autonomes sont plus mal à l'aise à leur égard. Ils peuvent s'y investir temporairement, contractuellement, pour des objectifs spécifiques, mais ils sont plutôt dans l'ensemble des utilisateurs tactiques des ressources de ces institutions professionnelles. Au sein de celles-ci, ils valorisent plutôt des relations interindividuelles fondées sur l'amitié, la confiance et la compétence.

A l'égard des institutions professionnelles les Alternatifs expriment d'abord une mise à distance, voire une répulsion. Car elles représentent à leurs yeux une vision du métier, de l'organisation et de la professionnalité reconnue qui est tout à fait à l'opposé de leur vision globalisante de l'économie du projet. Mais, d'un autre côté, ils éprouvent une certaine attirance pour le caractère organisé et structuré de ces institutions. Ils produisent d'ailleurs eux-mêmes des formes d'organisation et d'institution alternatives.

Le champ politique et administratif

En tant que représentants professionnels légitimes, les Légitimes sont à l'aise dans ce champ politico-administratif. Ils le connaissent et la fréquence de leur rencontre avec des élus et des administrations publiques contribue à redoubler leur légitimité professionnelle.

A l'égard de ce champ, les Autonomes expriment plutôt une mise à distance ou une incapacité à s'y mouvoir avec aisance, une incapacité à respecter les normes explicites et implicites qui structurent les relations de pouvoir politiques et administratives. Comme dans le champ professionnel institué, ils valorisent plutôt au sein de ce champ des relations interindividuelles fondées sur l'amitié, la compétence et la confiance.

Les Alternatifs sont très attentifs aux relations avec le champ politico-administratif, notamment avec l'administration. En effet, ils ont un projet global qui suppose de négocier avec ces instances. Or, l'administration peut donner les moyens, voire une certaine forme de légitimité, pour affirmer les orientations globalisantes de leurs projets. Ils peuvent de même trouver un certain écho auprès de certains élus qui peuvent constituer des alliés.

La vie de famille

Les Légitimes sont essentiellement des héritiers. Plus qu'économique, cet héritage est aussi culturel et social. Ils s'en sentent les porteurs, les continuateurs et les transmetteurs.

A l'égard de l'héritage, qu'il soit économique, culturel ou social, les Autonomes se positionnent en dehors ou à côté. Ce n'est pas leur problème. Ce qui compte pour eux c'est la famille restreinte au couple avec ou sans

enfant qu'ils ont constituée. Il s'agit d'essayer de vivre au mieux ici et maintenant, sans trop se préoccuper ni de ses origines, ni de la transmission à sa descendance.

Les Alternatifs ont construit et construisent encore leur projet global de vie en rupture et rejet de l'héritage culturel, social et économique de leurs origines. Il s'agit d'un défi. On doit se construire une individualité globale nouvelle en rupture avec "la lignée de sang".

LES REPRESENTATIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Les Légitimes expriment une vision politique du développement local conforme aux orientations du champ politique régional. Porteurs politiques de ce développement, notables modernes de la régionalité et élus pour certains, ils expriment des projets d'intercommunalité contre l'archaïsme de l'esprit de clocher. Ils défendent également par là une ouverture du local à des forces vives et entrepreneuriales.

Les Autonomes ont une vision plus affective et relationnelle du "local". La qualité de vie en Limousin, comparée à celle de la ville, est une composante importante de la valeur qu'ils accordent au "local". Ils voient le développement local dans une conception très ouverte. Le développement local n'est pas seulement pour eux une ouverture aux autres professionnels locaux, il est une ouverture à tout l'ailleurs dans la région et hors de la région. Le lieu, le territoire de l'autonomie, c'est ici et ailleurs en même temps.

Les Alternatifs ont une vision politique globalisante du "local". Le local est le champ d'expérience d'un autre développement "à la base", "à dimension humaine". Dès lors, les Alternatifs s'engagent résolument dans le développement local, ils en sont les agents volontaires et volontaristes. Ces Volontaires du Développement Local veulent témoigner à la base que rien ne peut se faire sans la participation des habitants à leur devenir. Ils sont ainsi de puissants régénérateurs de la vie associative locale au sein de laquelle ils impulsent de très nombreuses activités. Ce volontarisme les conduit également à vouloir devenir des élus politiques locaux.

Tels sont donc, rapidement brossés, les différents territoires de l'identité professionnelle inventés par ces entrepreneurs et leurs projets. Bien entendu, nos analyses ne signifient pas que tous ces acteurs soient figés dans un profil de façon définitive. Au contraire, on remarque souvent des trajectoires qui se succèdent, les orientant d'un profil à un autre : d'alternatif à autonome ou d'alternatif à légitime. Ce passage plus ou moins maîtrisé, plus ou moins voulu, témoigne, chez la plupart de nos interlocuteurs, de cette mobilité par

glissement. Toutefois, les trois profils que nous avons mis au jour ne sont pas susceptibles de connaître ce type de glissement d'une seule et même manière. On peut notamment remarquer que les légitimes le restent systématiquement, leur stabilité étant fondée sur un double héritage professionnel et patrimonial pleinement assumé. On peut aussi noter que les autonomes ne semblent jamais glisser vers un profil alternatif, bien que ces deux types d'entrepreneurs soient parfois très proches.

LES ATTENTES DES INNOVATEURS

Ce travail nous a permis de repérer un certains nombres d'attentes. Le premier type d'attentes vient d'un phénomène qui traverse les trois profils, qui n'est pas spécifique à l'un d'entre eux et qui lui confère d'ailleurs une valeur encore plus grande. Nous avons constaté dans tous les projets économiques que des collaborations, des partenariats et des solidarités intersectorielles se sont mises en place. Elles prennent des formes diverses selon les préférences liées aux profils. Mais elles sont toujours là.

Les innovations des projets de ces entrepreneurs les conduisent à une extension et à une transformation de leur métier. Ils exercent aujourd'hui des fonctions à compétences multisectorielles. Ils sont ainsi en même temps présents dans l'économie de la production, dans celle de la transformation, dans celle de la distribution et de la commercialisation. Cette extension de l'économie de leur projet, guidée sans doute par la recherche de la maîtrise de la valeur ajoutée, est un phénomène que l'on retrouve chez tous, mais bien sûr avec des degrés et des formes plus ou moins grandes d'intégration de ces trois économies.

Ces acteurs, par la logique même de leurs activités, poussent donc à des rapprochements et à des alliances les institutions professionnelles pour être en phase avec ce qui commence à se passer sur le terrain. De même, à des degrés certes différents selon les profils, on constate chez tous la valorisation d'une politique d'accueil et d'ouverture. Tous sont favorables à la venue d'autres entrepreneurs, même si l'on trouve chez un ou deux Légitimes et Autonomes une certaine crainte de la concurrence.

A l'égard du développement local et rural, on remarque des différences de représentations selon les profils. Cependant, au-delà de ces différences on constate qu'ils sont tous favorables (voire inventeurs et porteurs) aux formes ouvertes d'intercommunalité. La recherche d'invention de ces formes nouvelles d'intercommunalité, sans doute à géométrie variable, est une composante commune à ces trois profils.

Enfin, tous se posent le problème de l'acquisition des nouvelles compétences. Selon les profils ils n'ont pas exactement la même réponse et les Légitimes se tournent plus volontiers vers les organisations professionnelles que les autres. Mais, ils sont tous confrontés à cette difficulté d'acquisition des compétences multiples correspondant à cette nouvelle polyvalence des métiers dans l'espace rural.

Les Autonomes et les Alternatifs, voire même certains Légitimes, confrontés à cette question, ont dû inventer seuls des formes nouvelles de formation centrées sur l'apprentissage, l'échange de savoirs, d'expériences et de savoir-faire. Ils ont ainsi appris sur le tas et sans doute aussi appris à apprendre. Ils ont inventé là des formes nouvelles d'acquisition et de transmission des savoirs qui devraient inspirer les actions de formation des organismes professionnels.

En résumé, leurs attentes semblent s'exprimer sur les points suivants :

- La diversification des activités et l'intersectorialité
- L'ouverture à d'autres entrepreneurs extérieurs
- L'invention de formes nouvelles d'intercommunalité ouverte.
- L'invention de formes nouvelles de transmission et d'acquisition de savoirs adaptés aux nouvelles compétences.

Bruno Cautrès (CIDSP), Françoise Gerbaux et Philippe Mallein (CERAT)

CNRS-TPR-Institut d'Etudes Politiques
Université Pierre Mendès France, Grenoble

Alain Carof, Catherine Dubreuil, Jean-François Marchat

Département des Sciences sociales
Université de Limoges

1. Cette communication rend compte des principaux résultats d'une enquête qualitative réalisée en 1993 dans la région Limousin, pour la FRSEA et la Chambre Régionale des Métiers du Limousin, avec le soutien du Commissariat à l'Aménagement du Massif Central, par une équipe de six membres constituée dans une perspective pluridisciplinaire : Philippe Mallein (sociologue, CERAT, Grenoble), Françoise Gerbaux (sociologue, CERAT, Grenoble), Alain Carof (sociologue,

Université de Limoges), Jean-François Marchat (Université de Limoges, sciences de l'éducation), Bruno Cautrès (politologue, CIDSP, Grenoble) et Catherine Dubreuil (ethnologue, Université de Limoges). Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de vingt-et-un acteurs (entrepreneurs) ruraux présentant les caractéristiques suivantes :

- âgés de moins de 45 ans : la moyenne d'âge se situant aux alentours de la quarantaine;
- répartis sur les trois départements de la Région : ainsi, six sont installés en Creuse, sept en Corrèze et neuf en Haute-Vienne;
- implantés dans l'un des trois grands types de zones géographiques : cinq interviewés sont en rural péri-urbain; sept, à l'intérieur ou proches de bourgs-centres; dix résident en rural profond;
- relevant du "secteur agricole" (c'est le cas de onze interviewés), ou de l'artisanat-PME;
- s'inscrivant dans la perspective d'un projet économique individuel ou collectif.

Le rapport complet est disponible à TPR Rhône Alpes - Massif Central / Université des Sciences Sociales / BP 47 X - 38402 Saint Martin d'Heres cedex - tel : 76 42 08 89

LES JEUNES AGRICULTEURS RUPTURE ET RECONSTRUCTION DU LIEN SOCIAL

Les mutations actuelles de l'agriculture se caractérisent par la remise en cause des modèles économiques et socioculturels. Certains jeunes agriculteurs apportent une réponse différente : les techno-individualistes. La rupture du lien social de l'appartenance locale est due à leur singularité, mais aussi à la montée de l'individualisme dans les sociétés modernes. Les formes de solidarité dans lesquelles ils s'engagent s'appuient sur une logique de l'efficacité professionnelle. Les nouveaux réseaux socioprofessionnels se fondent ainsi sur un territoire éclaté.

Un monde rural articulant difficilement les activités économiques et la dimension sociale, des agriculteurs plus professionnels et plus individualistes : nous sommes engagés dans le passage qui mène à la post-modernité. Les modèles de développement des années soixante ont fait la preuve de leur efficacité. Mais ils se révèlent aujourd'hui inappropriés dans ce qui apparaît comme la phase ultime de l'intégration de l'agriculture au monde moderne.

On ne peut plus vivre, penser et travailler comme il y a dix ou vingt ans alors que tout change autour de soi. Dans une société qui se complexifie l'agriculture devient un secteur économique comme un autre. L'incorporation à l'économie de marché achève la disparition des spécificités sociales et professionnelles.

Les agriculteurs ressentent bien ce changement fondamental, sans toujours parvenir à se situer dans un tel processus d'évolution rapide. La rupture avec les modèles précédents débouche sur de véritables crises qui transforment à leur tour les relations avec les voisins et les organisations économiques. Ces ruptures se produisent dans au moins trois directions principales : la démographie, la culture et les façons de penser les modèles technico-économiques. Ces mutations fondamentales questionnent le social sur trois points : l'identité individuelle et collective, la relation au pouvoir et la communication.

L'interrogation sur la communication est donc au coeur de ce questionnement. Et si les acteurs lui apportent des réponses différentes, un groupe nouveau émerge de ce temps d'incertitudes : les jeunes agriculteurs

techno-individualistes. Maîtrisant les compétences techniques et le raisonnement économique des chefs d'entreprise, se situant en dehors des réseaux traditionnels de la coopération, ils constituent aujourd'hui l'élément clé de l'intégration d'un monde rural recomposé à la société prise dans son ensemble. La rupture du lien social de l'appartenance locale est due à leur singularité, mais aussi à la montée de l'individualisme dans les sociétés modernes. Les formes de solidarité dans lesquelles ils s'engagent s'appuient sur une logique de l'efficacité professionnelle. Les nouveaux réseaux socioprofessionnels se fondent ainsi sur un territoire éclaté, comme s'il y avait un déplacement du social, moins tributaire de l'espace.

Comment peut-on analyser l'émergence de ces techno-individualistes ? Quel est leur profil sociologique et professionnel ?

LES TECHNO-INDIVIDUALISTES SONT LE PRODUIT DE LA CRISE

Ils vivent la remise en cause des modèles, la perte des repères, en sachant qu'il leur faudra dépasser ces fractures pour construire l'appartenance sociale. Il convient, tout d'abord, de souligner la rupture démographique en raison de ses conséquences sociales et culturelles. Les jeunes agriculteurs prennent conscience de la réduction drastique des effectifs : de 5 millions en 1950, le quart des actifs, à 1 million aujourd'hui. Et encore, 1 million TTC, c'est-à-dire tous les travailleurs comptés : les petits et les gros, ceux à temps plein et les temps partiels, les pluriactifs et les spécialisés. Connaissez-vous un autre groupe social qui ait connu pareille hémorragie en 40 ans ?

De plus, les comportements démographiques présentent plus de similitudes que de différences fondamentales : les indicateurs de fécondité ou de nuptialité, les formes de mise en couple ne permettent plus d'établir des oppositions caractérisées entre des attitudes et des comportements agricoles, ruraux ou urbains (par exemple, les familles d'agriculteurs de moins de 40 ans ont en moyenne 2 enfants ; la cohabitation avant mariage devient la modalité la plus fréquente alors qu'il y a seulement 10 ans on pensait qu'il s'agissait uniquement d'un modèle urbain). Le contrôle social se fait moins normatif et autorise l'individualisation des comportements.

Le langage révèle un basculement des mentalités. Le fils ne succède plus au père, il s'installe. L'exploitation se transmet. Le mode de transmission dissocie le patrimoine de l'outil de production. Les jeunes sont bien entrés dans cette logique qui consiste à ne plus investir dans le foncier.

Par ailleurs, se pose la question des finalités. L'acte de production doit s'intégrer davantage à une réflexion globale des filières, tenant compte des

possibilités du marché, des attentes des consommateurs, des contraintes de l'environnement, et, sans doute, doit-il s'insérer dans des stratégies de communication sociale.

Si pendant trente ans, les objectifs étaient clairs pour tout le monde, les crises actuelles marquent la fin d'un système fondé sur l'intensification des productions. L'agriculture intensive s'essouffle dans la surproduction et la fluctuation des marchés. Les "aménagement du territoire" et les "jardiniers de la nature" n'ont pas encore une place reconnue. Mais l'idée d'une agriculture plurielle fait son chemin, avec des logiques économiques différentes : une première forme avec une production de masse, compétitive dans les échanges ouverts, une seconde misant sur la qualité des produits, une agriculture enfin produisant des services et participant à la gestion de l'espace rural.

La pluriactivité se développe au niveau du ménage puisque un nombre croissant de conjoints, essentiellement des épouses, occupent un emploi à l'extérieur de l'exploitation. Ainsi, le mari et la femme exercent des métiers différents dans des lieux différents. Les organisations économiques, d'abord réticentes à cette perspective de choix professionnel personnel, confortent aujourd'hui ce nouveau modèle. Une récente enquête souligne le changement de mentalités en cours. A la question : "La femme doit-elle nécessairement travailler sur l'exploitation ?", 80% des plus de 50 ans répondent *oui*, et seulement 30% des moins de 35 ans.

CRISE DES MODELES CULTURELS ET DES SYSTEMES DE PENSEE

Le phénomène de mondialisation des idées bouleverse notre manière de voir les choses. L'information devient une matière première. Les outils de la communication transforment les procédures mentales et accélèrent la disparition des réseaux fondés sur la stricte appartenance à un territoire.

La révolution technologique fait également rentrer la biochimie, l'électronique et l'informatique comme médiateurs dans la relation à la terre, à la nature et à l'animal. On s'en aperçoit à travers l'évolution du langage et des pratiques. Quelle évolution entre le producteur de lait qui dit : "Une vache, on vend le veau et le lait"... et celui qui affirme : "Je calcule la marge brute par VL".

Les logiques de pensée et d'action ne sont pas les mêmes lorsque l'agriculteur parle d'une vache ou d'une VL. La formation permet ici de comprendre ce qui se passe. Le raisonnement économique est parfaitement intégré. C'est l'objectif de la production à atteindre qui détermine la quantité

d'apports fertilisants ou la nature des aliments nécessaires à la production souhaitée.

Ces fractures sociologiques, culturelles ou économiques posent d'autres questions quant à l'identité, au pouvoir et à la communication. Tout d'abord, celle de l'identité individuelle et collective. L'identification à un métier commun n'est plus possible. Que reste-t-il de commun, en effet, en termes de pratiques professionnelles et de façon de penser, entre le producteur de céréales ou de lait, et l'éleveur spécialisé dans le hors-sol, le légumier et ceux qui se définissent comme paysans ? D'ailleurs, chacun souligne les différences pour insister sur sa professionnalisation. Dans une récente enquête, où je ne sollicitais que des agriculteurs, la rubrique "profession" a été la plus intéressante : seuls 22% se sont dits agriculteurs, les autres éleveurs, aviculteurs, céréaliers ou maraîchers, 15% se déclarant paysans.

En terme d'identité, chacun existe par le regard des autres. Et aujourd'hui l'agriculteur se trouve confronté à une image négative. De la fonction noble de paysan nourricier, il est devenu, pour l'opinion publique, agriculteur-pollueur. Il sert de bouc émissaire quand toutes les catégories socioprofessionnelles découvrent la préoccupation de l'environnement, alors qu'il se considère lui-même comme le premier écologiste. De plus, il estime que les efforts réalisés pour accroître la productivité et la qualité des produits ne sont pas reconnus. Il lui arrive de penser qu'il est la victime du système.

D'où le sentiment de profond désarroi que ressentent aujourd'hui les agriculteurs, dépossédés pour une bonne part du pouvoir de décision, alors que la revendication la plus souvent exprimée est celle "d'être son propre chef". L'action collective doit prendre en compte cette dimension personnelle pour réussir.

Ce qui pose le problème de la représentation. Comment des organisations qui se veulent unitaires peuvent-elles gérer une telle diversité ? Une double interrogation donc : chacun recherche la structure qui pourra garantir le meilleur appui personnalisé, tandis que les organisations doivent retrouver suffisamment de convergences entre leurs adhérents pour élaborer une stratégie cohérente.

LES AGRICULTEURS ET LES POUVOIRS LOCAUX

Les agriculteurs se trouvent confrontés à une autre rupture dans la société locale : celle du pouvoir. Minoritaires en milieu rural, où ils ne représentent plus que 20% des habitants, ils y sont moins nombreux que les ouvriers, les employés et les cadres moyens, pour qui cet espace est d'abord un lieu de

vie. La coexistence de groupes sociaux est difficile quand les objectifs d'usage et d'aménagement s'opposent. Les agriculteurs s'aperçoivent que l'espace rural n'est plus seulement un lieu de production. D'où la question, récemment posée à propos d'opérations de remembrement : "A qui appartiennent les arbres ?"

Le poids des agriculteurs se réduit également dans le domaine politique. On pourra rétorquer qu'en France 27% des maires sont agriculteurs, mais il faut comparer ce chiffre à celui du nombre de communes rurales : 87%. Les agriculteurs se sont désengagés des conseils municipaux au moment où les lois sur la décentralisation leur octroyaient davantage de pouvoir de décision. Ils ont, depuis 30 ans, choisi de privilégier des engagements de type professionnel, en créant les outils coopératifs ou mutualistes qui ont permis le développement. Ils découvrent maintenant que le pouvoir local leur échappe et que, bien souvent, il freine le développement des activités agricoles.

Enfin, et ce n'est pas la moindre, la rupture de la communication avec les hommes et les institutions. On entend souvent dire, et par les agriculteurs eux-mêmes : "Les gens sont de plus en plus individualistes, il y a de moins en moins de solidarité". D'autres, et pas seulement les responsables professionnels, considèrent que jamais l'agriculteur n'a été autant engagé dans un maillage étroit de relations de solidarité et de partenariat.

INDIVIDUALISME ET SOLIDARITES TRADITIONNELLES

Une double appréciation qui n'est paradoxale qu'en apparence. Faut-il opposer à ce point un individualisme croissant et des exigences de solidarité accrues ? Je ne le pense pas. Il semble, au contraire, qu'il faille repenser la communication sur des bases nouvelles. Beaucoup d'agriculteurs séparent déjà l'espace professionnel et la vie sociale, dissociant un domaine de la raison économique et un domaine de l'affectivité. Ce n'est pas chose aisée, car la culture paysanne est celle de leur imbrication étroite. Ne pas vouloir être un numéro pour sa coopérative en montre bien la difficulté.

Autre élément de fragmentation de la personnalité : le fait que la socialisation des enfants d'agriculteurs s'effectue de plus en plus souvent à l'extérieur du milieu familial et social d'origine. Les jeunes acquièrent de cette façon des savoirs et des valeurs qui contribuent à faire évoluer les pratiques professionnelles et les façons de penser. Mais les comportements issus de cette formation sont d'abord des facteurs de déstabilisation; ils intériorisent les objectifs de rentabilité économique et technique; ils engendrent à leur tour des pratiques de communication où la recherche de l'efficacité l'emporte sur la composante relationnelle. Ainsi, le téléphone permet d'organiser un

chantier d'ensilage en 10 minutes, alors que plusieurs heures étaient nécessaires quand il fallait prendre la voiture pour rencontrer les voisins. En somme, quand on dit que "le temps c'est de l'argent", on fait d'abord l'économie du social.

Dans ce contexte de rupture des modèles, les agriculteurs réagissent différemment. Si l'on retrouve des types professionnels bien identifiés, des entrepreneurs et des suiveurs, des traditionalistes et des isolés, l'analyse des pratiques de communication et des processus de pensée confirme l'émergence de ce nouveau groupe que j'ai baptisé "techno-individualistes", en raison de ces deux dominantes de la rationalité économique et technique et de l'individualisme.

Les techno-individualistes se reconnaissent dans plusieurs traits caractéristiques. Ainsi, ils représentent la moitié des "moins de 35 ans". Ils sont nés après 1960 : tout est créé (coopératives, groupements ...); ils s'installent depuis 10 ans : la situation est celle de la crise, sans projet collectif mobilisateur. Ce qui accentue la tendance au repli sur l'exploitation et la famille. Ils sont deux fois plus nombreux dans les activités hors-sol, comme la production porcine ou l'aviculture, qu'en production laitière ou en élevage extensif. Ils valorisent les compétences acquises : par exemple l'informatique, qui à leurs yeux assure la maîtrise de la gestion, ou encore la génétique qu'ils considèrent comme un challenge personnel. Ils s'intègrent également à la modernité par un travail de réflexion sur leur métier.

Il s'agit de plus en plus du métier d'un homme seul. L'agriculteur a de moins en moins de voisins, et surtout de voisins agriculteurs. Mais cette solitude est vécue différemment, comme isolement (et il existe alors un seuil de souffrance) ou comme choix individualiste.

La tendance à l'individualisation se renforce dans le domaine agricole : d'une part, les décisions se prennent seul; d'autre part, chacun recherche le développement d'une relation individualisée avec les techniciens, les OPA. Chaque exploitation s'affirme comme une entreprise différente de ses voisines. Le développement des formes sociétaires va également dans ce sens.

DES RESEAUX DE COMMUNICATION DECONNECTES DE LA DIMENSION LOCALE

Plus fréquemment, l'agriculteur sera seul sur son exploitation, avec parfois un salarié ou un associé. Le modèle vers lequel on se dirige est celui des 2 conjoints exerçant des métiers différents, dans des lieux différents. Cette perspective n'est pas négative, puisque, avec un revenu extérieur, elle apportera une plus grande ouverture au monde et la participation à des

réseaux de communication déconnectés de la dimension locale.

On ne s'improvise pas agriculteur. Pour s'installer, il faut des compétences et le sens des responsabilités.

L'exigence d'une formation de haut niveau est admise par tous. Mais quelle formation ? L'agriculture devient la profession de la mobilité. Mobilité géographique peut-être, mobilité des savoirs certainement : aucun acquis ne peut plus être considéré comme définitif. L'utilisation de technologies issues du progrès scientifique modifie la façon même de concevoir le métier. Le calcul économique et la compétence technique s'opposent et se substituent progressivement à une sorte de logique interne fondée sur la routine. A la technicité professionnelle, à la capacité à communiquer et à négocier, viennent plus que jamais s'adjoindre la culture générale et l'aptitude à la formation continue.

On ne réussit pas seul. Mais à la réussite collective d'un groupe (ce qui était vrai pour la génération précédente) s'oppose de plus en plus une construction personnelle de la réussite. A chacun semble-t-il d'acquérir les compétences jugées nécessaires et de s'entourer des meilleurs partenaires possibles. Ces partenaires sont de moins en moins des agriculteurs, et de plus en plus des techniciens, des structures économiques et des entreprises.

Les contraintes du système économique conduisent chacun à se positionner par rapport aux autres et au marché. Pour développer son exploitation et assurer sa pérennité, l'agriculteur recherche des partenaires fiables à l'amont et à l'aval. Mais, à l'avenir, il s'agira de partenariat négocié. Le service payant implique bien l'exigence de résultats. Et les partenaires de l'exploitant savent que la qualité de leur service dépend de la prise en compte globale de l'entreprise agricole, dans ses dimensions économique et technique, mais aussi humaine et sociale. La capacité d'écoute et d'empathie est fondamentale dans la réussite de cette collaboration.

Ce n'est pas une caricature. Les agriculteurs les plus performants économiquement se perçoivent aujourd'hui comme des chefs d'entreprise. Ils intériorisent progressivement ce mode de raisonnement qui dissocie l'affectif de l'économique, estimant que les deux ne font pas bon ménage quand il s'agit de prendre une décision. Par exemple, la fidélité à une coopérative ou une structure ne va plus de soi; l'agriculteur, mieux formé, exige davantage des techniciens et, lui-même soumis aux aléas de la concurrence, applique la même logique à ses fournisseurs éventuels; d'adhérent, il est devenu client. Il prend moins de responsabilités dans les structures professionnelles agricoles, ou, au contraire, les utilise dans des stratégies personnelles.

Je voudrais citer ici une anecdote. Un directeur de coopérative qui doutait de cette fin annoncée de la militance, me dit avec satisfaction : "j'ai réussi à recruter deux administrateurs stagiaires". J'ai eu l'occasion de les interviewer sur cet engagement au service apparemment de l'esprit coopératif. Le premier me répondit : "j'ai l'information avant les autres", et le second "quand j'ai un problème avec un technicien, je téléphone directement au directeur". Ce comportement pose le problème de la solidarité.

SI L'ECONOMIQUE DECONSTRUISAIT LE SOCIAL

La logique du marché transforme le voisin en concurrent. Quand le droit à produire est limité, la raison est celle des parts de marché à conquérir. L'instauration des quotas en 1984 a constitué un véritable séisme : économique certes, mais surtout social (par rapport aux autres producteurs) et davantage encore psychologique : on change les règles du jeu, tandis que les acteurs fonctionnent toujours sur le schéma de la croissance de la production.

Le contrat écrit normalise progressivement les relations professionnelles de voisinage. Dans cette solidarité contractuelle, chacun définit ce qu'il donne et ce qu'il attend des autres. C'est la fin annoncée du flou de l'entraide. Les formes associatives n'échappent pas à cette régulation.

Les techno-individualistes recherchent avant tout l'efficacité de la communication. Tout se passe comme si la primauté de l'économie déconstruisait le social. J. Habermas avait diagnostiqué dans la modernité une corrosion du social par la technique. Peut-être faut-il aller plus loin en notant une extension de l'espace de la rationalité économique au domaine de la communication.

On relève en fait un déplacement du social, non tributaire de la dimension locale. Les techno-individualistes ne s'opposent pas véritablement au groupe local, comme les jeunes habituellement, et ne finissent pas par s'intégrer, comme la génération précédente. Le passé est en quelque sorte disqualifié, puisque la tradition perd de son prestige (1). Il en est de même des relations sociales, souvent disjointes du professionnel, et occultées pendant la phase d'installation.

L'indifférence prédomine dans le comportement quotidien. Produits de la crise, les techno-individualistes ne participent pas aux réseaux de commérages, qui étaient le signe symbolique de l'intégration sociale. Ils

1. LIPOVETSKY (Gilles) : *L'Ere du vide. Essais sur l'Individualisme contemporain*. Paris, Gallimard, 1983, p. 133.

découvrent parfois douloureusement les conséquences sociales de cet "oubli" du local, lorsque, par exemple, les voisins ne se déplacent pas pour l'enterrement de leur père.

Ainsi, les réseaux socioprofessionnels se fondent plus sur la similitude de production que sur la proximité. On s'engage moins avec ses voisins immédiats et davantage avec des agriculteurs qui produisent la même chose et qui ont des ateliers identiques. L'espace professionnel dépasse largement la société locale.

On ne saurait dissocier cette montée de l'individualisme d'un mouvement semblable qui touche toute la société prise dans son ensemble.

Cet individualisme croissant est fondé sur :

- la montée générale de l'individualisme dans les sociétés modernes,
- la crise des institutions,
- le progrès technique.

Ce recentrage sur l'individu n'est pas nouveau, puisque A. de Tocqueville, analysant la société américaine il y a 160 ans diagnostiquait déjà l'individualisme comme un trait fondamental de la modernisation. Mais il s'agissait pour lui d'un repli sur la famille et le voisinage. Aujourd'hui, l'hédonisme domine dans le comportement social. La recherche du bonheur personnel est vécue comme une fin en soi.

Pour illustrer ce propos, je citerai simplement deux exemples : la diffusion de la télévision et la priorité accordée à l'équipement des pièces de la maison.

Au début des années soixante, la télévision a favorisé un retour de la convivialité : les voisins se rassemblent autour des rares "postes". Quand les revenus s'élèvent, chaque famille achète son propre téléviseur. Il faudrait aujourd'hui une télé pour chacun, et si possible dans une pièce différente. Du groupe à la famille, puis à l'individu, une évolution sur 30 ans.

De même, la façon de concevoir sa maison est tout aussi significative. En 40 ans, nous sommes passés de la pièce pour les autres (la salle à manger puis le salon) à la pièce pour la famille (salle de séjour, cuisine), à celle pour le couple (la chambre). Et maintenant, à la salle de bains, pour soi, tout seul.

Deuxième constat : la crise des institutions et des régulations intermédiaires qui perdent de leur crédibilité, peut-être parce qu'elles sont loin des gens, qu'elles tendent à uniformiser alors que chacun aspire à la différenciation; on réagit contre une forme d'organisation qui ne convient plus. L'armée, l'Eglise, le syndicalisme n'échappent pas à cette réaction. Les

schémas de l'interprétation sociale se modifient en même temps que les mentalités.

Une troisième cause : le progrès technique et la diversité professionnelle, qui autorisent et légitiment l'individualisation des comportements sociaux. L'usage de machines et d'automatismes complexes rend chacun moins dépendant d'autrui. L'intégration à la vie quotidienne de la technique et du raisonnement économique aboutissent à cette destruction au moins partielle des liens de l'appartenance au groupe social.

Le territoire local apparaît ainsi comme le lieu de la production, de la réalisation de soi, mais pas de la relation. Le lien social se reconstruit, ailleurs, autrement, dans une démarche volontariste. L'idéal de l'autonomie personnelle valorise l'innovation et favorise la multiplication des groupes. Dans cette situation d'anomie, l'individualiste revendique le droit à disposer de lui-même, à organiser son rapport à la société. Les techno-individualistes se reconnaissent dans cette contestation des structures sociales.

QUAND LES HAIES DE SAPIN DELIMITENT LE TERRITOIRE

La transformation du paysage traduit aussi ce repli sur l'espace d'intimité. Les haies de sapins ou de cyprès servent d'abord à limiter son territoire. Mais les arbustes deviennent des arbres et bornent l'horizon empêchant la communication avec les voisins. Au moment où l'impératif d'aménagement du territoire, le développement économique et la coexistence de populations diversifiées posent le problème de la communication sociale.

La rationalisation des pratiques professionnelles et relationnelles s'appuie, certes, sur la rationalité scientifique et les acquis techniques, mais elle ressort aussi de l'univers des normes et des valeurs intériorisées par les jeunes agriculteurs.

L'individu, en rupture avec les modèles de la tradition, même modernisée, doit inventer de nouvelles formes de rapports sociaux. Cette inquiétude est dynamique, car elle l'oblige à penser le changement au lieu de le subir, à gérer le passage vers ce que l'on désigne déjà comme la post-modernité.

Mais pourquoi les agriculteurs seraient-ils différents des autres alors que l'ensemble des comportements tend à s'uniformiser ?

Si la raison moderne a déconstruit le lien social hérité de la tradition, elle construit aujourd'hui de nouvelles solidarités sur des espaces élargis. Le nouveau lien social se sépare du professionnel par l'affirmation justement de cette identité professionnelle.

Le challenge de demain est bien celui de la reconstruction de la communication entre les divers acteurs de la ruralité.

Rémy Le Duigou
Sociologue

HOMMES, FEMMES, TERRITOIRES RURAUX ET DEVELOPPEMENT LOCAL

La modernisation agricole en permettant la rationalisation du travail agricole, sa mise en oeuvre par le seul chef d'exploitation et en concentrant la production par bassins spécialisés a largement contribué à créer les disparités du territoire français.

Si les années 60-70 ont favorisé le développement des PMI et des entreprises artisanales, les années 80 ont vu leur déclin; lequel est accentué par l'adoption par les ruraux des modes de vie et de consommation des urbains.

Les femmes, qui ont été exclues de l'exploitation agricole par la modernisation, ont contribué largement à la diffusion du mode de vie urbain. Aujourd'hui, si l'on voit apparaître des projets de création d'activités innovantes, ce sont souvent les femmes qui en sont les initiatrices en faisant coexister leur activité professionnelle et leur vie familiale.

La question du développement local en milieu rural a longtemps été posée à propos d'un territoire qui ne recouvrait en fait que le territoire agricole. En effet, des années 60 aux années 80, on parle de développement agricole et celui-ci s'accompagne d'une politique agricole particulière que l'on peut qualifier de politique de filière. Cette place accordée au développement agricole et la politique qui l'accompagne nous semble essentielle à rappeler pour comprendre l'évolution de la réflexion vers la problématique actuelle du territoire rural.

Dans cette problématique générale du territoire rural, l'argument que nous développerons consiste à montrer que si le développement local doit beaucoup aux entreprises artisanales, la disparition d'un nombre important de celles-ci, ou leur réduction à des entreprises unipersonnelles, assurant l'auto-emploi de leur titulaire, très généralement un homme, ouvre la place à de nouvelles activités dont les femmes sont les acteurs privilégiés. En effet, nous montrerons, sur la base de quatre études réalisées en 1976, en 1987 et deux autres en 1992 dans le Doubs et en Dordogne, une sorte d'émergence féminine, qui assure une fonction de lien (entre les pères et les fils, les entreprises et les familles, le rural et l'urbain) favorisant le maintien de l'activité commerciale, artisanale et agricole dans les territoires ruraux, donc le maintien de la vie collective. Comme une des dernières chances pour le territoire rural de résister à la désertification dont il est menacé depuis une vingtaine d'années.

QUAND LE MODE DE PRODUCTION AGRICOLE DETERMINE LE TERRITOIRE

Le cadre historique général des années 1960-1980 est celui d'un développement agricole soutenu par une logique de filière, qui répond au souci de la France de vendre de plus en plus de produits alimentaires pour s'approvisionner en matières premières. Durant cette période la politique agricole privilégie des bassins de production, bassins, qui, comme le rappellent les géographes Gonin et Vaudois (1), sont des formes d'expression spatiale des filières agro-industrielles. Ainsi, voit-on apparaître sur le territoire français, des espaces, des régions spécialisées en production laitière, bouchère, fruitière etc. Cette spécialisation s'accompagne d'une politique de développement privilégiant le quantitatif (augmentation de la productivité) la modernisation des structures (prêts à l'installation, dotation à l'investissement). Parallèlement, elle renforce l'idée de rationalisation du travail et l'exploitation agricole à 1 seul UTH (unité de travail humain), décision qui contribue à éloigner les femmes du processus de production agricole.

Ce modèle de développement s'accompagne d'un progrès technique très rapide. Les lois d'orientation de 1960-62 (Edgar Pisani) sont assez caractéristiques de ce modèle. Le gouvernement considère alors que la population agricole est deux fois trop importante et qu'il faut passer de 2 millions 200 000 exploitants à 1 million.

Ajoutons aux lois opérationnelles de 60-62 concernant la modification des structures de production, celles qui concernent l'IVD (indemnité viagère de départ), les GAEC (Groupements agricoles d'exploitation en commun) et les aides familiaux qui vont conduire une partie de la population agricole vers l'exode rural, laissant la place aux plus productifs et aux plus compétitifs. Après le départ massif des jeunes filles de la campagne dans les années 60 (Les études diverses sur les femmes filles d'agriculteurs montrent qu'entre 55 et 70, 30% des époux des filles d'agriculteurs sont contremaîtres ou ouvriers qualifiés, 14% sont paysans, et 14% sont OS ou manoeuvres, les autres se répartissent dans les autres CSP par ordre décroissant de prestige.), c'est au tour des hommes les moins productifs de quitter les espaces ruraux pour les villes. La période de 1955 à 1970 correspond au développement du travail des femmes à l'extérieur associé au travail à temps partiel sur les exploitations.

On assiste donc à une redéfinition de l'exploitation agricole, conçue comme une entreprise masculine, sur le modèle de l'entreprise artisanale ou industrielle. Ceci s'accompagne d'une modification importante de l'identité

1. *Géographie et campagnes, 1993.*

paysanne : période de redéfinition du métier où l'on passe de paysan à agriculteur, voire chef d'entreprise agricole, qui a des connotations plus positives que celui de paysan.

Une des conséquences de cette politique agricole appliquée au territoire français, c'est une disparité très grande entre les régions, du point de vue de l'aménagement du territoire. La question du développement local se pose à partir du moment où un certain nombre d'espaces "ruraux", de territoires, de villages se désertifient et où le minimum de tissu collectif et économique n'est plus suffisant pour maintenir des populations dans ces espaces. Or, cette approche en termes de filière s'impose dans les régions à fort potentiel agricole et dessine, presque par voie de conséquence, la logique d'aménagement. Dans ces zones à fort potentiel agricole, une exploitation spécialisée peut faire vivre une famille, maintient donc une population sur le territoire qu'elle occupe.

Ailleurs, au contraire, là où la polyculture s'impose à cause des contraintes naturelles auxquelles les espaces sont soumis (zones de montagne par exemple), les territoires deviennent l'objet de stratégies plus alternatives. Certaines zones à faible potentiel agricole, oubliées de la politique de développement agricole vont faire l'objet de stratégies diverses propres au développement local. En d'autres termes, c'est hors de l'agriculture (ou tout au moins hors de l'agriculture traditionnelle) que celles-ci vont chercher des solutions de survie (tourisme, diversification des produits, etc.) pour pouvoir lutter contre l'exode rural et maintenir un tissu collectif et économique.

Dès les années 70, ces zones à faible potentiel agricole, encouragées souvent par l'afflux de néo-ruraux, le développement de résidences secondaires ou/et la croissance de résidents ruraux pendulaires, ont réfléchi au développement local, associant souvent aux préoccupations rurales artisans, commerçants et agriculteurs. En effet cette période correspond à la création, dans ces zones, d'entreprises artisanales et P.M.I. dans les secteurs de la production de matériaux de construction, du B.T.P. et des industries alimentaires et l'extension des zones d'attraction de résidents des zones rurales périurbaines (au moins dans les zones que nous avons étudiées).

La même réflexion se fera dans les zones très agricoles un peu plus tardivement, lorsque la politique agricole des années 60 aura rencontré les limites de son efficacité. En effet, les années 80 amorçant le désenchantement concernant la productivité, la modernité et le progrès en agriculture. La surproduction agricole, les quotas laitiers, la politique européenne nouvelle obligent les acteurs porteurs du développement agricole à s'interroger en d'autres termes sur les territoires et leur évolution.

D'une politique de développement privilégiant le quantitatif, on passe à une réflexion sur la qualité des produits mais aussi sur la diversification de la production et sur l'environnement et le territoire ou l'aménagement de l'espace, en quelque sorte sur le développement local. Les débats qui ont eu lieu lors des États généraux du développement agricole en 1983 font état de ces évolutions de logiques. Nombreux étaient les acteurs locaux qui s'exprimaient en ces termes "A quoi cela nous sert-il de produire s'il nous faut vivre sans voisin ?". Le territoire prend donc une place plus importante y compris dans le discours des acteurs agricoles, son aménagement et les moyens de préserver l'espace de diverses nuisances, également.

EVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION DES RURAUX ET PLACE DE L'ARTISANAT

Si les années 60-70 ont favorisé un développement des P.M.I. et entreprises artisanales en zone rurale, dans les années 1980 le développement de zones artisanales et industrielles autour des agglomérations urbaines permet à de nouveaux acteurs, peu implantés dans les réseaux traditionnels et dans les rapports de réciprocité que ceux-ci supposent, de concurrencer l'artisanat des zones rurales et, surtout, son commerce, déstabilisant la démographie non agricole des activités rurales, augmentant le taux des logements vacants d'autant plus que la transformation des goûts des couches moyennes ou leur niveau de revenu les conduisent moins vers la possession de résidences secondaires que dans la période 60-70 (2).

Dans le même temps, l'agriculture qui a longtemps été centrale dans le développement local, ne suffit pas à maintenir un espace collectif vivable donc, paradoxalement d'autres activités deviennent essentielles au maintien d'une vie collective dans les territoires ruraux. Mais, comme nous l'avons vu, ces autres activités indispensables au maintien d'une vie collective dans les campagnes ont tendance à baisser de régime, voire disparaître.

Ainsi surgit la question du développement local et non plus strictement celle du développement agricole, et se posent tout naturellement la question du commerce et l'artisanat, de l'installation de petites entreprises à la campagne comme des solutions de revitalisation des territoires ruraux. Les recherches effectuées dans le Doubs (1992) permettent constater qu'en 1988, 40% des villages n'ont plus d'épicerie (35% ZPIU, et 45% en dehors), c'est-à-dire toutes les communes de moins de 2000 habitants. Les pratiques d'achat des ruraux sont à la fois identiques aux autres CSP (plus d'achats de produits alimentaires, plus de vente par correspondance, plus d'utilisation des

2. Dans la région de Sarlat les logements vacants passent de 0,9% en 1975 à 10% en 1990 (RP 90).

tournées, plus d'achats de surgelés sur commande etc.) et s'en différencient nettement : cette population rurale (communes de moins de 2000 habitants) est fortement équipée en congélateurs (80% des agriculteurs français en ont un) et en automobiles 86 % des foyers en possèdent une.

La revitalisation des milieux ruraux passerait donc par des tentatives de développement d'emplois, de créations d'activités autres que l'activité agricole, commerciale ou artisanale traditionnelles dans les territoires ruraux. Ces projets d'artisanat, de commerce ne peuvent pas se développer dans une perspective strictement marchande et traditionnelle, telle qu'elle est représentée par un projet d'installation masculin engageant à sa suite toute la famille (3).

Après que la politique de développement agricole eut contribué à vider certaines campagnes de leur population, la politique d'aménagement du territoire consisterait ainsi à chercher des solutions pour recréer du lien collectif à la campagne, grâce au commerce, à l'artisanat ou à des structures culturelles (bibliothèques et clubs de musique par exemple) La solution la plus fortement préconisée est celle de recréer de l'emploi et un des moyens pressentis est l'engagement féminin dans cette fonction.

LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

UNE MISE A L'ECART DES FEMMES DE LA SPHERE DE PRODUCTION

Un des résultats de la politique agricole et des transformations technologiques des années 60-80 est, nous l'avons dit, un éloignement des femmes de la sphère de production agricole. Deux logiques essentielles président à cette mise à l'écart. Une première logique se fonde sur la revalorisation du métier d'agriculteur et sa parité avec les autres CSP :

- pour certains agriculteurs, que leur femme travaille dans les étables ou dans les champs témoigne de leur incapacité à faire tourner seuls l'entreprise, ce qui entre en contradiction avec la logique de parité avec les autres CSP, défendue entre autres très fortement par le syndicalisme agricole. Celui qui continue à avoir besoin de la force de travail de sa femme n'est donc pas vu comme un agriculteur moderne;
- pour d'autres agriculteurs, la condition de leur mariage passe par le fait d'assumer seul le métier d'agriculteur; le travail à la ferme étant représenté comme assujettissant les femmes et comme raison de leur départ

3. Cf. entre autres, Ph. Casella & P.Tripier, *Qualification sociale et professionnelle dans l'artisanat du bâtiment*, Paris, Plan Construction, 1988.

volontaire de l'agriculture. L'agriculteur doit donc être capable, seul, de faire vivre sa famille, sans soumettre sa femme à faire le choix du métier en même temps que le choix du mari.

Une autre logique consiste à favoriser le travail des femmes à l'extérieur de manière à bénéficier de deux revenus dans la famille, dont un sous forme de salaire, assurant ainsi, dans les premières années d'installation, de reprise ou de changement de production, l'amortissement des coûts d'entrée sur le marché ou tout simplement celui de la baisse et de l'irrégularité des revenus agricoles. On constate donc un accroissement du travail des femmes à l'extérieur des territoires ruraux, dans les villes les plus proches.

LA CREATION D'ACTIVITES PAR LES FEMMES ENTRE EMPLOI ET CONTRAINTES FAMILIALES

C'est dans ce décor que nous avons observé en 1987 et 1992 le processus de création d'entreprise à la campagne par des femmes. Si les tentatives de zones artisanales à la campagne échouaient, si les entreprises ne venaient pas s'installer malgré des efforts des pouvoirs publics importants, donc, si l'emploi ne se développait pas, peut-être les femmes allaient-elles réussir là où les hommes échouaient ? C'est l'hypothèse poursuivie dans les études sur les créations d'entreprises en milieu rural par des femmes. Le fait était qu'un certain nombre de créations d'activités étaient recensées dans les chambres de commerce et d'artisanat comme dans les chambres d'agriculture. Ces créations étaient-elles créatrices d'emplois, participaient-elles au phénomène de revitalisation des campagnes, étaient-elles spécifiques à la campagne ? Autant d'interrogations qui traversaient notre observation empirique.

Le constat a été qu'il y a peu d'innovations dans le type d'activités créées par des femmes. Dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce, les créations d'entreprises féminines étaient en fait des créations que nous avons appelées "intérimaires" dans le sens où elles ne correspondaient pas réellement à des projets d'installation de professionnelles à la campagne mais que les femmes étaient là pour faire le lien entre deux hommes, le plus souvent un père et un fils encore pas en âge de reprendre l'entreprise familiale; ou encore les femmes abandonnaient le travail salarié qu'elles occupaient auparavant, faisaient une tentative d'installation, et dans le cas où cet essai d'installation s'avérait positif, elles se retrouvaient rapidement conjointe du mari qui s'installait à sa place. Plusieurs exemples de ce comportement apparaît dans nos enquêtes : des mères de famille ayant créé un atelier de dorure, ayant diversifié la production agricole de leurs maris (trouvant par exemple un nouveau mode de présentation, ou entrant dans le marché des produits

écologiques) ayant ouvert un cabinet "informel" d'assurances, revivifiant une fruitière tombée en désuétude, ou utilisant une ancienne qualification de graphiste pour travailler avec des agences de publicité locales (4) y associaient leur fils ou leur mari quand l'entreprise devenait prospère, puis prenaient une position plus subordonnée.

On voit bien là l'aspect temporaire de la professionnalisation de ces femmes. Ces créations temporaires seraient portées par une décision du couple qui souhaite d'une part améliorer sa situation financière et d'autre part privilégier la vie de famille. Le modèle de l'entreprise familiale est encore très présent dans ce type de création. C'est donc l'entreprise-famille qui dicte le comportement professionnel des femmes. Le premier constat est que le travail des femmes est surdéterminé par les conditions du marché de l'emploi et par les contraintes familiales.

De ces deux données conjoncturelles dépendraient les choix possibles. Par exemple, les seuls projets que nous ne pouvions pas qualifier d'intérimaires concernaient des femmes ayant une charge de famille (veuve ou divorcée avec des enfants) et qui se retrouvaient dans la situation masculine classique de recherche d'emploi. C'est la rupture familiale qui était à l'origine du désir de création.

Le second constat concerne les femmes non intérimaires, celles que l'on peut qualifier de vraies créatrices : elles ne sont pas productrices d'emplois pour autrui. Comme pour la mise à leur compte des hommes indépendants, en auto-emploi elles ont eu la volonté de créer pour se libérer des contraintes du travail salarié, et ce n'est en aucun cas pour se retrouver avec des employés et des contraintes d'employeur. Créer leur entreprise revient en fait à créer leur propre emploi, en combinant vie familiale et professionnelle avec le moins de contraintes possible.

Les créations féminines d'entreprise à terme contribuent à maintenir une activité professionnelle essentiellement masculine à la campagne. L'entreprise restant le plus souvent de type familial, les femmes participent en fait au processus classique de division du travail qui maintient les femmes dans la sphère familiale et domestique et les hommes dans la profession. Faut-il partager le pessimisme de Balandier lorsqu'il rappelle que "Tout au long de l'histoire des sociétés humaines, le partage masculin du monde s'est maintenu, et le modèle des rapports homme-femme apparaît comme un paradigme qui n'a jamais été perdu". En acceptant cette fonction de lien, il est

4. Cf. D. Jacques "Conjointes et Créatrices en milieu rural franc-comtois". Rapport de recherche pour la D.R.C.F. Laser, Besançon, 1987.

clair cependant que les femmes participent au maintien d'une activité dans les zones rurales, même si elles en sont - à terme - dépossédées.

Cette réalité féminine en entraîne une autre, la mobilité des enfants et des adolescents dans les écoles des bourgs voisins, voire des villes voisines accompagnant les déplacements des mères. Elles passent beaucoup de leur temps dans les voitures pour les besoins scolaires et culturels des enfants (piscine, musique, mode de vie culturel identique aux urbains). En remplissant cette fonction, elles opèrent des liens ville-campagne, rural-urbain, différents de celui que connaissaient les générations précédentes. Par là un mode de vie de plus en plus urbain s'empare des familles agricoles et on observe dans les années 60-80 des flux journaliers de population de plus en plus importants des campagnes vers les villes. Les femmes et les enfants d'agriculteurs vivent en fait au village guère plus de temps, et ne pratiquent guère plus d'activités collectives, que les travailleurs urbains vivant en résidence à la campagne.

L'ÉCHEC DE LA REVITALISATION DE L'ARTISANAT

Le territoire rural est donc abandonné aux hommes actifs (essentiellement agriculteurs) et aux couches moyennes qui réinvestissent cet espace comme un espace dortoir. En effet, malgré les nombreuses installations de couples jeunes à la campagne, les modes de consommation et d'investissement des territoires reste le même. L'espace est occupé comme un espace de loisir, de promenade de détente. La consommation reste le fait des grandes surfaces où de toute façon chacun se rend pour son travail. Il y a donc échec des efforts de revitalisation par l'installation de petits commerces. Le petit commerce n'est jamais compétitif avec les grandes surfaces des bourgs voisins, voire les grandes surfaces des villes les plus proches. Les tentatives d'installation en zone artisanale et commerciale dans les bourgs ruraux se sont transformées en échecs dans les années 80.

La recherche Dordogne 92 qui s'était donné un objectif supplémentaire : voir les reconversions de ceux qui avaient cessé leur activité dans l'artisanat de production, dans le BTP ou dans le commerce dans trois cantons ne dément pas ces résultats. Plusieurs éléments convergents sont à noter : les artisans n'avaient jamais abandonné leur statut d'agriculteurs et ont conservé celui-ci lors de leur reconversion. Celle-ci peut se résumer en quatre destins-type, proportionnellement équivalents : un repli vers des activités agricoles accompagnées quelquefois de création ou d'extension d'un élevage hors sol (29%) ; l'auto-emploi artisanal associé à des activités agricoles un peu plus importantes qu'auparavant (activités dans le "gras", canards, oies; extension

du maïs, extension du tabac par introduction de variétés blondes) (24%); l'association d'activités agricoles avec des activités de service liées au tourisme (camping, ferme-auberge, gîtes avec repas sur place), mais pouvant fonctionner toute l'année (19%); la disparition d'activité par départ à la retraite, vente de la ferme, abandon du local commercial ou autres (28%). Ces éléments concernent les chefs d'entreprise ou les gérants qui étaient, la plupart du temps, des hommes. Il est vrai que l'on voit aussi apparaître certains emplois tertiaires à temps partiel dans ces ménages alors que la recherche de 1976 ne les recensait pas. Ce qui place les deux départements dans des situations analogues, du point de vue des caractéristiques de l'emploi féminin rural.

LES NOUVELLES FORMES DU TRAVAIL DES FEMMES EN MILIEU RURAL

Dans une situation conjoncturelle en pleine évolution (cf. le salaire maternel, le chômage féminin etc.) qui tente de renvoyer les femmes vers leur foyer, il semble que le milieu rural se présente comme un milieu favorable de développement des stratégies professionnelles. En effet, alors que trouver du travail est de plus en plus difficile; que combiner travail, profession et éducation des enfants, gagner suffisamment d'argent pour faire garder ses enfants sans avoir l'impression de passer son salaire uniquement dans cette activité n'est pas moins malaisé. En revanche, le développement de l'informatique, de la télématique etc., rend plus favorable le travail à domicile ou tout au moins la réalisation d'un certain nombre de travaux jusque-là irréalisables hors des murs de l'entreprise, à la maison.

Cette situation économique nouvelle porte des potentialités que les mères de famille sont en train d'utiliser pour réinvestir les territoires ruraux, bien que le nombre de cas soit encore restreint (1/10 nouveaux emplois féminins dans les enquêtes Doubs et Dordogne 1992) et ces emplois semblent moins créateurs de liens collectifs que ne l'étaient ceux qui avaient été recensés cinq ans plus tôt dans le Doubs. Les "nouveaux métiers" ne sont pas non plus annonceurs d'une autre division sexuelle du travail que la division classique : les femmes créent leur propre emploi mais elles ne le créent pas dans le but d'employer (entrée dans des associations de réinsertion, d'aide à domicile, d'assistance sanitaire qui sont en réseau donc où l'autonomie locale est forte, d'autant plus que ces activités ne permettent pas de dégager un véritable salaire stable en continu). Il semble que nous soyons là face à des nouvelles formes de travail, entre le bénévolat et le travail indépendant, où personne ne dépend d'elles, où elles peuvent combiner éducation des enfants et horaires professionnels sans être obligées de recourir à une garde d'enfants très compliquée etc. Leur statut de mère leur impose de se soumettre à la division du travail classique.

Dans nos enquêtes les entreprises artisanales sont aussi nombreuses qu'il y a trente ans, cependant leur structure et les caractéristiques de leurs directeurs ont changé. Du côté masculin c'est la micro-entreprise unipersonnelle qui domine dans des activités traditionnelles liées au bâtiment ou certains aménagements ruraux. Du côté féminin on constate une effervescence dans des activités ayant comme objet la relation à autrui (lieux de vacance, dispositifs sociaux d'insertion ou de réinsertion, activités tertiaires...etc.).

L'espace-temps rurbain s'étant rétréci, les ruraux utilisant les périphéries des agglomérations pour faire le gros de leurs emplettes domestiques et l'emploi féminin dans des activités tertiaires les conduisant davantage à un mode de vie mixte dans lesquels elles entraînent et initient leurs enfants, c'est peut-être la division traditionnelle entre ville et campagne qu'il serait urgent d'interroger.

Dominique Jouvenot-Jacques
LASA, Université de Franche-Comté

Pierre Tripier
TEM et Université de Versailles - Saint Quentin

PROJETS ET TERRITOIRES

Chacun s'accorde à reconnaître la fin des modèles de production agricole tant du point de vue technique que de l'organisation. L'utilisation diversifiée des produits agricoles et la recherche de la qualité conduisent à la mise en œuvre de nouvelles logiques de développement et à des coordinations plus horizontales entre les acteurs : l'innovation s'appuie paradoxalement sur la tradition, les acteurs s'organisent autour de projets, la politique agricole redécouvre le territoire. Mais les initiatives locales sont mises en forme par des procédures de "certification". On ne peut inventer isolément un nouveau modèle de développement.

Cette intervention s'appuie sur des observations concernant le Développement agricole, ou plus exactement des points de vue soutenus par certains acteurs du développement, pour les interroger à la lumière de travaux récents des économistes sur le changement technique et les paradigmes technico-économiques (1). Une partie des réflexions proposées ici trouvent également leur origine dans des travaux d'évaluation de dispositifs de formation-action accompagnant des projets de groupes professionnels locaux innovateurs (2).

Nous développerons d'abord une analyse du passage d'une logique productiviste à une logique de la qualité, en suggérant que les modes de construction sociale de la qualité impliquent notamment des discriminations territoriales. D'ailleurs, la qualité des produits, la prise en compte de l'environnement et les formations adaptées aux projets deviennent les axes majeurs des actions de développement conduites par la profession agricole. La formation-action autour de projets collectifs devient aujourd'hui une composante essentielle du développement et, de fait, le moyen d'une réorganisation des dispositifs professionnels. Puis nous analyserons les démarches de projet qui se développent dans trois dimensions, organisation productive, professionnelle et territoriale, avant de conclure.

1. Pour ce qui concerne les économistes ruraux, voir le numéro d'*Economie et Sociétés* (série AG 11, 21, 1992) sur le développement agro-alimentaire et ALLAIRE, BOYER (eds), *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, INRA-Economica, sept. 1994.

2. Travaux conduits pour le compte du Fonds Assurance Formation des Exploitants Agricoles (FAFEA) ou de la FNCIVAM.

Les responsables professionnels agricoles sont, aujourd'hui, convenus de "la fin des modèles". L'usage du terme de projet est très répandu parmi eux (comme dans d'autres domaines, dont celui de la formation). C'est parce que "il n'y a plus de modèles" que sont interpellés les "porteurs de projets"! De leur côté, les groupes d'initiative locaux, les porteurs de projets, les formateurs engagés dans l'accompagnement de projets soulignent la dimension territoriale de ceux-ci. On dit parfois que les projets requalifient les territoires. Les agriculteurs redécouvrent leurs territoires et l'existence d'autres acteurs locaux tandis que les élus ruraux qui deviennent des techniciens du développement trouvent notamment chez les agriculteurs des professionnels porteurs de projet.

LA FIN DES MODELES

"Fin des modèles", c'est dire, d'abord que l'on ne peut plus se référer à des modèles techniques (uniques) sectoriels (par production). Tout progrès technique n'est plus valorisé automatiquement sur le plan économique (3). On assiste à une diversification des modèles techniques, notamment selon l'utilisation des produits par l'agro-alimentaire.

C'est aussi reconnaître la fin d'un modèle professionnel : agriculteur à temps plein, souvent en association (père-fils), spécialiste d'une production pour la durée de sa carrière. C'est, encore, la fin d'un modèle d'exploitation, spécialisée (mais souvent avec une double spécialisation ou des productions complémentaires), fortement mécanisée, livrant sa production à un acheteur unique (donc avec une fonction commerciale peu développée) et conduite selon des techniques prescrites par la nature des investissements.

L'analyse des changements qui affectent les modèles techniques renvoie à la façon dont sont construits les modèles professionnels. Je ne décrirai pas ici l'ensemble des aspects de la construction sociale des systèmes techniques et en particulier ce que l'on appelle, au Ministère de l'Agriculture, la "filière du progrès" (Recherche, Instituts appliqués, Organismes de conseil aux agriculteurs), mais je voudrais attirer l'attention sur le maillage du milieu professionnel agricole par des groupes et associations qui participent à l'élaboration des normes techniques. Une exploitation répondant au modèle professionnel est une exploitation insérée dans un réseau, que l'on peut appeler un référentiel technique (4). Depuis une quinzaine d'années, ces

3. C'est ce qu'affirment aujourd'hui les techniciens et les agronomes (voir le rapport de M. SEBILLOTTE, *Avenir de l'agriculture et futur de l'INRA*. INRA, Paris, 1993).

4. Sur ces "groupes professionnels locaux" voir les travaux de J.P. DARRE, notamment : La production des normes au sein d'un réseau professionnel: l'exemple d'un groupe d'éleveurs. *Sociologie du travail*, n° 2, Dunod, Paris. pp. 141-157, 1984.

réseaux tendent à se délocaliser car, s'ils sont en partie hérités, ils se forment aussi durant la période de formation scolaire et d'élaboration du projet professionnel des jeunes agriculteurs (période qui tend à s'autonomiser dans la carrière). En sens inverse, de nouveaux arrivants s'investissent dans des projets qui les intègrent à des réseaux locaux.

La fin des modèles veut aussi tout simplement dire, pour les agriculteurs, qu'être "bon élève" (des conseillers) ne suffit pas pour réussir (parmi les exploitations intensives, on peut estimer qu'il y a en permanence 10% d'exploitations "en difficulté"). Des "marginaux" peuvent avoir des réussites remarquées. Les repères sociaux se diluent en même temps que les repères techniques. On constate une nouvelle actualité des groupes informels de réflexion.

Ainsi la diversification des exploitations agricoles c'est aussi la différenciation des référentiels techniques et des groupes professionnels locaux. Elle passe, aujourd'hui, par une crise des anciens référentiels (y compris au sens de réseaux, comme je viens de les définir), qui se manifeste notamment par une crise de confiance, et l'émergence, la construction de nouveaux référentiels. C'est là un enjeu des démarches de projet.

Il n'y a pas un modèle de diversification des exploitations agricoles. Chaque cas de figure pose des problèmes particuliers, mais on trouve souvent l'inscription dans un projet local et un partenariat avec d'autres acteurs du milieu rural. D'une façon générale, les projets qui s'inscrivent dans ce nouveau chemin de développement sont des projets innovants. Leur émergence et leur maîtrise suivent des processus complexes (et relativement longs) et leur fragilité est encore importante. Ils demandent des appuis et des politiques adaptées.

DE NOUVELLES LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SERVICE DE LA DIVERSITE

Certes, la diversité des entreprises agricoles et des modes d'exercice de l'activité agricole ne date pas d'aujourd'hui. Cependant on peut dire que cette diversité était polarisée par les modèles que j'ai évoqués, qui formaient, ensemble, ce que tout le monde est convenu d'appeler maintenant un modèle de développement "productiviste". Ce modèle, qui s'était installé dans les années 60 et 70, était caractérisé par la production de masse, une standardisation des normes techniques, un environnement économique stabilisé pour la plupart des productions par l'organisation et le soutien des marchés et un métier caractérisé par la maîtrise technique. Les formes d'organisation collective des producteurs produites par l'appareil professionnel de développement étaient elles-mêmes caractéristiques de ce

modèle, elles participaient à la sectorisation de l'agriculture (5). L'appui technique aux agriculteurs était orienté sur la généralisation de solutions standards. Mais, aujourd'hui, les instances les plus officielles parlent de "produire autrement" (6) et on préconise l'invention de solutions adaptées aux situations particulières individuelles et territoriales, c'est-à-dire l'accompagnement de projets.

En réalité, le modèle intensif avait des spécifications locales notamment en fonction des spécialisations productives territoriales. Des systèmes sociaux de production structuraient et structurent spécifiquement les territoires. Des vignes languedociennes au bocage breton, les modes de relations sociales entre agriculteurs voisins diffèrent. Comme c'est au travers de ces relations quotidiennes que se diffusent les comportements innovateurs, les formes de modernisation procédaient de leur transformation. Les processus de modernisation, d'intensification des systèmes de production, de construction des modèles professionnels qui installèrent le modèle productiviste ont été marqués par les conditions sociales, concrètes, locales. Les modèles professionnels locaux étaient spécifiés par: les systèmes techniques de production, l'histoire des relations sociales locales, des caractéristiques anthropologiques régionales (qui opposent la France des fermiers et celle des propriétaires, celle des familles nucléaires et celles des familles où cohabitaient il y a peu les générations).

Les formes d'intensification, dans leurs variétés locales, correspondaient avec le développement des marchés de produits génériques en direction des industries agro-alimentaires, qui assurèrent la transformation du modèle de consommation vers des produits "de masse". Des crises locales que l'on peut appeler "de modernisation" mirent en place ce modèle. D'autres crises aujourd'hui manifestent une remise en cause du mode de gestion "industriel" (standardisé). Crises locales des systèmes intensifs, industriels, modernes, on pourrait les appeler des "crises territoriales" en ce sens que, si les crises de modernisation étaient des crises de déterritorialisation et de sectorisation des marchés, les crises locales actuelles sont des crises de reterritorialisation. Cependant, la décentralisation des organisations liée au rôle de la qualité dans la concurrence ne doit pas être prise pour une relocalisation (au sens d'un éclatement) des instances de régulation économique. Les réseaux locaux s'inscrivent, encore aujourd'hui et peut-être plus que jamais, dans un système global.

5. Voir : ALLAIRE G., "Le modèle de développement agricole des années 1960". *Economie rurale* n° 184-185-186, pp. 171-181, 1988.

6. Voir depuis quelques années les Rapports d'Orientation de l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole).

DE LA PRODUCTIVITE A LA QUALITE

Désormais, la standardisation apparaît comme un obstacle à l'obtention de qualités particulières requises en fonction d'une utilisation diversifiée des produits agricoles. L'attention alors portée aux dispositifs techniques et plus généralement institutionnels amena les chercheurs, notamment dans la décennie 80, à mettre en évidence une pluralité de logiques de fonctionnement de ces dispositifs. Les analyses actuelles soulignent tout autant la diversification des organisations que leur interrelations croissantes. On assiste à une modification de la carte sectorielle avec une balkanisation en multiples segments de sous-filières spécialisées et un déplacement des niveaux coordonnateurs (stratégiques) avec l'extension de systèmes industriels polyvalents fondés sur l'utilisation de matières premières stratégiques (soja pour l'élevage, agrochimie) ou des dispositifs techniques (distribution, restauration) et d'une façon plus générale sur des "économies de compétence" (7).

La diversification des activités au sein même des exploitations agricoles repose aussi, généralement, sur une économie de compétence. L'association de la transformation des produits à la ferme et du tourisme rural en est l'exemple canonique et les projets individuels de ce type s'inscrivent généralement dans une promotion territoriale. Les "services fermiers", les "produits touristiques", la production de paysages ne relèvent plus d'opportunités périphériques ou de productions implicitement liées (n'intervenant pas dans le calcul des producteurs). Il s'agit plutôt d'innovations radicales au sens où elles sont à même de définir à terme un nouveau paradigme technologique. Le cas de ces services est intéressant car particulièrement complexe. Les techniques et marchés correspondant, leurs modes d'organisation et leurs évaluations autant de questions où l'on fait face à une incertitude radicale.

Mais ces exemples ne sont qu'une part d'un phénomène bien plus vaste d'horizontalisation qui va de la certification des origines territoriales à la généralisation des investissements en ingénierie de projet au niveau des petits territoires. Il a été, en effet, souligné que ce changement de logique productive était celui d'un passage de coordinations verticales (professionnelles, sectorielles, firmes centralisées) à des coordinations horizontales (territoire et firmes flexibles). Que signifie ce passage du vertical à l'horizontal ? L'espace de coordination passe-t-il du secteur au territoire ? En quoi la démarche de projet assure-t-elle cette transition ?

7. Voir BYE et FREY, 1992 in *Economie et Sociétés*, op. cité.

Il y a une ambiguïté à considérer comme espace de régulation le niveau des espaces locaux (à l'instar des espaces de régulation sectoriels du modèle productiviste). Ce niveau est, en effet, plutôt celui de l'expression de dispositifs qui s'encastrent dans des compromis institutionnalisés, qui, évidemment, en ce sens, ne sont pas construits à l'échelle locale. Ces dispositifs locaux sont bien issus de crises locales, mais ils reproduisent en même temps un "modèle" mis en forme par la législation, la réglementation et les compromis professionnels. Deux questions en découlent, celle de la mise en forme politique des compromis locaux susceptibles de se diffuser comme modèle et réciproquement les formes d'appropriation des modèles par les acteurs locaux. Avec ces questions à l'esprit, on peut relire, de façon comparative, beaucoup de travaux empiriques récents sur les systèmes locaux de qualité ou le "développement local" et les politiques sociales locales, qui en général, de façon plus ou moins explicite, distinguent ces deux niveaux.

Ainsi on voit se dessiner une opposition entre deux modèles ou logiques: un modèle sectoriel caractérisé par une production de masse pour un marché étendu (national puis européen et global), des procédés techniques standards et une économie agro-alimentaire fonctionnant sur des économies d'échelle; un modèle déssectorisé et reterritorialisé (nous allons voir comment) qui fonctionne notamment sur des économies de compétences (diversification).

DERRIERE LA REFERENCE AU TERRITOIRE ET A LA TRADITION, L'INNOVATION

La référence au territoire va souvent avec une référence à la tradition, c'est le cas lorsque l'on parle de "produits de terroirs". La référence à un territoire est d'une certaine façon la référence à un passé. Sont concernés aussi les produits touristiques. On pourrait dire cependant que image des produits et image du terroir se construisent ensemble. On remarquera que par le territoire, l'image des produits se transporte de l'un à l'autre (y compris dans le temps).

L'idée d'une dynamique de reterritorialisation soulève un paradoxe. Le changement, l'innovation reposerait sur l'ancien (le territoire), sauf à considérer que le changement, les démarches de projets créent les territoires. Les analyses sociologiques classiques du développement local ont montré que le changement dans une localité procédait d'éléments nouveaux, de nouveaux acteurs (nouveaux résidents, néo-ruraux, successeurs d'entrepreneurs locaux ayant eu une expérience extérieure) dès lors qu'ils apportaient un nouveau regard sur les pratiques locales, dans un contexte de crise locale. Autant d'actualité que soient ces analyses, elles ne nous suffisent pas si on veut s'interroger sur la façon dont les territoires procéderaient des projets. Le même paradoxe concerne le rôle de la tradition dans la

qualification des produits dits de terroir. Autour de ce paradoxe je proposerai quelques remarques.

La perception d'une crise structurelle du modèle de développement a conduit les chercheurs à s'intéresser de nouveau à une description fine des processus de changement technique et à examiner des alternatives à la logique productiviste ou industrielle. Ce changement de perspective a conduit à prendre en compte des ressources (pour les entreprises) en général auparavant ignorées dans les analyses : les règlements, les normes, l'atmosphère locale des relations sociales, les associations professionnelles, les politiques des collectivités locales, la tradition... Ressources spécifiques, celles-ci génèrent des qualités spécifiques. Il faut concevoir que la référence à la tradition sert de fait de référence à un accord sur une nouveauté. La tradition n'est pas le plus petit commun dénominateur de l'identité des acteurs, elle est ce qui, maintenant, permet un accord qui, maintenant, se présente dans sa nouveauté.

D'une façon générale, les systèmes de production qui s'appuient aujourd'hui sur des ressources locales spécifiques, déjà identifiées dans la "tradition", ont été reconstruits. Le savoir spécifique qui a pu être recueilli a été réinterprété. La cohérence technique de ces systèmes (souvent référée à des caractéristiques "traditionnelles" des produits) est en fait révélée par des expérimentations nouvelles. Au fond, cette référence est d'abord un mode global de définition des caractéristiques de qualité. Par exemple, les méthodes de production, dans les différentes zones de production de fromage d'appellation, qui souvent restent "artisanales" en référence aux quantités traitées, ont été rationalisées dans un processus continu d'expérimentation et d'évaluation des facteurs producteurs des qualités spécifiques. Les anciens systèmes de production fromagère locaux tenaient ensemble la reproduction locale d'une race laitière, des pratiques d'élevage et des techniques de conservation. Aujourd'hui, parmi les 36 appellations fromagères reconnues, il n'y en a que 2 ou 3 qui peuvent se prévaloir d'une race animale.

LABELLISATION : UN NOUVEAU MODE D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Depuis quelques années ont été créées (ou redéfinies) de nombreuses appellations d'origine. Si on examine le processus de genèse de ces systèmes de qualités spécifiques, on peut mettre en évidence les deux séquences suivantes (8).

8. Voir : C. DELFOSSE et M.T. LETABLIER, in ALLAIRE, BOYER, op. cité.

- l'engagement d'acteurs dans une structure de coopération (syndicat de producteurs) pour définir une action commune, c'est une démarche de projet;
- puis (ou en même temps) la confrontation de l'accord local avec des exigences plus générales en vue d'une reconnaissance qui vise à étendre la portée de l'accord. L'épreuve qui vise à l'extension de l'accord se déroule devant un comité professionnel national. Un organisme certificateur soutient cette construction (en l'occurrence l'INAO). Le label ou l'appellation ne caractérise pas seulement un produit, mais aussi une organisation territoriale.

On pourrait prendre d'autres exemples, dans des domaines différents, de cette double construction locale et générale. C'est ainsi le cas d'une série de programmes d'ingénierie sociale concernant l'emploi, l'insertion, ou encore l'environnement (dans ce cas on a encore affaire à la construction d'un système de qualité) qui se présentent comme des programmes expérimentaux. Ainsi le programme du Ministère de l'Agriculture concernant les Plans de Développement Durable, celui de l'Union Nationale des Missions locales Rurales concernant les SPID, celui du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle concernant le CFI rural (9)... Les procédures européennes (LEADER) s'organisent aussi de cette façon. C'est en ce sens que l'on parle de projets de développement locaux (plus ou moins "intégrés"), c'est-à-dire en rapport avec une politique incitative. Les procédures dans lesquelles ils s'inscrivent génèrent plus ou moins explicitement des instances centralisées de certification (la certification proprement dite concerne essentiellement les systèmes de qualité (10), mais elle s'étend et s'étendra aux systèmes de formation, de gestion environnementale...).

La construction d'un projet local est donc soumise à une double épreuve, celle du compromis local et celle de sa qualification dans un registre d'action. Cette double épreuve correspond à ce que j'appelle des procédures de régulation. Elles sont outillées. Les méthodologies utilisées par ceux qui sont en position d'animer le processus de construction d'une structure de coopération locale appartiennent à certains référentiels, les dispositifs locaux sont soumis à des réglementations, des appareils professionnalisés mettent en forme ces épreuves (proposent les référentiels méthodologiques, approprient les réglementations). D'une façon générale, ces appareils sont plus ou moins

9. Systèmes partenariaux Insertion Développement. Contrat de Formation Individualisé.

10. On montre alors que la démarche de certification "Industrialise des qualités spécifiques", voir : B. SYLVANDER, Le rôle de la certification dans l'évolution des modes de coordination : l'agriculture biologique, du réseau à l'industrie. INRA-ETIQ, Toulouse, 1994, 22P.

spécialisés et détiennent un monopole plus ou moins large sur la mise en forme des qualifications. Divers dispositifs de gestion des territoires et plus généralement les procédures de développement local, y compris en matière de formation, comme les procédures de contrôle de la qualité peuvent s'analyser avec la même grille de lecture.

L'épreuve que j'appelle ici de certification (par extension et peut-être de façon un peu abusive) n'est pas en soi une garantie (une condition suffisante) de réussite économique, mais l'extension de l'accord local est une condition nécessaire pour que s'engage une dynamique cumulative au bénéfice de la nouvelle organisation locale. Le coût de cette extension est largement pris en charge par les politiques publiques (souvent, c'est aussi le cas d'une partie du coût de la construction de l'accord local). Les procédures de "certification" de programmes locaux sont donc imbriquées avec les procédures d'évaluation des politiques publiques.

L'accord local dont nous venons de parler est un accord sur une qualité et, plus exactement, sur un mode d'évaluation de la qualité, notamment d'une certaine spécificité (11). Autrement dit, une définition de la qualité est une définition discriminatoire. Un exemple simple pour notre propos est la hiérarchie des châteaux de Bordeaux ou le découpage en terroirs de la zone de production de Cognac (des "bons bois" aux "fines champagnes"). Au-delà de l'inscription d'un découpage dans un règlement territorial spécifique, un principe de différenciation est au fondement de toute politique de qualité.

Un système de qualité, c'est certes un mode de contrôle des normes spécifiées, mais c'est avant tout un mode d'évaluation des ressources. Par exemple, une coopérative viticole qui veut engager une politique de qualité basée sur une élaboration œnologique différenciée selon certaines caractéristiques de la ressource comme une coopérative laitière dont l'activité fromagère dépend de caractéristiques spécifiques du lait doivent pouvoir identifier (éventuellement jusqu'en bout de chaîne) les livraisons de chaque adhérent et procéder à l'analyse des caractéristiques de qualités avant l'entrée en fabrication. Ces analyses fournissent les paramètres du prix de façon que celui-ci soit incitatif pour le niveau de qualité recherché. Mais elles sont aussi des informations techniques nécessaires à l'évaluation des conduites de culture et d'élevage ou des terroirs viticoles. On voit là un rapport entre une

11. Il s'agit d'un aspect de ce qu'on appelle les "conventions de qualité". Voir notamment. : EYMARD-DUVERNAY F., "Conventions de qualité et pluralité des formes de coordination", *Revue économique*, n°2, mars, pp. 329-359, 1989; THEVENOT L., "Les entreprises entre plusieurs formes de coordination" in REYNAUD J.D. et alii (eds), *Les systèmes de relations professionnelles*, Lyon, ed. du CNRS, pp. 347-370, 1990.

logique de qualité et une discrimination des terroirs.

On remarquera le caractère général de cette proposition. Un système de qualification professionnel est tout autant un ensemble de principes et de règles discriminant les emplois. J'utiliserai ici cette proposition pour définir la notion de territoire : un territoire est un principe de zonage de l'espace qui en est le support (12).

Un bilan de la réforme de la PAC devra être tiré en 1995. Dans cette perspective, il apparaît un débat concernant le couplage des aides directes, découplées des volumes produits, avec la production d'externalités correspondant aux nouveaux objectifs de la politique agricole. Ce recouplage exigera de nouveaux types de dispositifs régulateurs dont la dimension territoriale est évidente, les objectifs "environnementaux" et "d'aménagement du territoire" justifiant une nouvelle qualification territoriale. Ainsi le réaménagement de la Politique Agricole Communautaire (PAC), qui se donne pour favoriser le jeu du marché, favorise en même temps le jeu des territoires. La flexibilité marchande n'est obtenue que par une différenciation des politiques locales. La réforme de la PAC ne s'est pas arrêtée d'ailleurs aux organisations de marché. La réforme des "fonds structurels" européens (en 1990) tend à favoriser la mise en forme de dispositifs régulateurs territoriaux (PDZR, programmes LEADER). Ces réformes sont à mettre en rapport avec la politique nationale de décentralisation et avec les débats actuels sur la définition des territoires pertinents des politiques locales.

En conclusion de ces remarques, je voudrais souligner que les territoires auxquels on fait référence en parlant de nouveau modèle de développement sont en fin de compte de nouveaux territoires. La construction de ces territoires suggère une double transformation des organisations locales et des principes généraux de coordination. Les principes de gestion des organisations sont transformés, ceux de gestion des territoires, en particulier, par la généralisation de nouvelles procédures de financement public, de l'accompagnement des projets locaux par des dispositifs de formation développement. Le développement des politiques de qualité manifeste aussi cette tendance avec l'extension des pratiques de certification.

C'est dans cette optique que je vais examiner maintenant les démarches de projet.

12. Cette définition rejoint des analyses de C. DEVERRE qu'il a notamment exposées lors d'un séminaire à l'INRA à Toulouse ("Mesures agri-environnementales et qualification des territoires", 11/03/94).

UNE TRANSFORMATION DES RAPPORTS ENTRE ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

On associe généralement "projet" avec "changement", dans un monde "incertain". La référence à une démarche de projet est d'ailleurs connotée, idéologiquement, avec la notion d'autonomie (et donc d'innovation) ou avec l'idée d'une réduction de l'incertitude (on ne fera pas ici de distinction entre les projets d'acteurs économiques, qui sont ceux auxquels je fais référence, et les projets portés par des élus locaux dont l'analyse irait dans le même sens, d'autant plus qu'ils reposent en fin de compte sur des projets du type examinés ici). Un projet est toujours une démarche de recherche, l'accompagnement intellectuel de la production d'un changement (13). Un projet se construit avec la production de savoirs sur une situation: identification des acteurs d'une situation, analyse des processus ou des stratégies en cause, représentations des possibles. Ainsi, un projet est aussi une représentation de la situation de projet.

Les projets locaux s'inscrivent plus ou moins explicitement dans des projets de structuration territoriale et/ou professionnelle. Les procédures qui soutiennent le développement d'un projet (financement, "pilotage", expertise, formation) donnent lieu à des "montages" complexes qui associent dans le processus de projet les acteurs locaux qui comptent dans les controverses qui concernent l'avenir de l'entreprise, du métier, du territoire. Dans la mesure où l'espace de soutien d'un projet est un espace valide de coordination, le projet est une forme d'investissement institutionnel.

On peut appeler configuration de projet l'ensemble des caractéristiques du projet considérées du point de vue des finalités d'acteurs. En pratique, on cherchera à mettre en évidence dans un projet complexe des projets élémentaires avec leurs dimensions et leur finalité ainsi que le type de groupe porteur de projet. A chaque type de groupe-projet correspond un grand type de finalité, ce qui constitue la structure (logique) de la configuration. Les logiques fondamentales d'un projet sont de type productif (ou entrepreneurial), professionnel ou territorial. Cependant chaque projet combine ces différentes dimensions. La caractéristique d'une situation (d'une phase) de "projet" est souvent liée à une indécision et à un état des controverses sur l'articulation de ces différentes dimensions.

La configuration d'un projet est à la fois un ensemble de relations entre les acteurs (individuels et collectifs) internes et externes au système-projet et un ensemble de représentations, de règles, de compétences attachées à ces acteurs. Elle s'élargit ou se transforme avec le développement de l'action, au

13. Voir J.-M. BARBIER, *Elaboration de projets d'action et planification*, PUF, 1991.

fur et à mesure que se précisent les objectifs ou que sont introduits (éventuellement par des acteurs nouveaux) de nouveaux objectifs. La représentation de cette configuration par les acteurs évolue aussi avec le temps et les phases traversées par le projet. Mais, ce n'est jamais uniquement un processus de construction interne. Chaque action, plus précisément chaque système-acteurs, construit un espace institutionnel de soutien (ce qu'en pratique on appelle le "partenariat"). Procédures et dispositifs de formation et de développement instrumentent cette construction.

FORMATION, DEVELOPPEMENT ET PROJETS

D'une façon générale, s'il y a communauté de point de vue sur les "bonnes" façons de faire, la formation intervient comme ressource de connaissance. A la limite, il s'agit d'inculquer des modes d'emploi. Le problème est bien sûr différent lorsque tout le monde, y compris les formateurs, ignorent la bonne façon de faire (les formateurs sont cependant censés détenir une méthode, au moins sous forme de quelques principes, pour étudier le problème). Dans une telle situation, il n'y a pas nécessairement conflit ou divergence entre justifications invoquées par les uns ou les autres sur ce que peut être une "bonne" façon. Il convient au moins, pour que réussisse une formation-développement, qu'il existe un accord sur la nécessité de rechercher une façon nouvelle de faire afin que le débat sur les justifications de l'action ait quelque chance de se clore, clôture qui détermine le contenu de la formation.

Le développement est une notion générale et vague. Mais on peut dire qu'il concerne des "structures" ou des organisations (en opposition à la formation qui concerne des individus). C'est-à-dire, en prenant l'exemple du "développement agricole", soit des unités de production, individuelles ou coopératives, soit des associations professionnelles. Le développement implique cependant des acteurs, des acteurs individuels (et in fine l'implication des acteurs repose toujours sur l'implication d'individus même si elle ne s'y réduit pas) et des acteurs collectifs (dont l'implication a un effet distinct de celles des individus qui les composent). On pourrait dire que la formation intervient sur le développement par contrecoup d'une action sur les individus. Alors que, spécifiquement, le développement implique des acteurs collectifs. Il transforme leurs rapports, c'est-à-dire des situations professionnelles ou des définitions territoriales et plus généralement des conventions, et, simultanément, il transforme les acteurs eux-mêmes, mais essentiellement les acteurs collectifs. On peut dire alors que le développement concerne essentiellement des processus de changement et d'apprentissage organisationnel.

Prenons des exemples. Le "développement agricole" implique des agriculteurs, certes, et des exploitations, des groupes locaux, des organisations professionnelles... et aussi toutes sortes d'associations et de réseaux formés entre eux. Le "développement local" implique diverses sortes de producteurs et d'associations, des acteurs "publics" de la formation, de l'insertion et des collectivités locales. On trouvera aussi les deux types d'acteurs dans le "développement social de quartier" et même lorsque l'on parle de développement pour une entreprise (qui implique plusieurs groupes professionnels).

Les organisations, entreprises, associations territoriales ou professionnelles, ont un effet structurel propre sur la dynamique de développement de par les ressources qu'elles fournissent. Les conventions qui lient entre eux les acteurs dans le cadre de l'entreprise, territorial ou professionnel figurent parmi les ressources qui sont des biens collectifs ou publics. Certains économistes appellent ces ressources spécifiques des "investissements de forme"⁽¹⁴⁾ (l'espace de validité de ces investissements est très variable). Leur effet est de tenir en formes ce que l'on appellera alors des structures : entreprises, territoires, professions. Mais, le territoire, pas plus que le métier ou l'entreprise, ne peut constituer un monde clos. Il existe des dispositifs régulateurs ou investissements publics de mise en forme, qui sont en quelque sorte transversaux et en même temps investis par ces trois ordres du monde social. Ajoutons donc les dispositifs de mise en forme (ou dispositifs régulateurs) et nous avons quatre types fondamentaux de structures. Une réflexion théorique sur le développement implique donc trois types d'organisations, plus un en comptant les dispositifs régulateurs. On pourrait distinguer autant de types de développement organisationnel ou de cadres (contextes) d'apprentissage organisationnel.

VERS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PLUS FLEXIBLES

La crise structurelle du modèle de développement productiviste affecte les dispositifs régulateurs et de normalisation, elle manifeste les difficultés d'une évolution adaptative de ceux-ci. On peut parler d'apprentissage organisationnel pour désigner les processus adaptatifs, mais un changement de logique est une rupture de la dynamique d'apprentissage (que l'on peut désigner comme changement de paradigme).

L'importance de ce que l'on appelle "projets", c'est-à-dire en fin de compte de nouvelles dynamiques d'apprentissage organisationnel, est donc bien liée

14. Voir THEVENOT L., "Les investissements de forme", in THEVENOT L. (ed), *Conventions économiques*, Paris, *Cahiers d'étude de l'emploi*, PUF, pp. 21-71, 1986.

au syndrome de la "fin des modèles". Cette idée signifie que les projets se développent dans un contexte d'incertitude ou que des références, dans les trois dimensions indiquées ne sont pas disponibles (ou sont en débat). Prennent alors leur signification les procédures de soutien aux projets dans la mesure où elles sont susceptibles d'étendre l'accord recherché avec le projet.

Ce qui ouvre des pistes de recherches nouvelles c'est l'horizontalisation des dispositifs et l'émergence de dispositifs particuliers qui oeuvrent à la transformation des dispositifs institutionnels, autrement dit des investissements de mise en forme des investissements formels. L'horizontalisation n'est pas seulement la référence aux logiques territoriales, mais aussi à la construction de qualités. Elle est à la fois localisation et globalisation, localisation au sens d'un changement des règles territoriales à partir de dynamiques locales, mais globalisation au sens où ce changement n'est viable que s'il repose sur accord ayant une portée économique globale.

Quelle leçon en tirer pour la compétition inter régionale ? Les ressources locales spécifiques qui distinguent les espaces ruraux sont essentiellement des ressources organisationnelles (coopération interentreprises, solidarités familiales, cultures professionnelles et divers dispositifs dits de développement local). A cet égard, une vision traditionnelle attribue aux espaces ruraux des acquis organisationnels fortement territorialisés, reposant sur la routine et les liens d'inter connaissance et ayant un degré de fermeture assez élevé. Il est clair cependant que la recomposition des territoires repose au contraire sur une certaine flexibilité organisationnelle. Nouvelles formes d'organisation et territoires se construisent dans un même mouvement.

Gilles Allaire

Directeur de l'Unité Emploi, Territoires, Innovation, Qualité, INRA (Toulouse)

RESEAUX SOCIAUX ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LE CAS DES SERVICES DE PROXIMITE

Il y a apparemment consensus pour favoriser à travers les services de proximité l'exploration de ce qu'il est convenu d'appeler de nouveaux "gisements d'emplois". En fait, sous cette notion de services de proximité, se révèlent des conceptions différentes de l'activité de service. D'un côté, une perspective centrée sur des finalités d'emploi ou d'insertion; de l'autre, une perspective qui en prenant en compte l'épuisement de la capacité intégrative par le salariat, croit nécessaire de repenser de manière complémentaire les questions du lien social et de l'emploi.

L'espace rural est comme l'ensemble de la société contemporaine traversé par une crise d'appartenance collective, à la fois territoriale et culturelle et caractérisée par une mutation importante des liens sociaux et du travail. En quoi l'analyse des expériences sur les services de proximité mises en œuvre plus particulièrement dans les banlieues peut-elle aider à comprendre les mutations de la société rurale, les expériences qui émergent. Les services de proximité ne permettent-ils pas une nouvelle relation entre le social et l'économique ? Les territoires à considérer ne sont-ils pas les territoires socio-culturels et vécus par les habitants, ceux où se construisent des liens sociaux ?

Référé à une thématique de développement, le cas des services de proximité est un révélateur intéressant et un bon analyseur des malentendus qui pointent à l'horizon des pratiques des différents acteurs investis dans des formes de développement dites territoriales ou territorialisées. Cette notion de services de proximité paraît désormais aller de soi dans la garde d'enfants, le maintien à domicile, la santé, les loisirs, les transports, les activités socio-culturelles, l'environnement, etc.; les multiples acteurs politiques, administratifs, économiques ou sociaux se représentent ces services comme un levier de développement où de nouveaux besoins sociaux pourraient être traduits en emplois ou en processus d'insertion de catégories de population exclues de la sphère économique. Il ne se passe pas de jour sans qu'un acteur politique ne se réfère à ces services pour laisser espérer la création de nouveaux emplois. Pourtant, les résultats ne cessent d'être décevants au regard des attentes, des pratiques et des politiques mises en œuvre. Comment expliquer cet écart constant entre les attentes et les résultats ? Est-ce dû aux différentes politiques incitatives des pouvoirs publics qui manqueraient de continuité, de cohérence, de pertinence et d'ampleur ? A des résistances

socio-culturelles des populations concernées par ces types de service ? Au manque de synergie entre ces politiques publiques et les pratiques d'acteurs ?

Si ces raisons peuvent pour une part expliquer ce décalage incessant entre les espoirs affichés et les résultats obtenus, les recherches menées sur les services de proximité conduisent en fait à émettre d'autres hypothèses qui touchent au fondement même des politiques et pratiques de services. D'une part, derrière un accord de facade sur ces services de proximité se font jour des imaginaires et des modalités de développement contradictoires de ces services, des conceptions différentes quant à la signification des actions économiques ou sociales qui sont sous-tendues par la prestation de service. D'autre part, ces multiples imaginaires et modalités de développement, ces significations différentes accordées aux actions de service se focalisent sur des dynamiques très variées d'émergence et de pérennisation de ces services.

Dit de manière simplifiée, derrière les politiques et pratiques de services de proximité se cachent deux finalités ou enjeux : d'une part, la finalité de création d'emplois ou de dispositifs d'insertion où, en filigrane, peut se lire l'imaginaire d'un lien social fondé sur la seule division du travail, d'une cohésion sociale rabattue sur les seuls mécanismes économiques de l'emploi ou de l'activité de travail; la question essentielle y est bien souvent celle de la solvabilisation de la demande et de la structuration de l'offre par des dynamiques de réseaux (fonctionnels) entre acteurs institutionnels et professionnels; d'autre part, la finalité de (re)constitution d'un lien social où l'activité de service est réfléchie par rapport au vécu quotidien des populations et au sens que ces populations donnent au service dans la trame de leur vie; la question première y est avant tout l'expression de la demande de ces populations par des dynamiques sociales s'ancrant dans les réseaux de sociabilités primaires. D'un côté, on est dans la configuration de réseaux fonctionnels qui structurent l'activité en fonction des paramètres de l'utilité et de l'efficacité économiques; de l'autre, on se situe au niveau du maintien ou de la constitution de réseaux de sociabilités primaires ancrés par définition dans les mondes vécus des populations.

LA FIN DE L'INTEGRATION SOCIALE PAR LE SALARIAT

On peut se demander si ces deux fondements ne viennent pas se télescoper et brouiller les choix des acteurs sur les terrains locaux; on peut aussi se demander si les dynamiques de réseaux fonctionnels (et le choix de la création d'emplois) ne viennent pas faire obstacle à l'émergence des réseaux de sociabilité primaire pour les populations concernées : l'instrumentation de plus en plus généralisée des services de proximité à des

fins économiques ne conduit-elle pas à exclure la recherche de nouvelles modalités d'action centrées sur la construction de liens sociaux primaires alors même que les emplois dans ces services ne semblent pas être en mesure d'enrayer - qualitativement comme quantitativement - le processus d'épuisement qui affecte la capacité intégrative du salariat ? Dit autrement, le potentiel des services de proximité est d'un côté vu dans la perspective économique restrictive de création d'emplois et de l'autre côté envisagé dans une perspective plus large de création d'activités dont le sens s'inscrit dans la constitution de liens sociaux.

Comprendre cette tension entre des imaginaires différents des services de proximité, comprendre en conséquence les malentendus qui persistent au sujet de ces services conduit à s'interroger sur les présupposés politiques qui semblent fonder l'émergence de ces services de proximité. Si le volontarisme qui est de mise dans ces différentes pratiques et politiques paraît pour le moins évident, il en résulte que des options sont prises, options qui ne sont pas forcément compatibles. Les organisations économiques dans lesquelles s'incarnent ces services ne sont pas le fruit du hasard : des constructions sociales, des visions sociales sont en jeu qui restent implicites et qui signalent le manque de débat - démocratique - autour des enjeux portés par ces services.

NE PAS RENFORCER LES INEGALITES

Un premier imaginaire est celui de services marchands pour lesquels on facilite la solvabilisation de la demande par la baisse des coûts salariaux. L'axe prioritaire consiste dans la création d'emplois sur le marché grâce à des aides correctrices de l'Etat. Ce n'est pas le marché qui autorégule l'offre et la demande mais un marché soutenu par l'Etat. Un social régulateur vient permettre une construction sociale d'emplois dont l'exemple est celui des emplois familiaux. Soit la relation de gré à gré entre un employeur et un employé où celui-ci réalise une prestation de service dans la sphère domestique du premier. La construction sociale induite par le rapport entre employeur et employé dans la sphère privée et par un échange de temps qui n'ont pas la même valeur conduit André Gorz (1) à la qualifier de domesticité : on permettrait le rapport inégal entre individus par la création d'emplois de serviteurs. Sans qu'il y ait gain de productivité pour la société, s'opère une différenciation sociale qui traverse l'ensemble de cette société. Sans revenir sur l'ensemble des critiques qui ont pu être faites à ce type de production d'emplois (le renforcement des inégalités qui est politiquement

1. GORZ A. *Métamorphoses du travail. Quête du sens*, Paris, 1998.

choisi), on peut noter que dans l'exemple des emplois familiaux l'incitation à une médiation institutionnelle n'a guère été importante : on aurait ainsi pu choisir de privilégier des relais associatifs qui auraient salarié les prestataires de services et opéré une médiation forte entre l'usage du service et le prestataire. Ce qui a été occulté, c'est donc une médiation organisationnelle du rapport social employeur-employé mais aussi plus profondément la question d'une organisation locale de ces services. En s'en tenant à une perspective purement fonctionnelle de création d'emplois, on peut se demander si cette occultation n'est pas préjudiciable à la finalité d'emploi choisie en passant sous silence la nécessaire structuration localisée de l'offre de services. Question : ces services du fait de leur spécificité (ils s'ancrent dans le vécu quotidien des personnes et touchent aux dimensions symboliques de l'existence dans ses dimensions familiales, intimes, privées, de voisinage) et de l'hétérogénéité des offres n'exigent-ils pas une régulation qui est autre que celle du marché ?

Dans tous les cas, cette construction d'emplois de proximité montre que le raisonnement économique qui se fonde sur un individu aux besoins jamais limités et échangiste par nature conduit dans des services hautement relationnels à des types donnés de rapports sociaux dont on fait comme s'ils étaient nécessaires, ou naturels, voire inéluctables. La tertiarisation de la société - dont les services de proximité sont une des formes les plus ancrées dans le vécu quotidien des individus - met en jeu une radicale transformation de la "nature du travail" (2) où celui-ci comporte une part de plus en plus grande d'activités communicationnelles et relationnelles. Ce qui fonde la qualité du travailleur, ce n'est plus tant sa productivité que sa qualification sociale et culturelle, ses capacités relationnelles et communicationnelles. Lorsque celles-ci s'inscrivent non plus dans des institutions économiques mais dans la sphère privée d'un usager de service, lorsque celles-ci se mesurent pour la plus grande part au temps gagné par cet usager, on entre dans une rationalité qui met en question l'utilité sociale globale du travail. Le choix de l'emploi à tout prix privilégie dans ces services relationnels de proximité un rapport social déterminé qui mériterait d'être davantage débattu et analysé.

LA DIVERSITE DES DEMANDES SOCIALES DE NOUVEAUX SERVICES

Contre l'image de "petits boulots" que suscitent ces emplois de proximité, une manière de leur redonner dignité, grandeur, visibilité et légitimité est de produire un discours sur une "politique industrielle" dans ces services de

2. PERRET B., ROUSTANG G., *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 1993.

proximité. L'industrialité est le concept magique qui les fait passer de l'indignité au statut d'emploi à part entière. Cette vision industrielle n'est au fond pas nouvelle et le fond de l'argumentation est apparu depuis quelques années : des "demandes sociales" de nouveaux services, dits "services de proximité", auraient émergé dans la dernière décennie, demandes sociales qui seraient dues à de multiples facteurs socio-démographiques, socio-institutionnels et technologiques : le vieillissement de la population, le développement du travail féminin, l'accroissement continu du temps libre, les transformations qui affectent les formes prises par la cellule familiale, l'intégration des techniques d'information et de communication dans les processus de production et la vie quotidienne, les déséquilibres de l'aménagement du territoire, la part croissante d'investissement immatériel dans les institutions économiques, sociales et politiques pour faire face aux changements de plus en plus accélérés, aléatoires et complexes (3).

Cette manière d'aborder les services de proximité qui a le mérite de la simplicité et d'une certaine généralité semble devoir pourtant susciter la perplexité sociologique. Cette argumentation, avant tout socio-administrative, dévide une "chaîne des raisons" pour le moins linéaire : on considère ces services comme une des réponses socio-économiques à l'irruption de demandes nouvelles qui seraient elles-mêmes le fruit d'évolutions socio-démographiques, institutionnelles, technologiques. Soit une argumentation quelque peu mécaniste et globalisante qui, en deuxième lecture, mérite réflexion.

A y regarder d'un peu plus près, un certain nombre de postulats et de simplifications abusives se dévoilent en effet. D'une part, il serait possible de produire de manière assez aisée la connaissance objective de ces demandes sociales nouvelles. Grossièrement définies en creux par les évolutions et tendances socio-démographiques ou socio-institutionnelles, on pourrait parvenir à une objectivation des demandes sociales. Il s'opère ici un passage hasardeux du constat et repérage de certaines évolutions à l'objectivation des demandes. D'autre part, ce passage s'opère en fait au prix d'une réification implicite de certaines populations ("personnes âgées", "enfants en bas âge", "femmes en activité", etc.) : saisies sous des statistiques et des tendances globales, les constats socio-démographiques naturalisent ces catégories de population en des "entités globales homogènes" dont la demande sociale serait l'objet d'un savoir. Cette construction artificielle repose ainsi sur des présupposés qui ne résistent pas une analyse sociologique de la différenciation sociale des catégories de population en cause, de la

3. GREFFE X., *Nouvelles demandes, nouveaux services*, Paris : La Documentation française, 1990, p. 31-38.

diversification des demandes sociales qui, en outre, sont souvent non sues, latentes et fortement atomisées. En fait, seul un champ de nouveaux problèmes sociaux, diversement déterminés selon les personnes et leur position sociale, peut se trouver inféré de ces évolutions socio-démographiques.

Bien plus, la détermination de l'offre de service se réaliserait d'après cette demande sociale objectivée. En fait, la logique qui prévaut le plus souvent - et qui ici se trouve masquée - consiste dans une rationalisation standardisatrice et normalisante de l'offre de service à partir des statistiques et des études globales sur les groupes de population plus particulièrement concernées par les évolutions socio-démographiques et socio-institutionnelles. Les constructions sociales des demandes sont en réalité court-circuitées et sont rationalisées par un raisonnement a posteriori. Ce qui prévaut donc, c'est bien l'offre de service qui ne fait qu'occulter une prise en compte des demandes sociales différenciées et hétérogènes dont il faudrait en outre comprendre les déterminations économiques, sociales et culturelles.

De manière sous-jacente, derrière l'ensemble de ces postulats et présupposés, peut se lire une "perspective industrielle" qui, selon une logique économique essentiellement instrumentale, viserait avant tout la production "fordiste" d'emplois dans les services (4). Se déploie donc ici le paradigme d'une "logique économique industrielle"(5) dont la traduction immédiatement opératoire est pensée selon une programmation et une organisation fonctionnelles de procédures formalisées et techniques fondées sur le principe de l'efficacité. Que les opérateurs soient l'Etat et/ou des organisations privées ne change pas grand chose : ce qui est déterminant, c'est la nature intrinsèque de cette logique qui standardise en fonction de la seule finalité d'emploi assignée à ces services.

ESPACE DE VOISINAGE ET DISTANCE SOCIALE

Par ailleurs, cette logique active en filigrane des conceptions de la proximité qui ne sont pas sans effets sur la représentation des services et sur la manière de les mettre en œuvre. Au fond, la proximité ne peut être envisagée que par rapport à la localisation d'une fonctionnalité. Dans les

4. Cf par exemple, l'analyse critique de SAUVAGE P. (coll. DA ROCHA C., MICHEL G.) (1993), *Orientations pour le développement de l'emploi dans les services aux personnes : les services aux personnes âgées, les services liés à l'environnement, le petit commerce et l'artisanat*, Paris, Agence pour le développement des services de proximité, 1993.

5. BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

services de l'habitat par exemple, la proximité est le plus souvent pensée comme l'ensemble des contraintes spatio-temporelles d'un échange rapproché entre prestataire et usager (espace de voisinage, proximité temporelle, relations d'échange) du fait que la fonctionnalité est mesurée seulement à l'aune de l'efficacité et de la rapidité. Si ce facteur spatio-temporel ne peut être nié et constitue de toute évidence une des conditions de mise en œuvre de ces services, son importance doit être relativisée par une approche beaucoup plus socio-culturelle et territoriale du local.

La nature hautement relationnelle de ces services qui est essentielle à leur compréhension exige encore plus que pour d'autres services (standardisables ou non) d'envisager de manière fine la question de ce qui produit du "tout près" ("proximus"), c'est-à-dire la question de l'espace de voisinage ("proximitas"). Si la proximité spatiale n'abolit aucunement la distance sociale entre différentes catégories de population (6), il faut être attentif aux relations entre le spatial et le social. Dans ces services, l'observation montre que les rapports entre l'espace privé et l'espace public, entre les personnes et les institutions fournissant des services, entre les positions de prestataire et d'usager, entre les divers espaces sociaux sont déterminants (7); une telle observation invite donc à considérer les dimensions (et les divisions) sociales, culturelles, organisationnelles du territoire local comme des acquis structurants. Ceux-ci déterminent pour une grande part les différenciations sociales au sein des populations, les différents mondes vécus de celles-ci, la diversification des demandes sociales qui ne sont pas un donné mais doivent être construites.

Plus profondément, on peut faire l'hypothèse que cette proximité fonctionnelle méconnaît radicalement ce à quoi touchent les services de proximité, à savoir le maintien, la transformation, la construction de sociabilités primaires. Dans les services personnels ou collectifs de maintien à domicile, de garde d'enfants par exemple, sont en jeu des conceptions et des pratiques du lien familial, du lien des familles avec leur environnement et les institutions, de la place et du rôle des individus dans les services : le lien social n'est plus seulement référé à des relations impersonnelles, fonctionnelles (8) mais à des relations intersubjectives, à des liens

6. Cf. l'analyse classique de CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. (1970) "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie*, vol. XI.

7. EME B., LAVILLE J.-L., *Les petits boulots en question*, Paris, Syros, 1988; LAVILLE J.-L. (dir), *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros, 1992.

8. Dans les sociabilités secondaires, "les personnes n'interagissent pas en tant que personnes globales mais en tant que supports de fonctions partielles": GODBOUT J. (collab. CAILLE A.), *L'esprit du don*, Paris. Editions la Découverte, 1992, 197.

d'"interconnaissance directe et concrète" (9). Dans les nouveaux lieux d'accueil enfants parents (10), les objectifs avoués tournent autour de la prévention des troubles de développement de l'enfant et des pathologies familiales par une expérience de socialisation comme par la reconstruction de réseaux de solidarité; dans les expériences nouvelles de maintien à domicile (11), un des aspects essentiels de la pratique tourne autour de la médiation familiale et l'implication des enfants de la personne âgée dans la vie de celle-ci et la production du service; dans les expériences déjà anciennes de crèches parentales mais qui se sont renouvelées au contact de nouvelles populations (12), la responsabilisation des parents dans l'émergence et la production du service conduit à l'insertion des relations familiales dans des réseaux sociaux. Bien d'autres exemples pourraient être donnés qui suggèrent que le fondement de ces pratiques de services n'est pas fondamentalement utilitaire et fonctionnel mais qu'il renvoie à une dimension socio-culturelle de maintien ou de production de sociabilités primaires sur la base d'une réciprocité entre les différents acteurs.

Ce sont ces rapports complexes entre l'espace vécu et le social qu'une logique industrielle de services de proximité tend à effacer au nom du principe d'une localisation fonctionnelle qui, visant avant tout le développement instrumental de l'emploi, peut toujours se déplacer dans l'espace. Sous cette logique se déploient ainsi des théories implicites de la localité : soit qu'elle se conçoive comme particularisme dont le caractère inefficace exige qu'il soit défait (13), soit qu'elle figure comme support neutre d'activités et de rapports sociaux, support qui n'est pas affecté d'un sens particulier et qui n'est au fond que le reflet de phénomènes plus globaux. D'un côté, il est nécessaire de délégitimer toute résistance particulariste au nom de l'efficacité; d'un autre côté, il n'y a qu'à appréhender le local comme simple surface fonctionnelle puisque aucun sens spécifique n'y loge. Dans tous les cas, au nom d'une logique instrumentale visant le seul

9. Ibid. p. 197.

10. EME B., *Des structures intermédiaires en émergence, les lieux d'accueil enfants parents de quartier*, Paris, Travaux sociologiques du LSCI n°30, CRIDA / CDC-FAS-Fondation de France, 1993; EME B., *La croisée des liens, les lieux d'accueil enfants parents de quartier*, Paris, Fondation de France, 1993; IRAEC, *Entrez donc, des psychanalystes accueillent*, Paris, ESF, 1992; NEYRAND G. *A l'écoute de l'enfant. Des lieux d'accueil enfants parents type Maison verte*, Paris, CIMERSS/Fondation de France, roneo, 1994.

11. GOUNOUF M.-F., *Aide à domicile, les apports du cadre associatif*, ronéo CRIDA, mai 1993.

12. COMBES J., "Crèches, haltes-garderies parentales en milieu interculturel : quatre projets pilotes", *Migrants formation*, n°74, 1988.

13. BOLTANSKI L., THEVENOT L., op. cit., p. 330-331.

développement d'activités et d'emplois, l'industrialité peut être considérée comme un nomadisme fonctionnel dont les déplacements à travers un espace conçu comme indifférencié nient, délégitime ou défait les déterminations particulières des territoires comme leurs divisions sociales.

Globalement indicative de certaines tendances à l'œuvre dans la production de services de proximité, cette logique fait l'impasse sur des analyses plus fines et complexes des territoires, des activités de services de proximité comme de la relation entre ces territoires et ces activités de services.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ COMME RÉPONSE AU CHÔMAGE

Cette construction socio-administrative qui se donne comme enchaînement fonctionnel de causes et d'effets fait aussi l'impasse sur la genèse réelle des services de proximité à partir de pratiques sociales différenciées. En faisant fi de l'histoire cahotique et multiforme des processus divers et parfois antinomiques qui ont donné naissance à ce qu'il est convenu d'appeler les services de proximité, elle masque des pratiques sociales - ou socio-économiques - entrevues dans leur historicité qui, pourtant, déterminent différentes conceptions des services de proximité; en cela, elle occulte des processus sociaux qui sont à l'origine d'une sédimentation de conceptions différentes des services de proximité alors même que cette pluralité de conceptions continue à produire des effets sur les pratiques réelles de services de proximité, en particulier des effets de brouillage. La thèse que l'on peut avancer est que les services de proximité s'ils répondent après coup à des demandes sociales se constituent avant tout comme des solutions au chômage : ils sont des activités pour ceux qui ont été exclus de la sphère économique. La structuration de l'offre de services de proximité se réalise en réalité par la structuration des offres institutionnelles d'insertion, la solvabilisation des demandes passent en fait par des mesures qui sont des mesures de traitement social du chômage. On ne pense pas en premier lieu développement des activités, expression des demandes sociales de nouvelles activités mais mesures de traitement social du chômage. Le sens des activités de services pour des populations données (activités dont on postule qu'elles sont adaptées à leurs demandes) est au fond second par rapport à l'urgence des mesures permettant de combattre le chômage.

Après ce qu'il est convenu d'appeler une période "alternativiste" des services de proximité qui, dans la décennie 70, vit des individus des classes moyennes auto-organiser des services (le modèle en est la crèche parentale), la structuration de services de proximité s'est en effet réalisée à partir d'une logique instrumentale de production d'emplois d'insertion et sur un mode

hétéro-organisé d'activités par des acteurs associatifs ou institutionnels pour des catégories de populations n'ayant pas les ressources socio-culturelles pour créer leurs propres organisations. Sans pouvoir en analyser de manière approfondie les divers effets, on peut cependant noter que cette logique d'insertion prédominante dans la mise en œuvre de services de proximité s'est elle-même constituée de manière diverse au cours du temps : tout d'abord à travers des logiques de projets solidaristes d'acteurs de la société civile, ensuite à travers des logiques de développement concurrentiel des institutions sociales qui tentent d'assurer le redéploiement de leurs activités et de leurs financements sur le marché de l'insertion, enfin depuis le début de la décennie 90 à travers des logiques de coordination fonctionnelle publique dont l'objet est d'introduire localement de l'efficacité, de l'ordre fonctionnel, de la régulation dans le foisonnement des acteurs et des actions. L'imaginaire est dès lors celui de la cité utopique fonctionnelle où l'espace est aménagé de part en part pour permettre la transparence des flux, l'efficacité des modes d'action, la place des différents acteurs et organisations d'insertion; l'espace est de nouveau un espace fonctionnel et la logique de programme de nature industrielle.

Dès lors, on peut comprendre que l'argumentation générale sur la construction d'offres nouvelles de services répondant à des attentes elles-mêmes induites par des évolutions socio-démographiques, institutionnelles apparaît comme un voile idéologique dans le sens où elle masque un tout autre processus : les services de proximité qu'ils aient été élaborés à partir de pratiques d'acteurs de terrain ou de politiques conjoncturelles d'emplois ont constitué et constituent une offre d'emplois d'insertion. Ce qui est prédominant dans cette logique depuis les années 83-84, c'est bien d'abord l'offre d'emplois d'insertion dans ces services alors qu'on les analyse après-coup comme répondant à de nouvelles demandes sociales. On raisonne comme si ces demandes structuraient de l'offre de service mais en voilant le fait que c'est la prise en compte d'une demande sociale d'emplois et d'insertion qui, majoritairement a induit la mise en œuvre multiforme - associative, institutionnelle, politique - de services de proximité. En ce sens, on a amalgamé deux problématiques différentes qui n'ont cessé d'être confondues, induisant ainsi des ambiguïtés et des malentendus : celle de la production d'un service d'insertion de catégories de population exclues durablement du marché du travail et celle du développement de nouvelles activités de service dont la structuration de l'offre se trouvait de fait fortement déterminée par les mesures pour l'emploi et l'insertion. Au lieu de penser les rapports locaux entre la structuration de l'offre et la formation sociale de la demande, un déplacement s'est opéré vers une structuration de l'offre en fonction d'une finalité insertionnelle externe à ses services.

Les observations montraient pourtant qu'en couplant - d'abord implicitement puis de manière explicite - ces deux problématiques (14), une dévalorisation réciproque des activités de services et des personnes en insertion était le risque encouru, ce qui accentuait le manque de crédibilité de ces services dont la fonction était de "servir de gigantesque réserve pour des actifs déclassés" (15). Devant assumer des compétences relationnelles et techniques trop exigeantes compte tenu de leurs vécus antérieurs, ces actifs déclassés risquaient en outre de se trouver enfermés dans un secteur insertionnel qui, paradoxalement, ne pouvait les conduire vers le marché du travail. Cherchant à créer une proximité maîtrisée d'insertion professionnelle, ces services n'ont sans doute induit le plus souvent qu'une forme de proximité subie.

RECONSTRUCTION DES LIENS SOCIAUX A PARTIR DU VECU QUOTIDIEN DES POPULATIONS

En rester à l'analyse de ces logiques qui montrent déjà l'éclatement de la notion de services de proximité serait méconnaître d'autres logiques d'émergence et de consolidation de ces services qui ont sous-tendu nombre d'initiatives locales tant en France qu'à l'étranger (16). Ce n'est pas la perspective économique de création d'emplois (ou l'approche insertionnelle) qui est ici privilégiée mais la reconstitution de liens sociaux à partir du vécu quotidien des populations et de l'expression de leurs demandes.

Dans ces initiatives, l'attention qui est portée à la nature relationnelle des services de proximité induit une approche beaucoup plus interactive de la structuration de l'offre et de la formation de la demande en fonction de dynamiques autonomes de projet prenant en compte les contextes socio-culturels des espaces locaux. Structuration de l'offre et de la demande, relations de service sont pensées dans une logique de projet par rapport au vécu quotidien des gens, lui-même référé au contexte spatio-temporel mais aussi socio-culturel de l'espace vécu des personnes (personnes âgées, familles, réseaux de sociabilité primaire, etc.). Il ne s'agit pas seulement de prendre en compte les dimensions sociales, culturelles, institutionnelles du territoire mais il s'agit de contextualiser le projet pour le construire en situation d'indétermination par rapport à des demandes qu'il est nécessaire de

14. EME B. (collab. LAVILLE J.-L.) *Création d'emplois et processus d'insertion dans les services de proximité*, CRIDA-LSCI, ronéo IRESO-CNRS, 1987.

15. LEBAUBE A., préface à SAUVAGE P., *Insertion des jeunes et modernisation*, Paris, Economica, 1988.

16. EME B., LAVILLE J.-L., op. cit.; LAVILLE J.-L. (dir), op. cit.

faire exprimer. Ce n'est pas seulement les particularismes socio-culturels du local, les savoir-faire, les traditions, les compétences qui viennent donner forme et sens à un projet spécifique, c'est la contextualisation locale du projet qui permet aux gens de se projeter dans le local comme des acteurs exprimant leurs demandes. Dans cette perspective, on déplace la proximité de son sens spatial à un sens socio-culturel qui n'est pas enraciné mais qui demande à être contextualisé. Si le contexte donne toujours un sens spécifique au projet, le projet modifie et ajoute du sens au contexte (17). Par rapport aux théories du développement local, fondamentalement économiques mais qui introduisent des variables socio-culturelles pour prendre en compte des dynamiques territoriales et les ressources socio-culturelles et humaines, cette approche se distingue par la priorité accordée à la contextualisation socio-culturelle des demandes et des positions des usagers des services. Si, comme cela a été dit, les services de proximité dans cette perspective sont pensés et mis en œuvre par rapport au maintien des sociabilités primaires, il en découle que c'est le lien social qui est l'objet privilégié de ces services.

RECONSTRUIRE DE LA CONFIANCE

Orientés principalement vers le maintien ou la construction de lien social primaire, ces services de proximité procèdent d'une structuration réciproque des offres et des demandes au sein de micro-espaces publics permettant une logique de confiance entre usagers, professionnels et bénévoles. L'attention y est donnée aux relations sociales qui doivent être protégées du dehors par la constitution de ces micro-espaces publics autonomes. Ainsi pour les nouveaux lieux d'accueil enfants parents qu'ils soient de type Maison Verte ou de quartier, ce qui apparaît novateur, c'est cette instauration de micro-espaces de relations sociales sans injonction thérapeutique ou éducative et qui sont protégés du dehors, c'est-à-dire des institutions et de leur violence normative et symbolique (injonctions, codes et rites, règlements, procédures techniques formalisées, etc.). Les éléments qui concourent à la construction de cette clôture autonome sont bien sûr la confidentialité complète de ce qui s'y passe et de ce qui s'y dit, la liberté de fréquentation (on y vient quand on veut et on y reste le temps qu'on veut), la posture de non-directivité et de retrait des professionnels.

Ce qu'ils produisent, c'est de la confiance dont manquent justement certaines catégories de population. Par rapport à l'instabilité et la fragilité des

17. Sans avoir la place de développer ce point, cette perspective est très différente de certaines approches communautaires des services de proximité.

liens familiaux, par rapport à l'absence ou l'effacement des solidarités, par rapport aux formes de plus en plus dramatiques de vulnérabilité relationnelle peut se recréer un sentiment de confiance envers les autres comme envers soi-même. Ces micro-espaces du fait de leur autonomie permettent la construction d'un social de confiance où se déploient progressivement des relations sociales durables. Le sens de ces pratiques nouvelles collectives, qui s'incarnent ainsi dans les lieux d'accueil, réside dans cet espace privé-public où peut advenir un sentiment de confiance envers soi-même et envers les autres, entre les parents (ou la mère) et l'enfant, de la mère et de l'enfant envers eux-mêmes. Et c'est radicalement différent - qu'on le veuille ou non - d'un fonctionnement institutionnel : dans l'institution, on peut essayer de donner confiance (des institutions donnent confiance) mais, inhérent au fonctionnement de l'institution, on a aussi forcément, inévitablement, une logique fonctionnelle et instrumentale qui, eu égard à des finalités, se donne des moyens techniques codifiés et appropriés. Il faut prévenir, éduquer, il faut donc avoir une visée thérapeutique, éducative, des finalités qui exigent la mise en œuvre de fonctionnements qui ne soient pas trop aléatoires. Dans les lieux d'accueil, l'instrumentalité et les finalités demeurent au second plan; l'important est que se crée un social de confiance, un espace où, dans et par la confiance, peut se déployer du lien.

Grâce à ce social autonome de confiance une logique dominante apparaît, une logique subjective d'expressivité, d'expression, qu'elle soit corporelle, qu'elle soit de parole, qu'elle soit d'affect. L'identité de chacun - du professionnel comme de l'usager - est une identité vécue où les relations aux autres passent par une co-présence dans un collectif dont l'expressivité et le vécu sont des ressorts importants. Le lien social se constitue dans l'expressivité. Dans d'autres types de structures, ce lien social peut relever d'une logique de civisme, voire d'une logique de civilité. Mais on voit bien que ce sont des logiques diversifiées de lien social qui sont en jeu.

Ainsi bien qu'elle opère selon une subordination qui induit des fins instrumentales (agir sur..., modifier tel comportement, prévenir telle chose, influencer sur..., etc.), la prestation de service est principalement guidée par la production de relations au sein d'un groupe et à partir d'un groupe; en cela la relation de service tend à dépasser le modèle goffmanien de la relation de service comme interaction directe entre un prestataire et un usager (18) pour s'inscrire comme l'ensemble des interactions entre des prestataires et un

18. Cf. GADREY J., *Les relations de service comme objet de recherches sociologiques et économiques*, ronéo LAST-CLERSE, Université de Lille I et IFRESI, 1993, 37 p. Pour l'analyse de Goffman, cf. GOFFMAN E., *Asiles*, Paris, Les Editions de Minuit, 1968.

groupe d'usagers visant au-delà de la logique instrumentale à créer des relations durables.

RECONCILIER L'ÉCONOMIE MARCHANDE, NON MARCHANDE ET NON MONÉTAIRE

Enfin se cristallisant sur le principe de la réciprocité (19), qui induit des échanges non monétaires, les organisations de services de proximité doivent pour assurer leur pérennisation recourir à une pluralité de registres économiques en hybridant des ressources non monétaires, marchandes et non marchandes (la redistribution). Selon l'hypothèse que l'on peut faire à partir des expériences d'économie solidaire, une telle hybridation permet de réguler les limites de chacune des économies pensées séparément tout en permettant de combiner leurs avantages respectifs. Si l'économie marchande ne peut prendre en compte que les besoins solvables en produisant des inégalités sociales, elle permet en revanche une certaine médiatisation monétaire des relations sociales en leur évitant obligations réciproques et dépendances personnelles. Si l'économie non marchande produit de la solidarité abstraite et de l'individualisme, elle est cependant en capacité de corriger des inégalités - même si elle n'y parvient pas toujours - et d'être un régulateur de l'hybridation par l'édiction négociée de règles et la mise en œuvre d'évaluations dont les critères seraient construits par l'ensemble des acteurs. Si l'économie non monétaire reposant sur la seule implication bénévole rencontre vite ses limites par épuisement des énergies et par manque dans certains cas d'un cadre de règles, elle est en même temps apports inestimables de créativité, de don, de capacités et de sentiment d'appartenance sociale sur des engagements partagés.

Référés à une problématique de développement, ces exemples montrent qu'on ne peut analyser les services de proximité sur le seul registre du développement économique localisé, de la création d'emplois, de la progression d'activité mais qu'il est nécessaire de les penser par rapport à des articulations plus complexes entre d'une part territoires vécus et sociabilités primaires et, d'autre part, lien social créé par les échanges économiques. Il ne suffit pas de penser les services de proximité par rapport à ces échanges économiques, il ne suffit pas non plus de référer ces échanges à des dynamiques territoriales et des acquis socio-culturels, organisationnels des territoires (soit certaines problématiques du développement local); il paraît nécessaire de repartir au plus près des espaces vécus des gens, de l'expression de leurs demandes pour construire un sens des activités de services dont ils ne seraient pas les bénéficiaires passifs.

19. POLANYI K., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

PENSER DES FORMES DE DEVELOPPEMENT INTERMEDIAIRE

Une pluralité d'approche est nécessaire donnant des sens différents aux activités qui, de fait, ne sont pas réductibles à leur dimension d'emploi ou d'insertion. Pluraliser l'approche, c'est donc contextualiser l'économie du développement mais aussi repartir des espaces vécus des gens, à la fois comme espaces constitués d'acquis et comme espaces à reconstruire. On passe de la dimension de l'espace socio-culturel comme support de développement (en interaction avec d'autres espaces) à la dimension d'espaces vécus où des activités à finalité relationnelle donnent un statut et une place aux usagers de service et reconstruisent des liens sociaux au plus près de leur vécu.

La thèse ici développée à partir de la thématique des services de proximité est la nécessaire prise en compte de formes différenciées de développement et la nécessaire prise en compte de leur articulation et de leur tension. On ne peut penser le développement localisé selon les seules normes classiques du développement économique modélisé par l'économie de marché, régulé par les actions correctrices d'instances publiques différentes (la communauté européenne, l'Etat et les collectivités territoriales) et ancré sur des coordinations locales prenant en compte l'ensemble des potentialités socio-culturelles de l'espace. Si ces modes d'action possèdent leur légitimité, ils ne peuvent suffire désormais à (re)créer un fin tissu social. Et, pourtant, c'est ce tissu social, primaire qui est en voie de délitement. Les services de proximité peuvent être le moyen de repenser de nouvelles modalités d'action collective qui, au plus près des gens, de leur quotidien, de leur demande, redonnent densité à des espaces vécus.

Il apparaît donc possible et souhaitable de penser des "formes de développement intermédiaires" où c'est le lien social primaire qui devient moteur de nouveaux modes d'action collectifs. Les territoires ne sont plus seulement pensés comme les bases locales et fonctionnelles du développement de l'économie ou comme des potentiels socio-culturels et humains permettant la constitution de réseaux fonctionnels; ils doivent être envisagés comme des territoires vécus où les activités de services de proximité permettent aux gens de reconstituer en toute liberté de choix et d'engagement des réseaux de sociabilité et de se donner une place d'acteur. La question de la reconstitution du lien social et du redéploiement des territoires passe aussi par ces formes de développement intermédiaires.

Bernard Eme

Chercheur au CRIDA-LSCI et Maître de conférence associé à l'IEP de Paris

LA CONSTRUCTION DU TERRITOIRE PAR LES ACTEURS

La montée de la compétitivité entre les nations et parfois entre les territoires, ainsi que les transformations profondes des structures économiques conduisent à s'interroger sur les avantages concurrentiels en jeu : les ressources disponibles (richesses minières, journées d'ensoleillement, main d'œuvre non qualifiée) et les ressources spécifiques résultant à la fois de stratégies concertées d'acteurs et de processus d'apprentissages collectifs. Face au territoire et à ses atouts, les entreprises développent deux types d'attitudes : ou bien elles s'engagent le moins possible sur le lieu d'implantation, ou bien elles s'impliquent et mobilisent un réseau de proximité. Quel est l'intérêt de cette deuxième stratégie face au processus de délocalisation ? pour la survie des très petites entreprises ? En quoi constitue-t-elle une alternative pour le développement rural ?

Les transformations profondes des structures économiques depuis une vingtaine d'années peuvent se lire dans le paysage français. On assiste ainsi à un retour en force des problématiques d'aménagement du territoire élaborées dans un contexte différent dans les années cinquante. Les hiérarchies spatiales s'en trouvent bouleversées et le monde rural en porte les traces les plus manifestes aux côtés des espaces miniers et de quelques zones d'industrie lourde.

L'agriculture entrée en crise du fait de sa paradoxale réussite, est victime de sa productivité. A partir de la fin des années soixante-dix, notamment avec la saturation progressive des débouchés, cet avantage est devenu source de rigidités multiples et fait apparaître des limites évidentes : surproduction et coûts budgétaires prohibitifs des excédents, baisse de l'efficacité du capital (investissements et consommations intermédiaires), freinage des revenus, mais aussi toutes les conséquences négatives sur l'environnement que révèlent les systèmes de production standardisés, spécialisés, intensifs et concentrés, organisés selon la règle du rendement maximum.

Il aura fallu plus de quinze années de crise pour qu'émergent peu à peu de nouvelles formes d'organisation et de régulation de l'agriculture et que se concrétisent des infléchissements notoires tels que la réforme de la PAC et la remise en cause de la garantie des prix des produits agricoles, l'émergence de formes atypiques de production ou de services et l'évolution des relations entre la profession et les autres partenaires institutionnels dont, en premier lieu, l'Etat.

Pour le monde rural il s'agit d'un renversement fondamental. L'espace rural ne peut plus être conçu comme le support d'une production de masse "exploitant" les richesses d'un sol ou les avantages d'un climat.

Dans de nombreux cas, en effet, on constate une très grande diversification des outputs des agriculteurs. On peut citer en premier lieu, les productions agricoles non alimentaires mais aussi les services (hôtellerie rurale, loisirs, tourisme, etc.) et, plus généralement, une gestion de l'espace par entretien du paysage. On assiste donc à un élargissement de la palette des productions mais aussi à un changement de nature des produits. La qualité a tendance à se substituer à la quantité. Ce faisant, les producteurs ne cherchent plus à s'aligner sur des normes de productivité fixées ailleurs mais ils spécifient leur production, c'est-à-dire qu'ils cherchent à la rendre distincte des autres sur les marchés, à permettre l'identification du produit à un terroir spécifique. La recherche de spécificité équivaut à l'élaboration d'une "quasi-rente de qualité".

Une telle démarche a comme conséquence la mise en place d'un jeu institutionnel plus complexe qui lie localement l'agriculteur à d'autres acteurs locaux ou nationaux. Les collectivités territoriales, les agences ou offices de tourisme, les lycées agricoles et autres organismes de formation, les laboratoires de recherche, les comités d'expansion ou encore les administrations déconcentrées de l'Etat pour ne citer qu'eux, sont des acteurs qui à des titres divers sont engagés dans les mutations que nous décrivons.

De tels changements appellent un renouvellement des modes de lecture de l'espace économique autour de recompositions nouvelles. P. Aydalot (1984) appréhendait déjà ces bouleversements comme des renversements des hiérarchies spatiales qui prévalaient depuis un siècle. On analyse aujourd'hui les recompositions, essentiellement dans les espaces urbains, à travers la notion de métropolisation. Celle-ci résume un ensemble complexe d'effets externes (d'agglomération, de variété) et d'effets classiques de polarisation. Les recompositions sont également visibles dans les zones en reconversion où les fonctions traditionnelles centrées sur la production (métier, organisation des unités de production, formation, etc.) disparaissent laissant un vide provisoire mais radical, ou encore dans les systèmes productifs locaux (Choletais, Oyonnax, Grasse, Vimeux, etc. Cf. C. Courlet et B. Pecqueur 1992).

L'espace rural n'échappe pas à ce mouvement de recomposition qui se manifeste de façon particulièrement brutale.

Nous cherchons à montrer dans ce papier, que l'analyse des ressources des territoires en termes de dotation de facteurs (c'est-à-dire les ressources à

disposition des acteurs en quantité plus ou moins grande, par exemple : les disponibilités en main d'œuvre non qualifiée, la présence de richesses minières, les journées d'ensoleillement, etc.) sont insuffisantes dans la mesure où les ressources sont supposées données à un instant donné. Il est nécessaire de compléter cette analyse avec l'hypothèse de la construction du territoire par les acteurs qui intègrent les stratégies d'élaboration d'avantages concurrentiels en tenant compte de l'histoire longue, de la mobilisation des savoir-faire et des phénomènes d'apprentissage collectif qui se développent à une échelle locale.

On évoquera dans une première partie, la trajectoire du monde agricole en mettant en évidence la rupture récente dans l'évolution de l'espace rural. Ce changement brutal justifie la recherche de nouveaux outils d'investigation. La seconde partie proposera l'emploi d'une grille d'analyse des facteurs de la concurrence spatiale. Une telle grille permet une observation d'un état en statique mais peut également déboucher sur une approche en dynamique. Une telle approche sera esquissée dans la troisième partie dans laquelle on s'interrogera sur les stratégies alternatives des territoires pour réagir aux contraintes externes globales.

LA RUPTURE FONCTIONNELLE DE L'ESPACE RURAL

"La fin d'un monde, celui des campagnes et des villages habités, n'est pas la fin du monde" (E. Fottorino 1991). Certes, la mise en friche de surfaces croissantes et les difficultés de vie matérielle de beaucoup de producteurs indiquent une crise irréversible, mais "la campagne est vivante" (B. Kaiser 1993) et l'analyse de la rupture fonctionnelle de l'espace rural vise à comprendre le sens de la mutation en cours qui ne va pas nécessairement vers la disparition de l'espace rural.

Dans une mise en perspective longue depuis 1750, A. Lacroix et A. Mollard (1993) font apparaître de grandes tendances. D'une France où plus de 60% de la population active était occupée à la production de l'alimentation dans des conditions d'aléas difficiles avec une faible productivité, on est passé à une France urbaine, bien que dépourvue d'armature urbaine, où la région parisienne phagocyte le territoire (1) et dans laquelle, 6% de la population active suffit à nourrir la population française et exporte de larges surplus. Ce passage se décompose pour A. Lacroix et A. Mollard (op. cit.) en quatre phases.

1. Le grand échec de l'aménagement du Territoire reste l'incapacité du pays à répondre à l'interpellation de J.F. Gravier qui, dès 1947, posait la question du déséquilibre entre "Paris et le désert français".

L'agriculture préindustrielle (1750-1860) pour laquelle les structures féodales et communautaires demeurent prégnantes, voit ses marchés se limiter aux foires locales et aux villes-centre. La régulation du système agricole s'exerce localement sur des terroirs cloisonnés.

L'agriculture familiale-paysanne (1860-1945) voit apparaître l'unification du marché national de produits agricoles. Cette période longue correspond pour l'agriculture à une domination sur la structure et les régulations de la société française. La politique de Jules Méline (les tarifs Méline datent de 1892) protège l'agriculture qui reste régulée localement mais qui se découvre être aussi un secteur productif national puissant doté de mouvements professionnels, d'écoles d'agriculture et d'un ministère omnipotent.

La période de l'agriculture productiviste qui correspond chronologiquement avec les "trente glorieuses" (1945-1975) de la croissance française accentue l'institutionnalisation de ce qui est devenu le secteur agricole. Le Crédit Agricole, l'Etat et les représentations de la profession s'accordent sur l'objectif productiviste, les marchés se standardisent et s'internationalisent. La régulation du système agricole n'est plus seulement nationale, elle devient européenne avec la PAC, ses normes et ses contraintes.

La crise du milieu des années 70 fait basculer le secteur vers une agriculture post-industrielle où les marchés se différencient et tendent à compenser les excédents par une exigence accrue de qualité et de spécificité des produits. La régulation du système agricole se situe alors simultanément au niveau global (européen et mondial) dans une perspective sectorielle et au niveau de proximité ou "territorial" dans la mesure où une grande partie de la population rurale et de son espace sont voués à faire émerger une agriculture pluri-active et rurale valorisant des ressources d'accueil, d'espaces libres, de patrimoine, etc. Une telle agriculture s'appuie sur la proximité des relations d'acteurs et concourt à construire des territoires ruraux (2).

Les dynamiques d'industrialisation rurale suivent le même type de cycle, B. Ganne (1993) distingue trois étapes récentes.

L'âge d'or du développement endogène: avant le mouvement de restructuration industrielle qui inaugure les trente glorieuses, les campagnes françaises recelaient une très grande variété d'activités industrielle sous forme d'industrialisation diffuse et de PME (cuir, papier, textile, coutellerie, meuble, etc.).

2. Sur les questions posées par la proximité (géographique ou organisationnelle), on lira le n° spécial de la *Revue d'économie régionale et urbaine* (n° 3, 1993) consacré à l'économie de proximité.

L'imposition du développement exogène s'affirmera comme le résultat d'une politique volontariste de l'Etat pour créer de toutes pièces et structurer au niveau macro-économique une industrie en quête d'une compétitivité crédible au plan mondial. C'est la période des décentralisations d'emplois non qualifiés, notamment vers l'ouest. Au cours de cette période, quelques systèmes industriels locaux à fonctionnement plus endogène persistent et perdurent. C'est, en particulier, l'observation récente de la résistance de ces systèmes qui va attirer l'attention sur la 3^e étape. Le modèle de la PME rurale sous-traitante et peu qualifiée est battu en brèche par la concurrence des pays à bas salaire. On observe alors l'émergence d'un autre type d'entreprise fonctionnant en réseau, à plus fort contenu technologique. Dans cette configuration, l'espace rural peut apporter des avantages (3) qui compensent le faible niveau de services, conséquence d'une plus faible densité de population. Les avantages potentiels de l'espace rural sont multiples (qualité de vie, relations de confiance, usage de savoir-faire accumulés, etc.). dans le monde rural, "aucune zone ne pourra prétendre répondre seule aux nouvelles exigences des entreprises; ce qui paraît un handicap dans le jeu de la concurrence communale se transforme en atout dans la mesure où c'est au minimum une organisation de zones qui va optimiser le système de réponses à déployer" (B. Ganne op.cit.). L'espace rural doit donc faire l'objet d'une reconstruction autour de nouvelles fonctions. Cela pose, évidemment, la question du renouvellement radical des politiques publiques locales. L'intercommunalité en est une condition nécessaire mais pas suffisante.

LES FACTEURS DE LA CONCURRENCE TERRITORIALE

Cette évolution amène, en premier lieu, à considérer que l'espace rural n'est plus dédié au projet productiviste, la campagne ne sert plus à produire de la nourriture, ses fonctions évoluent radicalement vers une offre qualitative d'une nature nouvelle. En second lieu, ce phénomène de rupture des fonctions est illustratif d'une évolution beaucoup plus générale concernant l'approche des espaces économiques.

Le territoire comme notion d'unité économique spatiale est un lieu construit par les stratégies d'acteurs. On cherchera ici à identifier le passage d'un espace économique banal, support de dotations en facteurs, à un espace-territoire résultat d'une construction sociale à partir d'une grille de lecture qui propose un repérage des différents facteurs de la concurrence territoriale.

3. Cf. la thèse d'économie en cours de Nathalie Bertrand, ingénieur CEMAGREF portant sur "l'industrialisation en milieu rural", sous la direction de B. Pecqueur, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

En s'interrogeant sur "l'avantage concurrentiel des nations", M. Porter (1993) montre que les sources d'innovations constituent l'avantage décisif pour une économie. "L'avantage national ne provient pas du confort mais de défis et de pressions". Ainsi, les processus d'innovation résultent non pas de l'action d'acteurs isolés mais de grappes industrielles comprenant fournisseurs, clients et activités apparentées au sein desquelles circulent les savoir-faire et les technologies qui se renforcent mutuellement. Les facteurs universels comme les capitaux, les matières premières et même le savoir sont mobiles et susceptibles d'être obtenus sur un marché. Ce qui n'est pas mobile, c'est la concentration dans une région de savoir-faire, de technologies appliquées, de firmes, de fournisseurs et d'institutions hautement spécialisées et interconnectées, représentant une masse critique suffisante pour pousser à l'innovation et à la réussite.

Il s'agit donc de dépasser l'analyse des concurrences territoriales à partir des dotations respectives de facteurs pour engager une approche des dynamiques de ces territoires à partir de la création d'avantages concurrentiels par des stratégies d'acteurs. On propose ici une grille de lecture (pour plus de détails, Cf. G. Colletis et B. Pecqueur 1993) des facteurs de la concurrence entre les territoires qui vise à expliciter le passage d'une logique d'allocation à une logique de création. On distinguera d'une part, actifs et ressources et, d'autre part, les qualificatifs de générique et de spécifique.

Définissons succinctement ces quatre éléments avant d'en envisager la combinaison.

La ressource : elle représente un potentiel pour le territoire dans ce sens qu'elle n'est pas exploitée. Une ressource, dans notre terminologie, n'est pas marchande. Le plus souvent, cette ressource reste virtuelle car son coût d'exploitation est incompatible avec les conditions du marché. C'est le cas d'un gisement de minerai de fer que l'on ferme en Lorraine par exemple. C'est aussi le cas d'un paysage. Les paysages des campagnes désertées du centre de la France ne sont pas exploitables en termes marchands dans les conditions actuelles. Pourtant, il n'est pas à exclure que ces paysages puissent être, un jour, valorisés pour une clientèle venue d'une Europe surpeuplée.

L'actif : une ressource devient un actif dès lors qu'elle devient marchande. L'actif est un bien ou un service réalisé sur le marché et/ou concourant à la réalisation d'un bien ou d'un service. La main d'oeuvre qui se présente effectivement sur le marché du travail constitue un exemple simple d'actif, tout comme la présence d'équipements ou d'infrastructures.

La ressource ou l'actif est dit générique lorsque sa présence est indépendante du processus de production ou de la dynamique sociale et entrepreneuriale. La qualité de générique est donc une donnée exogène. La présence d'énergie hydro-électrique, de journées d'ensoleillement nombreuses ou encore d'une main d'oeuvre abondante peu qualifiée et bon marché sont des ressources ou des actifs de nature générique. Ils ne résultent pas directement d'une démarche collective ou d'une politique publique de développement économique.

A l'inverse, la ressource ou l'actif est dit spécifique s'il résulte explicitement de stratégies d'acteurs et s'il est dédié à un usage particulier. Lorsque la main d'oeuvre est qualifiée et spécialisée dans un métier, elle a un caractère spécifique. De même, les écoles d'ingénieurs, les centres techniques ou encore les laboratoires de recherche lorsqu'ils sont spécialisés dans une branche ou un métier, revêtent un caractère spécifique.

Ainsi, dans les potentiels dont peut se prévaloir un territoire pour se différencier de son voisin, on peut recenser quatre cas de figure que l'on résume dans le tableau suivant :

	générique	spécifique
ressources	non marchand exogène (1)	non marchand endogène (4)
actifs	marchand exogène (2)	marchand endogène (3)

Quadrant 1 : la ressource générique est un potentiel à la fois non exploité et donné (exemple : les journées d'ensoleillement dans une zone non touristique).

Quadrant 2 : cette ressource est activée sur le marché (le territoire exploite l'ensoleillement comme avantage touristique).

Quadrant 3 : l'actif spécifique est construit par les acteurs et valorisé par le marché.

Quadrant 4 : la ressource spécifique est un avantage de type culturel qui n'est pas directement valorisé sur le marché (c'est un avantage réel, mais impossible à mesurer). Le savoir-faire entre dans cette catégorie. En effet, le

savoir-faire est plus que la technique. Celle-ci est un actif spécifique qui résulte d'un investissement en formation, en apprentissage et en recherche. Tandis que le savoir-faire est une ressource spécifique dans la mesure où il résulte souvent d'une longue histoire, d'une accumulation d'expériences, d'une trajectoire collective très particulière. L'avantage qu'ajoute le savoir-faire à la technique est réel, mais difficilement commensurable.

STRATEGIES D'ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Les situations décrites dans les quatre quadrants du tableau sont des situations dites "polaires", c'est-à-dire que l'on trouve rarement un actif ou une ressource purement générique ou purement spécifique. La spécificité d'un actif est plus ou moins intense. Plus l'actif est spécifique, plus il est coûteux pour une entreprise d'en bénéficier. Illustrons ce principe à partir d'un exemple pris dans un milieu urbain à forte connotation technologique : le cas de l'agglomération grenobloise. La grille ne permet pas seulement de constater le niveau et la qualité des ressources et des actifs disponibles à un moment donné mais d'analyser les stratégies en cours des différents acteurs à travers le passage d'un quadrant à un autre.

Au XIX^e siècle, l'eau coulait de la montagne dans les vallées alpines proches de Grenoble. Cette eau constituait une simple ressource générique dont personne ne soupçonnait l'intérêt futur jusqu'au moment où Aristide Bergès eut l'idée de poser des conduites forcées avec une turbine au bout de chaque conduite. La "houille blanche" était née et, en même temps, cette eau coulant de la montagne était devenue un actif générique (passage du quadrant 1 au quadrant 2).

Au cours du XX^e siècle, les entrepreneurs grenoblois ont bâti une industrie autour de l'électricité (Cf. H. Morsel et J.F. Parent 1991). Une branche s'est développée dans les tuyauteries et la grosse chaudronnerie (Neyrpic), une autre branche s'est spécialisée dans la maîtrise de l'électricité elle-même (Merlin-Gérin). Cette industrie a alors produit des actifs spécifiques en développant des formations en hydro-électricité, en attirant des laboratoires de recherche publics, en suscitant une masse critique d'activité scientifique.

Cette masse critique a, au fil des années, créé dans l'agglomération, une culture scientifique, difficilement cernable avec précision, mais reconnue comme un atout par les entreprises extérieures à la recherche d'un site d'implantation (Cf. Hewlett-Packard en Isère). Une telle "ambiance" scientifique constitue clairement une ressource spécifique. Cette ressource suscite de nouveaux équipements (type synchrotron) qui renforcent les actifs

grenobloise (passage du quadrant 2 au quadrant 3 et inter-actions entre le quadrant 3 et le quadrant 4). Ce mouvement vertueux facilite les mutations que l'on peut observer aujourd'hui vers les technologies de l'image et de l'information.

Une telle trajectoire est trop exemplaire pour ne pas être simplificatrice. En forçant le trait, nous mettons cependant en évidence une dynamique de croissance qui s'appuie essentiellement sur la spécification des actifs, soit le passage du quadrant 2 au quadrant 3. Cette trajectoire faite d'enchaînements vertueux ne concerne pas toutes les branches et ne peut se reproduire partout.

Une condition essentielle est requise : la convergence des stratégies des entreprises et des territoires. Une telle convergence est en effet loin d'être automatique. Il faut, en effet, distinguer le point de vue de l'entreprise qui peut être complètement extérieur au territoire de celui du territoire composé d'acteurs institutionnels (collectivités territoriales, institutions représentatives locales et citoyens).

Pour sa part, une entreprise désireuse de s'implanter en un lieu, peut choisir deux stratégies suivant le type d'actifs qu'elle privilégie.

La stratégie "basse" consiste à utiliser les actifs génériques. C'est-à-dire que l'entreprise soumet son implantation géographique aux conditions classiques de la localisation : bas coûts de production (main d'oeuvre peu chère, présence de matière première, infrastructures disponibles, etc.) ou abondance de facteurs de production. Dans ce cas, l'entreprise s'engage le moins possible dans le territoire où l'implantation est envisagée. Cela lui permet de pouvoir se délocaliser très rapidement et sans trop de frais si elle trouve les mêmes avantages à un coût plus faible. La forme et l'organisation de l'espace de localisation importe peu.

La stratégie "haute" est plus impliquante pour l'entreprise. Celle-ci cherche alors à structurer l'espace pour fabriquer de l'actif spécifique. Passer du quadrant 2 au quadrant 3, c'est construire un réseau de proximité en développant des coopérations (marchandes ou non) avec les autres acteurs (firmes, établissements financiers, centres de recherche, centres techniques ou encore organismes de formation), en cherchant donc à bénéficier de quasi-rentes relationnelles dans un espace de proximité géographique.

Face à ces deux possibilités, les acteurs territoriaux (essentiellement les institutions publiques locales) ont toujours intérêt à rechercher la spécification des actifs. Une telle stratégie se justifie de deux manières. En premier lieu, la présence d'actifs spécifiques (présence d'écoles d'ingénieurs, de laboratoires

de recherche, d'une main d'oeuvre qualifiée, etc.) permet de différencier le territoire et de l'identifier dans un contexte de concurrence spatiale forte. En second lieu, la présence de tels actifs freine la volatilité des entreprises (en d'autres termes leur propension à la délocalisation en fonction des coûts de production les plus bas possibles). En effet, les actifs spécifiques présentent un "coût de réversibilité" ou encore "coût de réaffectation". Cela signifie que l'actif perd une partie de sa valeur productive dans le cas où il est redéployé vers un usage alternatif. Il apparaît donc coûteux pour une entreprise de se délocaliser dans la mesure où elle ne peut trouver ailleurs, immédiatement, au même prix, le même actif. Ce frein à la réversibilité s'accroît avec le temps si l'on considère que l'entreprise améliore chronologiquement la qualité de ses relations de proximité (la confiance allège les coûts).

De leur côté, les entreprises peuvent considérer que le coût de réaffectation constitue pour elles un danger. En effet, certaines entreprises ont opté depuis de nombreuses années pour une stratégie de fixation sur le territoire. Des firmes comme Michelin à Clermont-Ferrand ont investi pour créer un environnement (logement, formation, etc.) à leur personnel. Cet investissement lourd les a mis dans une situation d'irréversibilité qui leur interdit quasiment de jouer la carte d'une délocalisation rapide.

Enfin, notons que la stratégie de spécification des actifs est la seule qui puisse favoriser l'émergence et la survie des TPE (très petites entreprises) en création dans les territoires.

EXPLOITER UN TERRITOIRE OU LE CONSTRUIRE ALTERNATIVE POUR UN DEVELOPPEMENT RURAL

L'analyse que nous venons d'esquisser s'applique essentiellement à l'industrie en milieu urbain et péri-urbain. On voit bien cependant comment une telle grille pourrait s'appliquer aux enjeux à venir dans l'espace rural.

Le point de vue de l'entreprise est ici celui de l'exploitant agricole et de l'ensemble de l'appareil productif mis en place sur l'espace rural comprenant les institutions syndicales et professionnelles qui structurent la profession, les industries d'amont et les industries agro-alimentaires d'aval.

La stratégie basse correspond à la stratégie productiviste qui a souvent négligé la qualité au profit de la rentabilité de l'exploitation. Une telle stratégie a été profitable dans de nombreux cas mais elle a également provoqué la cessation d'activité d'un nombre croissant d'exploitations agricoles. Dans une logique de rentabilité cette stratégie trouve une légitimité mais elle ne peut concerner l'ensemble du monde rural.

On suggère, ici, que la stratégie haute constitue une alternative pour bon nombre d'acteurs au sein de l'espace rural. Dans la perspective de conduites d'acteurs qui amènent à s'appuyer sur la construction d'actifs spécifiques tels que nous les avons définis plus haut, on retiendra deux directions d'actions possibles sous réserve d'analyses plus approfondies : la montée en qualité des produits et l'élargissement de la gamme d'activités, notamment vers les services.

Concernant la première direction, on évoquera le cas du Biterrois. La viticulture a fait la prospérité de Béziers et de son territoire. Elle a également causé les difficultés économiques que rencontre actuellement la zone. La production viticole a privilégié la quantité au détriment de la qualité. Lorsque la demande s'est modifiée, le Biterrois n'a pas pu ajuster son offre et s'est retrouvé dans des conditions de concurrence difficile sans bénéficier d'avantage comparatif qui lui aurait permis de différencier son offre vis-à-vis de ses concurrents. Aujourd'hui, s'élabore une stratégie de "spécification" de l'actif viticole autour d'un projet d'"oenopole" qui vise à valoriser la tradition et le savoir-faire en matière viticole pour déboucher sur une amélioration sensible de la qualité du vin et entrer dans un processus de labellisation. Les associations qui soutiennent le projet envisagent également une animation de long terme avec une préfiguration d'une "Cité de la vigne" (activités expérimentales et industrielles, université du vin, formation aux métiers du vin, etc.). Ces associations sont de natures diverses puisqu'elles sont soit d'origine professionnelle, soit une émanation des pouvoirs publics locaux, soit issues de la société civile (associations pour le développement économique, pour la revitalisation du patrimoine culturel, etc.).

L'élargissement de la gamme des activités constitue l'autre direction d'action stratégique qui aille dans le sens d'une construction du territoire en s'appuyant sur une production d'actifs spécifiques. Les initiatives en ce sens se multiplient depuis peu (4). Les parcs naturels nationaux et régionaux fonctionnent un peu comme des laboratoires d'expérimentation d'activités rurales non agricoles, non seulement dans le domaine du tourisme vert mais aussi en articulation avec les conservatoires régionaux des espaces naturels, dans la gestion globale du patrimoine environnemental constitutif de l'espace rural. Il reste à explorer les activités portant sur les alliances-complémentarités avec le monde urbain.

Dans tous les cas de figure, on assiste à une mutation radicale des fonctions en jeu dans l'espace rural. Au coeur de ces changements on

4. On lira une bonne synthèse de ces initiatives dans un article de Ph. Pujas : "Les agriculteurs se mettent à l'environnement", Heures locales, *Le Monde*, 24 et 25 avril 1994.

remarque que se développent de nouvelles pratiques institutionnelles. Au côté des organisations professionnelles, d'autres types d'institutions trouvent matière à prendre la parole et à participer à la construction du territoire. En particulier, la nouvelle donne des campagnes ouvre un espace d'action inédit pour les politiques publiques des collectivités territoriales. Celles-ci peuvent fédérer les initiatives et cristalliser autour d'elles les dynamiques de spécification des actifs émanant de tous les acteurs.

Nous avons cherché dans ce papier à montrer que le mouvement de construction du territoire en terme de stratégie des acteurs se distingue radicalement de l'exploitation de dotations de facteurs disponibles sur un espace donné. Le passage de l'exploitation à la construction est rendu possible par l'évolution du contexte macroéconomique. Une telle stratégie met en jeu de nouvelles configurations institutionnelles dont l'étude reste à faire. Du point de vue méthodologique nous avons, ici, tenté d'appliquer une grille de lecture générale des facteurs de la concurrence entre les territoires à l'espace rural. Une telle tentative permet, au plus, de mettre en lumière le phénomène de rupture fonctionnelle de l'espace rural. L'analyse des conditions précises et relatives à chaque cas d'espèce, de construction du territoire par les acteurs reste à faire.

Bernard Pecqueur

Institut de Recherche Economique sur la Production et le Développement
Université de Grenoble

BIBLIOGRAPHIE

AYDALOT P. (1984) : *Crise et espace*, Economica, Paris.

COLLECTIF (1993) : "Economie de proximités", numéro spécial de la *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3.

COLLETIS G. et PECQUEUR B. (1993) : "Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ?", *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3.

COURLET C. et PECQUEUR B. (1992) : "Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement ?" in *Les régions qui gagnent*, sous la direction de G. BENKO et A. LIPIETZ, Presses Universitaires de France, Paris.

FOTTORINO E. (1991) : *La France en friche*, éditions Lieu Commun, Paris.

GANNE B. (1993) : "L'industrialisation et la reprise des PME", in *Naissance des nouvelles campagnes*, sous la direction de B. KAISER, éditions de l'Aube, Paris.

KAISER B. (1993) : "Des campagnes vivantes", in *Naissance des nouvelles campagnes*, sous la direction de B. KAISER, éditions de l'Aube, Paris.

LACROIX A. et MOLLARD A. (1993) : "L'approche sectorielle de la régulation, une problématique à partir de l'agriculture", INRA, Grenoble.

MORSEL H. et PARENT J.F. (1991) : *Les industries de la région grenobloise*, Presses Universitaires de Grenoble.

PORTER M. (1993) : *L'avantage concurrentiel des nations*, version française du texte de 1990, Interéditions, Paris.

LES INFRASTRUCTURES

UNE PRIORITE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Les profils de créateurs d'activité qu'a décrits M. Mallein correspondent à des profils que l'on rencontre un peu partout. Mais, je voudrais insister sur un autre aspect des choses. Le problème n'est pas seulement de savoir comment on peut aider les entreprises à survivre dans l'espace rural, à se développer et à se transmettre - c'est au moment de la transmission que souvent elles disparaissent -. Il faut aussi se demander comment on peut aider les entreprises à naître ? Dans quelles conditions devient-on créateur d'entreprise en milieu rural?

Il y a deux catégories de créateurs. Ceux qui sont déjà installés dans le monde rural, qu'ils soient agriculteurs ou non. Ceux qui ne sont pas issus du monde rural, mais qui choisissent de s'y installer. J'imagine que l'on peut trouver des "Autonomes" et des "Alternatifs" dans ces deux catégories.

Mais la grande question, si l'on veut inverser la courbe qui conduit à une concentration urbaine croissante en France, est de déterminer les conditions qui doivent être remplies pour que des créateurs d'entreprise ou des entrepreneurs acceptent de s'installer dans l'espace rural.

J'ai trouvé l'exposé de M. Le Duigou tout à fait intéressant. C'est une analyse qui correspond à des types d'agriculteurs qui, à bien des égards, représentent la relève de la jeune agriculture. Bien sûr, il ne faut pas généraliser, car le milieu agricole est très divers. Les "techno-individualistes" décrits ne correspondent pas à tous les types d'agriculteurs, mais à un type nouveau.

L'exposé de M. Tripier me dérange un peu parce qu'il n'a pas dit en quoi consistent les projets d'entreprise. Son analyse est restée exclusivement sociologique et psychologique : elle a remarquablement démontré le mécanisme de "l'auto-emploi". Mais elle n'a pas mentionné de secteur d'activité.

Les expériences de télétravail sont à suivre. Elles permettent le travail à domicile, intéressant au même titre que le tourisme, notamment pour les femmes. Elles utilisent les techniques de l'informatique et des télécommunications. Mais ces expériences sont encore rares. Le télétravail consiste à faire, à 600 ou 700 km de Paris, ce qu'on fait actuellement autour de la Place de la Bourse. Dans le département dont je suis sénateur, plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine. Cependant si les techniques existent, le marché reste à découvrir. Il est difficile de convaincre les compagnies d'assurance, les banques, les cabinets d'architecte qu'il est rentable et moderne de recourir au télétravail. Les "donneurs d'ordre" potentiels sont rares dans les départements ruraux. Ils sont presque tous installés en ville. Il faut les décider... C'est là qu'est le principal problème. A partir du moment où l'on a des donneurs d'ordre, on peut mettre en place un réseau de télétravailleuses, ou bien créer des

ateliers de télétravail : on rassemble dans des locaux situés dans de petites communes rurales dix, quinze, vingt hommes ou femmes (principalement des femmes) à qui l'on donne une formation préalable. Dans l'expérience que nous avons réalisée, les services administratifs, notamment la direction du travail, ont parfaitement collaboré en prenant en charge les frais de formation.

Créer de tels emplois peut donner une meilleure assise financière à l'entreprise agricole, en la faisant bénéficier d'un deuxième salaire. C'est important. Un des drames de l'agriculture, surtout dans les régions qui subissent des calamités agricoles, c'est l'incertitude. La pluriactivité du ménage, si elle est possible, régularise le revenu et stabilise l'exploitation.

La solution n'est pas dans le milieu rural lui-même mais dans les rapports qu'il faut établir entre le milieu rural et le milieu urbain.

Le déclin de l'espace rural c'est avant tout la migration des emplois. Il y a de moins en moins d'actifs agricoles; par conséquent il faut développer des emplois non agricoles en milieu rural. Comment y arriver ? La première idée - qui vient à l'esprit - c'est le tourisme. Il y a une affinité naturelle entre tourisme et agriculture. Mais le tourisme vert est encore très peu développé, en France. Il l'est beaucoup plus dans des pays comme l'Écosse ou la Suède etc. Il y a eu longtemps une réticence du milieu agricole à l'égard de la pluriactivité.

Je crois que cette réticence est en train de disparaître. De très nombreuses expériences de tourisme rural ont lieu. Dans quelles conditions sont-elle mises en œuvre ? Sont-elles économiquement viables ? Le tourisme vert ne dispose que d'une courte saison. Comment peut-on la prolonger ? Quelles sont les autres activités - non touristiques - que l'on peut développer et avec quels acteurs ? Quelles sont les perspectives d'emplois en milieu rural, en dehors du tourisme, de l'agro-alimentaire, et du télétravail ? Comment ouvrir les marchés, identifier les produits porteurs, les techniques de production adaptées ?

C'est un sujet que la recherche pourrait explorer. On ne sauvera l'espace rural que si on y attire certains de ceux qui, aujourd'hui, ne voient d'avenir que dans l'espace urbain. Cela suppose une série de décisions qui devraient faire l'objet de recherches.

L'espace rural est caractérisé par un vieillissement de la population et ce n'est pas dans la population âgée qu'on trouve les créateurs d'entreprise. On a créé, pour résoudre les problèmes de désindustrialisation (pour la sidérurgie, la construction navale) des zones de reconversion industrielle, qui ont bénéficié de privilèges fiscaux considérables. Par exemple l'exonération pendant 10 ans des impôts sur les sociétés. La création de zones de revitalisation rurale, bénéficiant du même privilège, permettrait d'intéresser des créateurs d'entreprises, ou les entreprises existantes. Pourquoi ne le fait-on pas ?

J'ai beaucoup admiré l'exposé de Bernard Eme, mais je ne suis pas sûr de réagir tout à fait au même niveau de réflexion et peut-être d'abstraction que lui. Je souhaiterais faire quelques observations de terrain. Les services sont importants pour l'espace

rural, chacun en convient. Mais où en est-on exactement ? On assiste à deux mouvements contraires.

On observe, d'une part une rétractation des services publics. Elle est très mal vécue localement, tant par les habitants que par les élus locaux, surtout lorsqu'elle concerne les services publics traditionnels. Mais elle est tout aussi grave lorsqu'il s'agit des services publics modernes. Il y a la poste. Mais il y a aussi la fibre optique. Si on veut créer des emplois, il est au moins aussi important de s'intéresser aux services publics du XXI^e siècle, que de maintenir les services publics du XIX^e. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille sacrifier les seconds aux premiers. Mais il faut faire évoluer les mentalités. Comment maintenir ou créer ces services publics s'il n'y a pas de développement économique ? On peut faire ce que le gouvernement a fait - heureusement - à savoir décréter un moratoire des fermetures. Mais que se passera-t-il à l'expiration de ce moratoire ?

On observe, d'autre part, un deuxième mouvement, différent du premier : l'extension des services privés de proximité, sociaux ou sanitaires, qui se sont beaucoup développés dans l'espace rural. Le nombre des médecins a été multiplié par deux ou trois, celui des pharmacies aussi, sous la pression de la population et malgré l'opposition de syndicats de pharmaciens.

D'où vient ce développement ?

La première explication est démographique. Le vieillissement des habitants crée des besoins nouveaux. Il y a aussi l'évolution des esprits. On va moins volontiers en maison de retraite, sauf quand on a atteint le quatrième âge, de sorte que la plupart des maisons de retraite sont devenues peu accueillantes pour les retraités valides. L'espace rural est donc caractérisé par la disparition ou la raréfaction des services publics et le développement d'un certain nombre de services privés de proximité.

Entre les deux, il y a les services commerciaux et bancaires qui, eux, comme les services publics, se rétractent. Se pose le problème de la polyvalence des services publics et privés. Pour sauver un service public que le déclin démographique et économique ne justifie plus, peut-on regrouper poste, banque, secrétariat de mairie ? C'est possible, mais la résistance des lobbies, notamment des banques, s'y est jusqu'ici opposée.

Je souscris aux analyses de M. Pecqueur. Mais la question est de savoir comment on construit des atouts spécifiques, comment on rend active une ressource "dormante". Il nous a proposé une grille d'analyse, pas une grille d'action. Notre espace rural ne cesse de décliner. Dans certains cas il se dévitalise, dans d'autres il est au stade de la désertification. En est-il ainsi parce qu'on ne sait pas quoi faire ? ou parce qu'il y a une absence de volonté politique pour mettre en œuvre des solutions qu'on connaît ? Ma réponse est qu'on sait ce qu'il faut faire, mais qu'on ne le fait pas. Cela ne veut pas dire que la recherche n'ait pas beaucoup à apporter dans l'exploration de pistes nouvelles, notamment la recherche comparative. L'espace rural ne décline pas partout. De nombreuses expériences étrangères montrent que le déclin peut être

stoppé. Rien ne serait plus intéressant que de montrer ce qui distingue ces situations de celles que nous connaissons en France.

Deux exemples. En Bavière, depuis une quinzaine d'années, le produit intérieur brut se développe plus vite dans l'espace rural qu'à la ville. Pourtant des agglomérations comme Munich passent pour être parmi les plus attractives en Europe. Autre exemple : l'Autriche. La population active agricole y a connu une évolution exactement identique à l'évolution française. Elle est passée de 28% à 7%. Mêmes chiffres, même période. Or en Autriche, la population rurale n'a pas diminué alors qu'en France elle a fondu. Pourquoi, parce qu'en Autriche, des emplois non agricoles ont, dans l'espace rural, remplacé les emplois d'actifs agricoles.

La conclusion est sans appel : sans agriculture vivante, il n'y a plus d'espace rural, mais l'agriculture, seule, ne suffit plus à sauver l'espace rural.

La jachère est devenue une des données de l'évolution du monde rural et, à mon avis, une des plus difficiles à réconcilier avec son avenir, parce que la jachère détruit le paysage. On peut, certes, entretenir les jachères. Mais chacun sait qu'à côté des jachères bien entretenues, il y a celles qui ne le sont pas. C'est un problème majeur. D'où l'intérêt des bio-carburants, qui permettent une bonne occupation de l'espace. On n'entreprendra vraiment l'espace qu'en l'utilisant à des fins productives. La forêt est une solution possible, mais il arrive qu'elle ferme le paysage.

On ne sauvera l'espace rural qu'en y créant des emplois non agricoles. Mais comment y parvenir ? Tout confirme qu'il faut le doter de trois infrastructures principales, sans lesquelles il n'y a pas de développement.

D'abord les infrastructures financières. A l'heure actuelle les bases de la taxe professionnelle varient de 1 à 60 entre l'espace rural le moins développé et la région parisienne. Cela veut dire que pour avoir le même produit fiscal, il faudrait en théorie imposer un taux de taxe professionnelle 60 fois plus élevé que dans les zones urbaines les plus favorisées. Inutile de dire que si on le faisait, on créerait un "désert fiscal". Sans péréquation des ressources financières au sens le plus général du mot (dotations de l'Etat et fiscalité directe), il n'y aura pas de développement rural. C'est d'ailleurs bien la conviction du ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire.

Deuxièmement, les infrastructures de communication. Une région enclavée dépérit. Le désenclavement est un objectif ancien, mais qui demeure d'une totale actualité. On ne l'atteindra que si l'on change la façon dont on raisonne. Aujourd'hui, l'administration des Ponts et Chaussées raisonne en terme de comptage du nombre de voitures. Une voie ne devient à "grande circulation" que lorsqu'on y enregistre 10 000 véhicules/jour. L'administration suit le développement économique, elle se refuse à le précéder ou à l'engendrer. Or le désenclavement pourrait être utilisé comme un levier de développement. Il faut accepter de construire des autoroutes, pour engendrer un trafic, pour ouvrir des territoires au développement. On le fait pour l'Auvergne. Mais il y a d'autres décisions à prendre qui ne le sont pas.

Le désenclavement électronique de l'espace rural est tout aussi important que le désenclavement routier ou ferroviaire, si l'on veut éviter de voir se reconstituer dans dix, quinze, vingt, trente ans, un retard de développement analogue à celui qu'on constate aujourd'hui.

Troisièmement, les infrastructures intellectuelles. Faut-il "disperser" l'enseignement supérieur ? La dispersion n'entraîne-t-elle pas une baisse de la qualité de l'enseignement et faut-il accepter de payer le développement d'une partie de la France d'un prix aussi élevé ? Si on pose la question dans ces termes, la réponse est presque obligatoirement négative. Mais il n'y a qu'en France qu'on la pose de cette façon. Il n'y a qu'en France que gigantisme et qualité sont considérés comme synonymes, qu'on décrète, comme vérité d'évidence, qu'une université ne peut vivre que dans une grande agglomération. A Princeton, où Einstein n'a pas si mal fait, il n'y avait lorsqu'il s'est installé, que 10 000 habitants.

Il ne s'agit certes pas de créer des universités polyvalentes dans des villes moyennes. Mais des universités spécialisées de 3000 ou 5000 étudiants. La mission sénatoriale d'information sur l'aménagement du territoire a dans son rapport, fait à cet égard des propositions précises et concrètes. Le télé-enseignement devra être utilisé dans certains cas et des contrats de recherche accordés dans la spécialité choisie pour attirer des enseignants de qualité.

Si ces trois grandes infrastructures financière, de communication et intellectuelle ne sont pas réunies, il est inutile de se pencher gravement sur la sociologie des relations dans le milieu rural : le sujet disparaîtra avec l'espace rural. Ces grandes infrastructures, à elles seules, d'ailleurs, ne suffiront pas. Il faudra les compléter par des actions sectorielles, concernant l'agro-alimentaire, le télétravail, le tourisme, etc.

Mais si l'ensemble de ces éléments pouvaient être réunis, en même temps, et rien ne s'y oppose, je serais prêt à prendre le pari que la soi-disant fatalité du déclin rural pourrait être inversée.

Le veut-on ? c'est une autre question.

Jean François-Poncet
Sénateur

Président de la Commission des Affaires économiques et du Plan

QUELLES DYNAMIQUES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Les mouvements démographiques et l'analyse des dynamiques conduisent à distinguer le rural métropolisé et le rural profond. Plusieurs éléments expliquent ces différences : les atouts naturels, l'accessibilité, la proximité et la taille des villes les plus proches, l'existence d'avantages comparatifs. On se trouve face à des systèmes de développement très diversifiés, au sein desquels l'intensité des interrelations entre activités est un facteur de dynamisme.

DE NOUVELLES DYNAMIQUES ECONOMIQUES

Les mouvements démographiques conduisent à distinguer le rural métropolisé qui connaît un accroissement et un changement de la composition de sa population et le rural profond qui continue à perdre des habitants et que l'on peut qualifier de rural en crise. Les communes rurales ont une évolution démographique marquée par la taille de la ville dont elles dépendent : villes et campagnes sont ainsi étroitement solidaires. Mais cette proximité n'est pas le seul déterminant. Les nouvelles dynamiques rurales proviennent également des dotations en facteurs de production, des atouts naturels et de l'accessibilité.

Le constat de dynamiques démographiques et économiques nouvelles des espaces ruraux français a été fait maintes fois. Il faut, cependant, y revenir rapidement pour deux raisons : on entend encore trop souvent les poncifs misérabilistes d'un rural qui serait partout en crise; l'assimilation du rural à l'agricole est une image révolue, mais dont la rémanence est forte dans les visions ruralistes.

On insistera ici sur deux questions centrales pour l'économie régionale des espaces ruraux (1) : d'une part, les effets de la structuration de l'espace autour de pôles urbains et, d'autre part, le rôle des avantages comparatifs, dotations en facteurs, en aménités et en accessibilité. Ces deux approches complémentaires débouchent sur une typologie permettant d'analyser le développement ou la crise du rural.

L'EXODE URBAIN TRANSFORME LES CAMPAGNES

Le renouveau démographique des communes rurales, amorcé il y a une vingtaine d'années, est maintenant bien connu : le mouvement séculaire d'exode rural s'est inversé et on peut aujourd'hui parler d'exode urbain. Les

1. Des travaux sont menés dans le département Economie et sociologie rurales de l'INRA pour analyser ces dynamiques; l'essentiel de l'exposé sera consacré à quelques résultats obtenus par l'équipe de Dijon Economie des espaces ruraux et développement régional. Il n'est pas possible d'exposer ici les différents volets de la démarche de l'équipe de Dijon, spécialisée dans l'étude des espaces ruraux : d'autres documents développent des analyses micro-économiques des mouvements migratoires (mobilités résidentielles, migrations professionnelles des jeunes ruraux), les effets des dynamiques rurales contemporaines sur l'agriculture (diversification, demandes nouvelles) et sur l'occupation du territoire, etc.
Voir bibliographie en fin d'article.

résultats du recensement de la population de 1990 ont donné lieu à un certain nombre de commentaires sur la reprise de la croissance démographique des métropoles. Si la population des villes-centre a crû de 0,5 % entre 1982 et 1990, ce taux a été de 7 % pour les communes rurales. Le solde migratoire des premières est négatif de 3 % et il est positif de 7 % pour les secondes. Globalement, le rural ne se porte donc pas si mal qu'on le dit.

La composition de la population rurale est modifiée par ces mouvements. Si un Français sur quatre vit dans une commune rurale, les agriculteurs n'y représentent plus qu'un ménage sur dix et un emploi sur quatre. L'assimilation séculaire du rural à l'agricole n'a plus lieu d'être. L'agriculture conserve un rôle éminent dans la gestion du territoire, et elle reste un moteur économique puissant dans certains bassins de production agro-alimentaire (pensons à la Bretagne), mais elle n'a plus de rôle exclusif dans le fonctionnement économique des espaces ruraux. Hormis les agriculteurs, les retraités et les ouvriers sont les catégories sociales les plus surreprésentées dans les communes rurales. Les retraités représentent plus de 30 % de la population des ménages du rural profond (1) et apportent, avec les migrations de retraite, "l'or gris" dans beaucoup de régions. Les ouvriers qui habitent dans le rural sont plus nombreux que dans les banlieues (en pourcentage et en nombre) : dans le périurbain, plus d'un homme d'âge actif sur trois est un ouvrier. Les images d'Epinal ruralistes sont donc quelque peu brouillées aujourd'hui !

DES VILLES ET DES CAMPAGNES ETROITEMENT SOLIDAIRES

Cependant le recul démographique se poursuit dans 40 % des communes rurales. Tous les atlas présentent des cartes de ce rural en crise particulièrement localisé dans le Massif central, en Bretagne intérieure, sur les plateaux de l'Est; ces cartes présentent généralement une mosaïque de communes, sans prendre en compte l'organisation fonctionnelle de l'espace (hiérarchies, polarités, etc.). Les travaux de l'équipe INRA de Dijon produisent une image différente en ventilant les évolutions démographiques des communes rurales selon la taille des villes dont elles dépendent, à partir du découpage en ZPIU (zones de peuplement industriel ou urbain) (2).

Sur la carte qui est obtenue, on retrouve, d'un côté, la "diagonale du vide" et les régions en crise et, de l'autre, le dynamisme rural de l'Ile-de-France (dans une très grande couronne autour de Paris) ainsi que, à une échelle moindre, des autres métropoles. Les couloirs de peuplement le long des axes

1. Défini ici par les communes rurales hors ZPIU de 1990.

2. Capt D., Goffette-Nagot F., Hilal M., Piguët V., Schmitt B. - Une nouvelle carte de la France rurale - *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, mars-mai 1994.

fluviaux (Garonne, Rhône, Seine, Loire) et des côtes ainsi que dans les Alpes se renforcent. Mais l'intérêt de cette approche est de faire apparaître :

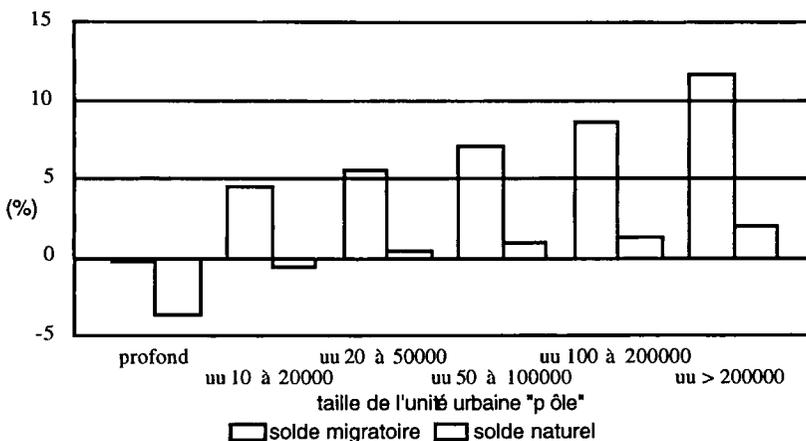
- d'un côté, les aires métropolitaines (celles animées par une agglomération de plus de 100 000 habitants) qui exercent leur influence sur le quart du territoire national, où près de cinq millions de personnes vivent en communes rurales. Elles ont connu un accroissement démographique de 13 points entre 1982 et 1990, pour l'essentiel dû au solde migratoire (graphique n° 1). La densité de population y avoisine les 50 habitants par km². On parle, pour ces zones, de rural métropolisé ce qui nous paraît plus juste que le terme de périurbain qui n'indique pas assez le degré atteint par le "débordement des villes" (le *spill-over* des Anglo-Saxons).

- d'un autre côté, sur une surface comparable, le rural profond (dans une acception du terme qui n'est pas tout à fait celle de l'INSEE) qui abrite 2,4 millions d'habitants dont la population a reculé de 4 points sur la période 1982-90, moins du fait d'un exode vers les villes qu'à cause d'un solde naturel très défavorable. La densité de population n'est que de 16 habitants par km², et c'est évidemment là que l'on rencontre le rural en crise.

Entre ces deux extrêmes, on observe un gradient au long duquel la croissance des communes rurales est d'autant plus vive que les unités urbaines proches sont grandes.

Graphique n° 1 :

*Variation de population des communes rurales entre 1982 et 1990
Selon la taille de l'unité urbaine "centre de ZPIU"*



La conclusion majeure est que l'évolution des communes rurales est fonction de la taille de la ville dont elles dépendent : villes et campagnes voisines sont étroitement solidaires. C'est une des idées clés du groupe de prospective rurale de la DATAR : il n'y a "pas de campagne dynamique sans villes dynamiques. L'intégration ville-campagne est l'ardente obligation de l'aménagement du territoire". Inutile d'insister sur les conséquences qui en découlent pour la politique territoriale : le saupoudrage de mesures sectorielles enfermées sur le rural n'a plus lieu d'être; il ne faut pas de politique de développement rural autonome, mais des politiques de développement régional ou local prenant en compte les solidarités entre les campagnes et les villes.

L'importance des articulations entre villes et campagnes tient largement aux modifications de l'espace économique dues à la mobilité géographique des personnes et en particulier aux déplacements quotidiens domicile-travail : les deux-tiers des "périurbains", qui représentent 63 % des ruraux, font en moyenne plus de 16 km pour aller travailler (rappelons que la superficie d'un cercle de 16 km de rayon est de 800 km²).

Les métropoles ont des zones d'attraction si vastes que les termes d'urbain et de rural perdent de leur pertinence. Les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) dont les critères de définition ont été fixés par l'INSEE en 1962, sont vidées de leur sens : il n'y a plus, en 1990, que 4 % des Français qui vivent hors ZPIU. De nouvelles catégories statistiques sont d'ailleurs en cours d'élaboration à l'INSEE. Mais le problème sous-jacent est de savoir comment "penser", ou conceptualiser, ces réalités nouvelles. On n'a peut-être pas construit les villes à la campagne, mais que veulent dire les termes d'urbain et de rural lorsqu'on travaille dans les villes et qu'on habite à la campagne ? Une métropole, du point de vue résidentiel, s'étend parfois sur la moitié d'un département (beaucoup plus pour Paris), même si les emplois du tertiaire supérieur qui sont l'apanage des grandes cités se concentrent sur un petit périmètre urbain.

BASSINS D'EMPLOI ET ATTRACTIONS URBAINES

On a montré, dans la dernière publication d'*INRA Sciences sociales* (3) la croissance assez extraordinaire et la concentration des bassins d'emploi métropolitains. Ainsi, pour la Bourgogne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, les

3. Schmitt B., "Attraction urbaine et bassin d'emploi", *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, mars-mai 1994. Schmitt B., "Structuration spatiale et développement économique des espaces ruraux", 39^{ème} colloque de l'Ass. de Science Régionale de langue française, Tours, sept. 1993, 21 p. Schmitt B., "Les dynamiques rurales au travers des bassins d'emploi. Une analyse sur les régions Bourgogne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes." Rapport à la DATAR, mai 1994, 50 p.

cinq grandes agglomérations de Lyon, Toulouse, Grenoble, Saint-Etienne et Dijon ont une aire d'influence qui représente le sixième de la superficie et regroupe 40 % de la population de ces régions. Si la population de leurs aires d'influence est en croissance, celle-ci se concentre dans les communes soumises à de fortes migrations alternantes autour des métropoles : la population s'y est accrue de 50 % entre 1975 et 1990 au détriment des pôles. Corrélativement à cette évolution démographique favorable, les zones rurales sous l'influence des métropoles voient leurs emplois s'accroître sous l'effet du développement de l'activité résidentielle mais aussi d'une certaine déconcentration industrielle sensible surtout à proximité des pôles.

Mais on montre aussi que les bassins "ruraux", animés par de petites villes (moins de 20 000 habitants), couvrent encore le tiers du territoire, même si cette part régresse au profit des bassins "urbains". Leur situation démographique et économique est nettement diversifiée. Lorsqu'il y a récession économique, celle-ci semble liée à une crise industrielle qui vient se superposer à la crise de l'emploi agricole, cumul de crises qui touche des bassins fortement marqués par ces deux activités. Lorsqu'il y a croissance des emplois, et corrélativement croissance de population (ce qui est le cas pour un tiers des bassins ruraux), ce sont les secteurs répondant le plus aux besoins des particuliers qui y contribuent massivement, signe du développement probable d'activités récréatives dans ces espaces. L'industrie ne semble cependant pas exclue des phénomènes de croissance d'emploi, mais de façon peut-être plus ponctuelle.

Les attractions urbaines n'expliquent donc pas tous les types de dynamiques économiques. Il faut mettre les différenciations observées en liaison avec d'autres éléments : les dotations en facteurs de production, les aménités "naturelles" et, comme nous allons le voir, l'accessibilité. Cela donne une seconde clé de lecture des évolutions, à rajouter aux effets de polarisation.

QUEL RENOUVELLEMENT DES AVANTAGES COMPARATIFS TRADITIONNELS ?

Si les emplois agricoles régressent fortement, pour des raisons qui ont été largement débattues au moment de la réforme de la PAC et des négociations du GATT, les emplois industriels ruraux bénéficient quant à eux d'une situation particulière. Dans le cadre des théories de la division spatiale du travail, il était assez classique de dire que les emplois "fordistes" trouvaient dans le rural des conditions favorables, du fait du bas prix et des qualités de la force de travail d'origine agricole. Mais on sait qu'aujourd'hui le fordisme est en crise, et le chômage important des ouvriers peu qualifiés montre que cette

force de travail est, hélas, surabondante partout.

Pourtant, on note avec surprise que les emplois industriels ruraux (non agro-alimentaires) se maintiennent (+ 3 % de 1982 à 1990), alors qu'ils régressent de 15 % dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants. Pour expliquer cette résistance de l'industrie rurale, on en est encore au stade des hypothèses : déconcentration d'usines vers le périurbain, dont on a vu qu'elle pouvait contenir une partie de l'explication; tropisme d'industries "foot loose"(4) pour des aménités rurales; flexibilité des ouvriers ruraux intéressante pour les chefs d'entreprise; avantages consentis par les édiles aux tout-puissants pourvoyeurs d'emplois ? Les quelques études réalisées font ressortir peu ou prou ces éléments.

CONSOMMATION D'ESPACE ET NOUVEAUX AVANTAGES COMPARATIFS

Des demandes d'espace, d'environnement ou de biens économiques sont à la source de l'attrait pour le rural. Il s'agit tout d'abord des demandes résidentielles dont nous avons parlé pour le rural métropolisé : demandes de lieux présentant certaines caractéristiques de densité d'habitat (maisons individuelles), de prix et de statut du logement (les ruraux métropolitains bénéficient particulièrement des aides à l'accession), d'aménités (calme, etc.), de proximité des lieux d'emploi (permettant de limiter le coût de transport).

Mais il y a aussi des demandes qui se raisonnent différemment des migrations alternantes quotidiennes : le "pas de distance" est plus long et d'autres aménités apparaissent. Des demandes d'espaces récréatifs ou de loisirs ruraux (phénomène ancien, mais qui se renouvelle : résidences secondaires, tourisme vert, etc.), des demandes de biens de nature et d'environnement (produits sains et fermiers, paysages, biodiversité, faune sauvage, etc.) se développent. Les migrations de retraite aboutissent à la constitution de "bassins de retraite". Ces différentes demandes permettent d'expliquer les dynamiques de développement ou de crise des bassins "ruraux", sur les plans démographique et économique, selon une logique où, indépendamment de la distance "courte" à un pôle métropolitain, il faut noter les effets de l'attractivité des bassins et de leur accessibilité à "longue" distance.

L'exemple des acquisitions foncières des non-agriculteurs se prête à cette double lecture. Ces achats se sont accrus au cours des années quatre-vingt, au point de représenter près du tiers des surfaces et nettement plus de la moitié des valeurs échangées. En particulier, le marché des fonds bâtis est dominé

4. Entreprise indifférente à la localisation des facteurs de productions.

par des non-agriculteurs qui, par exemple, achètent 82 % des lots bâtis de 1 à 3 hectares. Une enquête (5) montre l'importance des achats de jeunes ménages, souvent salariés et accédants à la propriété, dans un rayon de 10 à 30 minutes de leur lieu de travail; les achats de résidences secondaires représentent une autre fraction de ce marché : l'espace rural est recherché pour les aménités particulières qu'il peut procurer (6).

La répartition géographique montre le rôle des migrants-alternants qui se localisent de plus en plus loin de leur lieu d'emploi (Ile-de-France et métropoles), ainsi que la recherche de résidences principales ou secondaires selon l'accessibilité des lieux et leurs aménités : paysages, calme, patrimoine architectural, mer, soleil. Les installations sont importantes en Sologne, le long de la vallée de la Loire, dans le Périgord, sur les côtes, en montagne (Alpes, Pyrénées, Vosges, Cévennes), ainsi que, à un degré moindre, dans les bocages de l'Ouest. Elles sont moins fréquentes à l'Est et au Nord-Est, où l'offre est plus rare (habitat groupé), moins attractive (paysages d'openfields) et où l'agriculture est suffisamment dynamique pour contrôler le marché foncier.

LES EMPLOIS INDUITS

PAR LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES ESPACES RURAUX

Ces demandes sont à la fois une des causes des migrations vers le rural et une chance pour le développement économique : la première des recommandations du XI^e Plan à propos du rural était qu'il fallait "tirer parti et profit des ressources patrimoniales et naturelles du monde rural". Mais cette opportunité n'est pas partout présente, comme le montre un petit détour par un raisonnement économique.

Ces demandes nouvelles concernent des biens immobiliers : habitat peu dense ou pavillon en propriété, maison de belle facture, paysage ou site, etc. Cela implique que ce sont les consommateurs, et non les biens, qui se déplacent à un rythme quotidien et à courte distance, ou plus épisodiquement sur des distances plus longues. Or, si le coût de transport des marchandises ou des informations est faible -ce sont les ruptures de charge qui sont coûteuses- la mobilité des personnes reste onéreuse. Par ailleurs, la production de ces biens ne permet guère, dans la majorité des cas, des

5. Enquête indirecte (auprès de notaires) réalisée à la demande de la DATAR par l'INRA (Dijon), le SCEES et la SCAFR.

6. Boinon, J.P., Ramaz-Beaujard, D., "Propriétés agricoles : qui achète et pourquoi ?", *Etudes foncières* 56, 28-33.

Cavailhès, J., Levesque, R., "Les surprises du marché foncier" In B. Kayser, (éd.) : *Naissance de nouvelles campagnes*. Paris : DATAR, 89-104).

économies d'échelle (exceptions faites des stations balnéaires, de sports d'hiver, etc.), ce qui implique qu'il n'y a guère d'avantage pour la grande entreprise (ce que l'on trouve souvent dans les secteurs du bâtiment, des services aux résidents, des activités récréatives); il peut même y avoir des coûts de congestion ou des déséconomies d'agglomération. On retrouve ce que Lösch et Christaller ont démontré : lorsque le coût de transport du producteur au consommateur (ici le coût de déplacement du consommateur) est élevé et que les économies d'échelle sont faibles, la production se dissémine sur le territoire dans des aires de marché de petite taille. Par exemple, l'arrivée de retraités crée des besoins de taxis, ambulances, aides ménagères aux personnes âgées, infirmières, foyers du troisième âge, etc. Ces activités tertiaires "relationnelles" impliquent le déplacement des personnes et permettent de faibles économies d'échelle. Ce sont, pour ces raisons, des activités "de proximité" qui se répartissent dans le rural, alors que les équipements de santé lourds (à fortes économies d'échelle) se concentrent dans des centres hospitaliers régionaux. On remarque d'ailleurs que le taux d'équipement des communes rurales en ces services aux résidents est en forte croissance au cours des années quatre-vingt.

La consommation de biens résidentiels, de loisir ou de nature, peut donc induire des créations d'entreprises et des emplois, surtout tertiaires. A proximité des métropoles, on montre (7) sur l'exemple de la Bourgogne, que les métropoles concentrent les équipements "rares" et sont aussi fortement dotées en commerces et services, réduisant par un effet de domination, classique en économie spatiale, l'équipement des communes rurales périurbaines proches (des centres commerciaux et de service secondaires apparaissent dans leur aire d'influence, mais à une certaine distance du pôle). Par contre, les petites villes et les bourgs ruraux éloignés des principales métropoles ont souvent une densité d'équipements élevée. Les équipements présents ne sont bien sûr pas des équipements de niveau très élevé mais plutôt de niveau intermédiaire, équipements nécessaires à une population rurale dispersée.

AVANTAGES COMPARATIFS ET TYPOLOGIE DES ESPACES RURAUX

Les avantages comparatifs des diverses régions rurales ne peuvent être analysés uniquement en partant des conditions de production agricole ou des caractéristiques du tissu industriel ou des marchés du travail. Ces éléments, qui n'ont évidemment pas disparu, concernent la production de biens aisément transportables (biens mobiles dans le tableau ci-contre). Mais de

7. B. Schmitt, M. Camus - *Espace régional : bassins d'emploi et pôles d'attraction* - INSEE-Bourgogne, Dimensions, n° 4, septembre 1993.

nouveaux avantages comparatifs se développent, liés aux biens résidentiels, récréatifs et d'environnement; ceux-ci correspondent à des produits peu ou pas mobiles, leur localisation étant donc essentielle pour les analyser. Dans les deux cas, les avantages comparatifs proviennent de différences spatiales dans les dotations factorielles ou dans les fonctions de production elles-mêmes : externalités, espaces technologiques différents, etc. Ils peuvent être fondés sur un état de la nature mais sont socialement construits.

Partition de l'espace selon les avantages comparatifs

Biens peu mobiles			Biens mobiles		Dotaton en terre ou fonctions de production agricoles		Dotaton en force de travail ou fonction de production industrielle	
Dotaton en sol :	Proximité des consommateurs :	Aménités rurales :	favorables	défavorable	défavorables	favorables		
forte densité	proches	sans objet	Ville		Ville		Ville	
densité forte ou moyenne	proches	influence faible	Périurbain convoité: <i>Ile de France, Lyonnais</i>				Bassin industriel dense : <i>Corons</i>	
faible densité	influence faible	faibles	Bassin de production agro-alimentaire : <i>Bretagne intérieure</i>		Rural en crise, dépeuplement, etc. : <i>Massif Central</i>		Bassins industriels peu denses : <i>"Fordisme", Montbéliard</i>	
	éloignée ou accès difficile	fortes						
	proches		Concurrence agriculture-loisirs : <i>Littoral, fleuves</i>	Bassins de retraités, résidences secondaires. Tourisme : <i>Alpes, Sud-Est</i>	Concurrence industrie-loisirs : <i>Rhin, Vallées alpines</i>			

En déclinant les dotations en facteurs de production et les caractéristiques des fonctions de production pour les biens mobiles ou peu mobiles (le coût de transport et la distance aux consommateurs intervenant dans ce cas), on distingue, à un niveau aujourd'hui encore analytique, différents cas illustrant la diversité des espaces ruraux selon leurs avantages comparatifs (tableau page précédente) :

- dotation en terre et productivité de l'agriculture expliquant la localisation d'activités primaires produisant des biens dont le coût de transport est faible, qui se localisent donc indépendamment de la demande;
- force de travail ou conditions de production plus ou moins favorables aux industries à demande non localisée;
- dotation abondante en sols permettant la production (et la consommation) de résidences;
- dotations en aménités positives ou négatives : par exemple, pour le rural, faible densité de population, sols peu artificialisés, bien naturels et patrimoniaux (bâti, paysages, cultures, etc.), permettant la production et la consommation de biens de loisirs et récréatifs. D'autres aménités caractérisent évidemment l'urbain.

CONSEQUENCES POUR LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les transformations que nous avons évoquées ont des conséquences sur les politiques de développement rural, que ces politiques visent à corriger des imperfections des marchés (inefficacités allocatives), ou des déséquilibres territoriaux jugés non tolérables (fonctions redistributives). Les analyses précédentes suggèrent que, de la diversité des situations locales, découle la nécessité de politiques de développement spécifiques à chaque type de zone. Par exemple, dans le périurbain, les plans d'occupation des sols, les schémas directeurs d'aménagement, les infrastructures sont décisifs ; dans des régions attractives et sensibles (littoral, montagne), la prise en compte des externalités négatives et la production ou la sauvegarde des aménités doivent guider une politique de gestion de l'espace. Pour les zones rurales fragiles, des politiques de développement, partant des fonctions qu'elles peuvent le mieux remplir (production, accueil, fourniture de biens collectifs), peuvent être couplées à des politiques sociales de plus en plus nombreuses. L'accord semble aujourd'hui se faire pour remettre en cause le saupoudrage des mesures sectorielles et l'enfermement sur le rural, au profit d'une prise en compte des

solidarités économiques entre ces zones et les centres d'attraction dont elles dépendent.

Jean Cavailhès, Mohamed Hilal, Bertrand Schmitt
INRA-ESR, Equipe Economie des espaces ruraux et développement régional, Dijon

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAPT D., PERRIER-CORNET P., SYLVANDER B., "La valorisation du terroir : produits fermiers, appellations d'origine", *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, mars-mai 1994.

CAVAILHES J., DESSENDRE C., GOFFETTE-NAGOT F., SCHMITT B., "Mutations de l'espace rural : constats et analyses, à partir du cas français", 7ème congrès de l'Ass. Eur. des Econ. Agricoles Transition to an Integrated Agricultural Economy, Stresa (Italie), 6-10 sept. 1993.

CAVAILHES J., DESSENDRE C., GOFFETTE-NAGOT F., SCHMITT B., "Analyses des évolutions récentes de l'espace rural", *Economie rurale* (à paraître)

CAVAILHES J., NORMANDIN, D., "L'utilisation du territoire en France, bilan et simulations", *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, mars-mai 1994.

DESSENDRE C., "Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes d'origine rurale : une analyse par le capital humain et son lien à l'espace", Dijon, Université de Bourgogne (thèse de doctorat en Analyse et politique économique), mai 1994.

DESSENDRE C., PERRIER-CORNET P., "Mobilité et insertion professionnelle des jeunes ruraux", *INRA Sciences sociales*, n° 2-3, mars-mai 1994.

GOFFETTE-NAGOT, F., "La périurbanisation analysée sur la base d'un modèle micro-économique de localisation résidentielle", Dijon, Université de Bourgogne (thèse de doctorat en Analyse et politique économique), juin 1994.

L'INTERDEPENDANCE DES ACTIVITES RURALES

La vision uniforme du développement qui a prévalu durant les années de forte croissance a laissé la place à des modèles plus diversifiés caractérisés par des variables spatiales, culturelles, des réseaux d'acteurs, des systèmes productifs de proximité. Ainsi on observe que l'intensité des interrelations entre les activités est un facteur déterminant du dynamisme économique et que les mobilités professionnelles contribuent à l'innovation et à la constitution du tissu économique. Ces analyses permettent de repérer un certain nombre d'éléments (évolution des normes, outils de production, association d'activité, solidarité) sur lesquels focaliser l'action publique.

Les interrogations actuelles sur le développement du milieu rural partent d'un double constat : d'une part la forte réduction de la population agricole qui rénove le spectre de la désertification, et d'autre part une demande croissante de la part des centres urbains sous forme résidentielle, touristique ou environnementale. Par ailleurs, le questionnement se situe dans une période de crise générale qui a entraîné un renouvellement théorique sur la compréhension des dynamiques de développement.

LA DIVERSITE DES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

La vision uniforme du développement, fondée sur la croissance, est mise en cause au profit d'une diversité des processus de développement (Fua, 1988), qui apparaissent beaucoup plus complexes que les modèles strictement économiques formalisés pendant les trente années de forte croissance.

Le développement, entendu comme une dynamique, dépend non seulement des marchés et de leur organisation en filière, mais aussi de variables spatiales, de tissus productifs de proximité (Courlet, 1990), de réseaux entre les différents acteurs, où chacun a sa propre rationalité, en composant avec des motivations d'ordre économique, social ou ludique (Lacour, 1985).

La prise en compte du rôle de l'espace dans la régulation des mécanismes économiques a conduit à l'idée de territoire, que l'on peut définir comme un mode d'organisation social spécifique sur un espace géographique donné. C'est un espace culturel, produit d'une histoire longue, où les acteurs éprouvent un sentiment d'appartenance.

Les différentes composantes économiques et sociales de ce territoire forment système; elles sont liées entre elles par des relations privilégiées. Ce système ne vit pas en autarcie; il est ouvert, en relation avec d'autres territoires et avec la société globale dans laquelle il est inséré. Celle-ci exerce sur le territoire une influence d'ordre économique, culturelle, et politique avec différents échelons intermédiaires de décision (le département, la région, l'Etat).

Ce système est en évolution constante; sa dynamique résulte de facteurs généraux externes (influences favorables ou contraignantes) et de facteurs particuliers à l'espace considéré (milieu physique, structures économiques et sociales, culture, représentations...). Il dispose d'une autonomie dans la mesure où il possède ses propres structures et mécanismes de fonctionnement; mais cette autonomie est relative parce que la collectivité locale dépend de la société globale (Mendras, 1983).

Les changements sont le fait d'acteurs qui disposent d'une possibilité de choix, qui s'adaptent, innover, selon leurs propres intérêts et motivations, et selon les opportunités qu'ils peuvent saisir. Leur marge de manœuvre est limitée par leur niveau d'information, leur formation, leur pouvoir de décision, et par les influences, issues de la société locale ou de l'extérieur, qu'ils subissent, qu'ils acceptent ou dont ils se servent; leur cône des possibles est limité (George, 1993).

LA FIN D'UN TERRITOIRE UNIQUE

Ce renouvellement théorique a mis fin à l'idée d'un espace rural unique, passif sous la domination des centres urbains, au profit d'une diversité des territoires ruraux qui se sont adaptés de façon différente, en continuité ou en rupture avec leur culture, en fonction de leur localisation, des marchés, et de leur capacité à s'organiser, à saisir des idées extérieures pour innover.

La reconnaissance de la diversité des dynamiques territoriales implique de prendre aussi en compte la diversité des acteurs ruraux. L'agriculteur, dont les ménages ne représentent plus que 10 % de l'ensemble des ménages ruraux (1), ne peut plus être considéré comme le seul acteur. Parallèlement, le maintien de l'industrie, la croissance touristique, l'expansion des résidences permanentes autour des villes, l'importance des résidences secondaires, multiplient les catégories d'acteurs qui s'intéressent aux espaces ruraux.

1. Source SEGESA-INSEE, selon un sondage au 1/4 sur les communes de moins de 2000 habitants.

Cette diversité est ancienne, mais l'attractivité des espaces ruraux pour leur cadre de vie, leur paysage, apparaît menacée par la disparition des agriculteurs traditionnellement gestionnaires de l'espace. Le développement du tourisme nécessite des espaces entretenus. Il peut fournir des débouchés pour des produits de qualité.

Dans ce contexte, les analyses sur l'agriculture se renouvellent. La grande exploitation intensive n'est plus forcément le modèle d'organisation de référence; on redécouvre la pluriactivité, l'exploitation paysanne, l'intérêt des circuits courts de commercialisation; on prône la diversification des productions; on met en avant l'aspect multi-fonctionnel de l'activité agricole, productive et gestionnaire d'espace. Autant de solutions pour tenter de maintenir une population productrice d'un cadre de vie.

Parallèlement, les rapports continuent à se multiplier pour réaffirmer l'importance des services, pour maintenir l'industrie et l'artisanat. On cherche aussi les solutions nouvelles comme le télétravail qui semble représenter une potentialité de création d'emplois.

LES INTERACTIONS ENTRE ACTIVITES ECONOMIQUES UN FACTEUR DE DEVELOPPEMENT

L'économie est toujours considérée comme la pierre angulaire du développement; mais pour en appréhender la complexité et tenir compte de la diversité des acteurs, les analyses s'élargissent à d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire ou la géographie. La connaissance des milieux ruraux est ainsi réactualisée par ces analyses spatiales pluridisciplinaires. Elles mettent en évidence les économies externes, c'est à dire qu'après avoir défini un objet d'observation (l'entreprise ou la filière) dans un champ particulier (les relations marchandes), elles intègrent les ressources procurées par le milieu (cadre de vie par exemple) ou d'autres acteurs (informations) et utilisées dans un cadre non marchand.

Ces recherches demeurent cependant essentiellement sectorielles. Elles consistent à internaliser des facteurs jusque là ignorés ou mal connus, à situer le secteur d'activité dans son contexte, son environnement socio-économique. Et pour aborder les territoires ruraux, "l'entrée" privilégiée reste le plus souvent l'agriculture (2). Les recherches analysent les exploitations dans leur région (Pernet, 1992). L'activité "extérieure" de l'exploitant est introduite dans l'analyse (Brun, 1991).

2. Il en est de même des recherches sur le développement industriel qui sont conduites en terme de district ou de système productif local.

La connaissance des tissus économiques ruraux exige de prendre pour objet d'analyse l'ensemble des acteurs, parce que le concept de territoire renvoie à celui de système dans lequel, par définition, tous les acteurs sont en relation, même si leurs activités sont classées dans des secteurs différents par les grandes catégories nationales. Aussi, au-delà de l'observation de la diversité des activités économiques, il est nécessaire d'identifier leurs influences réciproques. On peut en effet émettre l'hypothèse que le développement dépend non seulement de la présence de telle ou telle activité, mais aussi de la nature et de l'intensité de leurs interrelations.

En l'absence d'informations systématiques, seules des observations localisées permettent d'aborder la complexité de ces relations. On s'appuiera sur des analyses réalisées dans différentes régions de montagne, en mettant l'accent sur les relations entre l'agriculture et les activités non agricoles (3).

Ces relations s'organisent à différentes échelles emboîtées au sein du territoire : l'individu, la famille, et le territoire lui-même, assimilé ici à une petite région.

LES MOBILITES PROFESSIONNELLES COMME ELEMENTS D'ADAPTATION ET D'INNOVATION

Au niveau individuel, l'activité des ruraux est marquée par une combinaison d'activités, journalière ou saisonnière, et par la fréquence d'une mobilité intersectorielle au cours du cheminement professionnel (4).

La pluriactivité correspond à l'exercice par un individu d'au moins deux activités dans le courant de l'année. Ces activités peuvent être alternées de façon saisonnière (moniteur de ski/menuisier par exemple), ou simultanées tout au long de l'année (ouvrier/paysan). Elles sont effectuées sur place ou elles impliquent une migration. Elles traversent les secteurs économiques et les statuts socio-professionnels. Les combinaisons se font selon les particularités régionales : métiers de la neige et activités touristiques induites dans les régions fortement touristiques comme les Alpes du Nord; agriculture et travail en forêt dans le Massif Central; agriculture et travail en usine dans les régions à tradition industrielle comme les Vosges.

3. On trouvera la liste des régions concernées par ces travaux dans la liste des documents intermédiaires.

4. Ces formes de mobilité ne sont pas exclusives du milieu rural. Elles existent aussi dans le monde urbain. La séparation des champs de recherche entre ces deux mondes ne permet pas pour l'instant de faire des comparaisons.

Ces combinaisons existent dans toutes les générations mais leurs formes évoluent au cours de la vie professionnelle. Le plus souvent salarié dans diverses activités au début de la vie professionnelle, l'actif acquiert un statut indépendant dans l'une ou l'autre de ces activités.

Une connaissance quantitative n'est pas actuellement possible. Seule la pluriactivité agricole est connue grâce au RGA (Recensement Général de l'Agriculture) : elle concerne 18% des exploitations, et elle est présente dans tous les massifs et toutes les zones, défavorisées ou non (Perret, Dobremez et al., 1993).

Par contre, aucune information systématique ne permet d'appréhender les combinaisons d'activités non agricoles qui semblent actuellement prédominantes. Leur dénombrement exige des enquêtes ou des traitements spécifiques d'information. A partir du fichier des déclarations de revenus de la Savoie, 27% des commerçants et artisans, 49% des professions libérales, et 40% des agriculteurs déclarent un autre revenu individuel (non compris les revenus liés à un patrimoine mobilier ou immobilier). Ces diverses formes de pluriactivité sont omniprésentes dans les métiers touristiques pratiquement tous saisonniers. Elles sont d'autant plus fréquentes que la région est rurale et touristique, comme le Beaufortain par exemple (5).

L'existence de ces divers revenus permet aux agriculteurs ou aux divers petits indépendants de se maintenir, de faire vivre leur exploitation ou leur entreprise. Par exemple, les accompagnateurs en montagne dont l'activité fournit un revenu annuel moyen de 22.000 F (en 1988) exercent, pour 70% d'entre eux, une autre activité.

Longtemps décriée par la profession, promise à la disparition, la pluriactivité agricole est aujourd'hui reconnue dans la mesure où elle a permis de maintenir un tissu rural, une population gestionnaire d'espace. L'ouvrier paysan est effectivement vieillissant, du fait de la réduction de l'emploi industriel, que ce soit en usine (Vosges) ou à domicile comme dans les Monts du Lyonnais, de la rareté des embauches, mais aussi parce que cette pratique impose des conditions de travail difficiles. Aujourd'hui, alors que l'on ne croit plus à la possibilité d'une rentabilité de l'agriculture dans les régions de montagne, d'autres formes d'associations d'activités sont encouragées dans les projets de diversification, en lien avec le tourisme ou l'artisanat.

5. Une analyse statistique portant sur une typologie de régions rurales et urbaines à partir des déclarations fiscales de six millions de personnes, est actuellement en cours au CEMAGREF, à la demande des Chambres Consulaires de la Région Rhône-Alpes et de la DATAR.

La pluriactivité est satisfaisante et créatrice quand les deux activités sont articulées, que l'une se nourrit de l'autre. L'expérience acquise dans l'une sert à mettre en oeuvre la seconde activité. Au contraire, les activités juxtaposées, comme l'ouvrier paysan, le moniteur menuisier, sans lien entre elles sont des combinaisons difficiles à vivre, qui sont souvent provisoires dans la vie professionnelle ou qui correspondaient à une époque où aucune autre solution n'était possible.

La mobilité des ruraux existe aussi dans le temps. Les jeunes ruraux n'ont pas tous un parcours professionnel linéaire. Leur insertion peut passer par des emplois successifs dans différentes entreprises. L'aide-familial agricole, excédentaire sur la ferme, occupe provisoirement un emploi dans l'entreprise voisine en attendant de reprendre l'exploitation. D'autres jeunes, sans attente de succession d'un outil de travail familial, passent d'entreprise en entreprise, selon les opportunités, en attente d'une stabilisation, d'un choix qu'il n'effectue pas au sortir de l'école, mais après une série d'expériences professionnelles. Ceux qui viennent s'installer occupent aussi différents emplois dans diverses branches d'activités avant de se stabiliser, souvent en créant leur propre emploi.

Cette mobilité intersectorielle est plus ou moins fréquente selon les phases de croissance ou de repli économique. La mobilité est forte dans les périodes de croissance, quand les offres d'emploi sont nombreuses.

Cette mobilité n'est pas forcément subie. Elle signifie apprentissage, acquisition de compétences diverses, insertion dans des réseaux de connaissance. Elle est facteur d'adaptation et de changement. Les innovateurs de l'agriculture sont souvent des jeunes qui ont quitté provisoirement leur famille, qui ont acquis une expérience dans un autre pays, un autre métier. Quand ils reviennent sur l'exploitation familiale, ils ont pris du recul par rapport aux pratiques traditionnelles, possèdent une formation, une capacité à s'informer, qui leur permet d'innover, de tenter autre chose.

LES SYSTEMES D'EMPLOI FAMILIAUX

Le deuxième niveau d'interdépendance des activités rurales se situe au sein du système familial. C'est dans ce cadre que s'organisent les différentes activités du couple et que se lancent de nouvelles entreprises.

Le revenu familial est constitué d'une association de revenus qui, globalement, vont permettre à la famille de vivre et à l'entreprise de se développer. L'emploi du conjoint permet à de nombreux agriculteurs et petits entrepreneurs de poursuivre une activité chroniquement peu rémunératrice

ou conjoncturellement en difficulté. Avec l'instauration des quotas qui bloquent les possibilités d'agrandissement des petites exploitations, la recherche des emplois complémentaires s'est multipliée.

La nature de ces emplois varie selon les opportunités locales. Dans les régions rurales industrielles, l'un des conjoints est à l'usine et l'autre s'occupe de la petite exploitation familiale. Dans les pays sans industrie, ce sont les emplois de service (dans les maisons de retraite, les établissements médicaux, les centres de vacances, la restauration) qui abondent le revenu familial; cela peut être aussi des ménages ou la garde d'enfants de la DDASS (6).

A cette échelle familiale, s'associent des activités précaires autour d'une activité stable, apportant sécurité sociale et financière. La régularité d'un revenu permet au conjoint de se lancer dans une nouvelle activité. Celle-ci n'est généralement pas rentable dans les premières années. Et dans cette période où l'entrepreneur ne parvient pas à se rémunérer, où il consacre ses recettes aux investissements de première nécessité, la famille vit sur le revenu stable.

Comme au niveau individuel, l'importance relative de ces activités peut évoluer vers une spécialisation. Par exemple, l'activité agricole devient relictuelle quand la ferme auberge apporte des revenus suffisants et occupe toute la famille.

La famille joue également un rôle de tremplin en poussant les cadets vers de nouvelles activités, grâce à la transmission d'un esprit d'entreprise, d'un petit patrimoine qui permet de démarrer (Matteudi, 1992), grâce aussi à l'entraide, au coup de main financier qui fait passer les difficultés financières. Cette liaison intergénération favorise les changements progressifs d'activités : nouvelles productions agricoles, passage de l'agriculture au tourisme ou à l'industrie rurale.

La famille est aussi un patrimoine immobilier. Les locations de meublés, de gîtes, apportent des compléments de revenu. La vente de foncier à bâtir permet de vivre ou d'investir dans l'entreprise. La forêt peut jouer le rôle de caisse d'épargne; une coupe à blanc permet de financer un achat extraordinaire.

Le système familial repose ainsi sur plusieurs sources de revenu. Il est traversé par des motivations, des intérêts divers, parfois contradictoires. L'agriculteur a besoin d'une protection de ses surfaces de production; en tant

6. Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales.

que propriétaire, il veut se préserver une liberté de disposer de quelques parcelles à bâtir, pour les vendre, ou pour les héritiers sortis de l'exploitation.

APPARTENANCE TERRITORIALE ET INTEGRATION ECONOMIQUE

Ces différentes associations d'activités s'organisent à l'échelle de la petite région. Parce qu'il appartient au territoire, l'acteur est intégré dans un réseau de relations qui va faciliter la vie de l'entreprise et l'accès à un emploi.

Les entreprises disposent de relations privilégiées fondées sur la proximité, l'interconnaissance qui règlent les marchés locaux. Les petites scieries bénéficient du marché des petits propriétaires forestiers; les artisans du bâtiment possèdent une clientèle captive de résidents permanents. Les collectivités locales cherchent à faire travailler les entreprises du pays.

L'insertion professionnelle des jeunes du pays découle de leur insertion sociale. Les employeurs locaux embauchent prioritairement sur des critères d'ordre personnel, sur la confiance, parce qu'ils les connaissent de longue date, plutôt que sur la présentation de diplômes, même si aujourd'hui les exigences de rentabilité imposent des qualifications plus élevées. Les jeunes sont porteurs de la culture locale que cherchent les employeurs; plus qu'une qualification technique, ils représentent une main d'oeuvre qui cultive la valeur travail; ils sont dociles, peu exigeants en terme de rémunérations puisqu'ils veulent rester au pays et qu'ils disposent d'un logement; ils sont contrôlables par un jeu de relations personnelles et familiales.

L'appartenance au territoire est fondée sur la naissance. On est du pays si on est issu d'une famille du pays, et mieux d'une propriété terrienne. On hérite d'un patrimoine, immobilier et culturel; on est porteur de traditions, de valeurs, de savoir faire, de réseaux de connaissance que l'attachement au pays entretient, et que la volonté d'intégration sur place impose de respecter.

Ces pratiques signifient aussi exclusion; celle des descendants en surnombre qui handicaperaient la reproduction de l'entreprise familiale ou qui ne peuvent trouver un emploi sur place. Elles organisent une priorité au dépens des demandes extérieures pour occuper les emplois et obtenir les marchés. L'exclusion frappe la main d'oeuvre étrangère, c'est à dire n'appartenant pas au pays, qu'on ne cherche pas à fidéliser et qui mettrait en cause le système local (Mendras, 1971).

Cette priorité peut devenir protectionnisme dans les périodes de crise, quand les marchés se réduisent et qu'on est préoccupé par le maintien de son emploi ou de son chiffre d'affaires. On évite l'arrivée d'entreprises qui

risquerait de dérégler les marchés, de modifier le code du travail local et notamment le niveau des salaires. Les agriculteurs en place se répartissent les terres qui se libèrent, notamment celles avec des droits à produire, aux dépens de l'installation de nouveaux jeunes, bien qu'ils aient conscience de contribuer à leur isolement et à la réduction de leur vie sociale de proximité.

LA CREATION DU TERRITOIRE

Les acteurs en interrelation, impliqués dans des activités économiques différentes, créent ainsi un territoire particulier. Ces systèmes sociaux sont inscrits dans l'espace et évoluent dans le temps; ils forgent une culture, un mode d'organisation, sur lesquels reposent les pratiques d'adaptation.

L'existence de ces interrelations signifie que les changements intervenant dans un secteur économique particulier entraînent des adaptations dans d'autres activités. L'évolution de l'agriculture a été déterminée par les marchés, l'organisation des productions, les aides de l'Etat, mais aussi par l'existence d'emplois non agricoles, par les différents modes de développement touristique, ou par la pression foncière plus ou moins forte. Ces diverses influences et la capacité d'adaptation locale créent des trajectoires territoriales contrastées.

Il n'existe pas d'un côté un agriculteur, de l'autre un artisan ou un hôtelier; leurs pratiques, leurs intérêts s'entrecroisent. Et chacun de ces acteurs a des intérêts multiples : l'agriculteur peut être aussi simultanément salarié, conjoint, propriétaire, chasseur, conseiller municipal. Et ses situations évoluent dans le temps : il a été employé, il sera retraité; il a une succession et d'autres enfants à insérer dans la vie active. Ce sont ces différentes sphères d'appartenance et d'action qui vont définir sa propre rationalité, qui définit ses relations, son action collective, et justifie ses choix économiques.

Cette polysémie exige une coordination entre des intérêts différents parfois contradictoires. La difficulté d'établir des documents d'urbanisme illustre bien ces oppositions entre usagers et propriétaires de l'espace.

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT

Les périodes de développement sont caractérisées par des mobilités intersectorielles, une réelle collaboration entre acteurs économiques diversifiés; et le système est ouvert aux initiatives extérieures; il autorise les installations qui le confortent. Ces interrelations permettent de s'adapter aux marchés, d'innover, de se protéger de la concurrence. Elles constituent autant de ressources spatiales spécifiques favorables à la création d'entreprises, à

l'insertion des jeunes, et donc au développement. Témoin la formation des stations villages qui ont vu l'ensemble des ruraux se reconverter progressivement aux activités touristiques, en s'entraînant, en organisant l'espace, aux côtés de nouveaux installés.

Au contraire, les conflits internes, les sollicitations extérieures, peuvent entraîner un repli économique, ou un comportement patrimonial.

Ces associations d'activités sont anciennes; elles étaient systématiques dans l'économie paysanne avant l'industrialisation. Le retrait de l'artisanat, des commerces, des services publics, ont réduit leur fréquence. En l'espace de quelques décennies le milieu rural est souvent passé de systèmes d'emploi complexes à une spécialisation professionnelle. Le paysan est souvent devenu un entrepreneur agricole (Mendras, 1983).

Cette évolution a été organisée par un modèle de développement qui a structuré les activités productives dans des filières cloisonnées, en privilégiant le marché comme seul régulateur de l'économie. Les entrepreneurs ont été encouragés à se spécialiser, à atteindre une rentabilité par les économies d'échelle. Ce modèle a nié les relations productives de proximité pour favoriser les relations verticales. Malgré tout, elles se sont maintenues dans de nombreuses régions, et elles se sont renouvelées avec le tourisme.

Les dynamiques territoriales sont aujourd'hui à l'intersection entre des logiques spatiales et des logiques fonctionnelles (Perrin, 1983). Le développement est maîtrisé quand les logiques spatiales sont suffisamment intenses. Le territoire est éclaté quand les logiques fonctionnelles dominent.

Il est géré par des pouvoirs centralisés, parcellisés dans leur compétence, lointains c'est-à-dire sans pouvoir de contrôle par les acteurs locaux. Les différentes institutions, professionnelles ou administratives, raisonnent dans leur propre domaine qui est défini par branche ou par secteur d'activité. Elles ont défini des statuts, des aides, des statistiques qui ne correspondent pas à la réalité des territoires. La création d'activité, par exemple, est restreinte par les statuts socio-professionnels qui empêchent la création de petites activités relevant de statuts fiscaux ou sociaux différents, par les systèmes de formation spécialisée adaptés à la grande entreprise et au travail salarié.

Ces pouvoirs zonent l'espace au profit d'usages exclusifs, avec leur propre représentation du développement et de la fragilité (Pignard Marthod, 1994). Avec la concentration jugée inéluctable des activités productives autour des centres urbains, ils destinent les régions de montagne à la fonction de sauvegarde d'un cadre de vie.

Ces modes de représentation et d'intervention, en niant les initiatives et les relations spatiales, a pour conséquence d'accentuer la déstructuration des territoires en difficulté économique.

RECOMPOSER LES TERRITOIRES

Pourtant, le problème n'est pas le manque de candidats ou de projets. En l'absence de perspectives professionnelles en ville, nombre de jeunes ruraux se maintiennent en situation précaire; ils sont souvent en surnombre sur l'exploitation; de même, de jeunes fils de commerçants ou artisans s'installent malgré des volumes de clientèle trop faibles (comme on peut le constater dans le Cantal). Il existe aussi des candidats à l'installation, y compris dans les espaces apparemment vides que l'on estime en cours d'abandon ou de désertification, comme dans le massif du Montdenier (Alpes de Haute-Provence) ou le canton de Massat en Ariège. La solution n'est pas d'attirer, il faut retenir et accueillir.

Pour cela il faut répondre aux attentes des acteurs qui cherchent à s'installer et à vivre dans les territoires ruraux, en accompagnant leurs projets. Quatre aspects, dépendant de politiques locales comme nationales, apparaissent particulièrement prioritaires.

- Libérer les outils de production

Les projets se heurtent à l'indisponibilité des outils de production (foncier, locaux professionnels) et aux logements vacants. Les propriétaires préfèrent conserver leurs biens vacants plutôt que de les louer ou les vendre, ceci pour les garder pour leurs enfants ou simplement pour rester tranquilles. Cette politique dépend principalement des motivations des acteurs locaux, mais aussi des politiques fiscales qui exonèrent les biens vacants.

- Recréer des solidarités spatiales

Il est sans doute facile de l'extérieur de réaffirmer la solidarité nécessaire entre acteurs économiques quand on connaît les rivalités personnelles ou les concurrences sur les marchés et sur l'espace. Mais ces oppositions sont entretenues par des politiques sectorielles ou catégorielles sur lesquelles les services publics et les organismes professionnels pourraient intervenir. Par exemple, les différences de statuts fiscaux, sur les taxes locales, la valeur ajoutée ou les revenus, exacerbent les tensions.

- Réassocier les activités

Quand le volume de clientèle se réduit, que la mobilité des consommateurs est forte, les services spécialisés ne peuvent pas occuper une personne à plein temps et faire vivre une famille. Les services privés ferment

avec la retraite des commerçants; la poste, l'école disparaissent l'une après l'autre; elles se regroupent en fonction des seuils de rentabilité établis par leur direction respective. Il faut réassocier des activités en retrouvant une polyvalence, en décloisonnant les compétences. Beaucoup d'expériences ont lieu dans ce sens mais elles se heurtent aux politiques centrales, aux problèmes de statuts professionnels.

- Faire évoluer les normes

Les milieux ruraux sont souvent du domaine du hors normes. Les problèmes des pluriactifs n'existent qu'en référence à la norme du salariat et de l'emploi à plein temps, et parce que les caisses de protection sociale veulent conserver leur clientèle. Les politiques nationales de formation, comme le dispositif CFI (Contrat de Formation Individualisée), ne sont pas adaptées aux besoins; elles ne peuvent s'appliquer qu'en prenant des mesures dérogatoires.

Ces quelques exemples veulent signaler que l'enjeu actuel du développement rural réside dans la recomposition des territoires, en rétablissant un équilibre entre les logiques fonctionnelles aujourd'hui dominantes et la gestion spatiale des activités économiques.

La recherche peut contribuer à ce rééquilibrage. La connaissance des territoires, dans une vision globale, est encore trop pauvre. Les méthodes de connaissance des systèmes productifs sont encore partielles notamment parce qu'elles manquent d'informations chiffrées, par exemple sur les petites entreprises, les flux financiers, les mobilités professionnelles et géographiques.

Ceci dit, la multitude des études localisées et des recherches, dans différents domaines scientifiques, ont mis en évidence des éléments clés sur la dynamique des territoires. Elles fournissent des éléments de compréhension qui peuvent constituer autant d'aides à la décision si les décideurs les prennent en compte.

Jacques Perret
CEMAGREF, INERM, Grenoble

DOCUMENTS INTERMEDIAIRES

GERBAUX Françoise, PERRET Jacques, MONOD Nicole, Observatoire Montagne du CEMAGREF (1988) : "La pluriactivité dans le bassin d'emploi du Chablais". CEMAGREF, CERAT, Développement et Emploi, pour la DATAR et la Préfecture de Haute-Savoie. Juillet 1988. 112 p + annexes et note de synthèse : 58 p.

HACQUES Christine, PERRET Jacques, HOLTZ Jacques (1990) : "Les accompagnateurs en montagne. Profils, pratiques professionnelles et aspirations personnelles". CEMAGREF, pour le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne, mai 90, 18 p + annexes.

PERRET Jacques, ROUSSEL Véronique, JUGE Anne, MICHEELS Christine, ARMAND Annie (1993) : "Les services en régions de faible densité. Le Cantal". Pour la Préfecture et la DDAF du Cantal. Grenoble, avril 1993, 90 p.

PERRET Jacques (1992) : "Le développement touristique local, les stations de sports d'hiver". Thèse de l'Université Pierre Mendès France. CEMAGREF-INERM, Grenoble, juin 92, 409 p.

PERRET Jacques, PIGNARD MARTHOD Nicole, ARMAND Annie, HORGUES DEBAT Jean (1992) : "Les systèmes locaux d'insertion dans les vallées touristiques des Alpes du Sud". CEMAGREF, pour le Ministère du Travail et de l'Emploi, Délégation à la Formation Professionnelle, et le CEDAG. Grenoble, mars 1992, 72 p.

PERRET Jacques, MATTEUDI Emmanuel (1989) : "La pluriactivité en Savoie; les combinaisons d'activités des agriculteurs, commerçants, artisans et professions libérales". CEMAGREF Grenoble, pour la DATAR et les Chambres Consulaires de Savoie, septembre 1989. 35 p.

PERRET Jacques, MICHEELS Christine (1989) : "Les activités non agricoles du canton de la Chaise-Dieu". En collaboration avec la division TEEBO du CEMAGREF. Novembre 89.

PERRET Jacques, PIGNARD MARTHOD Nicole (1989) : "La dynamique des activités non agricoles dans une zone de montagne difficile : le canton de Massat". CEMAGREF. Novembre 1989.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRUN A., FULLER A. (1991) : "Pluriactivité des ménages d'agriculteurs en Europe de l'Ouest". Arkleton Trust G-B. INRA Orléans; University School of Rural Planning and Development Guelph, Ontario, Canada. 1991, 76 p.

COURLET C. (1990) : *Les industrialisations du tiers-monde*. Alternatives Economiques. Syros, Paris, 159 p.

FUA G. (1988) : "Les voies diverses du développement en Europe". in *Annales ESC*, mars-juin 1988.

GEORGE E. (1993) : "Dynamiques territoriales : approche méthodologique et application au sillon alpin". CEMAGREF Grenoble, IREPD Grenoble. Décembre 1993, 28 p.

LACOUR C. (1985) : "De l'aménagement du territoire au développement des territoires, essai de théorisation sur une notion vague : le territoire". in *Région et Aménagement du territoire*. Ed. Bière, Bordeaux, 1985, pp. 101-126.

MATTEUDI E. (1992) : "L'enfance de la montagne. Structures familiales, capacité d'entreprendre et développement touristique". Thèse d'Université Pierre Mendès France, CEMAGREF. Grenoble, 1992, 413 p.

MENDRAS H., FORSE M. (1983) : *Le changement social*. Armand Colin, collection U, Paris, 1983, 284 p.

PERNET F., AURICOSTE C., LANGLET A., LARDON S. (1992) : "Développement des systèmes ruraux en Midi-Pyrénées". INRA-SAD, Toulouse, octobre 1992, 17 p.

PERRET E., CARRERE G., DOBREMEZ L., TARDIF P. (1993) : "La pluriactivité des chefs d'exploitation agricoles". CEMAGREF INERM Grenoble. Etude n°249. Mars 1993.

PERRIN J-C. (1983) : "Economie spatiale et méso-analyse" in Paelinck et Sallez : *Espace et Localisation*. Economica, Paris. 19983, pp.201-230.

PIGNARD MARTHOD N. (1994) : "La fragilité des espaces ruraux. Représentations, méthodes d'approche". Thèse de Doctorat d'Université en Géographie. I.G.A., CEMAGREF, mai 1994, 254 p. + annexes.

QUELS OUTILS POUR UNE PROSPECTIVE DU MILIEU RURAL ?

Il n'y a pas d'action et particulièrement d'action politique sans une certaine représentation de l'avenir. Si la prospective a souffert de son assimilation à la prévision, voire à la prophétie ou à l'utopie, on dispose aujourd'hui, de démarches rigoureuses pour conduire cet exercice qui peut permettre aux acteurs d'explorer ensemble les futurs possibles. Loin de donner des solutions toutes faites, la prospective nous apprend qu'un territoire est avant tout complexe et évolutif, qu'il ne se pilote pas comme une entreprise et qu'il faut parfois oublier les idées reçues.

Commençons par ce qui pourra apparaître comme un paradoxe : face à des enjeux aussi forts que ceux qui se jouent dans les territoires ruraux, faire de la prospective (au sens d'appréhender de manière volontaire les défis qui se posent à une entité, en les éclairant à la lumière d'un futur pleinement assumé) ce n'est pas la solution, mais c'est le problème.

Nous allons, dans le cadre de cette contribution, mettre en évidence d'abord les raisons de ces difficultés. Après quoi, nous présenterons deux démarches qui nous paraissent porteuses d'améliorations. La première s'appuie sur la modélisation des systèmes complexes. La seconde fait référence au jeu. L'ensemble des réflexions que nous présentons ici s'appuient sur des travaux menés sur les espaces ruraux fragiles (1).

Nous n'avons pas la volonté d'être exhaustif. Nous essayerons plutôt de balayer quelques grandes dimensions de la question, ou encore de donner quelques "flashes" (2). Partons tout d'abord d'un premier d'un constat : il y a un écart grandissant entre une "prospective du rural" et une "prospective en milieu rural".

La prospective du rural est relativement active, et riche de nombreuses publications. On se souviendra, par exemple, de travaux aussi majeurs que le

1. Notamment ceux menés au CEMAGREF de Clermond-Ferrand, sur quatre petites régions rurales fragiles du Massif Central (cf. BIANNIC, BAUD, GUERINGER et al. 1988-1991), ainsi que les travaux réalisés dans le canton de Langeac (Haute-Loire) par P.LIEVRE et V. ROUSSEL en 1992.

2. L'essentiel des points traités ici sont tirés de PIVETEAU (1994) "L'avenir à long terme des zones rurales fragiles, apports des jeux de prospective à une question complexes", CEMAGREF.

rapport Vedel (1969) réalisé dans le cadre du VIème Plan, le scénario de l'inacceptable de la DATAR (1972), ou encore le scénario de "l'agriculture sans terre" (1971). On pourra évoquer aussi les contributions d'intellectuels, comme Mendras (son ouvrage *La fin des paysans* est publié en 1967) ou de P. Houée (1974). Plus près de nous, on pourra citer les travaux réalisés sous la direction de Kayser (1991) dans le cadre du chantier "prospective et territoire" de la DATAR.

La prospective en milieu rural est à l'inverse moins visible et moins animée. Nos propres travaux nous ont révélé la difficulté de trouver des traces d'exercices prospectifs à l'échelle de petites régions rurales (3). Même si la mise en œuvre de politiques de développement (Plans d'aménagement ruraux, chartes intercommunales) ont souvent comporté voire exigé un volet conjectural, celui-ci a été le plus souvent omis ou bâclé (4). De plus dans ce cadre, le caractère imposé de l'exercice en atténue ou en même en biaise la portée. La prospective n'est pas la réflexion et la veille d'où émergent des prises de conscience successives et progressives. Mais elle est davantage le pensum intellectuel, l'exercice obligé, une fois la procédure de développement engagée. Il y a donc comme une inversion logique entre réflexion et action.

Cet écart peut être considéré comme un "échec" de la prospective. Celle-ci revendique en effet un esprit démocratique. Le concept d'agora y tient une place essentielle. Que dans sa pratique la plus courante, "l'art de la conjecture" (pour reprendre l'expression de B. de Jouvenel) soit le fait d'une élite ou de certains opérateurs institutionnels tient du paradoxe.

Des raisons ont été avancées pour expliquer cette situation. Pour certains "désabusés", la prospective serait par nature une manipulation et un coup de force. Elle ne se ferait qu'à certains niveaux organisationnels, où il y a de véritables enjeux de pouvoir. Comme l'exprime Berquin (1978) "la prospective de l'aménagement répond en règle générale à une commande du pouvoir en place [qui cherche par ce biais] à se perpétuer et s'affirmer". Pour d'autres auteurs, l'absence de prospective en milieu rural aurait pour cause les déterminismes sociologiques et économiques qui affectent ce type de territoire. Ainsi peut-on lire que "le niveau socioculturel, les structures mentales, la forme de pensée des classes rurales ne les mettent pas à même de produire cet artefact (la prospective) qui constitue une abstraction de leur

3. PIVETEAU (1991) "La prospective rurale à l'échelle micro-régionale. Approche méthodologique sur une comparaison d'études de cas", CEMAGREF, 54 p. ronéo.

4. C'est l'une des conclusions du colloque tenu à Dijon en novembre 1991 sur les chartes intercommunales. Voir la recension de GONTCHAROFF (1992).

situation concrète" (AREAR Bourgogne 1977). De même entend-on souvent l'analyse suivante : il faut avoir la possibilité de choisir pour faire de la prospective; or la marge de manœuvre dans les contextes territoriaux dont il est question ici est trop faible !

Mais on peut analyser cet "échec" en explorant d'autres pistes, sans s'inscrire forcément en faux par rapport aux explications précédentes. Nous allons par la suite différencier trois plans distincts de lecture. Le premier s'appuiera sur les difficultés pratiques que rencontre la démarche de prospective. Le second plan développera des aspects plus théoriques en analysant les attentes exprimées à l'égard de la prospective et les déceptions incontournables qu'elle provoque. Nous nous placerons enfin sur un plan plus épistémologique.

ARTICULER DIFFERENTES ECHELLES D'ESPACE ET DE TEMPS

Un premier niveau de problème nous est révélé par les pratiques de prospective : l'articulation entre différentes échelles d'espace, de temps et d'acteurs crée d'incontournables difficultés.

Sur le plan spatial, la prospective rurale présente trois types de défauts. La difficulté de définir des échelles d'analyse pertinentes. Les phénomènes qu'il s'agit d'étudier dans un territoire rural concernent les sphères économique, sociale et écologique. Or chacune d'elles s'organise selon des modalités propres, complexes et à des niveaux différents.

L'articulation entre échelles est très souvent omise, alors qu'elle est indispensable. L'intimité entre niveaux d'organisation a été souvent constatée. C'est le cas notamment de MERMET (1993) lorsqu'il travaille sur l'impact du "changement global" au niveau des activités rurales dans le bassin du Pô. L'auteur montre la difficulté d'établir des scénarios pertinents à cette échelle, sauf à s'interroger, à des niveaux très fins, sur les modalités de gestion des ressources naturelles. Aucune échelle ne parvient à aliéner toutes les échelles. Mais cette constatation (qu'on pourrait qualifier de "systémique") n'est pas toujours suivie d'effets. Le risque est donc d'avoir, par exemple, des exercices à l'échelle nationale qui stylisent jusqu'à l'excès leurs impacts territoriaux au point de perdre toute plausibilité au plan local. Et ce manque de sens local interroge en retour sur la plausibilité de l'ensemble. On se souviendra, à titre d'illustration, du scénario de "l'agriculture sans terre" élaboré par la DATAR (1971). Le constat inverse est également vrai. La réflexion prospective à l'échelle d'une petite région peut négliger les contraintes ou les perturbations extérieures.

Les différentes échelles d'espace ne sont pas étudiées avec les mêmes soins. En France, le niveau national a été le mieux traité, par le biais successivement du Schéma général d'aménagement de la France, programme de recherche lancé par la DATAR dans les années 70 et dont la revue TRP s'est faite l'écho pendant près de 15 ans, et, plus récemment du programme Prospective et Territoire, de la même institution. Le niveau régional commence à connaître un sort identique (A noter, dans ce domaine, la contribution notoire de l'O.I.P.R.(5)). Mais les échelles locales restent délaissées (6).

Le temps ne rencontre pas un meilleur traitement. Il conserve en général un caractère irréel. Dans les versions les plus frustes, toute datation est omise; c'est un temps sans repère. Dans d'autres exercices, c'est un temps sans lendemain : Le scénario gris dessine une situation inextricable - et invivable. Le scénario rose annonce les lendemains qui chantent, où toute la société vit le plein accomplissement. Dans les deux cas, c'est la fin du monde. Car, pour des raisons opposées, il n'y a plus rien à faire. Le dernier défaut, c'est "l'effet téléobjectif" ou le temps sans profondeur. Les plans prévisionnels distincts se superposent dans une image "plate".

Il faut sans doute voir dans ces différentes dérives un effet contre-intuitif de la réaction (fondée !) à la prévision. Si cette dernière a été déclarée en son temps comme étant "en crise"(7), c'est que l'avenir ne devait pas se comprendre uniquement en termes de "tendances", mais bien en termes de choix. L'arrivée de la pensée normative a eu cet effet paradoxal d'évacuer progressivement le temps. La consécration de la "rupture", nécessaire pour penser "l'avenir autrement" et s'affranchir d'une lecture "linéaire" des phénomènes, a diminué l'attention portée aux repérages. La "mise en perspective" d'un "aujourd'hui" par rapport à un "demain" plausible, souhaitable, probable (etc.) a pu se faire sans échelle. Que "demain" soit effectivement demain ou dans vingt ans, à la limite peu importe ! Envisager "demain", c'est souvent "pour montrer qu'alors il sera trop tard !". Par un effet de balancier, le temps choisi a chassé le temps contraint.

Enfin l'acteur est traité en prospective de manière très contrastée. Ce qui témoigne de son statut ambigu. L'acteur tient, en prospective, une position paradoxale. Il est à la fois sujet et objet de la prospective. Sujet, parce que

5. Observatoire international de Prospective régionale.

6. Ce jugement mérite néanmoins d'être modulé. En la matière, les travaux de PLASSARD (1987) sont tout à fait essentiels.

7. Pour reprendre le titre du travail de M.GODET *Crise de la prévision, essor de la prospective*, paru en 1977.

c'est pour lui et avec lui que se conduisent des exercices de prospective. Objet, parce que les exercices de prospective ne peuvent évacuer une analyse en termes de "logiques d'acteurs". Ce qui revient à modéliser les comportements. Concrètement, cela se traduit par une très grande variété quant au "volume" de sa participation effective ou quant à la portée de celle-ci.

DES ATTENTES PARADOXALES A L'EGARD DE LA PROSPECTIVE

L'analyse de travaux à portée théorique montre que les prospectivistes ont à l'égard de leur démarche des attentes contradictoires, qui tiennent aux préceptes mêmes qu'ils s'obligent à suivre. Les démarches de prospective cherchent d'abord à répondre à trois objectifs, caractéristiques de toute démarche de type "recherche-action".

Le premier relève de la sphère de l'action. "Il n'y a pas d'action et particulièrement d'action politique possible sans une certaine représentation de l'avenir" (Boudon 1982). Cette attitude d'anticipation, quand elle cherche "à voir loin, voir large, analyser en profondeur, prendre des risques et penser à l'homme", c'est la prospective (Berger 1960).

Le second objectif relève de la sphère de la connaissance. La prospective a pour objectif d'enrichir notre connaissance scientifique. Et cela à plusieurs titres : "ex ante", un exercice de prospective permet d'abord de "construire de la connaissance"; conjecturer sur un objet amène nécessairement à faire des investigations fines qui enrichissent notre connaissance de celui-ci. L'analyse structurelle d'un système permet, par exemple, d'identifier des variables motrices que rien ne laissait soupçonner. L'exercice de prospective permet ensuite de structurer cette construction : la nécessité de répondre, par exemple, à une demande prospective des acteurs institutionnels régionaux n'a-t-elle pas conduit à s'interroger sur les conditions d'une plus grande complémentarité entre les sciences du territoire - voire à engager ce rapprochement ? (C'est ce que tente par exemple l'OIPR). Il permet enfin de "déconstruire" certains schémas implicites. C'est même peut-être là le premier objectif "modeste, peu prestigieux, mais imparable" d'un exercice de prospective (Cazes 1980). Cette vigilance même a été systématisée dans certains cas de prospective. L'une des phases de l'atelier de prospective conçu par M. Godet s'intitule ainsi "chasser les idées reçues", "Ex post", la prospective a une "fonction méthodologique" (Boudon 1982). Toute conjecture peut donner lieu, a posteriori, à une évaluation. Riche d'erreurs (on n'a pas fini de recenser les prévisions absurdes ou contredites) la prospective offre, potentiellement, des possibilités d'amélioration des

connaissances. Les faits observés confirment, infirment ou permettent d'évaluer avec plus de précision les domaines de validité des modèles économiques ou sociaux à caractère prédictif. C'est la recherche des causes de l'écart entre le prévisible et l'observé qui permet de faire reculer la frontière entre l'indétermination subjective et l'indétermination objective.

La prospective aborde enfin des questions dont "le traitement sur le plan scientifique dépend d'informations sur le politique, et vice versa" (Mermet 1989). L'articulation entre connaissance et action y est donc centrale. La prospective a même pour troisième fonction d'assurer cette médiation. Qu'on ne s'y trompe pas. Le dialogue entre l'expert et le décideur que la prospective tente d'établir n'est pas la simple barre de transmission aux mains de l'un ou l'autre de ces protagonistes. Il ne vise pas seulement à "l'appropriation" d'une connaissance de l'un par l'autre; mais à créer la "trans-appropriation", c'est-à-dire les conditions d'un enrichissement mutuel. C'est en parvenant à ce que le décideur puisse se faire "co-expert" et l'expert "acteur-engagé" que la prospective remplit ce rôle.

ALLIER RIGUEUR, DEMOCRATIE ET ESPRIT D'AVENTURE

Les démarches de prospective cherchent simultanément à respecter trois principes, à la fois complémentaires et concurrents : rigueur, démocratie, aventure.

Le premier principe est un principe de "vérité et de rigueur". La prospective ne fait jamais autre chose que se référer aux sciences existantes. "Son caractère propre résidant surtout dans le fait qu'elle envisage dans la perspective de l'avenir les aspects multiples de la société humaine déjà pris en charge par des disciplines bien définies" (Pigagnol 1985). Non seulement la prospective est soumise à évaluation (à la différence des prophéties). Mais ses critères de validation sont ceux des sciences.

Le second principe est un principe de démocratie. La prospective est une réflexion sur l'avenir choisi. Ce choix doit être l'expression d'une souveraineté collective. Ce qui signifie le respect de deux exigences : la liberté de parole - qui va de pair avec une "décentralisation" de la réflexion - et la participation. Pour y répondre concrètement, la pratique prospective cherche à instituer des lieux de dialogue et un langage commun. C'est le concept "d'agora" ou de "forum", tel qu'il a pu être exprimé par B. de Jouvenel (1964) : "La prévision servant aux décisions "publiques" doit être publique. [...] Il faut donc un "forum prévisionnel" où se produiront les opinions avancées (au sens temporel) sur ce qui peut advenir et sur ce qui peut être fait.[...]. Il est clair que ce forum doit être en fonctionnement continu".

Le troisième principe est celui d'aventure. Cette "aventure" s'exprime à trois niveaux. La démarche prospective est d'abord une aventure collective pour le groupe de participants qui la conduit. Dans ses soubresauts, ses succès, ses échecs, c'est pour eux une expérience humaine forte. Chaque séminaire, chaque exercice et a fortiori toute expérience plus longue de prospective est une épopée collective dont on pourra un jour relater les grands et les petits moments. La démarche prospective est ensuite une aventure intellectuelle ou une "indiscipline intellectuelle" pour paraphraser P. Masse. Elle fait appel à des récits imaginaires, les scénarios, qui sont des aventures au sens plein du terme. "Le scénario est, de bout en bout, un exercice de l'imaginaire. [...] (il) a pour ambition de provoquer l'imagination du lecteur, de le forcer au désaccord avec les hypothèses explicites ou implicites qu'il admet" (Découflé 1980). La démarche prospective est enfin une aventure, par les actes qu'elle suggère. Elle pousse à prendre des risques. Elle incite à choisir des solutions originales ou innovantes, à retenir des alternatives douloureuses à court terme ou à "abandonner les schémas anciens" (Le Maignan 1992). En ce sens, c'est une "indiscipline intellectuelle", selon le mot de P. Masse.

Le jeu de ces principes et de ces objectifs définit neuf règles de conduite qui entretiennent entre elles des relations "dialogiques" (au sens de Morin) : elles font jouer, de manière complémentaire, des notions qui, prises absolument, sont antagonistes. Les tensions (bénéfiques) qui résultent du jeu croisé de ces principes et de ces objectifs expliquent du même coup les difficultés pratiques que rencontre la prospective en tant que démarche. C'est d'ailleurs ce que mettent toujours en avant les "détracteurs" de l'attitude conjecturale. Ainsi, par exemple, quand la prospective aura réussi sur le plan de la mobilisation collective, ils n'auront de cesse de débusquer ses faiblesses en terme de rigueur. Et inversement, l'exercice très formalisé conduit par un cercle de sage sera vite soupçonné d'élitisme.

UN ENJEU : FAIRE FACE A LA COMPLEXITE

Arrivé à ce point de l'exposé, un constat s'impose. La prospective dans ses objectifs, ses ambitions se démarque clairement de la simple prévision (voir encadré) mais du même coup sur un plan paradigmatique, les repères habituels disparaissent. La prévision comme modèle exemplaire de l'exploration de l'avenir repose complètement sur le paradigme classique de la science. Comme l'exprime Moles (1991) en une phrase "La science, c'est ce que l'on connaît, ce que l'on sait de façon telle que l'on puisse en prédire l'ensemble en fonction des parties, le devenir en fonction de l'état". Or cette vision du monde vaut pour des systèmes simples, le monde des boules de billard, mais certainement pas pour le monde des humains, c'est-à-dire des

systemes à haute complexité.

La prospective dans son effort de clarification et de mise à distance vis-à-vis de la prévision, doit s'écarter de la vision classique de la science, et, dans le même temps, elle doit conserver une dimension scientifique. Mais ce n'est plus de la même science dont il s'agit. Davantage que des objets, c'est plutôt la science des projets. Ce n'est pas une science naturelle, mais plutôt une science artificielle. Ces nouvelles sciences émergentes reposent sur ce qu'Edgar Morin (1990) appelle le paradigme de complexité, qui doit constituer le socle fondateur d'une prospective du second âge à caractère scientifique (Gonod, 1990).

Face à ce constat, les travaux actuels permettent d'avancer quelques propositions pour outiller la prospective rurale. Nous allons faire état de deux démarches qui partagent l'une et l'autre une portée théorique et pratique. La première relève de la modélisation des systèmes complexes (voir encadré en fin d'article).

LA MODELISATION DES SYSTEMES COMPLEXES AU SERVICE DE LA PROSPECTIVE

Le point de départ de la modélisation d'un système complexe, c'est la représentation du monde que se fait l'acteur qui va utiliser le modèle. Le modèle doit avoir un sens pour les acteurs qui vont utiliser le modèle. Puis par la suite, il faudra s'assurer de sa valeur informative et de sa valeur scientifique. Cela signifie que l'élaboration du système de référence se fait à partir de la représentation par les acteurs des problèmes auxquels ils sont confrontés. Mais cette représentation peut être enrichie. Elle va intégrer, par la suite, des connaissances sur tel ou tel aspect. Certaines hypothèses seront testées de façon à mieux ajuster le modèle à des données empiriques.

Il s'agit ensuite, de modéliser des processus, c'est-à-dire des opérations, des transformations plus que des objets.

Il faut s'assurer que le modèle présente la forme canonique d'un système général, et le "passer" au crible des différents critères ou fonctions. Par exemple, envisager les relations entre le système opérant, le système d'information et de pilotage, distinguer les finalités, des fonctions, de l'environnement etc. Il doit permettre des simulations rapides pour toute intervention, et permettre l'élaboration de scénarios. Il ne s'agit pas d'élaborer des scénarios sophistiqués puisque la moindre modification de l'environnement non prévue par le modèle risque de les rendre caducs, mais de pouvoir faire jouer le modèle en fonction d'une décision à prendre, ou de l'émergence d'un nouveau projet soutenu par un acteur.

LA PROSPECTIVE EN MILIEU RURAL ET LE JEU
PRESENTATION D'UN EXERCICE

Une autre démarche a été explorée qui se fonde sur le jeu (8). A l'évidence cette référence au jeu peut paraître "manquer de sérieux". Nous voudrions montrer ici qu'il n'en est rien, en traitant la question à la fois sur un plan théorique (voir encadré) et sur un plan pratique. Nous avons conduit pour ce faire un exercice dans un contexte local (La Chaise-Dieu).

Ce canton domine les plateaux du Livradois et du Forez. Sa situation d'altitude, son caractère excentré par rapport aux pôles de développement urbain, en font l'archétype d'une petite zone rurale fragile. Les bifurcations qui sont susceptibles de l'affecter concernent aussi bien sa base économique (agricole, sylvicole et touristique), l'organisation de son territoire que les modes d'occupation du sol (dont les répercussions paysagères sont particulièrement importantes). Face à ces ruptures qui engagent l'avenir, le parti a été pris d'organiser une réflexion prospective sous forme de jeu.

La phase de préparation du jeu a consisté à modéliser, de la manière la plus pluridisciplinaire possible, l'état et les évolutions (à un horizon de temps donné, ici 15 ans) des composantes clés du secteur. Une identification préalable de celles-ci et des bifurcations pouvant les affecter avait exigé un travail d'analyse soigné. Une simulation de chaque cheminement était alors conduite.

Le jeu s'est déroulé en trois phases, sur une durée totale de deux jours.

Dans un premier temps les joueurs étaient confrontés aux multiples simulations. Les ayant amendées et discutées, il leur était demandé de choisir les scénarios qui leur paraissaient "le plus souhaitable", "le plus probable" et "le moins souhaitable". Une discussion s'engageait alors entre les participants afin de voir si une position de "consensus" était possible sur ces différentes images ou s'il subsistait des points de divergence.

Dans un deuxième temps, les joueurs étaient sollicités pour mettre en œuvre des politiques d'action. Il leur était demandé d'énoncer les moyens à mobiliser pour orienter l'évolution du secteur dans un sens jugé souhaitable (ou pour éviter des évolutions non souhaitables). Dans le même temps, il s'agissait de préciser les délais de mise en œuvre, d'identifier les relais nécessaires à la réussite des opérations, et de déceler enfin les inerties ou les risques de telles opérations. L'ensemble de cette phase s'achevait par l'élaboration d'un scénario de planification.

8. Cf.V.PIVETEAU (1994).

Dans un dernier temps, les joueurs étaient placés dans un contexte simulé. Projetés dans un futur compris entre l'année de référence -1993- et l'horizon de 15 ans, il leur arrivait de multiples événements. Ils devaient alors redéfinir, ajuster et justifier leur stratégie d'action. Les joueurs se retrouvaient alors quelques années plus tard et étaient soumis à de nouvelles perturbations.

Sans entrer dans le détail des résultats de cet exercice, nous pouvons faire les quelques remarques suivantes :

Chaque phase du jeu permet de passer en revue un registre du temps : le temps déterminé (phase de simulation), le temps choisi (phase de planification), le temps imprévu (phase des événements).

Chaque phase permet également une certaine structuration de la réflexion. Le choix d'images futures justifie une analyse de leur cohérence (cohérence des hypothèses d'évolution et cohérence des préférences des joueurs). La phase de planification amène à s'interroger sur la pertinence de différentes stratégies d'action; et la phase des événements sur la résistance de ces stratégies à d'éventuelles perturbations.

Ce jeu a été joué par deux groupes distincts. Celui que nous avons appelé les "collectifs", était composé par des acteurs "régulateurs" du secteur, et celui que nous avons appelé les "arbitres", était composé par des acteurs "régulateurs" extérieurs au secteur de La Chaise-Dieu. Il a donc permis, par l'échange de ses résultats, d'établir un dialogue "formel" entre des acteurs qui ne portent pas le même regard sur un territoire.

REPERES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION DE PROSPECTIVE EN MILIEU RURAL

Les approches que nous avons développées présentent un socle commun. Elles se justifient par le constat de complexité de la prospective en milieu rural et se veulent des méthodes de complexité. Elles présentent des aspects à la fois divergents et convergents.

Ces deux approches se distinguent assez nettement. L'une, que l'on peut qualifier de prospective ludique, fait référence au jeu dans son acception la plus générale, autant comme paradigme (ou modèle), que comme processus (ou comme démarche). Elle cherche à articuler le pôle "chaud" de l'animation, de la médiation avec le "pôle froid" de la simulation.

L'autre, ou prospective systémique, laisse une large place à une modélisation de système complexe issue du paradigme du système de traitement de l'information. Elle est fondée sur la construction d'une

représentation globale de la situation, c'est-à-dire d'un modèle (modèle de type sagittal, conceptuel et non formel) dans laquelle se trouvent confrontés les acteurs et de la simulation qui peut en être faite. C'est l'univers du rationnel (il s'agit d'une rationalité procédurale et non classique); c'est pour les acteurs l'acceptation d'une certaine vision du monde ainsi que l'acceptation de se plier à une certaine procédure.

Nous voulons tenter dans les lignes qui suivent une comparaison plus suivie. Pour rendre compte de ce qui les oppose et ce qui les fait converger, nous allons conduire une confrontation autour de quatre points de repère. Ceux-ci peuvent être considérés à la fois comme des questions que l'on doit se poser dans la mise en œuvre d'une prospective en milieu rural, mais aussi comme des pistes possibles en matière de méthode.

- Quelle est la finalité de l'exercice ?
- En quoi consiste l'élaboration du système de référence ? Autrement dit : quel type d'analyse des interdépendances entre phénomènes et des interactions entre acteurs sont conduites ?
- Statut et contenu des scénarios ?
- Comment s'inscrit l'exercice de prospective dans le pilotage du territoire ?

FINALISER LA DEMARCHE DE PROSPECTIVE

C'est en élucidant le mieux possible l'objectif final assigné à la démarche de prospective l'on pourra choisir la bonne méthode, et que l'on pourra juger de sa pertinence. Très grossièrement, il existe en la matière deux buts possibles : l'un est de nature cognitive. Il vise à développer une meilleure compréhension des phénomènes. L'autre est de nature décisionnelle; à l'issue du travail, des actions doivent être engagées. Si la finalité est de type cognitive, il s'agit d'accorder une large place à la mise en exergue des phénomènes significatifs, si au contraire la finalité est de type décisionnelle, il faut centrer l'approche sur le système d'acteur.

Au regard de ces deux objectifs, les démarches présentées plus haut semblent pouvoir être mobilisées. Le jeu peut-il sans doute être plus adapté dans les situations conflictuelles ou bloquées. Dans ce type de contexte, en effet, la modélisation des systèmes complexes pourra être ressentie comme un coup de force. L'accroissement des conflits entre les acteurs rend difficile l'approche systémique pure et simple. Par ailleurs, si la situation apparaît aux acteurs comme trop déterminée ("de toute façon, il n'y a plus rien à faire !"), la

prospective ludique est recommandée en priorité de façon à libérer la créativité.

ELABORER LE SYSTEME DE REFERENCE AVEC LES ACTEURS CONCERNES

L'élément commun aux deux approches est que l'élaboration du système de référence part de la représentation du monde que se font les acteurs. C'est un point capital dans la démarche de prospective qui permet d'éviter toutes les difficultés d'appropriation par les agents locaux d'une connaissance de la situation produite par des experts extérieurs (9). Le système de référence doit être élaboré à partir des conceptions des acteurs qui vont être amenés à utiliser par la suite ce modèle. Ceci ne signifie pas que l'on va en rester là, et que d'autres facteurs, d'autres types d'information ne vont pas être intégrés dans la construction de cette vision globale.

A cet effet, par exemple, la prospective systémique va procéder en plusieurs phases.

Dans un premier temps, tous les acteurs vont être amenés à se prononcer individuellement sur leurs problèmes, leurs projets et leurs enjeux. Des liens seront établis entre les différents phénomènes, acteurs, opérations qui seront évoqués et constitueront des bouts de modèles, des modèles microscopiques. Chaque modèle se doit d'intégrer des processus plutôt que des éléments, c'est-à-dire des opérations, des transformations, des régulations.

Prenons un exemple très simple pour étayer notre propos, certains personnes ont évoqué le problème des jeunes qui ne trouvent pas de travail sur place et qui s'en vont pour vivre ailleurs, d'autres ont évoqué le fait que la zone n'était pas attractive pour les jeunes par le fait du manque de service adapté pour une population de jeune ménage (halte-garderie, activités culturelles et sportives), les élus ont déclaré répondre de leur mieux aux demandes de service effectuées par la population locale.

Il est possible de rendre compte de ces différents phénomènes par un petit modèle prenant en compte le processus qui relie ces divers facteurs : cette érosion démographique des jeunes qui quittent la zone pour travailler ailleurs (que l'on pourrait mesurer et anticiper) a pour conséquence d'accroître le vieillissement de la population qui du coup entraîne une demande de service de la part des personnes âgées qui représentent une part de plus en plus en grande parmi l'ensemble des demandes exprimées, ce qui entraîne une

9. Il peut y avoir des difficultés dans la démarche de prospective s'il y a disjonction totale entre ceux qui participent à la démarche de prospective et ceux qui vont utiliser le modèle construit. C'est un problème crucial au niveau méthodologique.

modification de l'offre de service au détriment de la population la plus jeune, ce qui du même coup rend plus attrayante la zone pour les personnes d'un certain âge et moins pour des personnes plus jeunes. Ce phénomène renforce la tendance au vieillissement de la zone qui...etc.

A l'aide de quelques "cases" dont les intitulés sont judicieusement choisis, assortis de quelques relations exprimées par des flèches, il est possible de rendre compte de ce type de processus. Le premier modèle global construit, il s'agit de le soumettre à une interrogation structurée portant sur les cinq thèmes suivants : les finalités, les fonctions, les structures, l'environnement, les évolutions.

LES DIFFERENTES DIMENSIONS D'UN SYSTEME DE REFERENCE

Les finalités : Les projets ont-ils été appréhendés ? Les idées de projet ? Les projets à court terme ? Les développements d'activités existantes ?

Les fonctions : le territoire est soumis à de nombreuses dérégulations en matière démographique, d'emploi, de formation, de service qui remettent en cause l'autonomie du territoire. Quelles sont les fonctions vitales à préserver ? A quel moment ? Quelles relations établir entre ces différentes fonctions ?

L'environnement: l'environnement proche et lointain a-t-il été appréhendé ? Les répercussions des normes d'hygiène adoptés par la C.E.E sur les produits locaux ? L'effet de l'autoroute sur le bassin d'emploi voisin ? Le nouveau texte de loi relatif aux projets d'intercommunalité ?

La structure : le milieu rural est soumis à de nombreux phénomènes de recompositions territoriales qui affectent profondément l'autonomie organisationnelle des territoires. Comment évoluent les micro-bassins d'emploi, les micro-bassins de proximité, d'équipement/bourg-centre ? Comment s'articulent ces différents systèmes ? Quel est l'espace de recomposition territoriale, la clôture organisationnelle qui permet de redonner un sens à la zone considérée en terme de reproduction ? A quelle échéance ?

Les évolutions : Comment les temporalités des différents processus à l'œuvre sont-ils intégrés ? Si la perte en matière d'emploi du à l'effondrement de la base économique est de l'ordre de 50 unités par an pendant dix ans et que le projet de développement de tourisme rural conforte sur la même période trois emplois à contrat durée indéterminée, quelle conséquence cela peut-il entraîner sur la politique à suivre sur cette période, et quels effets sur les services et à partir de quand ?

Ces différentes dimensions explorées, il faut alors mettre en évidence leurs relations mutuelles possibles. Si le modèle représentant le système de référence intègre complètement tous les éléments exprimés par les acteurs, rend compte des différents registres du système général et de leurs rapports, la construction du modèle de base peut être considérée comme achevée. Il est possible par la suite d'enrichir le modèle à partir du point de vue d'expert, à partir d'informations nouvelles, à partir de nouveaux projets, à partir d'événement imprévu etc. C'est "la force" de ce type de modèle d'être à la fois suffisamment souple pour intégrer des facteurs nouveaux et suffisamment rigoureux pour constituer un langage propre à l'intelligibilité des phénomènes complexes.

CONSTRUIRE DES SCENARIOS POUR ECLAIRER L'AVENIR

Par scénario, on entend habituellement l'ensemble constitué de la description d'une situation future et le cheminement qui permet de passer de la situation d'origine à une situation future (Bluet, Zemor, 1970). La construction et la place des scénarios vont prendre des consistances différentes dans nos deux approches.

En prospective systémique, le modèle permet d'effectuer des simulations rapides qui permettent d'anticiper des phénomènes, des réactions, des évolutions au vue des événements, au vue des projets et des initiatives. L'intérêt de ce type de modèle est qu'il est possible de le mobiliser aussi bien pour développer une approche stratégique vis-à-vis d'un acteur, que pour répondre d'une manière adaptée à une proposition, que pour concevoir un projet. Les scénarios ne sont pas en tant que tels des chemins que l'on va suivre minutieusement, mais plutôt des grandes perspectives, des grandes orientations taillées à la "hache". Les scénarios ont une fonction heuristique pour éclairer l'avenir, ni plus, ni moins.

Dans la démarche de jeu prospectif que nous avons conduite, le scénario tient une place plus marquée que précédemment. Il est d'abord présent à plusieurs reprises : lors de la phase de simulation sous forme d'images multiples; dans la phase de planification sous la forme d'un programme d'action à mettre en place; dans la phase des événements sous la forme de récits et d'enchaînements imaginaires d'événements. Dans ces différentes situations, il est utilisé ensuite sur différents plans. On s'en sert soit pour étudier des trajectoires (primat est donné aux enchaînements), soit pour comparer des images (primat est donné au contenu). La mise en récit de la prospective résonne avec ce besoin de mise en récit du jeu.

UN TERRITOIRE N'EST PAS UNE ENTREPRISE

Le système social d'un territoire diffère de celui d'une entreprise. Si dans une entreprise, les liens entre les membres sont salariaux, et si le consensus est négocié et contractualisé, il n'en est pas de même pour un territoire. Les liens y sont de l'ordre du voisinage, du fonctionnel, du symbolique; quant au consensus, il est en construction permanente. Ces caractéristiques expriment bien le fait qu'on ne peut piloter un territoire comme on pilote une entreprise. Dans un territoire, il y a multi-pilotage. Cela ne signifie pas qu'il est impossible d'intégrer une réflexion en terme de pilotage pour un élu ou un syndicat intercommunal. Mais ce pilotage doit intégrer l'existence d'une pluralité de pilotage. La prospective, qu'elle soit ludique ou systémique, doit intégrer cette donnée.

Pascal Lièvre
Université d'Auvergne

Vincent Piveteau
CEMAGREF, Clermond-Ferrand

PREVISION : L'AVENIR EST EXPLIQUÉ PAR LE PASSE
PROSPECTIVE : L'AVENIR EST LA RAISON D'ÊTRE DU PRESENT

D'une manière générale, il est possible de distinguer trois types de discours vis-à-vis de l'avenir : le discours prédictif, le discours utopique et le discours prospectif. Le discours prospectif étant le dernier apparu.

Le discours prédictif dont la finalité est de dire les choses avant qu'elles ne se produisent peut se subdiviser en deux autres discours. Le premier qui s'appuie essentiellement sur la science classique se dénomme la prévision qui renvoie à une vision strictement déterministe du monde où les projets des acteurs sont exclus, où les possibilités d'action sur les phénomènes sont extrêmement réduites. Le second dont le substrat est résolument à l'écart de la science est la prophétie c'est-à-dire toute anticipation de l'avenir qui assoit son autorité sur des sources non scientifiques qu'elles soient religieuse, magique, artistique, mythique ou liées à une individualité charismatique (Barel, 1977).

Le discours utopique dont l'originalité tient en ce qu'il se donne un point à atteindre, mais sans en expliciter le chemin. Dans ce type de perspective, il y a délibérément l'expression d'un projet d'un acteur qui va en quelque sorte imposer sa manière de voir à l'environnement. Le sujet va exprimer pleinement son degré de liberté. Le procédé utopique comme l'appelle Ruyer (Barel, 1977) est un mode d'articulation spécifique entre des facteurs scientifiques et non scientifiques, entre de la rigueur, de la fantaisie et du rêve. Ce qui oppose l'utopie à la prospective, c'est évidemment l'idée de scénarios, puisqu'il n'y y a pas de chemin explicite pour aller vers le futur désigné par l'utopie, alors que pour la prospective, celui-ci apparaîtra comme essentiel.

Enfin le discours prospectif qui naît des erreurs de la prévision et de l'absence de prévision des ruptures sociales peut se caractériser par une exploration systématique des futurs possibles sur une base résolument scientifique. Cette base scientifique ne peut être la science classique comme nous l'avons annoncé précédemment, puisque le discours du futur de la science classique est la prévision. Or cette nouvelle science, la science des systèmes à même de constituer le socle du développement de la prospective, émerge à peine, ce qui explique le caractère encore exploratoire de cette démarche, que certains appellent la prospective du second âge (Gonod, 1990). Lorsque Michel Godet (1977) dans son ouvrage "Crise de la prévision, essor de la prospective" propose un tableau faisant état des différences entre ces deux discours, la filiation de la prévision via la science classique est bien nette, et les écarts de la prospective vis-à-vis des préceptes sous-tendus par ce discours tout autant. A titre d'illustration, la prévision a une vision parcellaire et du type "toutes choses égales par ailleurs", la prospective développe une vision globale et du type "rien n'est égal par ailleurs". Dans le registre de la prévision, l'avenir est expliqué par le passé, dans celui de la prospective, l'avenir est la raison d'être du présent, etc.

LA PROSPECTIVE EN MILIEU RURAL PAR LA MODELISATION DES SYSTEMES COMPLEXES

Les liens entre l'approche systémique et la prospective sont étroits (Barel, 1977; Gonod, 1990; Lièvre, 1992), et nous pouvons affirmer que toute démarche de prospective fait référence, d'une manière triviale, implicitement ou explicitement à la systémique. Mais les relations entre cette approche de la complexité et cette tentative d'exploration des futurs possibles auraient intérêt à être développées, formalisées, explicitées pour le bien de l'un et de l'autre. En effet, il apparaît que la prospective dans sa tentative de constituer une démarche spécifique conserve une faiblesse épistémologique originale, elle est "technologie", science des projets plutôt que science des objets. La prospective ne peut se développer sur le socle du paradigme de simplification (Morin, 1987), c'est-à-dire le paradigme de la science classique. L'approfondissement des soubassements épistémologiques de la systémique (Lemoigne, 1991, Morin, 1991) qui donne naissance à la deuxième systémique; à la science des systèmes selon l'expression de Jean-Louis Lemoigne correspond point pour point aux besoins méthodologiques de la prospective du second âge (Gonod, 1990).

Pour cette deuxième systémique, la prospective apparaît comme un terrain de prédilection pour son plein développement et son entière application. Le constat de la complexité d'une prospective en milieu rural que nous avons fait précédemment doit déboucher sur l'usage d'une méthode de complexité dans la mise en œuvre d'une telle démarche. Essayons de dégager quelques conclusions opératoires en matière de prospective de la mobilisation de la systémographie. On peut apparenter la systémographie ou la construction d'un modèle ou encore la modélisation à la photographie. Il faut réaliser une photographie des phénomènes à partir d'un appareil spécial qui s'appelle de systémographe. Il s'agit de se doter d'un modèle permettant de rendre compte des phénomènes complexes en fonction d'une finalité. Nous devons construire une représentation des situations, à partir du modèle canonique du système général, c'est-à-dire le systémographe que nous pouvons schématiser de la manière suivante :

Phénomène ↔ Systémographe ↔ Modèle

Il s'agit de parcourir le monde phénoménal à partir des registres exprimés par le système général (fonctions, finalités, environnement) pour construire de modèles de la réalité étudiée. Mais avant tout développement à caractère instrumental, nous devons décliner prospective et complexité.

Prospective et paradigme de complexité, le thème est intéressant à développer. Mais les conséquences pour la prospective peuvent apparaître comme paradoxales. Ainsi peut-être devront nous faire notre deuil d'une certaine conception des scénarios, renoncer à estimer la qualité d'une prospective à sa capacité de prévoir l'avenir, mais d'un

autre côté, nous sommes passés du constat de la complexité à la méthode de complexité, et sur le plan instrumental, il existe des outils permettant de modéliser des systèmes complexes.

ADMETTRE L'ÉVOLUTION IMPRÉVISIBLE DES PHÉNOMÈNES

Déclarer qu'un système est complexe, c'est admettre "l'imprévisible possible" pour reprendre une formule de Jean-Louis Lemoigne. Que sera la prospective d'un système complexe, si l'on admet dès le départ son caractère imprévisible. Même si aujourd'hui la différence entre prospective et prévision est bien affirmée, un exercice de prospective contient toujours un peu de prévision tant et si bien que des prospectivistes de renom sont tentés d'apprécier la réussite ou l'échec d'une prospective à la qualité de ses prévisions. Ainsi Pierre F. Gonod déclare comme alarmant, qu'aucun prospectiviste n'ait pu anticiper ni la crise économique des années 70, ni l'effondrement du bloc soviétique. Michel Godet dans un ouvrage récent fait état d'un certain nombre de prospectives qu'il avait réalisées dans les années 70 et 80, et qui se sont révélées justes par la suite. Ces prises de position interpellent. En effet, si l'on admet que l'on travaille sur des systèmes complexes, il faudra bien convenir que leur évolution est imprévisible, mais alors, dans ce cas-là, comment apprécier la qualité d'une bonne prospective ?

Devant cette difficulté à prédire l'évolution d'un système social, Herbert L. Simon propose de s'emparer de toute méthode qui nous permette de concevoir sans prévision. En fait écrit-il "en matière de planification, nous avons seulement besoin d'une idée de l'échelle de temps des événements, pour savoir au moins si nous parlons en années, en décennies, en générations ou en siècles". Pour la plupart des objectifs de conceptions, c'est un niveau suffisant de prédiction. Il ajoute quelques lignes plus tard "le cœur du problème des données en matière de conception n'est pas de prévoir mais de construire des scénarios alternatifs pour le futur et d'analyser leur sensibilité aux erreurs tant de la théorie que des données." Enfin, il propose d'utiliser deux mécanismes complémentaires à la prédiction pour gérer les modifications de l'environnement : les mécanismes homéostatiques qui rendent le système insensible à l'environnement et l'ajustement par feed-back rétrospectif aux variations de cet environnement".

La reconnaissance de l'hyper-complexité de certains phénomènes amène à reconnaître, donc, la possible évolution imprévisible de ces phénomènes. Mais cette reconnaissance c'est aussi la prise en compte de la réelle capacité d'autonomie d'un système, c'est-à-dire sa capacité à élaborer ses propres règles du jeu, sa capacité à réagir d'une manière aléatoire vis-à-vis des déterminismes de son environnement. La complexité pour ce type de système devient une propriété intéressante à cultiver, car plus un système est complexe et plus il contient en lui-même les possibilités de réagir d'une manière positive vis-à-vis des événements négatifs qui vont survenir. Mais comment alors complexifier un système social, une ville ?

Par ailleurs, ces systèmes complexes ne sont pas pilotés, au sens où on l'entend habituellement. On ne pilote pas un territoire comme une voiture ou un avion. Dans un système territorial, il y a poly-pilotage, poly-centrage qui fait qu'il n'y a pas de grand ordonnateur du système considéré. L'organisation d'un territoire, son évolution est le fait des actions myopes et égoïstes des différents acteurs qui aboutissent si ce système est suffisamment complexe à des régulations de type macroscopiques. Donc personne ne peut prévoir le chemin exact que va prendre l'organisation territoriale, et personne ne peut conduire un territoire comme un avion.

C'est une certaine idée de la notion de scénario qui est mis à mal au travers de ces différentes réflexions, puisque quelle que soit la sophistication de celui-ci, jamais il ne sera capable de prévoir l'évolution du système. A quoi bon élaborer des scénarios sophistiqués ? Et à la moindre modification de l'environnement, le scénario s'écroule parce qu'il n'avait pu anticiper cet événement. Jusqu'où peut-on disjoindre prospective et prédiction ? Comment apprécier la qualité d'une démarche de prospective ?

LA MODELISATION

On peut être surpris de la proximité qu'il y a entre d'un côté la définition que donne Jean-Louis Lemoigne de la modélisation des systèmes complexes et de l'autre une conception moderne de la prospective. Commençons tout d'abord par évoquer les travaux de l'auteur de la systémographie. Par modélisation, il entend "l'action d'élaboration et de construction intentionnelle par composition de symboles, de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe, et d'amplifier le raisonnement de l'acteur projetant une intervention délibérée au sein du phénomène, raisonnement visant notamment à anticiper les conséquences de ces projets d'actions possibles". Il y a en tout premier lieu élaboration d'un système de référence par la construction d'un modèle à même de rendre compte de la complexité de la situation dans laquelle se trouve l'acteur, puis il y a conception de projets possibles, et simulation de ces projets sur le système de référence.

Construction d'un système de référence, et élaboration de scénario suffisamment précis pour anticiper leurs conséquences sur le système de référence, ce sont les deux moments fondamentaux d'une démarche de prospective selon Jacques Lesourne. En fait le problème décisif en la matière sera celui de la construction du système de référence. La modélisation apparaît comme le problème principal de la prospective, et il s'agit de modéliser un système complexe. Dans cette modélisation quelle place fait-on à la représentation des phénomènes par les acteurs ? Quelle place fait-on au savoir construit ? Quelle place fait-on à la qualité de l'information que l'on possède sur tel ou tel aspect de la situation ?

De la modélisation, mais de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que modéliser ? Que modélise-t-on ? Mais comment modéliser ? Pourquoi modéliser ? Et quel usage faire de l'outil mathématique ? Jusqu'où peut-on utiliser les formalisations mathématiques lorsque

l'on travaille sur des systèmes complexes ? Essayons d'apporter quelques éléments de réflexions vis-à-vis de ces différentes questions.

Qu'est-ce que modéliser ?

D'une manière un peu triviale, il est possible de définir la modélisation comme une façon de rendre compte du réel. Ainsi, de ce point de vue, le simple discours constitue une sorte de modélisation du réel, puisque celui-ci décrit ce que voit son auteur. Le discours fournit donc une certaine représentation du réel, c'est-à-dire un modèle. Modéliser, c'est avant tout faire œuvre de représentation. Mais cette représentation doit avoir quelques propriétés pour devenir modélisation sur le plan scientifique. L'usage du terme modélisation par les scientifiques implique que le modèle construit doit respecter certaines règles, et par ailleurs que le modèle doit rendre compte d'un certain nombre de causalités entre des phénomènes dans une perspective de prédiction. Le problème de la causalité peut-il être abordé de la même manière dans le domaine de la physique et dans le domaine social ? Il est souvent admis (selon Walliser) que la construction d'un modèle pose trois types de problèmes : des problèmes d'ordre syntaxique quels langages allons-nous utiliser pour élaborer le modèle ? Des problèmes sémantiques, c'est-à-dire quel est le degré de correspondance de validité - du modèle avec la réalité, et en fin des problèmes pragmatiques liés à l'utilisation des modèles. Il existe des définitions très précises du terme modélisation, comme celle que nous avons proposée en introduction de cette section, celle de Jean-Louis Lemoigne.

Que modélise-t-on ?

Cette question est moins habituelle. Qu'allons-nous modéliser ? Il est possible de répondre à cette question par le biais des travaux de Jean-Louis Lemoigne qui font une partition entre les phénomènes compliqués et les phénomènes complexes. Par phénomènes complexes, il décline des situations où il y a une forte relation entre le sujet et l'objet et où l'important n'est plus de décrire rigoureusement ce que l'on observe, mais plutôt d'identifier rigoureusement la forme que prend cette relation. La nature de ce que nous avons à modéliser peut orienter nos méthodes de modélisation. Par exemple, l'usage massif des formalisations mathématiques peut avoir un sens dans la construction de modèles représentatifs de phénomènes compliqués qui supposent une possibilité de description exhaustive et une certaine fermeture des systèmes considérés. Ceci peut avoir un moindre sens en ce qui concerne les phénomènes complexes.

Comment modéliser ?

Pierre Delattre dans l'introduction à l'ouvrage de C.P BRUTER "Les architectures de feu" propose de distinguer trois méthodes pour élaborer des modèles. La méthode analogique c'est celle préconisée par Ludwig Von Bertalanffy, dans la théorie générale des systèmes. Par exemple, la théorie des catastrophes est utilisée comme modèle dans de nombreuses disciplines, la loi de gravitation de Newton a été utilisée comme modèle dans le champ social, ainsi que les structures dissipatives, la

percolation, les fractals, etc. La méthode hypothético-déductive, c'est la méthode classique de la science, avec son outil l'analyse. La méthode axiomatique-inférentielle, plus récente qui est préconisée par Pierre Delattre, dans des contextes où l'utilisation de l'analyse pose question. La systémographie de Jean-Louis Lemoigne en est une illustration significative.

Pourquoi modéliser ?

Il semble qu'il faille bien préciser si la finalité de la modélisation est l'action ou bien la connaissance. De la finalité de la modélisation peut déboucher sur des options méthodologiques différenciées. Ainsi, il apparaît selon H.L.SIMON qu'une distinction entre la connaissance pour la connaissance, et la connaissance pour l'action doit être faite, et que cette distinction va avoir des répercussions méthodologiques importantes, ainsi si l'option retenue est la connaissance pour l'action, une attention sera portée aux processus au détriment des états. Et puis il s'agit ensuite de tenter d'élucider de la façon la plus rigoureuse l'objectif assigné au modèle et de préciser qui va l'utiliser. Une place de choix doit être faite à notre sens à la systémographie c'est-à-dire à la modélisation des systèmes complexes proposée par Jean-Louis Lemoigne, qui répond pleinement au cahier des charges épistémologiques de la prospective territoriale.

Pascal Lièvre

LE JEU MODELE ET PRATIQUE

Sur le plan théorique, la connivence entre le jeu et la prospective a plusieurs facettes, qui justifient leur rapprochement. Nous avons évoqué plus haut qu'il fallait appuyer la prospective sur le paradigme de complexité. Or recourir au jeu, c'est recourir à une démarche de la complexité. Le jeu est un phénomène complexe. Tous les attributs de la complexité s'y retrouvent.

Le jeu est incertain. C'est même une des six caractéristiques clés qui le définissent, selon Callois (1958). Dans tout jeu, "le déroulement ne saurait être déterminé ni le résultat acquis préalablement, une certaine latitude dans la nécessité d'inventer étant obligatoirement laissée à l'initiative du joueur" (10).

Le jeu n'évacue pas les contradictions. Il "joue" en permanence sur plusieurs registres antagonistes. Ces "couples conceptuels dialectiques", Ost et de Kerchove (1992) en identifient cinq. Le jeu est à la fois stratégie et représentation, coopération et conflit, réalité et fiction, régulation et indétermination, enfin internalité et externalité par

10. CAILLOIS, *Les Jeux et les hommes*, p.43.

rapport à la vie courante.

Le jeu est recherche de l'interaction et du lien. C'est à ce caractère fondamental que renvoient souvent l'ethnologie ou la sociologie. Le jeu ne se situe pas en dehors de la sociabilité courante. Bien au contraire, il est au coeur du lien social. Il en est même la manifestation la plus éclatante, qu'il procède du rite ou non. L'ethnographie regorge d'exemples de "jeux sérieux", au cours desquels telle ou telle communauté réaffirme son identité ou les relations régissant ses membres. A un niveau plus élémentaire, le passe-temps anodin, le divertissement individuel, sont souvent indissociables d'une certaine recherche de convivialité. Comme le note avec amusement un spécialiste, "il n'est pas indifférent que les pronostics et les paris aient lieu dans les cafés".

Le jeu est enfin organisation. Le jeu est un processus de structuration qui peut jouer à plusieurs niveaux. Sur le plan collectif, le jeu est à la racine de la culture. C'est du moins la thèse de Huizinga. Sur un plan individuel, et comme l'a montré la psychologie génétique derrière Piaget, le jeu intervient dans le développement de la personnalité. Winnicott parle, au sujet du jeu de l'enfant, "d'espace transitionnel". Le jeu, c'est d'abord l'apprentissage d'une distance entre le joueur et le monde autour de lui. Si pour celui qui s'y adonne, "le jeu est reculé par rapport à la vie quotidienne,[il] s'apparente, de la sorte, à la conscience en général qui, elle aussi, apparaît comme prise de distance"(11).

Si les qualités attendues d'une prospective se retrouvent dans le jeu, les attributs du jeu se retrouvent dans la prospective. En caricaturant quelque peu la position de CAILLOIS (1958), les jeux intègrent à des degrés divers quatre fonctions : le hasard (aléa), la compétition (âgon), l'imitation (mimicry) et le vertige (ilinx). Selon les cas, ils feront une place forte à la règle (ludus) ou à la spontanéité (païda). D'une certaine manière on retrouve dans la prospective ces mêmes dimensions. D'abord elle sera, selon ses modes (exploratoire ou anticipatif), plus ou moins réglée. Ensuite, le groupe qui la conduit cherche à relever un défi : se départir, par exemple, d'une morosité ambiante en proposant des solutions durables à un problème. C'est une véritable compétition. Tout exercice de prospective passe également par un décentrage des rôles de chacun : on essaye de voir autrement son action et l'action des autres. Cela relève de l'appropriation de rôle. Enfin, vertige et hasard s'y combinent dans un rapport dialectique : un scénario gris, aux effets repoussoirs désignera l'abîme où ne pas tomber. De même cherchera-t-on à simuler l'imprévisible pour mieux le déloger.

PERSPECTIVES ET LIMITES

Sur un plan pratique, la démarche de jeu de prospective permet des avancées substantielles sur différents plans.

Le jeu amplifie notre capacité de connaissance. Cette amplification est due à une conjonction de phénomènes dont la qualité essentielle est de décloisonner les

11. MAURIRAS BOUSQUET, *Théorie et pratique ludique*, Economica, p.23, 1984.

connaissances.

Le jeu stimule ou suscite d'abord l'interdisciplinarité au niveau de sa conception, parce qu'il est sans doute obligé à rendre compte de la multi-dimensionnalité des problèmes. Sa construction nécessite un travail soigné de modélisation qui, s'il veut avoir un caractère "plausible", doit être le plus horizontal possible (12).

Mais le jeu suscite également la coexpertise. Il n'épuise pas le réel, et ne saurait d'ailleurs le faire, puisqu'il s'appuie sur un modèle très limité du système complexe. Mais il amène les joueurs et les concepteurs à s'interroger davantage sur leurs représentations du réel.

Le jeu amplifie notre capacité d'action. Cette "performance" tient à plusieurs éléments. Le jeu nous oblige à modéliser et donc à clarifier le système d'action. La première question qu'il pose est en effet de savoir qui faire jouer (13).

Le jeu nous ouvre à la connaissance des problèmes d'action, dont la maîtrise est indispensable dans une optique de gestion à long terme. Il peut y avoir, entre acteurs, des attentes déçues. Si elles se développent, il y a émergence de ce qu'on appelle un "jeu bloqué" (Mermet 1989). L'identification de telles situations "pathologiques" est déterminante. Leur résolution conditionne la réussite de toute opération de développement.

Le jeu permet une réappropriation de l'action; il la stimule, même, parce qu'il fait devenir les acteurs davantage acteurs. Le jeu offre cette possibilité de sortir de sa réserve, de se prendre au jeu, de s'aventurer dans une simulation et de s'y découvrir un rôle. L'ouverture de l'acteur à l'action peut s'opérer au travers d'une catharsis (qui permet à l'acteur de se libérer de certaines tensions, de dépasser certaines amertumes) ou d'une maïeutique.

Le jeu permet un bouclage entre connaissance et action. Forme plus libre, le jeu facilite l'expression des attentes et donc des interrogations des acteurs. Forme plus interactive entre les concepteurs et les joueurs, il brouille les frontières rigides entre les rôles d'"expert", de "militant" et de "praticien". L'acteur-joueur est, quelque part, concepteur, expérimentateur et évaluateur de la méthode d'analyse. Forme évolutive, il permet d'ajuster le cours de la réflexion aux acquis de l'action. Le jeu permet en définitive un meilleur bouclage entre recherche et action.

12. Anticipant les éventuelles critiques de joueurs qui pourraient être non satisfaits par une thématique du jeu trop ciblée, le concepteur est obligé en quelque sorte de se faire violence, au delà sans doute du niveau habituel. Il va s'obliger à décroquer son savoir. Il se lance lui aussi dans une forme de jeu où les dimensions d'adresse ("âgon" au sens de Caillois) et de vertige ("ilinx") sans dominante.

13. Dans le cadre de notre travail de joueurs, il nous a conduit à proposer une formalisation (la Matrice CAPE) qui s'avère relativement performante. Cf. PIVETEAU (1994).

Sur le plan de la pratique, les principales difficultés sont les suivantes :

- Le jeu reste un exercice gratuit. Si donc il s'agit dans ce cadre d'élaborer une stratégie d'action, celle-ci reste purement virtuelle. Rien n'oblige les acteurs qui l'ont arrêtée d'en faire leur ligne de conduite une fois le jeu terminé. Le jeu ne se substitue pas aux procédures contractuelles.

- Le jeu risque en permanence une dérive. Celle d'être pris pour un outil de prévision. La tentation est forte de jouer comme on simulerait un phénomène physique. Rappelons-le encore une fois : le jeu n'est qu'un processus d'intelligibilité. Il n'est pas "la" solution à un problème.

- Le jeu reste d'une mise au point et d'une pratique délicates. Pour le concepteur, comme pour les joueurs, il exige beaucoup de temps. Un apologue du jeu pourrait dire que ce temps n'est pas perdu ou que si le jeu est coûteux en temps à court terme, il est en revanche rentable à long terme, par les économies de temps qu'il permet de réaliser. Nous ne rentrerons pas dans ce "jeu"-là. Constatons toutefois que nous partons d'un échantillon de pratiques où les concepteurs n'ont pas voulu trop se limiter en temps. Réintroduire cette contrainte fait partie de "l'économie du jeu".

- Les résultats du jeu sont très touffus, presque "brouillons". Et il y a, d'une certaine façon, énormément de pertes, parce qu'on n'est pas armé pour décrypter assez vite le contenu d'une information, ou encore déceler le filon qu'il faut exploiter.

- la conception et la réalisation de jeux restent des exercices solitaires. Ils gagneraient à être davantage partagés dans leurs phases initiales. Le jeu ne bute pas tant sur l'interdisciplinarité (un concepteur se saisissant de connaissances variées) que sur la pluridisciplinarité (plusieurs concepteurs de disciplines différentes, trouvant dans la conception d'un jeu, un moyen d'apprendre en commun).

Sur le plan théorique, la référence au jeu n'a pas de statut épistémologique univoque. Le concept de jeu a un caractère englobant qui est à la fois stimulant et incapacitant.

Vincent Piveteau

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- AURIAC F., BRUNET R., *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, 1986.
- BAREL Y., *Analyse de système et prospective*, La Documentation française, 1977.
- BOUDON, BOURRICAULT, *Dictionnaire de sociologie*, PUF, 1982.
- CAZES B., *L'histoire des futurs*, Seghers, 1986.
- GODET, *Prospective et planification stratégique*, Economica, 1985.
- GONOD P.F., *La dynamique de la prospective*, Aditech, 1990.
- LEMOIGNE J.L., *La modélisation des systèmes complexes*, AFCET Dunod, 1987.
- LIEVRE P., "Approche systémique et prospective territoriale", in *Territoires en prospective*, dir. Guy LOINGER, DATAR, 1992.
- LIEVRE P., "Prospective", in *Dictionnaire Critique de l'Action Sociale*, Sous la dir. Brigitte BOUQUET, à paraître.
- MERMET, "La nature, jeu de société", Thèse de doctorat, Université Paris XII, 1989.
- MORIN E., *Introduction à la complexité*, ESF, 1991.
- OST, de KERCHOVE, *Le jeu paradigme du droit*, L.G.D.J., 1992.
- PASSET R., "Science économique, chaos et prospective", *Les cahiers de l'OIPR*, 1992.
- SIMON H.L., *Science des systèmes, sciences de l'artificiel*, AFCET-Dunod, 3^e édition, 1991.
- WALLISER B., *Systèmes et modèles*, Seuil, 1977.

COMMENT APPREHENDER DES SYSTEMES EN MUTATION

Il existe beaucoup de données statistiques sur le monde rural. Mais nous sommes aujourd'hui dans un contexte de rupture et non plus seulement d'évolution. Le déclin de la place de l'agriculture, l'uniformisation des modes de vie et des aspirations des individus sont autant de facteurs qui font perdre au monde rural sa spécificité. Il n'apparaît plus comme une entité en soi, mais comme une composante du système territorial.

Les nouvelles analyses qui prévalent actuellement sur les systèmes productifs en tant que système local, insérés dans des relations de proximité, et les différents paramètres qui les caractérisent peuvent-ils permettre de renouveler l'analyse des dynamiques économiques rurales ?

En quoi l'analyse des changements dans la construction des identités individuelles et collectives peut-elle s'appliquer au monde rural ?

Quelles sont les nouvelles spécificités de la ruralité ? Comment renouveler les outils, les modes d'analyse et de compréhension du monde rural ?

LA DIVERSIFICATION DU RURAL POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DES NOUVELLES DYNAMIQUES

Parmi les indicateurs qui permettent d'analyser les dynamiques rurales, la démographie tient une place privilégiée. Mais les recensements généraux de population ne permettent pas d'appréhender la complexité de la démographie rurale, les évolutions en fonction des saisons, des mouvements hebdomadaires et journaliers.

Compte tenu des mutations en cours, des nouveaux usages de l'espace naturel, des transformations de l'agriculture, du développement des transports et des communications, de la dissociation entre domicile et travail, une analyse du territoire en tant qu'ensemble complexe est nécessaire.

Cette nouvelle approche doit combiner plusieurs facteurs, la production, l'espace, les hommes et les acteurs collectifs, et ainsi permettre de nouvelles représentations du monde rural.

Les nouveaux dynamismes observés en milieu rural sont aujourd'hui largement admis, tout au moins dans leurs dimensions démographiques. Toutefois l'analyse du phénomène donne lieu à des interprétations parfois divergentes. Pour certains l'espace rural se fracture de plus en plus nettement entre un espace urbanisé et un espace résiduel en voie de désertification plus ou moins intense. Pour d'autres, il s'agit d'un processus de recomposition beaucoup plus large, concernant l'ensemble de l'espace rural, à des degrés divers et selon des modalités variées.

En d'autres termes, si l'évolution des indicateurs globaux relatifs au peuplement des campagnes indique une reprise, pour les premiers, elle est due à l'intensification et l'extension de l'urbanisation des grandes couronnes urbaines. Pour les autres, sans nier le rôle important du processus de diffusion urbaine, la recomposition de l'espace rural relève d'un ensemble de mécanismes plus complexes qui l'affectent de manière certes variée mais dans sa totalité.

Ces contradictions dans la lecture des transformations en cours dans l'espace rural conduisent à s'interroger d'abord sur les critères d'identification du rural et sur la nature et l'agencement des indicateurs utilisés pour

caractériser son évolution. Au-delà, elles remettent en cause le fait que les modalités d'approche méthodologique de l'espace rural privilégient presque toujours les analyses structurelles, tant sur le plan démographique qu'économique. Passage obligé de toute analyse spatiale, ces approches n'apportent qu'une perception partielle du fonctionnement des territoires et ne sauraient être qu'une étape dans une démarche plus large impliquant notamment un plus grand nombre d'acteurs que ceux concernés, en l'occurrence, par la population et la production agricole.

Pour illustrer nos propos, référence sera faite dans un premier temps aux indicateurs démographiques dans la mesure où ils peuvent donner, selon l'usage que l'on en fait, des lectures fort différentes de l'évolution du rural. Au-delà, les grands axes de l'approche territoriale de l'espace rural définiront les cadres d'une méthodologie permettant de mieux appréhender les nouvelles dynamiques.

LES LIMITES DE L'ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

L'analyse démographique spatiale repose, pour l'essentiel, sur les données issues des recensements généraux de la population. La segmentation que l'on réalise entre les communes urbaines et rurales se fait sur la base du seuil des 2 000 habitants agglomérés (1). Chaque recensement remettra donc en cause les limites géographiques de l'espace rural, à partir d'une procédure donnant toujours à ce dernier un caractère résiduel. En outre, cette méthode a pour conséquence de l'amputer régulièrement des communes qui sont les plus performantes dans ce domaine, au fur et à mesure qu'elles atteignent le seuil des 2 000 habitants.

Aussi, lorsque l'on veut établir une mesure de l'évolution de la population rurale, la référence temporelle de la définition de l'espace rural aura une extrême importance.

Si l'on retient, par exemple, l'espace rural de la région Languedoc-Roussillon et l'évolution de son peuplement entre 1954 et 1990, les données fournies par les six recensements de la population réalisés au cours de cette période correspondent à des espaces ruraux assez nettement différents.

Selon la définition INSEE de 1954, le Languedoc-Roussillon comptait, à cette date-là, 1 447 communes rurales réunissant une population de 638 000 personnes, soit 44 % de la population régionale. En gardant cette même définition de 1954, les résultats des recensements successifs font apparaître

1. Des nuances à ce simple critère démographique ont été apportées dans les années soixante-dix avec la création des ZPIU (Zone de peuplement Industriel et Urbain).

une forte croissance de la population rurale qui atteint + 44 % en 1990, tandis que son poids relatif dans la population totale reste sensiblement identique par rapport à celui de l'année de base.

En revanche, la région compte, selon la définition 1990 de l'INSEE, 1 326 communes rurales. Ainsi, en trente-cinq ans, plus de 100 communes dépassant le seuil des 2 000 habitants agglomérés sont passées dans la catégorie des communes urbaines. Sur la base de la définition actuelle de l'espace rural, l'évolution démographique sur la période 1954-1990 reste cependant toujours positive mais d'un niveau bien moins élevé que précédemment, + 10 %, tandis que le poids de la population rurale dans la population régionale diminue.

Si, enfin, on compare directement le peuplement de l'espace rural languedocien, en fonction de la définition 1990, à celui obtenu en 1954, selon la définition de l'époque, on enregistre alors une baisse de la population rurale de l'ordre de 10 %.

Cet exemple permet de cerner, à travers ces résultats extrêmement divergents, la variabilité des mesures obtenues. On comprend dès lors les images contradictoires qu'elle peut engendrer.

A ce problème de définition de l'espace s'ajoute également celui de la date qui sert de référence lors de la mesure de l'évolution quantitative de la population. Ainsi, par exemple, la population rurale du département de l'Hérault (selon la définition constante fournie par l'INSEE en 1990) s'est accrue de 20 % entre 1954 et 1990 mais seulement de 5 % entre 1936 et 1990 et de 30 % entre 1975 et 1990. Seul le suivi pas à pas rend de la cohérence à ces mesures quelque peu fluctuantes.

En effet, entre 1936 et 1975, le déclin démographique enregistré n'est que la poursuite d'un exode qui affecte la population rurale depuis le début du XX^e siècle ; alors que, à partir de 1975, on enregistre un renversement de la trajectoire démographique qui conduit la population de 1990 au voisinage du chiffre qu'elle atteignait à la veille de la guerre.

Autre élément de référence dans la définition de l'espace rural, le cadre territorial retenu pour fonder l'analyse. C'est fréquemment la commune qui est concernée en France, comme dans la plupart des autres pays. Mais la taille de cette unité peut être très variable selon les régions et les pays. Avec 36 000 communes, la France compte un effectif équivalent à l'ensemble des autres pays de l'Union européenne. Et dans le même ordre d'idée, les communes espagnoles, par exemple, ont sensiblement la superficie des cantons français.

De la sorte, rural français et rural des pays voisins sont loin de correspondre à l'échelle des espaces de définition, ce qui impose des précautions dans les rapprochements effectués.

Par ailleurs, si l'on observe l'évolution démographique à l'échelle des cantons ou des communes, les résultats ne sont pas identiques. Un canton connaîtra une évolution de sa population résultant de l'agrégation des changements enregistrés dans chaque commune, et particulièrement dans le chef-lieu de canton, assez souvent compris dans les communes urbaines. Une croissance positive à l'échelle d'un canton peut recouvrir une réalité communale très diversifiée, avec des communes en croissance, d'autres stables et d'autres, enfin, en voie de dépeuplement. Une même opposition peut jouer en cas de déclin global de la population cantonale. Ainsi, le passage de la commune au canton comporte implicitement une sorte de normalisation; la carte des variations démographiques cantonales est bien moins contrastée que celle dressée à partir des communes où l'impression de marqueterie l'emporte.

Dernier élément, et sans doute actuellement le plus neuf et le plus important, la nature de la référence à la présence de l'homme qui est à la base de l'élaboration des indicateurs démographiques. Les mesures des populations effectuées par l'INSEE, lors des recensements, reposent sur le concept de population résidant de manière permanente dans la commune. Or ce concept est actuellement de moins en moins à même de rendre compte de l'usage complexe, saisonnalisé de l'espace par les hommes et donc de la véritable occupation du territoire au cours de l'année.

Si la dissociation entre les lieux de résidence et de travail est une réalité aujourd'hui appréhendée à travers la mesure des migrations quotidiennes, les autres composantes de l'éclatement des cadres de vie, tant dans une dimension saisonnière qu'hebdomadaire ou journalière, ne sont pas ou sont très mal quantifiées et surtout peu localisées; pourtant, elles tiennent des places croissantes dans la mobilité des hommes et dans l'organisation du territoire qui en découle.

Un espace n'est pas seulement l'objet d'une occupation permanente, il peut connaître des fréquentations de durée variable et relevant de motifs extrêmement divers. Si on se limite, en guise d'exemple, à l'utilisation de l'espace à des fins de loisirs, de vacances ou de retraite, la commune rurale connaît au cours de l'année des variations plus ou moins importantes de sa population, ce qui n'existait pas ou très rarement autrefois.

La mesure de la population, effectuée au mois de mars, lors des recensements de la population, donne une vision minimale du peuplement de l'espace rural. Une même opération, effectuée dans le courant de l'été, fournirait des résultats très différents. Or ces variations annuelles, ou même hebdomadaires, de peuplement ne sont pas sans avoir des impacts locaux tant sur les plans économique que social et culturel du milieu.

Des estimations approximatives de ces flux de population vers le milieu rural, faites sur la base des capacités d'accueil disponibles dans les communes et en fonction d'une durée moyenne d'utilisation, peuvent donner une idée des niveaux de correction que l'on peut amener aux mesures de la population permanente.

Toujours dans le cas du département de l'Hérault, alors que la population rurale permanente évaluée lors du recensement de 1990 s'élève à 153 634 habitants, l'estimation de la population maximale, dans l'hypothèse où toutes les capacités d'accueil sont utilisées, atteint presque le double avec 286 665 personnes, tandis qu'une évaluation moyenne annuelle, calculée en Unité Rurale de Peuplement, donne un chiffre de 175 502 et un écart de l'ordre de 15 % par rapport à la population recensée (2).

POUR DES MESURES DIFFERENCIEES DE LA POPULATION

Ces différentes mesures possibles de la population de l'espace rural, permanente, maximale ou moyenne, reflètent chacune des logiques d'utilisation propres qui rendent nécessaire une pratique systématique de ces évaluations. Ainsi, les politiques scolaires relevant des diverses collectivités locales, en termes de fonctionnement comme d'investissement, se suffisent des populations permanentes et de leurs projections. Par contre, d'autres équipements et services collectifs comme la distribution d'eau, l'évacuation et le traitement des eaux usées, le ramassage des ordures, etc., nécessitent dans leur calibrage et leur implantation une référence aux pointes saisonnières de fréquentation. Elles doivent reposer sur les estimations de population maximale, tant au niveau des investissements que de la gestion et du financement. Enfin, les évaluations des marchés potentiels que constitue la population des zones d'attraction commerciale devront faire référence à la population moyenne annuelle.

Ce type de démarche est déjà indispensable dans les zones de tourisme intense, où la faiblesse des populations permanentes durant une partie plus

2. A. Berger, "l'Unité rurale de peuplement. Pour une approche diversifiée de l'espace rural", *REM (Revue de l'Economie méridionale)*, n°166, 1994.

ou moins grande de l'année s'oppose à des gonflements démographiques saisonniers spectaculaires, durant l'été et l'hiver pour la haute montagne ou seulement pendant l'été pour le littoral ou la moyenne montagne. La gestion collective de telles fluctuations, comme la nécessité d'appréhender le volume total des divers marchés de biens et services rendent nécessaires ces types d'évaluation.

De la sorte, la réalité d'évidence pour les stations touristiques se trouve généralisée, certes avec des degrés variables, à la grande masse des communes rurales. La croissance des fréquentations de durée plus ou moins longue de l'espace rural, par des populations extérieures le plus souvent d'origine urbaine, rend à présent indispensable le recours à des éléments correctifs par rapport aux informations brutes issues des recensements de la population.

Cette relativité de l'approche du rural sous le seul angle de l'indicateur démographique présente deux intérêts. Elle justifie, sans qu'il soit besoin de se référer à l'imaginaire, les contradictions, mentionnées plus haut, quant aux perspectives proposées au rural. Dans le même temps, elles entraînent l'analyste à élargir son investigation à la mesure de la variabilité des pronostics que ces différentes mesures suggèrent.

Au-delà des indicateurs démographiques, la réflexion doit aussi être menée à propos des autres indicateurs disponibles, caractéristiques des fonctionnements socio-économiques des espaces ruraux en pleine mutation.

D'une manière plus large, il y a nécessité de s'interroger sur l'établissement d'un ensemble relativement vaste et cohérent d'indicateurs de la ruralité, susceptibles de rendre mieux compte des composantes de diversification et de dynamique qui interviennent actuellement en milieu rural.

L'EXODE URBAIN

L'espace rural a surtout été analysé sur le plan économique, à partir de ses caractéristiques structurelles humaines, productives et sociales.

Longtemps dominé par l'activité agricole, l'espace rural a été logiquement identifié, et encore très fréquemment aujourd'hui, à l'espace agricole, tant en termes de perception qu'en termes d'aménagement. L'évolution des systèmes productifs agricoles est alors considérée comme la seule composante explicative ou, en tout cas, la plus déterminante de la dynamique rurale.

Mais, à cette domination de l'agriculture vient s'ajouter, à partir des décennies soixante et soixante-dix, l'impact de la diffusion des villes dans le

rural périurbain.

Actuellement, l'espace rural doit être perçu de manière plus large encore que dans ses seules dimensions agricole ou urbanisée. Les mutations en cours sont le fait de la conjonction de multiples composantes que l'on peut regrouper sous quatre rubriques.

En premier lieu, un fort développement d'aspirations sociales pousse un nombre croissant d'individus à rechercher une implantation provisoire ou définitive en milieu rural. La ville, tout en gardant un puissant pouvoir attractif, a développé, de manière concomitante, des processus répulsifs qui sont à l'origine de flux de population qui, progressivement, contrebalancent le traditionnel exode rural. L'exode urbain dépasse à présent, en volume, les flux d'émigration vers les villes et son inscription spatiale ne se limite plus à leur seule périphérie immédiate (3).

En deuxième lieu, la montée et l'affirmation d'une fonction nouvelle trouvent leur fondement dans l'identification entre l'espace rural et l'espace naturel. Les préoccupations environnementales, chez les individus comme chez les acteurs collectifs, sont de plus en plus mentionnées dans les discours mais également intégrées dans les actions. L'espace rural se trouve progressivement porté en première ligne, dans une fonction de conservatoire de la nature. Cela ne va pas sans ambiguïté compte tenu du caractère subjectif de la notion de nature qui recouvre des conceptions très variées selon les différents intéressés et intervenants. Les fonctions mêmes de protection, de gestion du patrimoine naturel et son exploitation économique sont sources de nombreux conflits entre écologistes et chasseurs, urbains et ruraux, agriculteurs et non agriculteurs, collectivités locales et associations diverses. Quelles que soient les formes de régulation qui apportent des réponses à ces différents conflits, ces derniers, par leur multiplication et leur diversité sont autant de preuves de l'importance croissante que prend cette fonction nature dans le devenir de l'espace rural.

En troisième lieu, si les transformations de l'agriculture sont des réalités spectaculaires depuis une trentaine d'années, les trajectoires suivies par les unités de production ne paraissent pas relever, loin s'en faut, d'une seule et même logique évolutive. La diversification des agricultures accompagne le processus d'accélération des mutations en œuvre. Sous la pression de l'internationalisation grandissante de l'économie, mais aussi des modifications dans les modes de vie, de consommation, de distribution, l'effacement relatif

3. J. Catanzano, "Retour vers l'arrière-pays, migrations en Languedoc-Roussillon", *Cahiers de l'Economie Méridionale*, n°3, 359 p. (2e éd.), CRPEE, 1994.

de l'agriculture, général en milieu rural, se concrétise au travers de plusieurs modèles de production correspondant à des structures, des pratiques et des objectifs différents.

A une agriculture industrielle, orientée délibérément vers les marchés internationaux et de plus en plus concentrée dans certaines régions du territoire national, on peut opposer une agriculture d'adaptation, beaucoup plus centrée sur des terroirs, des produits identifiés et des marchés locaux ou même nationaux mais plus spécifiques.

Entre ces deux types de systèmes productifs, on peut trouver aussi des agricultures de transition, soumises à des contraintes grandissantes et obligées à des remises en cause permanentes. Enfin, une agriculture en cours de marginalisation correspond à des structures de production de plus en plus instables et même précaires, que l'accentuation des concurrences et les difficultés ou les incapacités à s'adapter condamnent à une disparition à plus ou moins brève échéance.

Conditionnés en outre par les politiques, ces divers systèmes de production agricole s'inscrivent de manière très différenciée dans le substrat économique des espaces ruraux, correspondant à des niveaux d'intégration allant de l'exclusif à l'imbriqué, du local à l'international, en présentant des perspectives variées. Ils nous conduisent à une conception territorialisée de l'agriculture.

Dernière composante participant à la recomposition de l'espace rural, les transformations en cours en matière de moyens de déplacement et surtout de communication. Dès son origine, l'analyse spatiale a privilégié le temps et le coût du déplacement pour expliquer la localisation des hommes et des activités, compte tenu de la mobilité des hommes, du transport des produits et de la circulation de l'information.

C'est ainsi que le réseau ferré, au XIX^e siècle, favorisant la constitution des marchés nationaux, amènera à une spécialisation régionale de l'agriculture. Dans l'après-guerre, la généralisation de l'automobile, à la ville puis à la campagne, permettra la diffusion urbaine et l'extension progressive des zones rurbanisées. Dans le même temps, elle conduira à une restructuration des services publics et privés, ainsi qu'à une dissociation grandissante entre domicile et lieu de travail.

Aujourd'hui, les nouvelles techniques de communication sont susceptibles de modifier les critères de localisation des hommes et des activités. En libérant certaines entreprises des contraintes de distance, en favorisant de manière

encore limitée le travail à domicile, ces nouvelles techniques de communication donnent de plus grandes libertés d'implantations par rapport à ces contraintes, et permettent à d'autres critères de localisation jusqu'alors secondaires de s'avérer plus déterminants.

De la sorte, le développement d'activités non agricoles autres que celles qui sont suscitées par une population en reprise ou un niveau de vie qui s'élève, se trouve légitimé. Les unes sont liées au site, aux caractéristiques de l'espace rural, d'autres relèvent de facteurs de localisation extérieurs à la fonction de production. Elles correspondent à ce que l'on pourrait dénommer des externalités territoriales. Dans cet ordre d'idée, les choix de société et les souhaits en matière de cadre et de mode de vie s'avèrent déterminants pour une part grandissante de la population. Cela peut d'ailleurs correspondre à un acte volontaire ou, dans certains cas, à une issue imposée à ceux qui se trouvent en situation de rupture.

Quoi qu'il en soit, la méthodologie d'approche de l'espace rural doit donc correspondre à la complexification croissante des mécanismes du fonctionnement de ces espaces. Comprendre les changements en oeuvre, en maîtriser les différentes composantes, en préfigurer les perspectives paraissent indispensables pour mener à bien les politiques d'aménagement du territoire. Leurs objectifs étant alors, en s'appuyant sur les diverses forces potentielles ou déjà en oeuvre, de promouvoir, d'accompagner ou même de réorienter les trajectoires sur lesquelles sont engagées les dynamiques des territoires ruraux.

LE TERRITOIRE : UN ENSEMBLE COMPLEXE

Pour ce faire, l'approche territoriale du monde rural se trouve parfaitement adaptée (4). Dans cette optique, le territoire est assimilé à un ensemble complexe. Il sera analysé à partir des quatre entrées correspondant respectivement aux composantes de la production, à celles de l'espace, aux hommes et aux acteurs collectifs qui s'y trouvent réunis. Au-delà des structururations socio-économiques, l'attention sera surtout portée aux interdépendances qui unissent les ensembles énoncés et aux relations qui s'établissent avec l'environnement du territoire.

L'approche économique, dans une conception limitative du terme, correspond aux différentes composantes productives localisées sur le territoire. L'activité agricole, du fait de son rôle historique dans la structuration

4. Véronique Thireau, *Les nouvelles dynamiques spatiales : à la découverte des territoires*, l'Harmattan, Paris, 1993.

du milieu rural, mais également de son caractère prégnant au niveau du foncier, par exemple, sera appréhendée à travers les remodelages en cours, selon les différentes modalités déjà mentionnées. Ces changements de l'agriculture auront souvent des conséquences encore majeures sur l'ensemble du milieu observé. Toutefois, à côté de l'agriculture, les autres activités de production occuperont une place grandissante en tant que composantes essentielles et nouvelles du changement. Activités induites, au service des populations et des entreprises implantées sur le territoire, ou bien activités autonomes vis-à-vis du local et jouant un rôle d'entraînement, leur présence et leur développement s'inscrivent dans des choix ou des contraintes de localisation, obéissant à des critères de décision variés, et souvent distincts des critères traditionnels, où ainsi s'exprime l'impact spécifique du milieu rural.

Les hommes seront perçus à travers leur comportement personnel, mais plus souvent à travers celui du ménage, en matière de choix de localisation de résidence par exemple. Ce choix, s'il reste pour beaucoup lié à une activité économique, n'est plus aussi dépendant que par le passé de la localisation de cette dernière. On peut même recenser des cas où la préférence de localisation prime sur l'existence de l'emploi; ce n'est qu'une fois la migration effectuée que la création de l'activité, souvent individuelle, est réalisée. L'éclatement spatial des polygones de vie confère des fonctions résidentielles aux communes rurales qui peuvent se révéler discriminantes selon les caractéristiques des espaces concernés. La fonction résidentielle recouvre, en outre, de multiples facettes découlant des fluctuations du volume de population. Les loisirs de fin de semaine, les vacances, le tourisme de passage, la retraite se conjuguent à l'implantation permanente pour déterminer la réalité de l'occupation et de l'animation du territoire par les hommes.

L'espace, pris en tant que construit social, avec ses caractéristiques géographiques et ses sédimentations historiques, détient un rôle de plus en plus central parmi les déterminants de la localisation des hommes et des activités. De ce fait il est, lui aussi, un facteur de discrimination entre les différents territoires, jouant soit dans le sens d'une plus ou moins grande attractivité, soit au contraire dans un sens répulsif. Cette double dimension du phénomène, visible et connue en milieu urbain, l'est tout autant en milieu rural.

Dans l'imaginaire des populations migrantes vers le milieu rural, cette fonction de l'espace peut entraîner des quiproquos et des désenchantements. Les populations d'origine urbaine recherchent souvent une ruralité qui n'existe pratiquement plus et qui, de toute manière, est à l'opposé d'une

agriculture industrielle et productiviste par exemple. Ce en quoi agriculture et revitalisation ne sont pas liées de la manière le plus souvent avancée. L'on comprend dès lors que la désertification ou, à tout le moins, la faible densité, ne peuvent pas être uniquement interprétées, en termes négatifs. De manière paradoxale, en apparence, l'extension de certaines formes d'agriculture productiviste peut même s'avérer antagonique au repeuplement des campagnes.

Enfin, la décentralisation, menée à partir des années quatre-vingt, a conféré aux diverses collectivités locales des pouvoirs d'interventions qui, jusqu'alors, relevaient du pouvoir central. La proximité qui en découle entre les territoires et les décideurs publics confère à ces derniers une fonction privilégiée qu'il est indispensable d'analyser. Si le rôle des acteurs publics locaux est sorti grandi de la décentralisation, les impacts des intervenants collectifs extérieurs, régionaux, nationaux ou internationaux, ne sont pas cependant négligeables au niveau territorial qui nous intéresse.

Les interactions entre les différentes composantes énoncées à l'intérieur du territoire, comme les échanges établis avec l'extérieur, sont alors des indicateurs majeurs qui, par leur identification et leur prise en charge, permettront une approche suffisamment large pour rendre compte de la réalité multiple des dynamiques des espaces ruraux. Ainsi, les externalités territoriales mentionnées, plus haut et qui peuvent être définies comme des avantages non pécuniaires réciproquement procurées à chacune des quatre composantes du territoire, s'avèrent déterminantes. Elles impliquent d'être prises en charge aussi bien à propos des entreprises que des ménages dans une approche spécifiquement économique; mais, elles opèrent aussi à partir des sphères politiques et spatiales.

La variété des acteurs intervenant sur le remodelage du rural par leur présence et par les interactions qu'ils y développent plaide elle aussi pour cette nouvelle approche de la ruralité, et donc pour une révision fondamentale des indicateurs qui la définissent en soi et en référence à la ville. Au-delà, la démarche impose aussi de revisiter la structuration du monde rural et son évolution et, en conséquence, de corriger les représentations dont elles sont l'objet.

BIBLIOGRAPHIE

KAYSER Bernard

La renaissance rurale, Armand Colin, Paris, 1990.

KAYSER Bernard (sous la direction de), *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR, Editions de l'Aube, 1993.

THIREAU Véronique, *Les nouvelles dynamiques spatiales*, Editions L'Harmattan, Paris, 1993.

ROUZIER Jacques, "La mutation de l'arrière-pays méditerranéen ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales", *RERU*, n° 5, Bordeaux, 1990.

BERGER Alain, "Perspectives rurales et aménagement de l'espace", *Revue de l'Economie Méridionale*, n° 165, Montpellier, 1994 (en cours de publication).

BERGER Alain, "L'unité rurale de peuplement. Pour une approche diversifiée de l'espace rural", *Revue de l'Economie Méridionale*, n° 165, Montpellier, 1994 (en cours de publication).

RURAL : A LA RECHERCHE D'INDICATEURS ?

Les débats sur le développement du monde rural sont souvent empreints d'ambiguïté par le fait que les mêmes mots et en premier lieu le mot "rural", peuvent à la fois se référer à une définition statistique précise et quantifiable tout en étant porteurs de significations socio-affectives variées. C'est ainsi que pour décrire l'évolution de la population sur le territoire français dans la dernière décennie certains titraient "le renouveau du rural", voire "l'exode rural stoppé" alors que d'autres annonçaient une "forte expansion des villes". Tous décrivaient le même phénomène en s'appuyant sur les mêmes mesures. Peut-être les uns se disaient-ils "ruralistes" et les autres pas ? Quand un industriel s'installe en zone rurale, cela peut être aussi pour la proximité de l'Université.

Il faut clarifier les définitions du cadre territorial que l'on utilise pour l'analyse, ne pas oublier le contexte, c'est-à-dire la proximité de la ville. Le rural ne doit pas être considéré comme une entité en soi mais comme une composante d'un système territorial. Il ne faut pas confondre le cadre territorial et la dynamique territoriale ou, en termes statistiques, les soldes et les flux.

LES DEFINITIONS DU CADRE TERRITORIAL

Il est important de rappeler avec insistance une précaution élémentaire, qui est valable pour toute nomenclature : attention de ne pas retrouver dans l'analyse ce qu'on a mis dans la définition ! Si on définit le rural comme l'espace loin de la ville, ne pas s'étonner de mesurer qu'on est loin de tout. Si on définit le rural comme l'espace à faible densité de population, ne pas s'étonner de ne pas y trouver beaucoup de monde.

Communes urbaines, unités urbaines, communes rurales

Une commune est dite "urbaine" si elle compte au moins 2 000 habitants résidant dans une zone bâtie continue agglomérée au chef-lieu. Si d'autres communes, quelle que soit leur population, prolongent la continuité du bâti de cette commune urbaine, elles forment ensemble une "unité urbaine" ou agglomération. A contrario une commune est dite "rurale" si elle n'est pas urbaine et qu'elle n'appartient pas à une unité urbaine. Cette notion de population agglomérée au chef-lieu est basée sur la continuité de l'habitat (1) : des communes de plus de 2 000 habitants peuvent donc être classées "rurales". Une discontinuité du bâti de plus de 200 mètres conduit à classer "rurales" des communes aux portes d'une ville.

1. "Composition communale des unités urbaines : population et délimitation 1990", INSEE.

Température urbaine, lissage spatial

Pour éviter de faire jouer à ces discontinuités du bâti un rôle de frontière entre urbain et rural, certains chercheurs ont proposé des méthodes de "lissage spatial". Il s'agit de ne pas considérer la population comme strictement attachée au cadre territorial dans lequel on la mesure mais de la répartir de façon continue sur le territoire proche. Parmi ces méthodes citons la "température urbaine" définie par Loeiz Laurent (2) et le "lissage elliptique" décrit par Hervé Le Bras (3). La détermination de la température urbaine revient à calculer la population potentiellement disponible dans une commune en incluant les populations de chacune des communes environnantes rapportées au carré de la distance qui les sépare, ceci en référence à la loi gravitaire de Newton qui indique que deux entités s'attirent de façon proportionnelle à leurs masses et inversement proportionnelle au carré de leur distance.

La méthode de lissage elliptique définie par Le Bras utilise une technique différente mais les résultats en sont globalement semblables. Précisons bien que ces approches n'ont donné lieu à aucune nomenclature officielle.

ZPIU, Périurbain, rural profond

On définit les ZPIU (Zones de Peuplement Industriel et Urbain) à partir des unités urbaines, en y englobant les communes "dortoir" ou "zones industrielles" qui participent au système urbain. La détermination des ZPIU se fait en deux temps. On détermine d'abord toutes les communes rurales qui sont "zpiutables" c'est-à-dire qui répondent à un ensemble de critères (4) portant sur le nombre d'emplois dans des grands établissements industriels, la part de l'emploi agricole, l'évolution démographique, etc. Une fois sélectionnées ces communes on recherche à quelle unité urbaine elles sont le plus liées et on délimite les ZPIU correspondantes.

Le rural en ZPIU est souvent qualifié de "péri-urbain", le rural hors ZPIU étant le rural "profond". Durant les vingt dernières années le rural péri-urbain en ZPIU a connu une forte expansion démographique tandis que le rural hors ZPIU connaissait un déclin. Des études plus détaillées montrent que les communes hors ZPIU mais proches des ZPIU sont en croissance tandis que celles qui sont plus loin sont d'autant plus déclinantes.

La formule de définition des ZPIU est restée inchangée depuis 1962. Appliquée aux résultats du recensement de 1990 elle englobe l'essentiel du territoire, ne laissant qu'un cinquième des communes hors ZPIU. Certains en ont conclu que la notion de ZPIU n'était plus valable. On en retirera surtout que l'interpénétration ville-

2. "Depuis trente ans : dynamiques de l'espace français", Laurent Loeiz, Laurent Tardif, INSEE 1ère n°280, septembre 1993.

3. "La planète au village" Hervé Le Bras, Datar/éditions de l'Aube, 1993.

4. Pour une définition exacte se reporter à : "Composition communale des zones de peuplement industriel et urbain - population et délimitation 1990", INSEE 1992.

campagne s'est fortement intensifiée. L'INSEE étudie actuellement comment modifier leur définition.

Bassins d'emploi, bassins de vie

De nombreux travaux ont été menés pour déterminer les espaces à l'intérieur desquels se font les échanges, par exemple entre domicile et lieu de travail ou lieu d'achat. C'est ainsi que l'on a déterminé des "bassins d'emploi", des "bassins d'équipements", voire des "bassins de vie" ou des "pays" (5), territoires d'équilibres regroupant au mieux les différents espaces de vie des habitants. Tous ces bassins, dont la composition est établie sur les échanges, englobent systématiquement ville et campagne et ne peuvent en aucun cas être utilisés pour distinguer le rural de l'urbain.

Zones d'Emploi

Les Zones d'Emploi (6) sont basées sur ces études, au prix de quelques approximations nécessaires pour se cadrer sur certaines limites administratives (en général la région, souvent le département). Elles forment une partition du territoire : chaque commune appartient à une Zone d'Emploi et à une seule. Elles sont utilisées comme cadre territorial d'accumulation de statistiques et de connaissances. Elles sont en général le cadre adéquat pour une analyse locale. Leur délimitation, établie en 1982, a été revue en janvier 1994, les faisant passer de 365 à 348.

Des nomenclatures glissantes

On remarquera que, hormis les Zones d'Emploi qui ont "tenu" 12 ans, les autres découpages ou classifications se modifient à chaque recensement ce qui rend extrêmement difficiles les études d'évolution "à champ constant", et donc toujours sujets à caution les résultats de telles études. Parler par exemple de l'évolution démographique des communes rurales d'un département de 1982 à 1990 nécessite de préciser si l'on parle des communes qui étaient classées "rurales en 1982" ou "rurales en 1990" ou encore si l'on compare les ensembles différents que sont d'une part les communes "rurales en 1982" et d'autre part les communes "rurales en 1990".

COMMENT MESURER LES DYNAMIQUES

Plutôt que de se contenter de constater qu'un cadre territorial est, une date donnée, plus ou moins peuplé qu'à une date précédente, il importe de comprendre la nature des mouvements qui le remplissent et/ou le vident. Or l'instrument de mesure disponible, le recensement de population, ne donne pas le film de ce qui se passe pendant une période intercensitaire, mais seulement un instantané à une date donnée. Comparer deux instantanés pris à deux dates distantes de quelques années

5. "Etudier le local avec l'INSEE", C. Armano et C. Terrier, INSEE, Données sociales, 1987.

6. "Atlas des zones d'emploi", Collaboration INSEE-DATAR-DARES-SESSI-DEP, à paraître en juin 1994.

permet seulement de constater des ressemblances ou des différences de physionomie. On pourra croire à une situation inchangée pour une commune que 100 habitants ont quittée tandis que 100 nouveaux s'y installaient. De même 100 départs par déménagement peuvent être compensés par 100 naissances. Ces différents mouvements, naturels ou migratoires, peuvent se combiner de tant de façons que se contenter du résultat est par trop réducteur. On pourra pousser plus avant l'analyse en distinguant le solde naturel et le solde migratoire. Le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) peut être mesuré chaque année grâce à l'enregistrement de l'état civil.

Une mesure approchée de la migration est obtenue par la question posée "où habitez-vous à la date du dernier recensement ?" Cette mesure n'est qu'approchée car, indépendamment des défaillances de mémoire toujours possibles sur une longue période, cette question ne renseigne que sur le point de départ et le point d'arrivée et non sur les intermédiaires. Une personne ayant déménagé tous les ans ne se verra attribuer qu'un seul mouvement. Un cycle d'études de 6 ans à l'Université pourra être totalement occulté.

Malgré ses faiblesses, cette mesure des migrations permet de pousser plus loin l'analyse. C'est ainsi que l'on constate que le "renouveau du monde rural" autour des villes est dû à un mouvement migratoire de la ville-centre vers la périphérie. Comme ces migrants sont en général de jeunes parents on constatera souvent, au recensement suivant, un accroissement "naturel" de ces zones rurales périphériques dû aux nouvelles naissances dans ces familles.

Si l'on examine le détail des mouvements migratoires de commune à commune on trouve parfois la trace de "filières" de migration. Par exemple des migrants peuvent quitter leur village pour aller habiter une petite ville. D'autres quittent cette ville pour la métropole régionale tandis que d'autres quittent cette métropole pour la capitale.

Imaginons un cas d'école où cette filière serait strictement observée. Si chaque émigration de la petite ville vers la plus grande est compensée par une immigration en provenance du village, les soldes migratoires des villes intermédiaires seront toujours nuls et une analyse sommaire conclurait à l'immobilité de ces villes. On constaterait seulement que le village se vide et que la grande ville se remplit : on appellerait cela "exode rural". Si maintenant les habitants de la grande ville se sentent à l'étroit et recherchent dans la campagne environnante des terrains à prix accessibles leur permettant de profiter des aides publiques à la construction neuve, la boucle est bouclée : le niveau de la population rurale est équilibré, voire croissant. Mais les villages du rural "profond" se vident toujours. Et quand ces villages n'ont plus de population jeune à exporter, on constate que ce sont les petites villes qui se vident. Le mouvement n'a pas changé : seule une lecture au premier degré le laisserait croire.

Des clés de lecture des mouvements qui affectent la population sur le territoire sont données par l'analyse de l'emploi (7). Deux grands secteurs d'emploi ont une territorialité très typée : l'agriculture et les services. L'agriculture traditionnelle a évidemment besoin d'espace pour s'exercer et l'emploi agricole est très centré sur les petites communes. Cet emploi a fortement décliné. L'emploi tertiaire est au contraire très fortement concentré dans les villes. Plus les villes sont grandes et plus la part du tertiaire dans leur emploi est forte. Or ce secteur a été le seul à créer des emplois dans la dernière décennie. Ce qui implique que, au moins en termes d'emploi, plus une ville est grosse, plus elle grossit. La concentration d'activités et d'habitations ayant des limites, ces villes débordent de plus en plus loin, entraînant des déplacements domicile-travail toujours plus nombreux et plus lointains.

Des dissociations se produisent : ce sont les familles jeunes qui vont s'installer dans le rural périphérique, les villes centre regroupant une majorité de personnes seules. Entre les deux, quand la ville est trop grande, il y a des banlieues, ghettos ou banlieues chic.

Ce mouvement de concentration de l'emploi ne semble pas devoir s'infléchir car la concentration est de l'essence même du bon fonctionnement des services. Si aucun bouleversement ne s'opère, tout incite à penser que cette concentration ne peut que s'accroître. Bon gré mal gré ceux qui vivent de ces emplois doivent suivre même s'ils tentent parfois le grand écart entre leur domicile et leur travail. Le déséquilibre de la structure urbaine française ne fait qu'en accentuer les risques d'embolie.

Christophe Terrier

Chef de la Division Coordination et Assistance à l'Action Régionale, INSEE

7. "Les villes : toujours plus tertiaires" Christophe Terrier, INSEE , *Economie et Statistiques* n°230, mars 1990. "Les frictions spatiales entre la population et l'emploi" Alain Jacquot, INSEE, Division statistiques et études régionales, document de travail n° H9301, mars 1993. "Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France", Philippe Julien, *INSEE première* n°300, février 1994.

LE CONCEPT DE RURALITE A L'EPREUVE DU CHANGEMENT SOCIAL

Si la fin des paysans est aujourd'hui consommée, celle du monde rural n'est pas acquise malgré les discours de dramatisation qui, depuis des années, l'annoncent et l'emprise de plus en plus grande du fait urbain sur l'espace et la société.

Le rural comme catégorie de l'analyse économique, sociale et territoriale a fonctionné, pendant longtemps, sur des bases plus ou moins bien cernées par l'appareillage statistique, mais implicitement admises. Il est vrai que, très largement utilisé dans le langage courant aussi bien que dans le discours politique, la pratique administrative et la recherche en sciences sociales, le concept bénéficie d'une ancienneté et d'une universalité qui sont incontestables.

Il peut sans doute paraître iconoclaste de poser le problème de la validité d'une telle notion alors même qu'elle se trouve au coeur de nombreux débats d'actualité. Le rural recouvre-t-il encore une réalité compte tenu de la recomposition qui affecte la société et son territoire, le chercheur qui l'utilise ne travaille-t-il pas sur un objet en voie de disparition ? Même s'il est admis que rural et agricole ne doivent pas être confondus, l'interrogation se justifie, trois raisons au moins nous y poussent.

Le milieu rural, sa population, son économie, son organisation, et plus encore sa place dans la société contemporaine ont connu des changements qui ne peuvent que profondément transformer sa signification et le schéma traditionnel de son fonctionnement.

Des critiques nombreuses, venant aussi bien de certains milieux scientifiques que de professionnels de l'aménagement et de politiques, se développent à propos de la pertinence de cette catégorie, pour la recherche comme pour l'action.

Les outils statistiques actuellement en usage, créés en 1846 et qui n'ont subi que peu de modifications, semblent devenir inadaptés face à l'interpénétration croissante de la ville et de la campagne, et à la montée du phénomène de périurbanisation.

Examinons d'abord les trois dimensions fondatrices de la notion de ruralité.

La première s'appuyait sur l'idée d'une ruralité fortement structurée par les activités agricoles et la société paysanne. La forte diminution du nombre des agriculteurs aussi bien que l'installation croissante dans les zones rurales de nouvelles populations ne peuvent que la remettre en cause. Vers 1950, les agriculteurs représentaient 60% des actifs ruraux ; au recensement de 1990, ils ne sont plus que 8% des ménages et 20% de la population si l'on y inclut les retraités. Certes, l'agriculture gère 60% du territoire et représente encore plus du quart des emplois offerts dans les communes rurales, mais les agriculteurs y sont aujourd'hui

minoritaires et le seront de plus en plus, si l'on prend en compte le fait que la moitié d'entre eux doit disparaître dans les vingt prochaines années.

La seconde mettait en avant la spécificité du système de valeurs (la famille, la propriété de la terre, un certain conservatisme...) et du mode de vie (l'auto-consommation, les solidarités villageoises...) comme identifiant une société rurale différente de la société urbaine. Avec les ruptures des comportements démographiques, des pratiques sociales et des modèles culturels qui ont caractérisé l'évolution récente des familles rurales, cette spécificité a virtuellement disparu. Toutes les enquêtes s'accordent d'ailleurs pour dire que l'on va vers une uniformisation des pratiques de consommation et des aspirations des individus, qu'ils résident en ville ou à la campagne, du moins à niveau de revenus comparable.

LA FIN DE LA SOCIÉTÉ RURALE ?

Reste l'entrée "géographique" qui identifie les espaces ruraux comme issus de formes particulières de colonisation, principalement fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, un usage extensif du territoire, une artificialisation réduite des sols, ayant pour corollaires la dispersion et la faible densité du peuplement, ainsi que des valeurs foncières très inférieures à celles des villes. L'évolution récente, malgré la diversification des fonctions de l'espace rural, n'a que peu modifié cet état de chose, et l'écart avec les villes dans ce domaine s'est vraisemblablement accru.

Cet examen débouche donc sur une conclusion nuancée : le concept traditionnel de ruralité est effectivement ébranlé, mais la dernière entrée demeure pertinente et justifie que l'on puisse continuer à parler d'espace rural plutôt que de société rurale.

Doit-on, pour répondre à certaines critiques, éliminer purement et simplement cette notion des catégories de l'analyse sociale ? Il me semble que non pour tout un ensemble de raisons.

On peut, en premier lieu, se demander s'il est bien raisonnable de songer à abandonner cette notion au moment même où plusieurs organisations internationales, Commission Européenne, OCDE, se penchent sur la question de l'harmonisation des définitions du rural, engagent des exercices de prospective sur son devenir, formulent des politiques pour lui assurer un développement durable ? Mais plus encore.

Une proportion de plus en plus grande des ruraux a choisi son milieu de vie, même si ce choix, largement impulsé par la volonté d'accession à la propriété, doit en partie à l'imaginaire. Les habitants du milieu rural, y compris les nouveaux venus, revendiquent d'ailleurs presque toujours leur appartenance à la ruralité et sont parfois prêts à en défendre certains des attributs. Dans la tendance qui s'affirme aujourd'hui pour la multi-résidence et la multi-appartenance aux lieux, la campagne occupe de toute évidence une place privilégiée.

De nombreux groupements et associations se réfèrent à ce concept, rassemblés autour de la famille, de professions (médecins, notaires), du tourisme, du travail social, de l'animation culturelle, des élus, des chercheurs... La liste pourrait être longue, et il ne s'agit pas là d'institutions passéistes, beaucoup ont des problématiques et des pratiques tout à fait ancrées dans les questions de la société contemporaine. Les syndicats agricoles eux-mêmes ont aujourd'hui totalement intégré la dimension rurale.

Le monde rural reste le support de nombreuses revendications cristallisées autour de la défense d'un ensemble de valeurs patrimoniales, aussi bien que de la volonté d'être reconnu comme une forme moderne de l'organisation sociale et d'être pleinement intégré au processus global de développement, au même titre que les villes. Il est symptomatique de constater qu'à l'heure de la métropolisation et de la mondialisation le thème du rural reste très présent dans les réflexions prospectives sur l'aménagement du territoire, comme en témoignent à la fois le récent rapport de la Mission sénatoriale présidée par Jean François-Poncet et le grand débat lancé par la DATAR.

VERS UNE RURALITE NOUVELLE

Enfin, on peut dire qu'en dépit de la transformation des pratiques agricoles, des paysages, des villages et de leur population, la campagne et, plus largement, le milieu rural, se renforcent et se valorisent comme catégorie des représentations. Les contenus sont sans doute différents selon les groupes d'individus et les pays, privilégiant tantôt la nature, le cadre de vie, le patrimoine ou l'alternative à la crise, mais la différence avec le milieu urbain est toujours présente.

Tous ces arguments militent, à notre sens, pour ne pas placer ce concept au rang des accessoires devenus inutiles. Il occupe encore une position forte dans le débat social, et peut la conserver à condition d'y intégrer ses nouvelles significations.

Quant à la question de la définition statistique elle est loin d'être inédite. Elle a déjà été maintes fois posée par des commissions officielles (notamment celle de l'Espace rural lors de la préparation du VI^e Plan), par les aménageurs, par les chercheurs et par les ruralistes eux-mêmes. Sans entrer véritablement dans ce débat, trois remarques peuvent être formulées.

Dans une comparaison internationale des définitions utilisées pour identifier les territoires ruraux, celle de la France, avec son seuil des 2 000 habitants, apparaît bien restrictive. Ainsi, les experts du groupe de travail de l'OCDE se sont accordés sur le critère de la densité comme étant le plus à même d'illustrer la ruralité, et sur le seuil de 150 habitants/km² pour en tracer la limite. Les tenants du "aujourd'hui tout est urbain" appliqué au territoire français apparaissent donc particulièrement décalés lorsqu'on sait, par exemple, que des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas revendiquent la permanence d'espaces ruraux.

Il faudrait créer une vraie catégorie intermédiaire entre le rural et l'urbain; une catégorie différente de celle découlant de l'application de la définition des ZPIU (Zones de Peuplement Industriel ou Urbain) par l'INSEE qui conduit à confondre l'accroissement de la mobilité individuelle avec le processus d'urbanisation. Cerner correctement les espaces de périurbanisation est devenu une nécessité pour y voir clair dans les dynamiques territoriales qui affectent aujourd'hui les villes comme les campagnes.

Enfin, il faut comprendre que la ruralité nouvelle qui est en construction sous nos yeux n'est plus le produit de la société paysanne ni un ensemble d'espaces en voie d'abandon. Elle reste certes le lieu d'extension privilégié de l'agriculture et de la forêt, mais devient aussi celui de la diffusion d'un certain nombre d'activités non agricoles, d'une offre résidentielle particulière, d'un patrimoine et de paysages à préserver, d'identités territoriales et de liens sociaux. Système complexe, combinant dans des rapports variés les fonctions évoquées ci-dessus, il est producteur de diversités. Au-delà de la définition, il faut donc développer des typologies, seules à même de rendre compte de ces diversités et de leurs significations.

Il est clair que le rural est soumis aux mêmes questions que la ville dans ses rapports au changement social. Mais cela n'exclut pas que, à condition d'être débarrassée de ses références au modèle ancien et redéfinie d'une manière moderne, cette notion puisse continuer à tenir sa place dans le débat public et au sein de la recherche scientifique.

Jean-Claude Bontron
Directeur de la SEGESA

BIBLIOGRAPHIE

- M. BODIGUEL, *Le Rural en question*. Paris, L'Harmattan, 1986 (Coll. Alternatives paysannes).
- J. BONNAMOUR, *Géographie rurale. Position et méthode*. Paris, Masson, 1993.
- J.C. BONTRON, "Le fait rural en France. Propos critiques sur sa définition", *Les cahiers de Fontenay*, mai 1976, pp. 123-142.
- P.H. CHOMBART DE LAUWE, *La fin des villes, mythe ou réalité*. Paris, Calmann-Lévy, 1982.
-

"Les études rurales sont-elles en crise ?", Actes de la table-ronde de Gif-sur-Yvette, novembre 1986. Numéro spécial du *bulletin de l'Association des Ruralistes français*, 41-42.

B. KAYSER, Chapitre 1, "La ruralité", pp. 11-45 in *La renaissance rurale, Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin, 1990.

N. MATHIEU, "La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts". *Economie rurale*, n° 196, mai-juin 1990.

H. MENDRAS, *La fin des paysans*, Paris, Sedeis, 1967 (Futuribles), 2^e édition Paris, A. Colin, 1970.

URBAIN, PERIURBAIN, RURAL, AGRICOLE

Le dernier recensement a montré la quasi-disparition du monde purement agricole, le rural hors ZPIU : il reste 575.000 postes de travail, soit 2,8% de l'emploi national. Désormais le monde rural est situé à l'intérieur des Zones de peuplement industriel et urbain. De là à en déduire que les campagnes dont périurbaines, le pas a été rapidement franchi. Le "grand débat sur l'aménagement du territoire" a déploré conjointement la désertification des campagnes et l'"étalement inconsidéré" des villes.

Nous voici face à deux discours : un lamento sur la disparition du monde rural, de ses valeurs et de nos racines, un allegro sur le triomphe de l'urbain et de la modernité. Ces deux discours me paraissent très contestables.

Tout d'abord parce que le monde rural, périurbain ou non, est d'une extrême complexité. Le périurbain n'est pas une simple extension de la ville, où l'agriculture serait marginalisée. S'il est vrai que le processus résidentiel l'affecte fortement, il n'en reste pas moins que l'agriculture reste l'activité dominante; sur les trois millions d'emplois de ce milieu, la filière agricole en compte plus de huit cent mille et elle pèse pour 38% des emplois (hors reproduction simple) contre 27 à l'industrie et 15 au bâtiment. Le périurbain est un monde mixte marqué par la prédominance du travail manuel; si l'agriculture n'y est pas exclusive, elle reste l'activité principale.

Par ailleurs les discours dominants aujourd'hui, même s'ils sont apparemment opposés, reposent sur les mêmes présupposés, à savoir qu'il faut penser les campagnes en dehors de l'agriculture qui, en tout état de cause, ne sera plus en mesure d'en constituer la base économique. Il y a un accord tacite sur une vision d'avenir d'une agriculture complètement intégrée au marché mondial, avec quelques îlots de haute productivité, tout à fait compétitifs, et sur la plus grande partie du territoire, une agriculture marginalisée, réduite à l'assistance sociale et au gardiennage du paysage. Est-ce que ce scénario est inévitable ? Dans ce cas la problématique de l'aménagement rural se réduit effectivement à la sauvegarde d'un minimum de services publics, au tourisme vert, et à la distribution des primes.

Mais n'y a-t-il pas là précisément matière à débat ? N'y a-t-il pas d'autres scénarios envisageables ? Est-ce que le destin de l'agriculture française est scellé ou y a-t-il encore des choix ? N'y a-t-il pas d'autres modes d'insertion dans les marchés mondiaux que ceux du libéralisme échevelé ? Ne peut-on envisager une maîtrise de l'insertion internationale fondée sur le concept d'ajustement entre les niveaux d'intensification d'un côté, les espaces disponibles et les emplois souhaitables, de l'autre ?

Certes, ce débat dépasse largement l'agriculture; toutes les activités sont concernées; mais il se trouve qu'aujourd'hui l'agriculture est en première ligne. Il est grand dommage que le monde agricole soit aussi silencieux sur ces problèmes; on ne peut pas discuter sérieusement de l'aménagement du territoire, sans avoir au préalable

débatu du projet de société. On ne peut isoler la dimension territoriale des problèmes; cette dimension est très importante, mais elle ne peut être traitée en elle-même, sous peine d'utiliser le territoire comme terrain de diversification, pour éluder les problèmes de fonds.

Félix Damette
Géographe, professeur à l'Université de Paris 1

LES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCALISES CONCEPTS ET MESURES

Le mode de production industriel de nos sociétés occidentales est en phase de transition vers la société post-industrielle. Nous sommes ainsi, face à un enjeu de taille : comment éviter les excès des concentrations urbaines et d'une agglomération des activités, ainsi que les effets destructeurs d'une production standardisée sur les relations humaines et sur les relations commerciales internationales. Pour mieux comprendre les phénomènes en cours et fournir des outils pour l'action, il est nécessaire d'analyser la dimension locale, d'autant qu'on observe chez certaines entreprises une tendance à valoriser leurs liens avec les territoires. Le concept de système productif localisé constitue, à travers l'étude de l'évolution de la taille, de la spécialisation, de la diversification des activités, un outil d'analyse important pour détecter les dynamiques des territoires.

La production, en grandes quantités bénéficiant d'économies d'échelle, de produits homogènes standardisés n'est plus le modèle dominant tant dans l'agriculture que dans l'industrie. La globalisation de l'économie, la délocalisation des productions ont fortement transformé les implantations des unités de production. Il faut relever les défis des nouveaux modes de vie où l'exigence et l'attente de biens et services de qualité côtoient la recherche d'une plus grande qualité de vie dans l'environnement de l'habitat et dans l'organisation du travail. Les nouvelles technologies remettent chaque jour en question les processus productifs, leurs implantations, les communications entre les acteurs. La "variété" du système productif s'accroît tant par la diversification des occurrences de biens et services que par la diversité des modes d'organisation et de régulation.

Les modèles macro-économiques reliant les flux, les grands agrégats, et considérant l'espace comme une ressource passive, un facteur disponible dont on gère la saturation, ou dont on attend une occupation, bénéfique par les activités, grâce à la diffusion de la croissance économique, ne sont plus adaptés au besoin : il faut considérer les nouvelles relations de l'activité aux territoires, l'espace rural n'est plus intégralement affecté à la production agricole, il en résulte une recomposition des activités rurales qui vont avoir des effets puissants, voire contradictoires, sur la densité démographique. De nouveaux types d'activité et de nouveaux modes d'organisation de cette activité apparaissent : certes, il reste les grandes sociétés, les grands groupes,

c'est-à-dire les puissances financières et économiques qui ignorent les frontières administratives et notamment les frontières nationales, mais leur organisation productive, surtout dans certains secteurs où l'innovation remet rapidement en cause les acquis, revêt de nouvelles modalités de relations principalement avec les PME-PMI qui constituent le tissu économique de nombreux territoires français. Les relations de sous-traitance, laissent place à des relations de cotraitance; les connaissances technologiques font l'objet d'échanges autour de certaines "niches" et surtout les relations entre les PMI elles-mêmes prennent appui sur des liens de proximité qui revêtent des aspects non marchands.

La combinaison de relations de proximité et le branchement des unités de production sur des réseaux internationaux ont un double effet contradictoire : celui de territorialiser, d'enraciner les entreprises grâce au savoir-faire maîtrisé localement, mais aussi celui de rendre dépendantes des décisions extraterritoriales : les entreprises par les contrats de sous-traitance et les établissements ou filiales par les ordres de fermeture ou d'extension d'établissements. Le paradoxe de la société moderne consiste dans le fait que la recherche de rentabilité et la logique des délocalisations n'a aucun égard pour ce qui constitue la qualité de vie sociale alors que le besoin d'une identité territoriale est de plus en plus ressenti par tous les acteurs. Saurons-nous à temps relever le défi de la qualité de la production grâce au dispositif des labels et des normes qui seules permettent la protection des productions territoriales (issues de terroir dans l'agro-alimentaire, ou issues de savoir-faire parfois ancestraux dans l'industrie) et éviter le déferlement destructeur d'une production standardisée, homogénéisée, doublement destructrice des relations humaines dans les pays producteurs et des relations économiques marchandes et sociales dans les pays importateurs.

Notre propos n'est pas de traiter cette importante question des relations internationales, il est plus modeste mais il ne peut ignorer ces contraintes. Il s'agit d'étudier les mutations économiques, notamment dans leurs manifestations spatiales et de se doter d'outils d'analyse et de mesure adaptés. Dans le but d'examiner notamment les nouvelles formes de relation de l'activité productive avec l'espace, nous proposons la notion de systèmes productifs localisés qui nous paraît en mesure d'aider à appréhender ces relations entre les activités productives et le territoire.

Par système productif localisé, il faut entendre un ensemble d'unités de production de biens et services, utilisant les ressources et mobilisant les facteurs. Ces unités sont interreliées en vue d'une finalité qui est la réalisation d'une valeur ajoutée locale base de la création de revenu et d'emploi. Les interrelations entre les unités peuvent prendre plusieurs qualifications depuis

le pôle de croissance, le district industriel, le district technologique, jusqu'au milieu innovateur. Selon les relations établies entre les entreprises productives elles-mêmes, les relations établies avec les sociétés de services, les structures d'encadrement et les instances territoriales, le système productif localisé peut se situer à différentes étapes d'un "cycle de vie". Sans aller jusqu'à parler de cycle de vie d'un territoire, il est possible de le caractériser par le degré d'élaboration des activités et des relations des activités du système productif localisé : c'est dans cette perspective que nous ferons des propositions de concepts et de mesures statistiques de ces concepts pour appréhender la situation et l'évolution potentielle du système productif localisé.

La notion de zone d'emploi dans sa double dimension de bassin de vie et de bassin d'activité que lui donne le critère de construction à savoir les relations de migrations alternantes domicile-travail nous paraît relativement bien adapté pour appréhender l'évolution des systèmes productifs localisés hors grandes agglomérations urbaines où les problèmes se posent, semble-t-il, plutôt en termes de marchés locaux de l'emploi. Avec 365 entités les zones d'emploi, même si on laisse de côté celles des grandes zones urbaines, constituent une dimension territoriale apte à saisir une partie du fonctionnement du système productif localisé.

Il est clair que tous les aspects concernant les relations externes au territoire et les réseaux devront compléter notre analyse quantitative : il reste que l'on peut essayer de mesurer la complétude, la diversité, le dynamisme du système productif localisé grâce à une sélection d'indicateurs. Le problème ultime est bien d'identifier les nouvelles opportunités de vie des sociétés locales sur des territoires, sur des terroirs, grâce à la génération de valeur ajoutée : la possibilité, l'idée de point de retournement d'une évolution territoriale critique grâce à de nouvelles activités, ou grâce à l'innovation de produits ou de processus technologiques est bien ce qu'il importe de saisir ; le repérage et la détection d'activités émergentes doivent permettre aux instances territoriales d'intervenir en appui des acteurs privés, et de créer les externalités positives indispensables à la multiplication des effets induits.

LA TRANSITION VERS UN NOUVEAU PARADIGME TECHNICO-ECONOMIQUE LE SYSTEME PRODUCTIF LOCALISE, UN OUTIL D'ANALYSE

Les notions de pôles de développement, de pôles de croissance, de districts industriels ne sont pas nouvelles, elles font référence à une forme de développement économique où la diffusion de la croissance, la grappe d'investissements déclenchée par l'entrepreneur innovateur sont les facteurs qui sous-tendent l'explication des mécanismes d'entraînement. Il reste que ces

notions prennent un relief nouveau avec la remise en cause des modèles taylorien et fordiste qui justifiaient la localisation des établissements de production en fonction des coûts des facteurs. En effet, le système productif localisé participe de cette dynamique de regroupement des entreprises autour d'un axe technologique porteur, mais dans une triple logique d'externalisation des activités de services, de fonctionnement en réseau, de relations de proximité.

Il est sans doute peu pertinent de vouloir schématiser des processus dynamiques, des transitions entre diverses formes d'organisation productive, néanmoins nous proposons un tableau récapitulatif de ce qui nous paraît distinguer la société industrielle et la société post-industrielle. Cette caractérisation est simplificatrice mais elle entend suggérer qu'à un moment donné sur un territoire particulier a dominé, ou domine encore un mode d'organisation du système productif influençant toutes les relations sociales et surtout que tôt ou tard la plupart des territoires rejoindront cet état de société où l'image, l'information, l'immatériel occuperont une place prépondérante, sinon exclusive dans les relations entre les activités et les hommes.

On peut se féliciter de la substitution qui remplace un travail pénible et dangereux par une machine (un robot), on peut se réjouir d'une société où la culture, l'intelligence, l'innovation créatrice remplaceront les actes répétitifs, fastidieux et inhumains. Faut-il encore se donner les moyens de saisir la réalité des transformations de la société, mais d'abord du système productif pour appréhender les différentes dimensions temporelles et spatiales d'un phénomène qui implique l'ensemble du territoire national. En effet, les mutations sont en cours et si l'on veut éviter, encore, les excès d'une concentration urbaine et d'une agglomération des activités, il faut se donner les moyens d'analyser, de comprendre et peut-être de peser sur les facteurs positifs d'une dispersion des activités dans l'espace national.

Le tableau synoptique que nous proposons pour fournir une base à l'analyse typologique des territoires implique un double découpage vertical pour mettre en exergue la temporalité des phénomènes, horizontal pour souligner plus particulièrement d'une part les lois de fonctionnement interne du système productif et la transformation qu'elles subissent, d'autre part les modifications qui interviendront dans les interdépendances passives et actives avec le territoire.

LA FIN D'UN MODELE DE PRODUCTION

Il n'y a pas besoin d'une longue démonstration pour justifier le défi majeur que représente pour l'avenir l'importance de l'informationnel dans l'économie

ainsi que plus généralement l'ampleur de l'immatériel et de l'organisationnel. La fonction de production classique décrivant la réalisation de quantités de biens standardisés à partir de quantités d'inputs et de quantités de facteurs capital et travail ne rend plus compte que d'une faible partie de la réalité. L'influence du progrès technique incorporé tant dans les biens d'équipements que dans les connaissances acquises par les nouvelles générations de main-d'œuvre, combinée au rôle croissant du savoir-faire, de l'apprentissage ainsi qu'à l'évolution des modes d'organisation, fait qu'il est difficile d'avoir une appréhension simple du système productif. Il en résulte qu'il est de plus en plus difficile de retenir des mécanismes de diffusion technologique continue et linéaire sur l'ensemble du territoire. La prise de relais par de nouvelles technologies disponibles dans un stock de connaissance où il suffit de puiser (stock constitué par les brevets issus de la R et D) n'est plus automatique : on aurait plutôt l'impression d'assister à des redémarrages d'activités, à des ruptures imputables à des effets de "serendipity" : terme sans équivalent francophone qui signifie l'aptitude à découvrir quelque chose par hasard.

Enfin, le modèle fordiste, taylorien fondé sur la division des tâches, sur la hiérarchie et les économies d'échelle, dont la forme productiviste est bien connue dans le monde agricole, commence à laisser place à des formes de développement plus attentives à la protection des ressources patrimoniales non renouvelables.

Il est clair que la relation territoire-système productif ou encore espace-technologie s'est manifestée de plusieurs manières qui constituent peut-être trois étapes d'un processus temporel en cours de réalisation. La relation espace-technologie peut en effet être appréhendée de trois points de vue :

- la stratégie des entreprises en recherche de facteurs de localisation, aboutit à considérer l'espace comme un offreur passif de ressources génériques;
- la recherche de l'impact de la diffusion des technologies nouvelles sur l'évolution des disparités spatiales conduit à considérer la technologie comme un facteur exogène et à s'intéresser finalement aux résultats du processus sur le territoire. L'idée de rupture-filiation de l'innovation peut permettre d'enrichir cette perspective en évoquant l'idée de retournement potentiel de situations pour certains espaces;
- le rôle créateur potentiel du territoire dans son aptitude à générer, à développer, à valoriser les innovations, invite à examiner les caractéristiques de l'espace et du milieu, véritablement favorables à la constitution d'un tissu d'entreprises fonctionnant éventuellement en réseau mais surtout bénéficiant des effets de proximité.

D'un paradigme technico-économique à l'autre

	<i>ERE ET SOCIETE INDUSTRIELLE</i>	<i>ERE ET SOCIETE POST-INDUSTRIELLE</i>
<i>Fonction de Production</i>		
INPUTS	Matières premières ENERGIE	Ressources informationnelles
FACTEURS	CAPITAL - TRAVAIL	MATIERE GRISE
COMBINAISON	SUBSTITUABILITE DES FACTEURS	NON-SUBSTITUABILITE DES FACTEURS
PRODUCTION	STANDARDISEE- STOCKAGE	PETITES SERIES JUSTE A TEMPS
INVESTISSEMENT	BIENS TANGIBLES	BIENS IMMATERIELS
INNOVATION	PRODUIT - TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE
MODERNISATION	- RECHERCHE SCIENTIFIQUE Brevets - R&D	MILIEUX Effets RESEAUX de "serendipity"
CRITERE NORMATIF	MODELE PRODUCTIVISTE RENDEMENTS	DEVELOPPEMENT : durable, soutenable
<i>Sociétés et Territoires</i>		
ORGANISATION	GRANDES ENTREPRISES DIVISION DU TRAVAIL	PME PMI - PARTENARIAT FLEXIBILITE
FONCTIONNEMENT	ECHANGES MARCHANDS SOUS-TRAITANCE	ECHANGES NON-MARCHANDS COTRAITANCE PROXIMITE
CRITERE DE LOCALISATION	COUTS DES FACTEURS	EXTERNALITES
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	- EXOGENE - PAR LE HAUT	- ENDOGENE - PAR LE BAS
ACTION PUBLIQUE	EQUIPEMENT PHYSIQUE	INFRASTRUCTURE DOUCE
INTERVENTION	FINANCIERE AIDES PRIMES	TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ANVAR, CRITT
ENVIRONNEMENT	RESSOURCES MATERIELLES ET FACTEURS ABONDANTS	PATRIMOINE CULTURE

Finalement à une problématique d'allocation de ressources génériques sous contrainte de distance dans l'espace et de diffusion spatiale (de l'information) des innovations, succède une problématique de génération de ressources spécifiques, de création territorialisée de technologie. Il en résulte des ouvertures stratégiques intéressantes pour les sociétés locales en recherche de création de milieux favorables à l'émergence de nouveaux systèmes productifs localisés.

DE NOUVELLES RELATIONS ENTRE LE SYSTEME PRODUCTIF ET LE TERRITOIRE

Le concept de milieu innovateur représente sans doute l'étape ultime d'un système productif localisé réussissant à pérenniser un processus auto-entretenu générateur d'innovation. La création endogène d'opportunités de croissance et la mise en valeur des innovations technologiques constituent l'aboutissement que peut se donner la stratégie d'acteurs territoriaux, sachant qu'il serait vain de vouloir simplement substituer le modèle du développement par le bas à celui du développement par le haut et en tenant compte de la mise en garde suivante "on ne saurait passer d'un extrême à l'autre, d'un discours sur une hiérarchisation systématique des espaces à un discours sur leur autonomie bienfaisante" X. Greffe.

Ces considérations nous invitent à rechercher une définition du milieu qui ne soit pas trop simpliste : nous suivons en cela J-C. Perrin qui propose dans une note du C.E.R. d'Aix-en-Provence : "La notion de milieu évoque aussi, immédiatement, l'image d'une démarche collective par laquelle des agents économiques, qui, dans le cadre des structures instituées, appartiennent à des organisations distinctes, s'entendent pour constituer, par-delà celles-ci et les avantages qu'elles procurent, un avantage spécifique qui contribue de manière déterminante à leur bien-être. Elle exprime donc à l'évidence leur propension et leur capacité à se comporter en acteurs de leur propre devenir. Elle opère ainsi une rupture complète avec la condition inadmissible où les relègue la science économique. Au-delà de la gouvernance des grandes entreprises et de celle des pouvoirs publics, elle oriente l'analyse vers des formes de gouvernance collective dont nous montrerons qu'elles sont à la base de la création socio-économique".

La création d'un cadre socio-économique susceptible d'accueillir les initiatives, de recueillir les projets pour aider à leur lancement, doit permettre de déborder les strictes relations de marché et surtout doit aider à "internaliser" tous les effets externes positifs qui sont générés par chaque acteur mais qui resteraient inefficaces sans ce cadre. Cette présentation normative d'une stratégie de création de milieu n'épuise pas l'examen de

l'outil d'analyse que constitue le système productif localisé, le milieu innovateur dans sa forme la plus achevée.

En effet, les liaisons entre l'activité et son milieu doivent être envisagées sous l'angle de l'aptitude du territoire à créer les ressources spécifiques : il s'agit de réaliser des investissements immatériels, des investissements en infrastructure douce, en organisation de relations de proximités, en génération d'externalités.

Cette stratégie attentive à la modernité technologique émergente, est indispensable à la propulsion de la dynamique économique territoriale d'autant plus que la veille technologique sollicitée ne pouvait ignorer les effets de la mondialisation des échanges et de la transformation des modes de vie, c'est tout l'environnement socio-économique et socio-technique qu'il faut intégrer.

Ainsi cette revue rapide des éléments et des facteurs constitutifs de la transition d'un paradigme technico-économique à l'autre a permis de montrer que la complexité et la "variété" croissante de l'organisation du système productif ne permettait plus d'ignorer le territoire, c'est pourquoi nous proposons de retenir le concept de système productif localisé pour appréhender la dynamique territoriale et tenter de fournir des fondements à la stratégie des acteurs locaux.

QUAND LE TERRITOIRE CREE L'ENTREPRISE

Le système productif localisé, le milieu économique, le milieu innovateur, ne disposent pas en théorie de limite géographique ou administrative si nous prenons en compte toutes les têtes de réseaux qui leur sont reliées. C'est donc par souci de simplification mais en même temps d'opérationnalité que nous nous proposons "d'enfermer" le système productif localisé dans une définition géographique rigoureuse. Notre propos se divise en deux points après avoir justifié le choix de la définition, nous présenterons quelques résultats statistiques pour illustrer l'apport de cette manière d'appréhender la transformation territoriale du système productif et les enseignements qu'il est possible d'en tirer pour les responsables locaux.

Quittant le domaine de la macro-économie, l'analyse mésoéconomique s'est attachée à analyser deux dimensions : les secteurs sous l'angle de l'économie industrielle et les régions sous l'angle spatial. Pour intéressant que soit leur croisement ces deux dimensions n'ont pas permis de cerner le développement local, le fonctionnement des milieux, l'importance des proximités et des réseaux.

Certes, réductrice par certains côtés, l'idée de mobilisation locale de savoir-faire, de compétences, de ressources pour réaliser de la valeur ajoutée et créer des revenus invite à considérer d'une autre façon les relations ville-campagne, monde urbain - monde rural : le concept de bassin de vie nous paraît justifier le recours à la définition de la Zone d'Emploi telle que l'a proposé l'INSEE à savoir la surface délimitée par les migrations alternantes domicile-travail qui expriment la force et la puissance du lieu de vie, du terroir sur le choix des individus. On peut trouver dans le Bassin de Vie autant d'implications que dans la logique des relations entre société mère, filiales, établissements et sous-traitants. Si l'entreprise a créé et crée encore son espace, ne doit-on pas concevoir que de plus en plus l'espace, le territoire, crée l'entreprise.

C'est ainsi que nous proposons de retenir le découpage de la France métropolitaine en 365 Zones d'Emploi telles qu'elles sont déterminées actuellement par l'INSEE, pour appréhender la dynamique des systèmes productifs localisés. La partition du système productif selon ce découpage a le mérite de mettre au jour la consistance des relations de proximité où se manifestent la présence d'externalité, la possession de savoir-faire, la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée.

Deux restrictions doivent être soulignées afin de bien percevoir l'apport et les limites du concept. La première tient au fait que dans les grandes agglomérations la Zone d'Emploi a non seulement un caractère plus flou mais elle revêt aussi un sens de marché local du travail. En ce sens, c'est vers une addition des Zones d'Emploi urbaines qu'il faudrait progresser pour analyser ce qui se passe dans les agglomérations. Plutôt qu'un inconvénient il faut plutôt voir là un avantage en faveur des études dans les espaces hors grande agglomération. Par sa définition fondée sur les relations domicile-travail, la Zone d'Emploi prend en compte le lien, la complémentarité entre les espaces, entre ville et campagne : elle évite la coupure urbain-rural qui existe dans de nombreuses études.

La seconde restriction est plus gênante en ce sens que la Zone d'Emploi, n'étant pas un domaine clos peut avoir du fait de l'appartenance des entreprises à des réseaux extérieurs un système productif localisé, éclaté en blocs technologiques et économiques complètement isolés. C'est sans doute un cas limite et il reste que l'on peut tenter d'appréhender la dynamique spatiale du système productif en observant les distributions statistiques, les valeurs relatives et les changements relatifs affectant les indicateurs des Zones d'Emploi.

Les indicateurs statistiques retenus pour décrire les systèmes productifs localisés, sont des répartitions sectorielles des actifs (source : Recensement

Général de la Population de 1982 et de 1990) et des établissements (source : SIRENE). Le choix des actifs est justifié par le souci d'obtenir dans une première étape les bases d'un diagnostic systématique pour l'ensemble du système productif. Le choix des établissements plutôt que des entreprises tient à la considération que les unités constitutives du système productif localisé sont bien les implantations des établissements et non les sièges sociaux à cet échelon territorial des Zones d'Emploi.

Ces deux indicateurs n'épuisent pas le champ d'observation des systèmes productifs localisés : il sera indispensable de compléter le diagnostic par une confrontation avec des caractéristiques d'environnement socio-économique, notamment sur les potentialités en formation, recherche, transfert de technologie, pour détecter l'aptitude des territoires. Notre propos étant seulement de justifier la pertinence du concept de système productif localisé, nous allons présenter maintenant les résultats que l'on peut tirer de l'exploitation de cette première série d'indicateurs.

COMMENT DETECTER L'APTITUDE DES TERRITOIRES A OPERER DES MUTATIONS

Nous posons l'hypothèse que la trajectoire potentielle d'un système productif localisé est largement dépendante de ces caractéristiques internes. Il faudra, certes, ultérieurement nuancer en réintroduisant les effets de réseaux, mais dans un premier temps, nous retenons les caractéristiques internes, comme révélatrices de l'ampleur des phénomènes de proximité porteurs de dynamique.

La taille, la spécialisation, la diversification des activités sont des facteurs d'inertie, mais leur changement au cours du temps révèle l'existence de nouvelles potentialités dans certains systèmes productifs localisés. En d'autres termes, pour détecter l'aptitude des territoires à opérer des mutations, nous proposons d'analyser la dynamique du système productif.

Une première série de résultats fait apparaître d'abord une concentration importante des actifs dans un nombre restreint de Zones d'Emploi : 20 % des Zones d'Emploi occupent 56 % des actifs, ensuite, une concentration encore plus forte des cadres supérieurs : 20 % des Zones d'Emploi comptent 76 % des cadres. Sachant que l'emploi est plus concentré que la population, on mesure l'importance de cette concentration sur la dynamique urbaine et sur les phénomènes d'agglomération. L'examen de la concentration sur des établissements (source SIRENE : stock au 1.1.93) est encore plus significatif, l'effet de concentration urbaine est très net, non seulement à l'échelon national, mais aussi à l'intérieur de la plupart des régions.

Le fait que les cinq plus grandes Zones d'Emploi aient continué à progresser et que l'écart par rapport aux suivantes soit important pourrait laisser redouter un effet d'inertie en faveur de la concentration. En fait il n'en est rien : la dynamique des Zones d'Emploi apparaît clairement. La mesure de la taille en nombre d'actifs occulte en fait des mouvements beaucoup plus importants qu'il faudrait traiter par une décontraction en secteurs d'activités : il n'en demeure pas moins que nous avons là une première mesure régionale de la tectonique des territoires. S'il apparaît une forte inertie dans les petites tailles, il y a par contre un groupe important (Zones d'Emploi de taille intermédiaire) où les modifications revêtent une certaine ampleur. Il est clair que l'approfondissement de ces observations exigera ultérieurement la réalisation d'une cartographie. Pour prolonger l'analyse nous allons maintenant examiner les spécialisations.

ANALYSER LES SPECIALISATIONS DES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCALISES

La localisation des spécialisations productives et leur modification révèle des dynamiques territoriales spécifiques selon les milieux où ces spécialisations se concentrent. Ces spécialisations, mesurées par la distribution des actifs spécialisés dans l'ensemble des Zones d'Emploi, expriment la structure économique relative d'espaces en fonction de leurs caractéristiques (urbaine, régionale, rurale). Une étude réalisée sur ces bases pour les Zones d'Emploi de la Façade Atlantique (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine) fournit des résultats tout à fait originaux qui justifient d'ailleurs une extension de l'étude à l'ensemble du pays. Il apparaît en effet que ce sont les petites Zones d'Emploi qui se caractérisent majoritairement par des spécialisations fortes (par exemple dans l'agro-alimentaire, en Aquitaine et Pays de la Loire). Cette tendance se renforce entre 1982 et 1990 mais elle est modulée selon les régions.

Selon le seuil de spécialisation de la Zone d'Emploi, plusieurs mécanismes peuvent s'enclencher, et les effets multiplicateurs peuvent agir de deux façons.

- En accentuant les facteurs externes qui marquent le fonctionnement des activités dans lesquelles elle est spécialisée. La Zone d'Emploi ressentira, plus que d'autres, divers impacts venant de facteurs politiques, technologiques, concurrentiels qu'elle ne maîtrise pas et qui touchent l'agriculture, la construction automobile ou la sidérurgie...
- En accentuant les facteurs internes qui caractérisent ses spécialisations productives. La Zone d'Emploi bénéficiera, et toujours plus que d'autres, de ses traditions productives, de son savoir-faire industriel, de ses

modalités de gestion de la main-d'oeuvre, de ses modes d'insertion dans les marchés nationaux ou mondiaux..., facteurs importants dans la parachimie, l'électronique, le papier, l'agro-alimentaire... D'une certaine façon, les enseignements liés au développement local et aux dynamiques locales d'entraînement se retrouveraient dans ces processus.

Distribution des actifs spécialisés dans l'ensemble des zones d'emploi

Pourcentage actifs spécialisés	Petites Zones d'Emploi		Zones d'Emploi moyennes		Grandes Zones d'Emploi	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Aquitaine	45	45	17	17	38	38
Poitou-Charentes	63	70	37	30	-	-
Pays de la Loire	46	55	19	20	35	25
Bretagne	58	58	12	20	30	17
Basse-Normandie	72	66	10	20	18	14
TOTAL Arc Atlantique	54	58	18	20	28	22

Source : S. Puissant, "La fonction stratégique des petites zones d'emploi" dans "Cités Atlantiques - L'inventaire de la ville-pays", J. Beauchard, DATAR - Editions de l'Aube, 1994.

Par leur taux de spécialisation locale et leurs effets multiplicateurs, certaines Zones d'Emploi sont donc en mesure d'apporter des éléments forts de différenciation territoriale. Les classifications établies démontrent que ce sont bien les petites Zones d'Emploi qui fondent ces différenciations (S. Puissant, Cités Atlantiques, p. 114).

Ces résultats confirment l'intérêt d'une analyse fine des spécialisations des systèmes productifs localisés pour détecter leur potentialités en fonction des grandes évolutions technologiques.

LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES : VERS LE REPERAGE DE MILIEUX INNOVATEURS

La recherche en est encore à ses prémises mais fournit des résultats particulièrement prometteurs. L'évolution du nombre d'établissements regroupés selon trois niveaux technologiques (1/ les secteurs d'activité consacrant plus de 15 % de leur chiffre d'affaires à la Recherche-Développement ; 2/ ceux y consacrant entre 10 % et 15 %, et 3/ ceux qui y accordent moins de 10 %) apparaît très significative pour révéler les potentialités futures des Zones d'Emploi.

Si globalement pour chaque région de la Façade Atlantique on observe une régression des populations d'établissements des deux derniers groupes entre 1988 et 1993, au contraire le groupe des activités à haut niveau technologique progresse. Cette progression positive est modulée : elle concerne trente neuf Zones d'Emploi sur les quatre vingt une de la Façade Atlantique, mais à peine plus d'une vingtaine avec une progression significative.

Cette émergence d'établissements dans les activités High-tech révèle peut-être l'existence de milieux innovateurs. Dans la mesure où cette poussée des établissements à haut niveau technologique ne concerne pas que les grandes Zones d'Emploi spécialisées (à haut coefficient de localisation de ces activités) on peut envisager de rechercher d'autres facteurs déterminants et/ou explicatifs de ces bifurcations. Expression technologique la plus avancée des systèmes productifs localisés, le milieu innovateur peut sans doute être quantifié par le stock d'établissements dans les activités High Tech et son dynamisme peut sans doute être mesuré par le taux de création ou de progression de ces établissements.

L'analyse des mutations économiques du système productif exige un examen renouvelé et approfondi de la relation qui s'établit entre les activités productives, les unités de production et leur territoire. Il importe de segmenter le système productif national et le territoire pour détecter les nouvelles dynamiques.

La proposition d'étudier les systèmes productifs localisés au moyen des informations statistiques disponibles ou créées sur les Zones d'Emploi montre une ouverture méthodologique fructueuse pour quantifier les différents aspects de la dynamique des relations entre système productif et territoire. Il reste à enrichir cette recherche notamment pour les zones rurales intermédiaires susceptibles d'offrir des possibilités de retournement : plus que la masse critique du système productif localisé, en effet, c'est peut-être le dynamisme et les initiatives des acteurs locaux qui sont aptes à consolider des

activités émergentes, et que l'on peut révéler par des indicateurs non pas tant d'évolution de grandeurs que de changement de structure : comme les taux de création ou les changements de taille ou les créations dans des activités modernes.

Bernard Guesnier
Professeur, Université de Poitiers

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUCHARD J., *Les cités atlantiques*. DATAR; Editions de l'Aube, 1994.
- BENKO G. et LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent, Economie en liberté*, PUF, 1992.
- BENKO G.B. Ed., *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine. La Garenne-Colombes*, Editions de l'espace européen, collection "Géographie en liberté", 396 p., 1990.
- COURLET C. et PECQUEUR B., "Les systèmes locaux d'entreprises et externalités : un essai de typologie", *Revue d'Economie régionale et Urbaine*, n° 3/4, 1991.
- LECOCQ B., "Organisation industrielle, organisation territoriale : une approche intégrée, fondée sur le concept de réseau", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3/4, 1991.
- LUNG Y., (textes réunis par), "Economie et proximité", *R.E.R.U.*, n°3, 1993.
- MAILLAT D., "PME, innovations et développement territorial", IRER, Cahier n°18, 1988.
- PERRIN J.C., "Entreprises innovatrices et développement territorial", E.D.E.S., Neufchatel, 1992.

SOCIÉTÉ ET VALEUR DU TRAVAIL

Depuis le début de l'ère industrielle caractérisé par le monde artisanal, et la période de croissance, marquée par la société de consommation; depuis la période de crise, dominée par la revalorisation de l'entreprise, l'identité personnelle et collective dans les sociétés occidentales a été fondée sur le travail.

Aujourd'hui, on observe une rupture et on voit émerger une recherche d'identité autour de deux pôles : les activités hors et dans le travail.

En quoi l'espace rural, par son ancrage sur le territoire, pourrait-il représenter un lieu d'expérimentation pour cette nouvelle définition identitaire ?

En temps que sociologue du travail et des entreprises, mais pas particulièrement de celles des zones rurales (bien que j'aie fait de nombreuses recherches dans l'agro-alimentaire et dans les PME qui sont aussi implantées en zone rurale), je pense qu'actuellement la société joue son avenir sur la capacité des entreprises à répondre à la demande qui leur est faite d'aider à la socialisation des individus, à la constitution de leurs identités.

Aujourd'hui, on ne se définit pas hors de la sphère du travail, cela sera peut-être vrai un jour, mais ce n'est pas encore le cas. La finalité du travail ne réside pas seulement dans ce qu'on produit, mais dans la reconnaissance que l'on acquiert, dans la définition de soi qu'il permet, dans les complémentarités qu'il crée entre soi et les autres; le travail permet de se définir soi-même et de construire de la cohérence pour soi, c'est-à-dire de l'intelligence productive. C'est cela qui est en jeu dans le social, et qui m'apparaît être un problème central pour nos sociétés contemporaines.

Je mène en effet des recherches en liaison avec les pays en transition post-communiste, Pologne, Bulgarie, Roumanie dont les sociétés sont tétanisées, victimes d'une peur généralisée. Des collègues me disaient récemment : "On a bien plus peur qu'avant, la Securitat, on les connaissait, maintenant, on ne sait plus qui fait quoi, ni ce qu'on sera, ni où on va; on ne connaît pas l'avenir de nos entreprises". Le thème récurrent pour ces gens, venant de tous ces pays des Balkans, est celui de l'identité : comment construire socialement une possibilité de définition personnelle, car faute de cette identité un peuple perd sa force, sa capacité de penser l'avenir, d'agir.

Dans nos pays occidentaux la même question de l'identité s'est posée à propos du travail industriel, tertiaire et plutôt urbain, au cours des cinquante dernières années, selon trois modalités principales, en plus de la forme originale de nature familiale, puisque tout était centré autour de la famille : petit commerce, exploitation rurale. La famille donnait tout, on se définissait par elle, dans l'Ancien Régime et dans la société d'autosubsistance du XIX^e siècle.

LE METIER, LA MAISON ET LA LUTTE

Une nouvelle forme de définition de l'identité, est née au début de l'ère industrielle, au sein de poches industrielles dans les espaces ruraux. Trois termes clés la caractérisaient : le métier, la maison, la lutte. La maison, parce que le paternalisme donnait les moyens matériels à des exclus du monde rural d'être des ouvriers, des producteurs, suffisamment stabilisés par le logement, le petit jardin, l'école pour les enfants, les loisirs, l'hôpital, la consommation et même la religion. Parallèlement à ce monde social à part, l'identité au travail se définissant par le métier. C'était le monde artisanal qui dictait la loi et qui est devenu le monde professionnel. Une relation, d'une certaine manière, "très équilibrée" s'établissait entre le maître, qui donnait le travail, le compagnon qui faisait le bon boulot et qui exigeait fiabilité et qualité, et l'apprenti qui demandait à être formé, acceptait en échange le mauvais boulot et garantissait, au maître qui l'engageait, d'apprendre avec sérieux, c'est-à-dire d'assurer la suite du métier. D'une certaine manière c'était un univers très équilibré, très valorisé, le métier donnait une place pour chacun et permettait une progression et une définition constante. C'était un monde où la reconnaissance était très forte, c'est pour cela qu'il est valorisé encore de nos jours en milieux professionnels, scientifiques et artistiques.

Mais dans ce contexte, c'était quand même les forts, les puissants qui donnaient les privilèges, qui accordaient la reconnaissance du travail bien fait. On avait à faire aux moyens traditionnels du paternalisme, c'est-à-dire aussi à l'arbitraire auquel souvent répond la révolte pour revendiquer une égalité des privilèges. La lutte apparaissait alors comme une troisième et nécessaire façon d'imposer son identité.

Il y avait donc trois figures centrales : le patron, le compagnon et le militant pour répartir au mieux les privilèges et aboutir à la cogestion des œuvres. C'est la grande construction symbolique de cette époque, qui reste encore présente comme modèle de cohésion sociale et de définition identitaire par le travail.

ORGANISATION, PROMOTION, CONSOMMATION

Une seconde forme identitaire apparaît avec la période de la croissance, de l'organisation, après la Deuxième Guerre mondiale. Le monde de la croissance rationalisée par le taylorisme et le fordisme produit l'OS, ouvrier spécialisé qui n'a pas d'identité, sauf s'il s'arrête de travailler, s'il fait la grève; autrement il est éminemment remplaçable. C'est le non-acteur, au sens fort du terme, le pion exécutif. On se demande toujours, pourquoi il ne s'est pas révolté ? Alors que l'imaginaire collectif, des sociologues au moins, était plutôt orienté vers la lutte de classe pour la construction d'un monde meilleur, la prise du pouvoir totale par la révolte des aliénés du travail taylorien; or cela ne s'est pas produit !

En réalité, une sorte de négociation à la marge a eu lieu, les syndicalistes représentant la base, ont négocié le plus d'argent possible, les meilleurs conditions de travail. C'est-à-dire un échange entre la soumission au travail et l'entrée dans la société de consommation, plutôt urbaine.

Nous avons vécu alors une sorte d'équilibre, source d'une autre cohérence identitaire. On se redéfinissait plutôt à travers les objets de consommation qui permettent d'être vu comme quelqu'un dans la société de consommation; et en même temps par la promotion sociale dans la classe moyenne offerte par la promotion hiérarchique, résultant de la croissance des organisations, et du développement économique. L'ascension dans l'échelle sociale, se jouait par la promotion hiérarchique. Cette définition identitaire par la société, non par le travail en terme de réalisation, mais par le travail en terme de moyen d'accès à la société de tout le monde (classe moyenne généralisée, université de masse, etc.) était prédominante. Elle a laissé d'autres traits durables avec les figures symboliques de l'OS, du cadre et du syndicaliste.

LA REVALORISATION DE L'ENTREPRISE

Au cours la troisième période, caractérisée par la crise, nous venons d'assister à un phénomène étonnant, celui de la revalorisation de l'image de l'entreprise. En effet auparavant le travail et l'organisation étaient bien vus, mais l'entreprise c'était la tôle, la boîte; le patron, c'était le singe. C'étaient des lieux difficiles à vivre. Sa surprenante glorification au cours des années 80, peut s'expliquer par un phénomène assez curieux; l'emploi étant vu comme le moyen de se définir dans la société, perdre son emploi, c'était perdre le moyen de se définir et lutter pour l'entreprise, c'était lutter pour son emploi. L'entreprise est ainsi devenue une sorte de médiation valorisée. Toutes les propositions managériales d'action participative vers la qualité de l'implication individuelle ont été suivies. C'est un phénomène qu'il était difficile de prévoir.

Il y a eu des millions de volontaires pour être reconnus et à travers ça soutenir l'entreprise.

Nous venons ainsi de vivre un autre mode de définition, très centré sur l'entreprise, sur la "communauté de travail", sur l'excellence, sur l'implication par le quasi-bénévolat, et sur l'idée que l'entreprise est un objet valorisé, où domine le souci du résultat. Mais ceci a dû se marier curieusement avec la mise en œuvre des plans sociaux, des licenciements collectifs. La gestion des ressources humaines devait à la fois intégrer et exclure. Le modèle identitaire de l'excellence, du bon chef d'entreprise, parfois assisté par le consultant, n'a pas encore réussi à surmonter une telle contradiction.

L'IMPORTANCE DE LA VALEUR EMPLOI

Actuellement notre société est à la recherche d'une lecture des différentes façons d'articuler la production de l'identité avec l'expérience du travail et de l'emploi. On constate alors un phénomène émergeant dans de nombreux endroits : l'oubli de la perspective de la promotion, l'importance de la valeur emploi, et à travers celle-ci mais surtout les conditions de travail qui l'accompagnent, l'intérêt pour un travail qui permette d'être reconnu pour ce que nous appelons la double implication: la double maîtrise de ses conditions de travail et des activités extérieures. Il est devenu plus important d'être présent sur ces deux faces, activité intérieure, activité extérieure, cette dernière pouvant être associative, créative, familiale etc..., il est plus utile de se définir comme capable de maîtriser cette double implication, que bien souvent de se définir par la progression hiérarchique obligée qui implique aussi mobilité géographique destructrice de l'implantation identitaire locale.

En d'autres termes, il me semble que maintenant, la définition de l'identité est davantage en train de s'établir sur deux pôles : non pas le loisir contre le travail (ce qui est impensable dans une société qui hérite d'une définition par le travail), mais par l'implication simultanée ou successive dans des activités hors et dans le travail. Cela pose de nouveaux problèmes aux entreprises qui ont à reconnaître ce qui constitue la force réelle et la cohérence de leurs acteurs, impliqués dans les activités extérieures comme dans celles du travail.

On rejoint ici les idées évoquées dans ce colloque, peut-être que le monde rural ou la zone rurale ou zone d'emploi localisée devrait être appréciée au regard de cette capacité d'articuler activité du dedans et activité du dehors. Il y a peut-être un avantage de ces univers-là par rapport à ce que l'on connaît des concentrations urbaines.

UNE NOUVELLE IMPORTANCE AUX ACTIVITES HORS TRAVAIL

Après une période de définition identitaire en poche quasi isolée du monde rural, est venue la grande aspiration vers la société de consommation urbaine dont les entreprises tayloriennes ont fourni la base économique. Avec le débat des années 80, l'entreprise pour tenir le choc de la compétitivité et de la complexité technique a dû faire appel à la participation active de ses membres sollicités à s'y définir comme acteur de l'invention, de l'expérimental, de la réactivité. Ce faisant l'entreprise découvre la nature éminemment sociale des liens entre individus producteurs. Il en résulte que pour être économique elle doit se découvrir aussi société. Mais de ce fait, elle rencontre en ses membres leurs implications dans la société extérieure, leurs engagements externes et l'importance que cela prend pour les engagements internes au travail.

L'entreprise découvre ainsi qu'elle dépend de sa société environnante, l'équilibre entre le social interne et le social externe est à trouver. Autant cela est difficile pour les grandes entreprises pompant leur main-d'œuvre dans l'anonymat des banlieues et grandes villes, autant cette définition identitaire que l'on pourrait qualifier de "duelle" peut s'inventer plus commodément sur des espaces territoriaux. C'est ainsi que le développement local et rural peut apporter au monde industriel et urbain un champ d'expérimentations particulièrement important pour la construction individuelle et collective des identités sociales. Loin d'être à l'écart, oublié ou rejeté, le monde rural pourrait bien redevenir exemplaire et central pour les modalités de la socialisation à venir par le travail et par les autres engagements d'activités.

Renaud Sainsaulieu
Professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

QUEL ROLE POUR LA RECHERCHE

Dans le contexte de mutations que connaissent l'agriculture et le monde rural, la recherche a un rôle déterminant à jouer. Elle doit contribuer à valoriser localement la production agricole, à développer la qualité des produits et une plus grande diversité des exploitations, une meilleure gestion de l'espace et une agriculture qui préserve l'environnement; elle doit aussi mieux prendre en compte la demande des PMI-PME, très présentes dans le tissu économique rural.

Le développement local a besoin de nouvelles méthodes de travail, d'une meilleure connaissance du rôle des différents partenaires, des processus et des conditions de développement, des relations villes campagnes.

Pour faire face à ces nouveaux défis, le renforcement des lieux de dialogue entre la recherche, l'administration et les partenaires économiques est une nécessité.

REGARDER L'AGRICULTURE AUTREMENT

JEAN-MARC NESME

L'organisation de ce colloque est opportune puisque le parlement va aborder à la fois le débat d'orientation agricole, et le projet de loi sur l'aménagement du territoire. Si l'agriculture n'est certes pas tout l'espace rural, on ne peut pas parler de l'avenir de l'espace rural sans parler de l'agriculture. En effet, les productions agricoles, les services marchands et non marchands qui se trouvent en amont ou en aval de l'agriculture représentent une somme d'emplois non négligeable, et l'avenir du milieu rural est étroitement lié à sa capacité à fournir du travail, en particulier aux jeunes.

Les événements des douze derniers mois, la réforme de la PAC, la signature du GATT et la création de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, modifie considérablement les perspectives de l'activité agricole et de son économie dans les années à venir.

Il me semble que l'agriculture est actuellement face à trois enjeux majeurs.

Celui de la flexibilité. Les marchés agricoles rentrent dans une période de grande incertitude. Jusqu'à ces dernières années, et en application du traité de Rome, l'objectif assigné à l'agriculture était clair. C'était de permettre aux pays européens et à la France d'atteindre un niveau d'autosuffisance pour la sécurité alimentaire de l'Europe. Il s'agissait donc d'un problème de productivité, et les agriculteurs, mais aussi la recherche, ont largement contribué à atteindre cet objectif, voire à le dépasser. Avec la réforme de la PAC et la nouvelle OMC, nous passons de la productivité à une notion qui est celle de la compétitivité des productions agricoles et agro-alimentaires. L'objectif est d'atteindre le meilleur rapport qualité-prix.

Des incertitudes pèsent sur la production agricole, si par exemple, dans les années qui viennent, les problèmes d'environnement prennent de plus en plus d'importance et que nous assistons à une baisse de l'utilisation des engrais, des produits phytosanitaires etc., les rendements baisseront, c'est-à-dire que la notion d'autosuffisance et d'excédent ne sera plus la même qu'hier. Il semble important d'éviter de figer le potentiel de production dans des cadres définitivement arrêtés et tenter d'établir une notion de flexibilité dans le potentiel de production et de transformation.

Par ailleurs, le lien entre production agricole et production agro-alimentaire doit se renforcer car l'avenir de l'économie agricole est étroitement lié à celui de l'agro-alimentaire.

Une question importante se pose à la recherche : comment diffuser au sein des PMI-PME agro-alimentaires les résultats de ses travaux. Aujourd'hui, ces résultats sont très fortement utilisés par les grands groupes, très peu par les PMI-PME. Or, celles-ci, sont largement installées dans le milieu rural et constituent non seulement le moyen de valoriser localement la production agricole, mais d'offrir des emplois.

GUY PAILLOTIN

On est dans une période de réflexion intense, à travers la consultation nationale sur les grands objectifs de la recherche organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui a consacré deux colloques en régions sur ce thème des PMI-PME, et à travers le prochain débat au parlement. Il n'y a pas de solution toute faite, mais en effet, la recherche publique, qu'elle soit technique ou fondamentale, doit être plus sensible à la demande des PME-PMI. L'INRA travaille actuellement avec l'ANIA (Association nationale des industries agro-alimentaires), pour essayer de mieux comprendre les spécificités du système français qui est réparti sur l'ensemble du territoire.

Cette question concerne très directement l'aménagement du territoire et l'emploi. Il s'agit de trouver les avantages compétitifs locaux de l'industrie agro-alimentaire française. Il y a des pistes, comme le mode de vie français, la tradition culinaire, la qualité. Cela ouvre des perspectives d'études en sociologie, mais aussi dans le domaine de la technologie, sur la défense et la promotion de l'agro-alimentaire français.

La diffusion ne peut pas se faire d'un chercheur à un patron, il faut susciter des réseaux de valorisation. Mais les PME ne doivent-elles pas elles-mêmes se mettre en réseau pour centraliser leurs demandes ? Si elles veulent rester sur elles-mêmes, seulement en liaison avec un centre technique spécialisé, ce sera totalement inefficace. Il faut que la recherche technique elle-même se décroïssonne et que l'information diffuse très rapidement dans son sein. Il faut que la recherche fondamentale, qui elle diffuse, soit bien greffée sur ces réseaux plus techniques et ces réseaux professionnels.

Les régions ont un rôle à jouer dans ce domaine, ce sont elles qui peuvent marier les métiers, elles ont d'ailleurs tendance à investir pour le faire. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. François-Poncet sur un point. Il me

semble que le développement économique et l'aménagement du territoire ne doivent pas nécessairement s'appuyer les 2^o et 3^o cycles universitaires, mais plutôt sur les filières techniques. En effet, les lycées techniques, les IUT, et les lycées agricoles, pourraient dans des villes moyennes se coordonner afin d'avoir des ateliers de démonstration qui seraient tout à fait utiles aux PMI-PME. Il faut des dispositifs de transfert technique décloisonnés et bien insérés dans les régions. La question agricole, qui est à la fois plus simple et plus complexe, pourrait bénéficier utilement de dispositifs du même type.

JEAN-ROBERT PITTE

Compte tenu de l'importance des coûts financiers en jeu, il paraît difficile de disperser sur l'ensemble du territoire, à la fois l'enseignement supérieur et la recherche. Cependant l'enseignement dit professionnalisant, lycées techniques, c'est-à-dire section de techniciens supérieurs, IUT, voir IUP, peut être effectivement implanté encore plus largement dans les villes de taille moyenne. Il y a déjà beaucoup de villes qui ont des sections de techniciens supérieurs dans des lycées techniques. Il peut y avoir certaines formes de recherche dispersées, mais trois chercheurs dans une ville, cela n'est pas très productif. Les chercheurs ont besoin d'un milieu favorable, c'est-à-dire d'autres chercheurs, des bibliothèques, des universités, des rencontres avec des acteurs de la vie économique. Une trop grande dispersion n'est pas efficace.

On reproche aux Français de ne pas être assez mobiles, mais l'aménagement du territoire, ce n'est pas "de tout partout", c'est "ce qu'il faut, là où il faut". Il y a des services qui doivent être dans tous les villages de France, d'autres dans les bourgs, d'autres dans les petites villes, les grandes villes, les métropoles.

Il vaut mieux éviter de revenir à une vision agrarienne, selon laquelle la campagne est belle et la ville mauvaise. La ville sert au développement des campagnes, y compris Paris, qui est une vitrine fantastique pour les produits français. Aurions-nous les vins français sans Paris, sans Bordeaux, sans Dijon ?

Les propos de M. Sainsaulieu à propos de l'identité ouvrent un champ de réflexion fantastique pour les chercheurs en sciences humaines, sociologues, ethnologues, concernant les produits de l'agriculture. L'identité, ce n'est pas forcément les produits de grand-mère, les produits préindustriels, cela peut aussi concerner des produits nouveaux. Il y a par exemple actuellement en France quantité de nouveaux vignobles de grande qualité qui n'existaient plus ou n'avaient jamais existé et qui font des vins merveilleux. Les produits qui

ont une identité, qui ne sont pas uniquement des protéines, ont un avenir, y compris dans les pays du tiers-monde. Notre société a besoin d'une identité culturelle, et les produits alimentaires y contribuent.

JEAN-LUC MALINGE

L'agro-alimentaire et l'agro-industrie sont deux secteurs où la recherche doit investir, mais il ne faut pas considérer l'agriculture uniquement dans son lien avec la transformation. L'agriculture c'est aussi la gestion de l'espace et le développement local, tout se tient, aussi une mise en relation des différentes recherches est nécessaire.

Il faut de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée au service de l'agro-industrie, de l'agro-alimentaire; mais également de la recherche sociologique, par exemple sur les comportements des agriculteurs et des consommateurs, les attentes sociales, autant d'aspects qui permettraient d'anticiper.

Le CNJA s'est beaucoup battu, et se bat encore, pour la création d'un fond de l'espace, car il y a une attente sociale profonde pour un espace mieux géré, et pas seulement l'espace rural. La gestion des espaces périurbains pose également d'importants problèmes pour lesquels les agriculteurs peuvent apporter des éléments de réponses.

La recherche peut contribuer à imaginer quelles peuvent être les véritables attentes sociales, les nouvelles formes de contractualisation entre agriculteurs et financeurs, comment valider dans la durée, de bonnes pratiques de gestion de l'espace, de bonnes pratiques agro-environnementales, etc.

Mais dans certains domaines la recherche est insuffisante. Par exemple, en tant qu'agriculteur j'ai l'impression d'avoir plus d'informations sur les possibilités d'augmenter ma production de céréales, que sur la possibilité d'extensifier et de gérer un système extensif, sur la globalité de mon exploitation. Si ces recherches ont été faites, elles ont été mal communiquées.

Par ailleurs il y a des travaux qui n'ont pas été suffisamment compréhensibles pour les acteurs économiques, les responsables professionnels, et les agriculteurs. Il faut imaginer des passerelles entre la "société civile", le monde économique et la recherche. Les possibilités de dialogue existent, mais parfois les liens manquent et surtout les langages communs.

YVES LE BARS

Je voudrais faire une remarque préalable, c'est que dans les situations de crise, il est normal que l'on se tourne vers la recherche, mais elle n'a pas de réponse globale, elle n'a pas de réponse à tout. Elle tente d'apporter une réponse un tant soit peu rationnelle aux questions du moment, en essayant de les dégager des engagements militants ou des cas particuliers trop spécifiques. C'est peut-être dans le domaine agricole et rural plus difficile qu'ailleurs.

Au CEMAGREF, nous ne pouvons pas travailler sur tout et nous avons plutôt envie de partir du constat suivant : il faut aider l'agriculture à jouer partout la différenciation. Cela veut dire qu'il faut fournir à l'agriculture des éléments à la fois sur les milieux, sur les manières d'exploiter les milieux et sur les sociétés. Cela signifie aussi lui donner la possibilité de mieux négocier sa place dans la société. Nous essayons aussi d'établir les liens entre l'activité agricole et l'environnement, en permettant à l'agriculture de développer des comportements qui n'altèrent pas cet environnement, et en allant au-delà, en lui permettant de maintenir des espaces de qualités.

Le CEMAGREF a créé un département scientifique "Gestion des territoires", parce qu'on s'est rendu compte qu'il fallait pouvoir apporter au producteur, à l'agriculteur, au forestier ou à l'exploitant de sport d'hiver, la possibilité de sortir de son système d'exploitation pour accéder à la connaissance du milieu et de son action sur le milieu et sur les sociétés. Ainsi nous essayons de privilégier les interfaces entre les systèmes d'exploitation, les écosystèmes, les milieux et les sociétés.

Cela oblige à privilégier des recherches sur le rôle des collectivités territoriales, sur le paysage, sur la pluriactivité ou sur l'économie, notamment dans sa dimension locale, et à partir de cela, essayer de fournir des outils pour permettre une meilleure négociation du rôle de de l'agriculteur dans l'ensemble de la société.

PHILIPPE MANGE

La recherche communautaire s'ajoute bien évidemment aux recherches nationales. Elle tente comme les recherches françaises, dans les domaines évoqués aujourd'hui, de relever les mêmes défis mais qui au niveau communautaire, concernent 10 millions d'agriculteurs et environ 380 millions de consommateurs.

Nous travaillons à la mise en œuvre de programmes de recherche spécifiques pluriannuels sur l'agriculture, ainsi que sur les domaines connexes

à l'agriculture qui visent notamment à obtenir une meilleure correspondance entre la gestion, la production des ressources biologiques, et les utilisations intermédiaires et finales.

Les autorités communautaires ont mis en œuvre un programme qui s'intitulait : "Recherche agricole et agro-industrielle y compris la pêche", qui portait sur la période 1991-1994 et qui avait, par exemple dans le domaine du développement rural, comme objectif, d'améliorer le développement socio-économique des zones rurales et côtières des régions en retard, de valoriser leurs potentiels.

La recherche de solutions permettant de pallier les aspects physiques, sociaux et économiques de la désertification, l'analyse des politiques précédentes ainsi que des nouvelles politiques, de manière à contribuer à l'efficacité des mesures proposées dans le cadre de la politique agricole commune, de la politique commune des pêches, et des autres politiques communautaires importantes font aussi partie des thèmes développés. Le programme qui se termine cette année a ainsi permis la mise en œuvre de plusieurs dizaines de projets de recherche européens concernant le développement rural.

Les instances communautaires travaillent maintenant à la mise en œuvre du prochain programmes spécifiques de recherche qui attache encore plus d'importance au développement rural, puisque le titre de ce prochain programme, qui va couvrir les années 1994-1998, est "Agriculture et pêche y compris l'agro-industrie, les technologie alimentaires, la sylviculture, l'aquaculture et le développement rural", avec un budget de plus de 600 millions d'Ecus Ce titre montre bien que les options politiques communautaires insistent sur les aspects pluridisciplinaires pour résoudre les problèmes du monde agricole et de tous les secteurs qui lui sont liés, et en particulier sur les sciences humaines, sociales et économiques. Elles ne concernent pas uniquement les sciences du vivant et les biotechnologies, elles font appel aux disciplines de sciences humaines en émergence ou en cours de structuration, de plus en plus indispensables.

On peut dire que le pays dont les programmes de recherche européens présente de bonnes performances, est plutôt la Grande-Bretagne, pays dont les ressources nationales, les crédits accordés à la recherche, sont assez faibles. Les Pays-Bas ont une agriculture différente, mais réalisent également des programmes de recherche relativement plus performants qu'en France. L'Irlande, pour laquelle le développement rural est particulièrement stratégique, est très impliquée dans les programmes communautaires. La

France, elle, est plutôt en deuxième position, en moyenne.

Pour découvrir ce qui se fait ailleurs, la collaboration avec des équipes de recherche dans le cadre d'un contrat européen, est la meilleure manière de créer des liens durables, avec des équipes étrangères. Le budget communautaire de recherche finance deux types d'action : des programmes de recherche au sens strict, comprenant des dépenses d'investissement, de recherches, de personnel, ou bien des actions concertées, qui sont des financements à 100 pour 100 pour des créations et le fonctionnement de réseaux de chercheurs sur un thème spécifique. Cette dernière modalité de financement est particulièrement efficace pour créer des collaborations trans-européennes et établir des liens indispensables à renforcer

DOMINIQUE ROUSSET (1)

De quelle manière la recherche peut contribuer à l'élaboration des politiques publiques ?

ANDRE GRAMMONT

C'est au chercheur qu'il incombe de déterminer les manques, les pistes à explorer, tant dans le domaine technique, que sociologique ou politique, et ensuite de les transformer en programme de recherches. Mais autant, il est nécessaire que la recherche sache communiquer sur ce qu'elle fait, autant il est nécessaire aussi que les chercheurs soient attentifs aux orientations prises. D'où l'importance d'un dialogue entre les pouvoirs publics (c'est-à-dire l'administration) et les chercheurs, entre le pouvoir politique et les instituts de recherche. Ce dialogue est parfois faussé par des difficultés de compréhension. Les responsables de la fonction publique interrogent la recherche peut-être trop tardivement et attendent d'elle une aide à la décision et ils ont souvent l'impression qu'elle leur répond en posant de nouveaux problèmes. Cette situation se produit lorsque les rapports entre la fonction publique et les établissements de recherche sont trop discontinus.

Par ailleurs, de nombreux sujets, nécessitent la mise en place de médiateurs, de traducteurs, entre les équipes de recherche et les équipes de la fonction publique. Nous avons des langages extrêmement différents, pas forcément dans les mots, mais dans les idées qu'ils recouvrent. La notion d'agriculteur ou d'entreprise agricole, par exemple, n'a pas toujours le même sens. Quand on parle d'agriculteurs, est-ce que l'on parle de l'individu, de

1. L'ensemble des débats de ce colloque ont été animés par Dominique Rousset, journaliste à France Culture.

l'exploitation, de l'entreprise ? On est obligé parfois de définir l'agriculteur au sens de tel ou tel règlement de Bruxelles. Il en est de même lorsqu'on parle de Forêt.

Pour une partie des programmes de recherche, la fonction publique doit pouvoir être donneur d'ordre, c'est-à-dire permettre par voie contractuelle d'engager une recherche dans un certain domaine précis. Ainsi le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le CEMAGREF, conduisent un certain nombre d'opérations conjointes notamment dans le domaine de la flore forestière.

ALBERT VECTEN

Dans certaines régions de France, il y a des responsables, des hommes politiques, des responsables de collectivités territoriales, des responsables agricoles ou d'autres activités qui ont pris conscience du développement de leur région. Certaines régions connaissent bien leur besoin en matière de recherche. Malheureusement, souvent, ces régions sont souvent sans potentiel de recherche alors que les responsables font leur possible, en termes d'investissements.

Les régions ont besoin de recherches très liées à la vie économique. C'est d'ailleurs le seul moyen efficace pour mobiliser les crédits des collectivités, car elles ne vont se limiter qu'à financer de la recherche de base.

Actuellement, les crédits de recherche ne progressent guère, mais cela ne signifie pas que les hommes politiques s'en désintéressent. Cependant un meilleur dialogue doit s'instaurer entre les responsables politiques et la recherche.

ETIENNE LAPEZE

Aujourd'hui le savoir est d'une importance capitale. Les agriculteurs sont favorables à un contrat clair et précis pour faire passer la richesse de la recherche fondamentale vers une recherche appliquée qui devrait être orientée en fonction de la recherche fondamentale mais aussi des besoins des utilisateurs, cela pour faciliter la transmission du savoir, qui pour ceux qui vont le mettre en œuvre doit être très "pratique".

Il faut que les chercheurs, le débat d'aujourd'hui l'a montré, acceptent de regarder l'agriculture autrement. Il y a sûrement des programmes en cours, qui étaient bons pour l'agriculture d'hier, et qui aujourd'hui ne sont plus pertinents. Il faudra les remettre en cause, et éventuellement les arrêter, parce

qu'il n'est pas nécessaire de continuer des recherches au moment où tout le monde nous dit de modifier notre comportement.

Les agriculteurs sont les premiers, contrairement à ce que l'on dit parfois, à avoir intégré les changements. Si les responsables et une partie des chercheurs, sont en retard les agriculteurs eux ont intégré particulièrement vite les nouvelles données qui sortent des grands débats qui ont eu lieu sur la politique agricole commune et le GATT. Notamment, les agriculteurs ont immédiatement tenté de rentabiliser les nouvelles mesures. Cela signifie que si nous avons une vision claire, des orientations, les résultats ne se font pas attendre.

La première fonction de l'agriculture, c'est la production de matières premières de qualité pour l'agro-alimentaire et pour l'agro-industrie. Mais il faudra veiller à une certaine flexibilité et à un meilleur partage de la valeur ajoutée entre l'industrie et l'agriculture. Depuis vingt-cinq ans, il a un certain déséquilibre qui bénéficie plus à l'industrie qu'à l'agriculture. Est-ce que la recherche peut contribuer à fournir les termes d'un nouveau contrat ? La qualité se concrétise à la fois, à travers la production de produits typés, de terroir, etc. (les consommateurs sont attentifs à la présentation et au goût), et à travers la production de matières premières pour les valorisations non alimentaires. Dans tous les cas, la qualité doit répondre aux attentes des marchés.

La recherche devrait pouvoir développer des domaines très novateurs et expérimentaux sur des programmes à objectifs rapides qui seraient évalués en fonction de leur opérationnalité. En effet, nous n'avons pas les moyens d'attendre vingt-cinq ans pour que tous les programmes débouchent sur des propositions.

Regarder l'agriculture autrement. Un changement très important s'amorce, l'agriculture de demain sera une agriculture d'entreprises employant de la main-d'œuvre. Le nombre d'actifs agricoles diminue moins que celui des exploitants agricoles. Les travaux de l'observatoire sur l'emploi mis en place en Midi-Pyrénées, a permis de constater que l'année dernière, 70 000 personnes ont reçu une fiche de paye d'un employeur agricole. Bien sûr ce ne sont pas des emplois à plein temps. On constate ainsi qu'il n'y a pas que l'aérospatiale pour fournir des emplois. Même si les deux secteurs sont incomparables, compte tenu des qualifications exigées dans l'aérospatiale et du potentiel de recherche scientifique nécessaire.

DOMINIQUE ROUSSET

Pensez-vous vraiment qu'il y ait des programmes de recherche à abandonner ?

GUY PAILLOTIN

Bien sûr. Connaissez-vous une profession où cela n'arrive pas ? Des changements considérables auront lieu dans les années qui viennent, dans l'agriculture et dans l'agro-alimentaire, parce que les types de consommation vont se modifier, mais aussi parce que la société va changer. Ce ne sera pas anecdotique, il ne s'agira pas simplement d'un ajustement de programmes.

Mais que demandent les différents partenaires ? Une qualité globale dans un ensemble de production qui va se diversifier à l'extrême. Une qualité globale, c'est-à-dire que les clients, les transformateurs soient satisfaits, que l'environnement soit préservé, que les images de marque soient valorisées. Les agriculteurs doivent trouver les moyens de rester sur le territoire, de conserver leur emploi si on ne veut pas avoir des friches trop nombreuses et pour réaliser de nouveaux équilibres entre ville et campagne.

Bref, des enjeux considérables apparaissent, qui auparavant, étaient relativement occultés, d'abord parce qu'on n'était pas encore dans la situation de crise que l'on connaît actuellement, et que les agriculteurs étaient rémunérés (enfin pas tous d'ailleurs) avec des prix garantis, et quelle que soit la qualité, on produisait. L'ensemble des politiques agricoles a été guidé par l'accroissement de la production, y compris la recherche agronomique parce que c'était l'unique option envisagée durant cette période. Une fraction de rendement en plus permettait à l'agriculteur d'augmenter ses revenus.

Cela étant, les chercheurs étant curieux, la recherche dispose heureusement des moyens de répondre aux nouvelles données de l'agriculture, en matière de qualité globale, d'optimisation de l'exploitation. Je suis d'accord avec M. Malinge quand il dit qu'on a continué, et pas seulement l'INRA, à apporter à l'agriculteur un système de référence unique. Or aujourd'hui, même les gros producteurs de Seine-et-Marne, demandent des blés à 70 quintaux l'hectare, nécessitant peu d'intrants. Le discours de compétition, basé sur le dépassement du record des 100 quintaux n'est plus d'actualité. La recherche publique, en a parfaitement pris conscience. Mais c'est vrai que des rigidités subsistent. Le monde agricole est un monde d'imagination et d'innovation, sur de nombreux aspects même celui des relations sociales, cela a été évoqué précédemment. Aussi les adaptations vont s'accélérer, parce que beaucoup de producteurs perçoivent les

changements en cours. Ils vont également contribuer à changer notre société. On redécouvre les relations de proximité, l'intérêt des services de proximité. On repose la question de l'abattage délocalisé, plus déconcentré. Cela remet en cause nos conceptions de l'aménagement du territoire.

Cela veut dire aussi que la recherche doit à côté d'une production industrialisée, par exemple porcine, centrée autour de l'augmentation de compétitivité et de qualité, savoir aussi sélectionner des animaux qui soient rustiques et qui fassent des productions de qualité. Une grande diversité apparaît, c'est un enjeu majeur et passionnant.

Je ne suis pas pleinement d'accord avec la proposition de M. Lapèze sur les programmes de recherche à court terme; bien que je sois prêt à en discuter. Il sait très bien que s'il avait attendu vingt-cinq ans les résultats de la recherche publique, il n'y aurait plus d'agriculture, mais c'est vrai qu'il faut aller vite, ensemble, et je crois surtout à la nécessité de la proximité des producteurs, de la recherche technique et de la recherche fondamentale. Il faut trouver les moyens pour répondre à ces enjeux.

FOURNIR DE NOUVELLE METHODES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

GERARD MIQUEL

Je suis là, en tant que militant du développement local. C'est vrai que nous avons besoin d'informations et d'analyses que seule peut nous donner la recherche. Mais le problème le plus important relève plus de la diffusion de méthodes. Il faut trouver les moyens de diffuser les expériences réussies qui sont dispersées sur tout le territoire national, afin de ne pas réinventer ce qui marche bien à certains endroits. Si nous voulons réussir des expériences de développement local, nous devons, aujourd'hui, arrêter de faire du développement sectoriel qui a atteint ses limites, et mettre tout en œuvre, pour permettre un développement global et mobiliser l'ensemble des acteurs, Ces expériences doivent partir du terrain, d'initiatives locales et être enrichies par des apports méthodologiques.

En zones rurales, l'agriculture est très importante, mais il faut considérer l'ensemble des facteurs et des activités qui concourent au développement. La perte des ressources en matière grise est un phénomène général. Un des moyens pour le contrer est de réintroduire des méthodes rigoureuses de travail et d'action.

Le législateur a donné un certain nombre de possibilités, en mettant en place les lois de décentralisation, mais nous ne sommes pas allés assez loin. Il reste des contraintes pour la mise en place d'associations de développement, qui sont rendues nécessaires par les limites d'action des structures intercommunales. En effet, les SIVOM, les communautés de communes et autres, sont composés uniquement d'élus et ne permettent pas la participation de l'ensemble des acteurs.

La question de l'échelle du territoire, de la "dimension pertinente", pour l'action est très importante, même si elle est très variable et subjective. On peut faire du développement même dans des territoires peu peuplés. Je suis maire d'une commune de 240 habitants, je peux témoigner que des actions sont possibles, même si les difficultés rencontrées sont importantes. Il faut d'abord créer une dynamique, puis mettre en place des agents de développement généralistes.

Le financement de ces agents et des projets est difficile à mobiliser car de nombreux ministères interviennent dans ce domaine, et nous savons mettre en place de nouvelles structures, mais nous avons bien du mal à rationaliser leur fonctionnement. Les interlocuteurs en matière de développement sont souvent trop nombreux.

YVES VAN HAECKE

Je ne vous étonnerai pas en étant profondément d'accord avec l'intervention précédente. Même si nous ne savons probablement pas bien l'exprimer, les élus locaux sont très avides de meilleures connaissances des processus de développement et de la bonne manière de les accélérer.

Je suis venu à ce colloque, avec, en tête, le problème que tous les élus rencontrent, celui de l'insertion, l'insertion sociale et l'insertion par l'économique. C'est un problème majeur qui demande pour être résolu d'utiliser tous les moyens disponibles et une collaboration entre les élus et les associations. Cela a été évoqué largement au cours de cette journée, le lien social est bien au cœur de notre sujet.

Grâce aux expériences que j'ai pu observer, je me doutais bien que ceux qui veulent faire de l'insertion, c'est-à-dire récupérer ceux qui se marginalisent, quand ils sont capables de le faire, c'est sans doute qu'ils sont aussi capables, en recréant du lien social, de renforcer le moteur de l'économie. Si j'ai bien compris les interventions des sociologues de ce matin et de cet après-midi, le développement économique comporte une dimension culturelle et beaucoup de lien social.

Le développement a une forte composante locale, la capacité d'accueil, l'existence de services, la qualité de l'environnement. Ce sont l'ensemble de ces éléments qui vont sensibiliser le porteur de projet ou l'entrepreneur en quête d'implantation. Mais par ailleurs, il semble que les qualités d'intégration sociale d'une société locale, sa vitalité sociale sont un facteur déterminant, d'où l'importance des actions d'insertion. Il me semble que les interventions de ce matin confirment cette idée.

Au demeurant, nous manquons de beaucoup de connaissances. La recherche doit s'intéresser aux acteurs économiques et sociaux, mais aussi aux acteurs politiques. On connaît en effet encore mal le rôle de ces derniers. Que faire, quand on est sur un territoire rural de moins de 20 habitants au km², et que pour rencontrer tel ou tel spécialiste, telle ou telle personne compétente, il faut faire des kilomètres ? Je pense qu'il faut regrouper plusieurs cantons, autour d'une petite ville ou d'une ville, parce qu'il faut un

centre, un cœur. Mais la ville a perdu cette compétence d'aménagement, parce que les gens qui y travaillent n'y habitent pas ou de moins en moins. Si on n'est pas capable de rassembler un certain territoire, de donner de la cohérence, on restera impuissant. La notion de territoire telle qu'elle a été évoquée aujourd'hui est tout à fait passionnante.

Le législateur a depuis quelques années créé beaucoup d'outils, mais si nous ne disposons pas encore des bonnes institutions, il faut les inventer pour répondre aux besoins en matière d'équipement économique, d'accueil des entreprises, d'aménagement du territoire.

Mais en réalité ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel c'est la dimension culturelle, sociale, c'est l'animation, c'est l'accueil. M. Miquel évoquait, justement, qu'il faut avoir une "collectivité". Je ne crois qu'aux collectivités issues du suffrage universel. Il faudrait permettre des regroupements de communes, avec une élection directe au suffrage universel, qui éviterait de léser les communes de base et permettrait d'associer très étroitement grâce à des commissions, et par tous les moyens possibles, tous les acteurs économiques, sociaux et culturels du territoire. Alors, est-ce possible, est-ce que l'analyse comparative, la recherche, peuvent nous aider dans cette démarche ?

YVES LE BARS

Je voudrais faire une liaison avec ce qu'a évoqué Étienne Lapèze. La recherche a effectivement un potentiel, mais il est extrêmement important que la recherche et l'ensemble des acteurs de la société, prennent le temps de négocier des programmes de recherche et de développement, programmes de moyen terme comme de long terme. La France, parmi l'ensemble des pays européens, est peut-être celui où cette négociation d'initiative de recherche est la plus faible. Bruxelles nous offre cette possibilité-là.

En ce qui concerne le dispositif d'appui au développement rural, le CEMAGREF, qui fait des recherches d'ingénieur, des recherches souvent sur des situations de terrain, essaye d'apporter un peu de rationalité, d'aider à mieux poser les problèmes. Ce n'est pas facile, parce que quand on traite ces questions de l'aménagement du territoire, on est sur un objet de recherche, mais on est souvent dedans. Il faudrait aussi analyser son propre regard.

Nous essayons de construire des outils de négociation sociale. Par exemple, aider un syndicat inter-communal de vallées à négocier le risque d'inondation acceptable, quels travaux de protection, pour quelle utilisation du sol... C'est une négociation complexe, qui nécessite des outils techniques,

comme des procédures sociales. La qualité de la négociation est souvent limitée par le niveau géographique d'autorité politique peu adapté au problème à traiter.

DOMINIQUE ROUSSET

M. Debroise, vous m'avez parlé des petits projets en zone rurale, et vous vouliez revenir sur ce que quelqu'un a appelé "les passerelles", mais vous utilisez un autre terme, plus éloquent.

FRANÇOIS-MICHEL DEBROISE

Le métier de "marieur", en effet, entre différents mondes et en particulier le monde agricole et non agricole. C'est un point important, l'autre est celui de la culture des petits projets. Il est important de témoigner de cette culture des petits projets, non seulement pour les zones rurales mais aussi pour l'ensemble de l'activité économique et en particulier pour le redéploiement de la recherche.

Qu'on me pardonne la mauvaise image qui m'est venue à l'idée quand on m'a proposé de participer à ce colloque, j'ai pensé à un voyage en Guyane, et à ses chercheurs d'or. Longtemps les chercheurs d'or ont été très nombreux, jusqu'à ce que les ressources se soient épuisées. D'autres personnes sont arrivées avec d'autres méthodes de travail. Ils ne trouvent plus de pépites puisqu'il n'y en a presque plus, mais ils captent, grâce à un système de moquette, la poussière d'or avec laquelle ils arrivent à faire des tonnes d'or.

Cette image pour dire que bien souvent la plupart des organismes, des recherches, des subventions, des procédures pistent la pépité d'or, qui est devenue de plus en plus rare. Chercher l'implantation d'une grande entreprise en zone rurale, c'est bien, mais le vrai trésor, c'est la multitude des initiatives. C'est 3,5 millions de chefs d'entreprises, commerciales, artisanales, agricoles, qui ont des projets de développement, même s'ils sont parfois modestes. C'est 36 500 maires, qui, à des stades différents ont aussi des initiatives dans le domaine économique. Ce sont les 6 millions de Français qui déclarent avoir une idée de création d'entreprise. Bien sûr, toute idée n'est pas projet et tout projet n'est pas réalisation.

Ces initiatives sont par contre difficiles à maîtriser, mais il n'en reste pas moins que nous sommes maintenant dans une culture de petits projets, et dans une culture de PME-PMI.

La loi Madelin, qui vient de sortir et qui a été saluée par le monde économique, consacre l'entrée des petites initiatives dans le domaine de la grande préoccupation économique. Quand on interroge les chefs d'entreprise, ou quand on voit les acteurs locaux qui discutent au CRIDEL, on tombe toujours sur deux mots clefs : simplification, adaptation. Les PME-PMI sont défavorisées pour l'accès à la formation, aux aides, aux programmes de recherche, parce qu'elles ne sont pas équipées comme les grandes entreprises pour y accéder. Elles se trouvent devant une grande quantité de programmes, d'aides, de subventions, d'informations autant de procédures qu'il faudrait pouvoir simplifier.

Une des solutions pour capter ces initiatives est d'aller à la rencontre des chefs d'entreprises, de leurs attentes et de leurs demandes parce que l'initiative des chefs d'entreprises (commerciales, agricoles, industrielles,...) ou des élus, est toujours locale, c'est-à-dire située dans un village ou un quartier.

Ce n'est pas parce qu'une aide existe à un autre niveau : inter-communalité, département, région ou Etat qu'elle est accessible. Le CRIDEL a recensé plus de 1200 aides de toutes sortes. Qui peut les connaître toutes ? Les chefs d'entreprises ont besoin d'une information synthétisée et ce n'est pas parce que l'information existe qu'elle est pertinente et utilisable.

L'autre point important est celui de "marieur". Le rôle de marieur n'est pas de réinventer de nouvelles structures mais d'utiliser celles qui existent au plus proche en créant des passerelles, en particulier entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise, entre le monde agricole et le monde non agricole. On observe déjà que le monde agricole, par le biais de la ruralité, va à la rencontre du monde non-agricole. L'inverse commence aussi à être vrai car la création d'activités économiques à tout à gagner dans une rencontre entre avec les agricultures.

Pour preuve, je voudrais citer le département de Charente où j'interviens actuellement. Là c'est un agent de la chambre de commerce qui fait le travail de marieur entre la recherche et les entreprises agricoles ou non agricoles dans le cadre de "Charent'idées".

Cette opération a pour objet la recherche de projets de leur transformation en entreprises. C'est un objectif particulièrement difficile à atteindre et les réussites dans ce domaine sont rares. Cette opération est donc intéressante à regarder. Il y a plusieurs projets en cours : par exemple, la valorisation de la luzerne dans l'industrie du packaging ou la récolte de sciure de maïs par les agriculteurs et sa transformation en allume-feu avec l'aide de la SNPE

d'Angoulême (Société nationale des poudres et explosifs).

Mais quelles sont ses méthodes pour réussir ce type de mariage ? Il organise tout simplement une réunion, expose des idées, crée une dynamique. Une réunion coûte 10 000 F et génère une entreprise à chaque fois, mais il n'y en a que cinq par an. Si la méthode était aussi simple, pourquoi ne le ferait-on pas plus souvent ? Les "marieurs", les rares qui réussissent, ont des qualités personnelles particulières, ce sont à 60% des hommes d'entreprise, qui connaissent très bien l'activité économique, et à 40% des créatifs, des inventifs.

Voilà donc les deux points principaux je voulais livrer au débat : l'importance des marieurs et celle de cultiver des initiatives.

DOMINIQUE ROUSSET

On n'a pas encore parlé de formation. Quel peut être le rôle de la recherche pour contribuer à des formations adaptées ?

MICHEL DAVID

L'évolution des métiers et des différentes professions, va exiger aussi bien dans l'agriculture que dans les autres secteurs économiques un changement considérable des compétences professionnelles des chefs d'entreprise. Ces compétences doivent être à la fois de plus en plus étendues afin de couvrir davantage de champs de connaissances, et spécialisées, c'est-à-dire accroître les connaissances dans un domaine technique précis.

Les relations qui s'établissent à ce sujet entre le monde de l'artisanat et le monde rural d'une façon générale, sont déjà développées sur le terrain, en liaison étroite avec les collectivités locales, les professionnels de l'agriculture et du commerce. Il y a des synergies tout à fait intéressantes, autour des recherches à effectuer, qui font appel de plus en plus à des universitaires dans le domaine des sciences sociales et humaines, et qui permettent d'avoir. Par ailleurs en matière de formation, un certain nombre d'agents de terrain devront se spécialiser.

En ce qui concerne les chambres de métiers, leurs animateurs économiques ainsi que ceux des organisations professionnelles de l'artisanat, suivent au cours de leur formation à l'Institut supérieur des Métiers (ISM) une session spéciale sur le développement local; celui-ci fait l'objet d'une filière en évolution constante dans la mesure où les animateurs économiques doivent être aptes à appréhender l'ensemble des problèmes rencontrés. Les élus

locaux, les représentants des différents secteurs économiques, doivent s'associer pour permettre un véritable partenariat entre la grande diversité des acteurs économiques présents sur le terrain.

Un autre aspect dans le domaine de la formation concerne l'évolution technologique. L'agriculture et l'artisanat ont déjà des liens étroits en milieu rural, mais avec l'évolution des technologies, les liens doivent se renforcer, par exemple en matière de machinisme agricole. Il n'y a pas très longtemps, le centre de formation d'apprentis de Auch, dans le Gers, a été reconnu conjointement par le ministère chargé de l'Artisanat et l'Institut supérieur des Métiers (ISM) comme "pôle d'innovation". Cela signifie que, compte tenu de la qualité de l'enseignement dispensé et des techniques innovantes qui sont développées, les pouvoirs publics ont facilité le développement et la diffusion de techniques nouvelles qui permettent maintenant à des mécaniciens agricoles de toute la France de consulter par ordinateur des informations sur les problèmes qui peuvent se poser sur un tracteur, d'avoir, en matière d'électronique notamment, les dernières données dont ils ont besoin, et de permettre ainsi à un mécanicien agricole de répondre rapidement à la demande de l'exploitant.

L'objectif d'un centre de formation comme celui d'Auch est de parvenir, et c'est ce qu'il fait actuellement, à dispenser des formations non plus seulement de niveau 3 ou 4 mais aussi de niveau 2 et peut-être dans un avenir très proche de niveau 1, c'est-à-dire des formations très poussées. Le ministère des Entreprises et l'ISM s'emploient à développer la mise en réseaux des pôles d'innovation. Il en existe dans d'autres techniques, par exemple, à Saint-Brieuc, pour l'électronique embarquée dans l'automobile; il est important que le garagiste de campagne soit à même de maîtriser les techniques nouvelles

YVES LE BARS

La semaine dernière, j'ai inauguré, une porcherie expérimentale installée sur un site de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne, où 1000 agriculteurs passent par semaine. La porcherie est gérée par la chambre d'agriculture, il y a des équipements apportés par les industriels. Le CEMAGREF, maître d'ouvrage de l'ensemble, apporte un système intégré des gestion des réseaux d'information, qui permet effectivement d'optimiser à la fois l'alimentation, l'ambiance des locaux, la production et les déchets.

Le CEMAGREF jouait ici son rôle d'établissement de recherche sur le terrain, mais dans un système où nous essayons de résoudre un problème identifié, en association avec ceux qui ont en charge le développement. Dans

ce cas, c'était la chambre régionale d'agriculture. Je suis sûr que notre action a un impact beaucoup plus fort par rapport à ce que nous aurions pu faire de manière probablement beaucoup plus coûteuse à Paris, ou à Rennes même.

DOMINIQUE ROUSSET

En élargissant un peu cet aspect développement rural, je voudrais interroger la géographe, Mme Thérèse Saint-Julien sur la manière dont la recherche peut répondre aux attentes locales et aux évolutions rapides auxquelles on assiste ?

THERESE SAINT-JULIEN

Sur cette question du développement rural, l'apport de la recherche en sciences humaines et sociales, est à la jonction des recherches qui s'appliquent directement à ce que l'on définit aujourd'hui, avec quelques difficultés comme "l'univers rural", et de celles qui n'intègrent pas au départ cette spécificité.

Le grand atout de la recherche en sciences humaines et sociales est d'apporter à ce champ de la ruralité toutes les recherches disciplinaires ou pluridisciplinaires qui peuvent éclairer et aider à avancer un peu sur les questions qui se posent aujourd'hui en milieu rural. Les recherches qui se font au CNRS peuvent avoir cette capacité.

Par ailleurs les équipes de chercheurs plus proches des acteurs et des opérateurs locaux peuvent être plus directement associées à des phases de transfert entre la recherche de base et une recherche plus finalisée avec des difficultés, parce que c'est sans doute dans ces cas-là que, mis à part quelques individus, le chercheur en sciences humaines et sociales est le plus démuné, le moins préparé à la réalisation de ces transferts.

Dans la phase de très profonde mutation que vous évoquez, ce que le CNRS peut apporter, c'est toute l'expérience acquise à l'intérieur des différentes disciplines, dans l'univers urbain et, aussi plus largement, dans des aires culturelles différentes de la nôtre. Cela est extrêmement important, et on a toujours gagné à avoir des chercheurs mobiles sur leur champ de recherche, donc à avoir parfois un regard neuf sur le terrain sur lequel on est appelé à travailler.

Ce qui m'a frappé aujourd'hui, c'est que les questions difficiles que vous posez à la recherche, sont des questions qui sont souvent des points sur lesquels la recherche est faible aussi ailleurs.

Quand on regarde les programmes finalisés des institutions de recherche dans les différents pays de la communauté, on est frappé par les convergences de ces programmes. Tous visent à encourager les déplacements des centres de gravité des recherches, sachant que ces déplacements se font lentement. On ne doit cependant pas oublier qu'il y a aussi des anticipations réussies, des recherches qui commencent à des moments où la société se désintéresse des questions ainsi abordées. Ainsi les chercheurs apparaissent parfois comme des fantaisistes parce qu'ils abordent des questions qui n'intéressent pas la demande sociale; on se rend compte de leur utilité cinq ou dix ans après.

S'il y a une volonté partagée, à travailler sur le moyen et long terme avec des administrations, avec des grandes entreprises, la recherche en sciences humaines et sociales, peut parvenir. Avec les PME, les associations de petite taille, la difficulté est réelle, si l'on veut aller au delà de l'implication individuelle de tel ou tel. L'enseignement peut alors représenter un relais très efficace.

MARTINE BERLAN-DARQUE

Plusieurs interventions l'ont mentionné, le basculement des relations villes-campagnes (qui est peut-être selon certains l'événement le plus important de notre époque) a modifié radicalement les rapports à l'espace et fait de l'environnement un enjeu central pour le devenir des espaces ruraux. Une période de transition, que l'on peut qualifier d'"environnementale", est engagée, marquée par une mutation des représentations et des usages des espaces ruraux et la mise en place de nouveaux modes de gestion et d'aménagement du territoire.

Cette intégration des impératifs écologiques nécessite un investissement conséquent des sciences sociales dont on peut regretter qu'elles n'aient pas, jusqu'alors, pris la mesure de cet enjeu. Pourtant ces impératifs écologiques mériteraient d'être questionnés par les sociologues. Traduits en programmes et mesures divers, ils sont élaborés au travers d'interactions complexes, entre experts, décideurs et sphère publique, que l'analyse sociologique devrait se donner comme tâche d'éclairer.

La mise en œuvre de ces politiques et de ces mesures devrait aussi retenir l'attention en ce qu'elle constitue un processus d'apprentissage social dans lequel différentes cohérences pourraient être évaluées. L'étude des dispositifs institutionnels au travers desquels les gestionnaires de l'espace interagissent et résolvent des conflits présente aussi une importance particulière. En créant

une procédure de concertation sociale, l'environnement décroïssonne l'agriculture, reterritorialise l'enjeu agricole et transforme les attitudes et réactions des agriculteurs.

Les univers de discours et de propositions (la production, le développement local, la conservation) qui se confrontent dans ces dispositifs mériteraient d'être éclairés comme devraient aussi l'être les dynamiques de création d'"emplois verts" destinés à remettre en état ou entretenir des cours d'eau, à lutter contre les décharges sauvages ou développer le tri sélectif des déchets, débroussailler les forêts, aménager les sentiers etc.

L'étude de groupes innovateurs serait sans doute à privilégier comme étant les meilleurs analyseurs de dynamiques dont on discerne encore mal les contours.

Ces directions de recherches sont autant de chantiers à ouvrir où la demande est pressante. Espérons que les chercheurs en sciences sociales s'y investiront, poussés par les organismes de recherche. Ainsi la crainte d'absorption par la commande administrative pourra peut-être être repoussée.

Restera néanmoins à dépasser la partition de la recherche sociale française entre déconstruction et instrumentalisation qui empêche de saisir la spécificité de la question de l'environnement comme question historique posant aux sociétés modernes la question de la nature en termes nouveaux. Cela conduirait à mettre au centre des analyses sociologiques les connaissances scientifiques et techniques mais montrerait que, si ces dernières donnent une certaine maîtrise de la nature, cette maîtrise est relative et laisse ouvertes des incertitudes multiples. Celles-ci ne peuvent être comblées que par des dispositifs sociaux et institutionnels qui, loin d'être à la marge de notre développement, deviennent peu à peu les lieux centraux du conflit et débat social. Ainsi comprendre comment incertitudes scientifiques et indétermination sociale interagissent peut permettre de réconcilier positivement et de traiter ensemble l'analyse des constructions sociales de la nature et du risque et les dispositifs de gestion de l'environnement.

CONCLUSIONS

LA RECHERCHE UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Je voudrais d'abord excuser Pierre-Henri Paillet, délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, qui devait participer à ce colloque et intervenir au moment de la synthèse et des conclusions ; empêché au dernier moment, il m'a prié de le représenter ici, ce que je fais bien volontiers.

Ayant eu le privilège de suivre vos travaux, de participer à vos débats durant toute la journée, je voudrais vous confier deux impressions.

Ma première impression, très forte, et qui s'est confortée tout au long des heures est, en fait, une constatation : il m'a semblé que le public réuni dans cette salle comportait deux types bien distincts d'auditeurs.

D'une part, un premier groupe composé essentiellement de chercheurs, dans des domaines très divers, venus ici pour rendre compte de leurs travaux, du résultat de leurs observations, de leurs recherches, ou pour poser les jalons de leurs futurs domaines d'investigations. Tous avaient une connaissance très "pointue" de leur domaine, des préoccupations spécialisées et, en un temps limité, ont tenté de rendre compte de leurs travaux avec leur langage, cherchant à nous faire entrer dans leur propre monde, leur "culture".

A côté d'eux, une deuxième catégorie d'auditeurs qu'il était tout à fait normal de rencontrer lors d'un séminaire consacré au "Territoires Ruraux et à leur développement" : ceux qui étaient venus ici pour recueillir un certain nombre de réponses à leurs problèmes quotidiens, je les nommerai "les demandeurs", élus, syndicalistes, agriculteurs, hauts fonctionnaires...

Eux aussi avaient leurs préoccupations, leur langage, leur culture, nourris de problèmes concrets. Ce sont eux qui, d'ailleurs, et surtout dans la dernière partie de ce colloque, lors des "tables rondes", vous ont avoué humblement leurs soucis, voire leur relative impuissance, face à un monde qui évolue et dont ils maîtrisent imparfaitement les transformations ; reprenant les propos d'un élu dans un autre colloque auquel j'assistais et que l'hebdomadaire "Le Point" a repris, il y a à peu près un mois, ils vous ont dit : "nous nous sentons, nous, élus, professionnels, relativement tout nus face à un certain nombre de problèmes, de questions, qui se posent à nous, nus face à l'évolution des technologies, des mentalités, de la société; et nous venons chercher vers vous, les chercheurs, des réponses à nos difficultés".

Deux groupes donc, deux mondes, se côtoyant dans cette salle, et cherchant à établir le contact, en vue de l'efficacité. Deux mondes cherchant des "passerelles" pour se comprendre. Ce qui n'était pas toujours le cas. La recherche d'un terrain d'entente était parfois si nécessaire, si forte, que l'animatrice de vos débats a, durant toute la

matinée, sollicité Monsieur le sénateur Jean François-Poncet qui, très habilement, a tissé des liens concrets entre les exposés et les réalités de terrain.

La seconde impression, non moins forte (et puisque je représente ici Pierre-Henri Paillet et la DATAR, vous me permettrez d'en être tout à la fois fier et satisfait) va, je pense, rassurer les auditeurs de l'un et de l'autre groupe d'auditeurs : j'ai eu, tout au long de la journée, le sentiment que les travaux auxquels nous sommes actuellement attelés à la DATAR répondaient aux préoccupations des uns et des autres. Je veux parler, bien entendu, du "Grand Débat" sur l'Aménagement du Territoire, du Document Intermédiaire qu'un certain nombre d'entre vous a déjà pu consulter, mais aussi des études préparatoires pour la rédaction de la future Loi d'orientation sur l'Aménagement du Territoire, texte encore inachevé mais activement préparé, et qui, je l'espère, saura être l'interface entre ceux que j'ai désignés tout à l'heure comme étant "les demandeurs", et ceux qui rendaient compte de leurs travaux, "les chercheurs".

En effet, la "Loi d'orientation" et les divers textes que nous préparons cherchent à répondre d'abord aux problèmes que pose le développement des territoires ruraux (quand bien même il serait difficile de les définir "scientifiquement", comme nous l'avons vu tout au long de la journée); à y répondre d'une manière active, dynamique, concrète, à amorcer des actions positives, en tenant compte, non seulement des réalités locales, évolutives, en cours de transformation (comme cela nous a été longuement exposé dans les diverses contributions de cette journée), mais encore en tenant également compte des principaux résultats connus de la recherche.

Ce qui me permet de dire que la DATAR souhaite réaliser une synthèse traduisible en termes législatifs, créer une interface entre les besoins ressentis sur le terrain et les résultats de vos réflexions; appuyer les solutions qu'elle préconise sur l'essentiel de vos travaux; et, partant de cela, lancer un nouveau programme de réflexions pour les années à venir.

Que cherchons-nous à réaliser en effet, grâce à la loi d'orientation, dans l'espace rural, domaine qui relève plutôt de ma spécialité ? L'objectif premier est le développement, comme le gouvernement s'y est solennellement engagé lors du Comité interministériel de Mende, le 12 juillet 1994. Or, vous l'avez affirmé, les uns et les autres, cet espace rural est divers, avec des spécificités.

Comment, dès lors, parvenir à une politique dynamique d'aménagement et de développement des espaces ruraux, qui rende compte d'une véritable volonté gouvernementale, et soit donc "encadrée" et pourvue des moyens correspondants, tout en respectant la diversité locale, l'innovation, le droit à la différence, voire même l'identification ?

Comment, de la même façon, dans le même élan, arriver à croiser efficacement les initiatives des différents acteurs, telles que vous les avez parfaitement définies tout au long de la journée ? Acteurs qui sont, bien entendu, les élus, mais aussi les professionnels, de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie et du secteur tertiaire,

étant entendu qu'une partie de la population actuelle de l'espace rural n'est plus d'origine rurale immédiate, mais comprend des délocalisés de l'espace urbain venus soit se réinstaller pour des activités traditionnelles, soit créer un nouveau type d'entreprises, aujourd'hui possibles grâce aux nouveaux outils que sont les nouvelles techniques de communication ? Comment donc, arriver à faire collaborer entre eux, les acteurs élus, institutionnels, les acteurs professionnels, quel que soit leur champ d'activité et leurs techniques, et le monde associatif, le monde syndicaliste, qui eux aussi sont novateurs et qui méritent d'être associés aux décisions de développement ?

Comment parvenir également à concevoir le développement, non comme une série d'initiatives juxtaposées et cloisonnées, par secteur économique, mais comme une démarche "intégrée", ce que vous avez nommé "l'interactivité des divers secteurs économiques" ? Comment promouvoir un développement "interactif", dans lequel aucun domaine d'activité n'est négligé, et notamment dans lequel les problèmes de l'écologie, de la culture, seraient obligatoirement pris en compte, même et surtout si, au départ, ils n'apparaissent pas comme "essentiels" parce qu'ils ne touchent pas directement à la production et à la productivité ?

Comment, dans le même temps, arriver à décroisonner l'ensemble des activités, à raisonner "à l'horizontal" ? Je pense au décroisonnement des administrations, qui, malheureusement, sont organisées selon un système vertical ; mais aussi au décroisonnement des collectivités territoriales qui, depuis la décentralisation, ont tendance à préserver farouchement leur champ de compétences, alors qu'elles sont obligées de travailler en partenariat ; je pense aussi au décroisonnement de vos différents secteurs de recherche, car s'il est intéressant de connaître séparément le point de vue du sociologue et celui de l'agronome, celui de l'économiste ou celui du généticien, l'ensemble de ces recherches doit obligatoirement se croiser sur le terrain pour être efficace !

Comment arriver enfin à décroisonner les différentes sources de financement, à globaliser les crédits pour parvenir à une véritable stratégie de projet, ce que vous avez également prôné aujourd'hui, politique intégrée qui se heurte à des barrières relevant autant du cloisonnement administratif que du maquis des lignes budgétaires. C'est à tous ces obstacles qui freinent le développement que la DATAR, à l'instigation du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, et du Premier Ministre et avec l'ensemble du gouvernement, entend s'attaquer. Pour atteindre le développement de l'espace rural et restaurer l'égalité des chances entre les territoires et les citoyens.

Il faudra, à notre sens, trouver l'aire géographique pertinente pour réussir tout à la fois à préserver la diversité des terroirs tout en suscitant le développement dans le décroisonnement des activités, toutes interactives, le décroisonnement des administrations et la globalisation financière. Trouver une aire géographique pertinente pour que la société retrouve ses assises, que les connaissances circulent correctement, et pour que se mette en place une nouvelle mentalité.

Ce que cherche, en définitive, la Loi d'orientation sur l'Aménagement du Territoire, c'est comment construire une "nouvelle société", non figée, mais évolutive et efficace dans laquelle chaque citoyen, chaque citoyenne, retrouve sa place et se sente valorisé, à quelque niveau qu'il se situe, en d'autres termes, se sente UTILE.

Il m'a semblé, et ce sera ma conclusion, que les travaux que nous menons à la DATAR sont très exactement une tentative pour tenter de mettre en connexion le résultat de vos recherches, dans leurs domaines propres, et les besoins des citoyens et de la société. C'est, en tout cas, ce à quoi nous sommes attelés.

J'ose espérer que le projet de Loi sur l'Aménagement et le Développement du Territoire, lorsqu'il sera connu, ne vous décevra pas.

Bernard Leurquin
Préfet, Conseiller du délégué à l'Aménagement du Territoire

CONCLUSIONS

Je voudrais vous dire combien le ministre qui avait souhaité présider la fin de cette réunion, regrette de ne pouvoir être parmi vous. Il désirait vous montrer son attachement à l'oeuvre engagée actuellement en faveur de l'aménagement du territoire que Monsieur le Préfet a très clairement rappelé. Votre travail s'inscrit tout à fait dans les réflexions qui sont engagées actuellement pour préparer le débat d'orientation sur l'avenir de l'agriculture au Parlement. Il est clair que vos travaux sont aussi tout à fait convergents avec d'autres réflexions qui arrivent à leur terme.

Je voudrais citer en particulier le rapport du sénateur Laffitte sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui est publié aujourd'hui, et le rapport sur l'enseignement secondaire du professeur René Rémond, qui va souligner notamment le rôle que doivent jouer les établissements d'enseignement secondaire agricole dans le développement local, dans le développement rural.

Je crois que vos réflexions ont montré que nous vivons un changement considérable, mais que, dans ce changement, les agriculteurs auront toujours leur place, notamment dans la gestion de l'espace. Ce n'est pas, moins d'agriculture, mais, vers une autre agriculture vers laquelle il faut aller. Ce n'est pas, moins d'agro-industrie, mais, une autre agro-industrie qui doit être notre objectif. Ce n'est pas, moins de gestion de l'espace, mais, une autre gestion de l'espace, qui doit être notre ambition.

Face à ces évolutions, la recherche a bien sûr un rôle fondamental; mais surtout la formation et l'innovation qui doivent être particulièrement encouragées.

Et, comme ceci a été très bien expliqué, notamment dans la synthèse de Mr le Préfet, les relations de proximité doivent être privilégiées, puisque c'est là que surgira certainement un nouveau départ de notre pays.

En tant que dernier intervenant, mon rôle est de remercier au nom de tous les participants, tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée riche et pleine. Je pense naturellement à tous les membres de l'Association Descartes, notamment Madame Courtet et tous ceux qui l'ont aidée pour cette journée tout à fait utile et intéressante.

Je voudrais aussi féliciter madame Rousset dont tout le monde a pu admirer les qualités d'animatrice exceptionnelles et également vous féliciter d'avoir participé nombreux et avec beaucoup de persévérance à cette longue journée.

Cela montre l'intérêt politique que vous portez à la fois à l'aménagement du territoire et à l'avenir de l'agriculture dans le monde de demain. Sachez que votre présence ici est pour nous un très puissant stimulant pour découvrir ces nouvelles fonctions.

Merci infiniment.

Hervé Bichat
Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

LES AUTEURS

LES AUTEURS

GILLES ALLAIRE

Gilles Allaire, est ingénieur agronome, directeur de recherche à l'INRA, au département d'économie et de sociologie rurales. Il est actuellement directeur de l'unité de recherche "Emploi, territoires, innovation, qualité" (ETIQ), à l'INRA de Toulouse.

Ses travaux concernent d'une part les systèmes professionnels et d'autre part les systèmes institutionnels territoriaux. Il est coéditeur (avec R. Boyer) d'un ouvrage collectif rassemblant des travaux sur l'agriculture et l'agro-alimentaire avec une approche institutionnaliste (à paraître INRA - Economica).

Il est également consultant en ingénierie de formation et développement. Il a conduit récemment pour le ministère de l'Agriculture une mission concernant la restructuration de différents organismes de développement agricole afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins d'accompagnement des projets locaux innovants.

ALAIN BERGER

Alain Berger, est économiste. Il est actuellement chargé de recherche au CNRS, à l'Institut régional des études économiques - Centre régional de la productivité et des études économiques, à l'université de Montpellier 1. Il a consacré une partie de ses recherches aux questions de migrations et dynamiques spatiales, de dynamismes des Suds européens, à la recomposition de l'espace rural.

Publications : *La nouvelle économie de l'espace rural*, Editions Cujas Paris 1975; *Ville et campagne, la fin d'un dualisme* (avec J. Rouzier), Economica; Paris 1977; *L'espace rural entre abandon et renaissance* (avec J. Rouzier) (ouvrage en préparation).

MARTINE BERLAN-DARQUE

Martine Berlan-Darque est sociologue à l'INRA. Elle s'est intéressée particulièrement aux problèmes d'organisation du travail familial en agriculture. Depuis 1989, elle est chargée de mission au ministère de l'Environnement à la Direction générale de l'Administration et du Développement.

Elle a participé à l'ouvrage collectif *Celles de la Terre. Agricultrices : l'invention politique d'un métier* (EHESS, 1988), et coordonné différents ouvrages parmi lesquels : *Women in agriculture* (Journal of rural studies,

1989). On citera également : *Perspectives on rural population change in Europa* (Sociologia ruralis, 1991) et *La Méditerranée souillée. Ordre écologique et identités culturelles* (Peuples méditerranéens, 1993)

HERVE BICHAT

Hervé Bichat est ingénieur agronome et ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

Il a débuté sa carrière aux ministères de l'Agriculture ivoirien puis français avant d'être directeur du Centre d'étude et d'expérimentation du machinisme agricole tropical (CEEMAT). Hervé Bichat dirigera en 1980 le Centre d'évaluation et de prospective du cabinet du ministre de l'Agriculture. Il entre par la suite au GERDAT (futur CIRAD), dont il deviendra le directeur général en 1985. Il remplira les mêmes fonctions à l'INRA de 1990 à 1992.

Hervé Bichat est actuellement directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

JEAN-CLAUDE BONTRON

Jean-Claude Bontron est économiste et ingénieur agronome. Depuis 1967, il est directeur de la Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées (SEGESA). Dans ce cadre, il est responsable de plusieurs projets pour la Commission des communautés européennes : "Faisabilité d'une définition statistique des régions rurales de la Communauté", "Prospective des régions Intérieures de l'Europe".

Il est consultant de l'OCDE, membre de l'atelier régional et rural de la commission Agriculture du XI^e Plan et du groupe de prospective rurale de la DATAR.

Il est corédacteur en chef et responsable de la partie rurale du *Grand Atlas de la France rurale*.

ALAIN CAROF

Alain Carof est animateur rural et ingénieur de recherche à l'université de Limoges. Chargé d'études de développement rural de 1956 à 1964, puis assistant de recherches au Centre de sociologie rurale de l'EHESS, il a été également agent de développement local.

Il est l'auteur de *La production de l'information agricole : l'exemple de Ouest France* (Paris, EPHE, 1972), et a collaboré à de nombreux ouvrages dont on citera notamment: *Travail agraire et Société industrialisée. Etude sociologique* (Paris, EPHE, 1969), *l'image des CETA* (Paris, EPHE, 1974) et "Créateur d'Emplois et formation en Limousin" (Limoges, Direction régionale de l'ANPE, 1986).

JEAN CAVAILHES

Jean Cavailhès est économiste. Actuellement chef adjoint du département Economie et sociologie rurales de l'INRA. Il est membre du groupe de prospective rurale de la DATAR, et coauteur de *Naissances de nouvelles campagnes* et membre de l'atelier régional et rural du XI^e Plan, présidé par Jean-François Hervieu.

Il a notamment travaillé en économie régionale et en économie foncière, sur les nouvelles fonctions des espaces ruraux, le renouvellement des exploitations et familles agricoles.

FELIX DAMETTE

Félix Damette est géographe, maître de conférence à l'UFR de géographie de l'université de Paris 1. Il a consacré ses travaux aux questions de géographie urbaine et régionale, en particulier sur les thèmes de l'armature urbaine et de la métropolisation.

Publications récentes : *Le bassin parisien : système productif et organisation urbaine* (Documentation française, 1992). Recherches en cours : *L'armature urbaine* (DATAR), *Paris-Berlin* (Plan urbain).

MICHEL DAVID

Michel David, inspecteur général de l'administration honoraire, est président de l'Institut supérieur des métiers depuis 1990. Il a été successivement premier directeur de l'artisanat, Inspecteur général puis directeur de l'inspection générale de l'administration au ministère de l'Intérieur, et enfin conseiller Maître et rapporteur extérieur à la Cour des comptes.

Michel David est commandeur de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du mérite, de l'Ordre des palmes académiques et officier des arts et lettres.

FRANÇOIS-MICHEL DEBROISE

Longtemps spécialiste de la formation, François-Michel Debroise est actuellement consultant en développement économique local à l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise). Il participe à un grand nombre d'opérations de développement, notamment en zones rurales, aboutissant à la mise au point de méthodologies, dont on citera : "22 communes pour entreprendre en milieu rural" ou "DIANE" (Diagnostic et animation économique). Il est également rapporteur du Groupe "Entreprises et collectivités" au CRIDEL. Invité à participer à de nombreux travaux nationaux et européens, il a publié de nombreux articles et ouvrages techniques.

BERNARD EME

Bernard Eme est sociologue, maître de conférence associé à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est cofondateur en 1983 du CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie), intégré en 1988 au Laboratoire de sociologie du changement des institutions (CNRS-IRESICO), et cofondateur de l'Agence pour le développement des services de proximité.

Depuis six ans, il poursuit un travail de recherche sur la recomposition des rapports entre activités, travail et socialisation dans les formes d'action localisées, à partir notamment de travaux sur les organisations d'insertion, la création de services de proximité et le développement social urbain.

Publications : *La croisée des liens : les lieux d'accueil enfants, parents de quartier* (Paris, Fondation de France, collection Repères, 1993), avec Jean-Louis Laville *Les petits boulots en question* (Paris, Syros, 1988), en collaboration *Les services de proximité en Europe* sous la direction de Jean-Louis Laville (Paris, Syros, 1992).

JEAN FRANÇOIS-PONCET

Jean François-Poncet est docteur es sciences économiques, diplômé de l'IEP et ancien élève de l'ENA.

Il débute sa carrière au ministère des Affaires étrangères, où il participe notamment aux négociations du Traité de Rome et de l'EURATOM en tant que secrétaire général de la délégation française.

Dans les années 70, Jean François-Poncet dirige l'entreprise Carnaud, avant de réintégrer le ministère de Affaires étrangères comme secrétaire d'Etat.

Il sera par la suite nommé secrétaire général de la présidence de la République, président du Conseil général de Lot-et-Garonne et ministre des Affaires étrangères.

Jean François-Poncet est sénateur du Lot-et-Garonne depuis 1983, et préside la Commission des Affaires économiques et du Plan.

ANDRE GRAMMONT

André Grammont est diplômé de l'ENSA Grigon et de l'ENSSAA. Après avoir exercé dans un lycée agricole, il entre au ministère de l'Agriculture en 1972. D'abord conseiller technique au cabinet de Michel Cointat, puis chargé de mission et chef de la Mission de développement agricole à la direction de l'Enseignement et de la Recherche, il entre en 1977 au Service de la Production et des Marchés dont il sera le chef jusqu'en 1990.

André Grammont a été directeur de cabinet de Jean-Pierre Soisson, et directeur de l'Espace rural et de la Forêt depuis 1990.

BERNARD GUESNIER

Bernard Guesnier est professeur d'économie, à l'université de Poitiers, directeur de l'Institut d'économie régionale (URA CNRS 952). Il a participé aux travaux du groupe Prospective et territoire de la DATAR sur le devenir de la façade atlantique.

Il s'intéresse particulièrement, à la démographie et à la création d'entreprises, au développement économique local, aux systèmes d'intervention économique mis en place par les collectivités locales et aussi, à l'économie de l'environnement.

Il travaille actuellement sur le thème : démographie et création d'entreprises, évolution des PME et croissance régionale, dans le cadre d'une étude comparative européenne, et sur une prospective des régions atlantiques, la place de l'agriculture et de l'espace rural, dans le cadre d'une étude de la Commission des communautés européennes.

DOMINIQUE JACQUES-JOUVENOT

Dominique Jacques-Jouvenot est actuellement maître de conférence à la section de sociologie de l'université de Franche-Comté à Besançon. Ses travaux ont porté principalement sur les professions en milieu rural, où elle étudie notamment les façons dont sont transmises les normes de travail et les savoir-faire.

Elle est notamment l'auteur de *Voyage au pays des montbéliardes* (Lyon, Textel, 1989), *Bai, Alezan, Frison clair : hommes femmes et chevaux comtois* (Besançon, Cêtre, 1994).

ETIENNE LAPEZE

Etienne Lapèze est premier vice-président de la FNSEA pour laquelle il supervise les dossiers relatifs à l'aménagement du territoire.

Il est également président de la FNSAFER, du Groupe monde rural et de l'Association européenne de la ruralité (EURURAL).

YVES LE BARS

Yves Le Bars est ingénieur du Génie rural, des Eaux et Forêts, directeur général du Centre national du Machinisme agricole, du Génie rural, des Eaux et Forêts, président du GIP hydrosystème, président du Conseil scientifique de l'OIEau et membre du Conseil scientifique de l'IFEN.

Ancien conseiller technique du cabinet de Michel Rocard, puis d'Henri Nallet, il a commencé sa carrière comme ingénieur en hydraulique agricole à Madagascar, a créé au CTGREF (Centre technique du Génie rural, des Eaux et des Forêts) une équipe d'études d'Aménagement rural, puis a été en poste à la

Direction départementale de l'agriculture de Savoie, avant de devenir directeur des services d'aménagement de la ville de Grenoble.

Il a été le coordonnateur de *Eau et agriculture, leçon de sécheresse* (1990, CEMAGREF).

REMY LE DUIGOU

Rémy Le Duigou est sociologue, spécialisé dans l'étude du monde rural. Il est l'auteur d'une thèse sur le thème "La communication en question : essai sur la transformation des modes de communication et la rationalisation des processus de pensée des agriculteurs des Côtes d'Armor" (Université de Paris X - CNRS 1992).

Il est actuellement professeur et directeur de la formation continue dans un lycée agricole privé à Quessoy et chargé de cours à l'université catholique de l'Ouest, à Angers. Par ailleurs, il est consultant auprès de la FNSEA.

BERNARD LEURQUIN

Ancien élève de l'ENA, Bernard Leurquin a débuté sa carrière d'administrateur en Algérie : aux Services civils puis au Centre d'action sociale de Laghouat, et en tant que sous-préfet à In Salah. De 1962 à 1963, il est directeur départemental de la Protection civile à Niort, avant de repartir en Afrique où il sera commandant de la division des Centres éducatifs et de l'Initiation agricole à l'École des forces armées de Bouaké (Côte-d'Ivoire), puis intégrera les Secrétariats d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de Yaoundé (Cameroun) et Tananarive (Madagascar).

Bernard Leurquin remplira ensuite les fonctions de directeur de cabinet du préfet du Lot, de sous-Préfet de Castellano puis de Thann, de secrétaire général de la Guadeloupe pour les Affaires économiques et de préfet et commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon puis dans les Alpes de Haute Provence.

Depuis 1993, il est conseiller de Pierre-Henri Paillet, délégué à l'Aménagement du Territoire.

Bernard Leurquin est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite, et dirige depuis 1968 une série de brochures éducatives à destination de l'Afrique francophone.

PASCAL LIEVRE

Pascal Lièvre, est économiste, actuellement chargé d'enseignement à l'université d'Auvergne à Clermont-Ferrand. Il est membre de l'Observatoire international de prospective régionale, membre du Groupement de Recherche 903 "Réseau" du CNRS.

Il s'intéresse notamment au processus de régulation socio-économique des territoires, au fonctionnement local du marché du travail, au processus de création d'activité.

Il a collaboré, en 1992, à une étude de prospective territoriale "Organisation des services en milieu rural : une prospective territoriale pour le canton de Langeac" pour le compte du ministère de l'Agriculture.

JEAN-LUC MALINGE

Jean-luc Malinge est adhérent du Centre national des jeunes agriculteurs depuis 1980. En 1988, il entre au conseil d'administration, avant d'être élu secrétaire général adjoint, puis vice-président en 1992.

Il y est plus particulièrement chargé des dossiers "gestion de l'espace", "Aménagement du Territoire" et "Agriculture de Service".

Jean-Luc Malinge exploite avec son épouse 30 hectares en fermage dans le Tarn. Eleveur de porcs en plein air, il pratique la vente en directe de produits charcutiers, et cultive parallèlement du maïs, du soja et des asperges.

PHILIPPE MALLEIN

Philippe Mallein est ingénieur de recherche au CNRS, à l'Institut d'études politiques et à l'université Pierre Mendès France de Grenoble. Il a présenté des propositions à l'égard de la formation des responsables agricoles et enquêté sur les modèles d'identité professionnelle des exploitants agricoles, particulièrement en Auvergne, dans le Limousin et la région Rhône Alpes. C'est un spécialiste de l'étude des diversités sociales dans le monde agricole.

Il est coauteur, entre autres publications, de *La face cachée du référentiel de l'institution agricole : crise du modèle de développement et profil de valeurs des agriculteurs* (1992, collection Alternatives rurales, L'Harmattan).

PHILIPPE MANGE

Philippe Mangé est ingénieur du Génie rural, des Eaux et Forêts. Il est expert à la Commission des communautés européennes, direction générale XII, Sciences, recherche et développement, Division de la recherche agro-industrielle. Il participe à la mise en œuvre et à la coordination des programmes et des projets de recherche-développement technologique, se rapportant au domaine agro-alimentaire (FLAIR - AIR - 4^e Programme-Cadre, en cours de lancement).

GERARD MIQUEL

Gérard Miquel a reçu une formation agricole; il été pendant de nombreuses années agriculteur dans le Lot (élevage). Actuellement, ayant arrêté ses

activités d'élevage, il loue une partie de ses terres à un pépiniériste et ses granges pour des petits ateliers.

Il est maire de sa commune depuis 1971, conseiller général du Lot depuis 1982, conseiller régional depuis 1985. Il a été nommé vice-président du Conseil général, chargé des affaires économiques, du développement local et de l'environnement en 1988. Il abandonne le Conseil général en 1992 quand il devient sénateur.

Il a mis en place une Association de développement local sur 6 cantons en Bourianne. Par ailleurs, il est président d'un SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple).

JEAN-MARC NESME

Jean-Marc Nesme est diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon.

Il est premier vice-président du Conseil régional de Bourgogne et Maire de Paray-le-Monial.

Député de Saône-et-Loire depuis 1988, il est membre de la Commission de la productivité et des échanges de l'Assemblée nationale, où il participe également à différents groupes d'études, dont on citera notamment "Elevage bovin", "Petit commerce et artisanat" "Problèmes du bassin de la Loire", et "Développement agro-industriel et industrie agro-alimentaire".

Jean-Marc Nesme est également secrétaire général et porte-parole de la Fédération nationale des "Clubs Perspectives et Réalités", et membre du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

GUY PAILLOTIN

Guy Paillotin est président de l'INRA, du CIRAD et du groupe recherche du XIe Plan. Il a été nommé conseiller de l'administrateur général du CEA en 1992. Ingénieur général du corps des Mines, titulaire d'une thèse de doctorat ès-sciences physiques présentée sous la direction du Pr Pierre-Gilles de Gennes, il a été chef du service Biophysique, puis adjoint au chef du département Biologie du CEA. Spécialiste de la recherche en biologie physico-chimique et des biotechnologies, il a reçu de nombreuses distinctions pour ses travaux. Parallèlement à ses activités professionnelles, il est membre du conseil de plusieurs institutions scientifiques et groupes industriels.

BERNARD PECQUEUR

Bernard Pecqueur est économiste, chercheur à l'Institut de recherche économique sur la production et le développement à l'université Pierre Mendès France de Grenoble.

Publications : *Le développement local : mode ou modèle ?* (Editions Syros,

Paris, 1989).

Articles : "Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement" avec Claude Courlet in *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Georges Benko et Alain Lipietz éditeurs (Presses universitaires de France, avril 1992).

JACQUES PERRET

Jacques Perret est économiste du développement. Il est actuellement chargé de recherche au CEMAGREF, responsable de l'équipe "Economie régionale" de la division INERM, à Grenoble. Il s'est particulièrement intéressé au développement des stations de sports d'hiver, aux systèmes d'emplois locaux, aux services en milieu rural et à l'analyse de l'économie régionale.

JEAN-ROBERT PITTE

Jean-Robert Pitte est actuellement chef de la mission de la Carte universitaire et des Affaires régionales du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Docteur et agrégé de géographie, enseignant à la Sorbonne, Jean-Robert Pitte est également président du Comité national de géographie, et a dirigé l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne.

Il a notamment publié *Histoire du paysage français* (Paris, Tallandier, 1983; réédition Hachette, collection Pluriel, 1994) et *Terre de Castanide. Hommes et paysages du châtaignier de l'Antiquité à nos jours* (Paris, Fayard, 1986). Il est également l'auteur de manuels scolaires, d'études sur la Mauritanie, sur le Japon, ainsi que d'ouvrages sur la gastronomie (*Gastronomie française*, Fayard, 1991).

VINCENT PIVETEAU

Vincent Piveteau, est ingénieur agronome et ingénieur du GREF. Il achève une thèse sur l'utilisation des jeux de simulation en prospective. Il collabore au CEMAGREF (division Production et économie agricole) dans le cadre d'une formation complémentaire par la recherche de l'ENGREF et à l'IFEN (Institut français de l'environnement).

JACQUES ROUZIER

Jacques Rouzier est économiste, directeur du Centre régional de la productivité et des études économiques, à l'université de Montpellier 1. Il s'est intéressé à l'économie spatiale et à la dynamique des territoires.

RENAUD SAINSAULIEU

Renaud Sainsaulieu est sociologue, universitaire, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du Laboratoire de sociologie du changement des institutions, à l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (CNRS).

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et de nombreux articles : *Sociologie des situations de travail : méthodes de diagnostic et pronostic*, avec F. Pietet (ANACT, 1994); *L'entreprise, une affaire de société* ouvrage collectif sous la direction de R. Sainsaulieu. (Paris, Presses de la FNSP, 1990); *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise* (Paris, Presses FNSP-Dalloz, 1987); "Formation, outil de développement", in *Français, qui êtes-vous ?* sous la direction de J.D. Reynaud (Paris, la Documentation française, 1981); "Vers un autre modèle de l'innovation dans les entreprises françaises", in *Culture d'entreprise et innovation*, (Presses du CNRS, 1992); *L'identité au travail*, (Presse FNSP, 1985).

THERESE SAINT-JULIEN

Thérèse Saint-Julien est professeur de géographie à l'université de Paris 1 et directeur adjoint du département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS.

CHRISTOPHE TERRIER

Christophe Terrier est chef de la division coordination et assistance à l'action régionale à l'INSEE. Concepteur du modèle MIRABELLE (Méthode informatique de recherche et d'analyse des bassins par l'étude de Liaison logement emploi) utilisé pour les déterminations des bassins d'emploi, bassins d'équipement, bassins de vie. Il s'intéresse particulièrement à l'analyse des systèmes territoriaux, aux mouvements entre les territoires, à leurs moteurs, à leurs conséquences, en s'efforçant d'élaborer les méthodes et outils statistiques appropriés.

PIERRE TRIPIER

Pierre Tripier, est sociologue. Après avoir dirigé le département des sciences sociales de l'université de Franche-Comté, à Besançon, il est actuellement professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Ses travaux portent principalement sur l'organisation collective des marchés de l'emploi. Il a publié *Qualification sociale et professionnelle dans l'artisanat du bâtiment* avec Ph. Casella (Paris, Plan construction, 1988); *Apprentissage et paritarisme dans le bâtiment* avec Ph. Casella & L. Tanguy (Paris, Plan

construction 1991); *Du travail à l'emploi* (Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 1991).

YVES VAN HAECKE

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Yves Van Haecke est inspecteur général de l'Agriculture, conseiller général et député de l'Yonne. Depuis 1973, il a rempli diverses fonctions au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Inspection générale de l'Agriculture, et notamment celle de conseiller technique pour l'aménagement et les productions végétales auprès de François Guillaume, ministre de l'Agriculture, de 86 à 88. Yves Van Heacke a également été président directeur général de la Société interprofessionnelle des oléagineux (Sido).

ALBERT VECTEN

Albert Vecten est agriculteur à Muizon, village dont il fut maire de 1953 à 1989. Il est président du Conseil général de la Marne depuis 1982. En tant que sénateur, Albert Vecten est membre de la commission des Affaires culturelles et rapporteur du budget de l'Enseignement agricole. Il est chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole. Il est vice-président de l'Agropole européen et président de la commission "Fonction publique territoriale" de l'Assemblée des présidents de conseils généraux.

TABLE DES MATIERES

I	Introduction <i>Catherine Courtet</i>
1	L'espace rural : un thème d'actualité <i>Jean-Robert Pitte</i>
5	LE DEVELOPPEMENT RURAL AUJOURD'HUI ACTEURS ET LIENS SOCIAUX
7	Les innovateurs économiques du monde rural : portraits <i>Alain Carof, Bruno Cautrès, Catherine Dubreuil, Françoise Gerbaux, Jean-François Marchat, Philippe Mallein</i>
19	Les jeunes agriculteurs ruptures et reconstruction du lien social <i>Rémy Le Duigou</i>
30	Des hommes et des femmes créateurs d'entreprises en milieu semi-rural <i>Dominique Jacques-Jouvenot, Pierre Tripiier</i>
40	Projets et territoires <i>Gilles Allaire</i>
54	Réseaux sociaux et développement économique le cas des services de proximité <i>Bernard Eme</i>
69	La construction du territoire par les acteurs <i>Bernard Pecqueur</i>
82	Les infrastructures : une priorité pour le développement rural <i>Jean François-Poncet</i>

- 89 QUELLES DYNAMIQUES POUR LES TERRITOIRES RURAUX
- 91 De nouvelles dynamiques économiques
Jean Cavailhès, Mohamed Hilal, Bertrand Schmitt
- 102 L'interdépendance des activités rurales
Jacques Perret
- 116 Quels outils pour une prospective du milieu rura ?
Pascal Lièvre, Vincent Piveteau
- 143 COMMENT APPREHENDER DES SYSTEMES EN MUTATION
- 145 La diversification du rural
pour une approche territoriale des nouvelles dynamiques
Alain Berger, Jacques Rouzier
- 157 Rural : à la recherche d'indicateurs ?
Christophe Terrier
- 162 Le concept de ruralité à l'épreuve du changement social
Jean-Claude Bontron
- 167 Urbain, périurbain, rural, agricole
Félix Damette
- 169 Les systèmes productifs localisés : concepts et mesures
Bernard Guesnier
- 183 Société et valeurs du travail
Renaud Sainsaulieu
- 189 QUEL ROLE POUR LA RECHERCHE
- 191 Regarder l'agriculture autrement
- 202 Fournir de nouvelles méthodes pour le développement local

Tables rondes avec : Martine Berlan-Darqué, Michel David, François-Michel Debroye, André Grammont, Etienne Lapèze, Yves Le Bars, Jean-Luc Malinge, Philippe Mangé, Gérard Miquel, Jean-Marc Nesme, Guy Paillotin, Jean-Robert Pitte, Thérèse Saint-Julien, Yves Van Haecke, Albert Vecten.

215	La recherche : un atout pour le développement <i>Bernard Leurquin</i>
219	Conclusion <i>Hervé Bichat</i>
225	LES AUTEURS

CEMAGREF Editions

Maîtrise du ruissellement et de l'érosion. Conditions d'adaptation des méthodes américaines.

J.-J. GRILL, CEMAGREF (Lyon) B. DUVOUX, CEMAGREF (Antony).

La friche de Grand Papa.

M.-F. DUPUIS, B. FISCHESSE, B. GARDAT, CEMAGREF (Grenoble).

Maîtrise et prévention des pollutions dues aux élevages, 1994.

Coordinateurs : B. CHEZE, R. SEVERAC, direction des programmes et J. CLEMENT, direction de la communication et de la valorisation, CEMAGREF (Antony).

Ressources naturelles et développement montagnard, 1992.

Montagne : qualité ?, 1992.

Coordinateurs : J. GUET, CEMAGREF (Grenoble), C. BRAND, Fédération française d'économie montagnarde (FFEM).

Aspects socio-économiques de la gestion des risques naturels, 1991.

Coordinateurs : O. MARCO et M. PENEL, CEMAGREF (Antony) - ENGREF.

Éléments de pastoralisme montagnard.

Tome 1 : "Végétation - équipements".

J.-P. JOUGLET, A. BORNARD, M. DUBOST, CEMAGREF (Grenoble).

GEDE - Logiciel d'aide à la décision stratégique pour l'exploitation agricole.

Coordinateur : R. SEVERAC, CEMAGREF (Antony).

AGREGEDE - Méthode de simulation de la production agricole d'une région - Application en Ardèche.

M. AULAGNIER, G. GIRAUD, CEMAGREF (Aix-en-Provence).

Développement d'un outil d'aide à la décision en matière de défrichement à vocation agricole.

R. LAPLANA, H. BEUFFE, C. PEYNICHOUT, D. BRUNSTEIN, O. de LABRUSSE
CEMAGREF (Bordeaux) - Université de Paris VII - Ministère de l'Agriculture.

Diagnostiques à l'échelle des petites régions rurales - Démarches, méthodes et sources d'informations.

Coordination : A. GUERINGER, G. BAUD, CEMAGREF (Clermont-Ferrand), J. PERRET, CEMAGREF (Grenoble).

La mondialisation des marchés et les relocalisations de production qu'elle entraîne, suscitent des inquiétudes et des initiatives nouvelles. Cette situation rend particulièrement d'actualité la réflexion sur le rural, c'est-à-dire sur le local et sur l'espace. Les mutations et les évolutions observées constituent autant de pistes pour une approche plus globale sur les systèmes de production, la création d'activités, le rapport au travail.

La diversification des exploitations agricoles et des productions s'accroît ; la recherche de la qualité et les nouvelles stratégies d'entreprise s'appuient sur la valorisation des ressources disponibles et sur des coopérations de proximité. Les parcours professionnels et les modes de développement sont pluriels. Les interrogations sur l'articulation entre l'économique et le lien social prennent une place centrale : de nouvelles solidarités apparaissent.

Le territoire n'est plus seulement un espace géographique, une ressource à exploiter, mais une construction résultant de l'histoire, des stratégies des acteurs et aussi de leur mode de collaboration. Il est marqué par une identité commune.

Au-delà du discours sur la disparition du rural et sur le triomphe de l'urbain, cet ouvrage cherche à déceler derrière les ruptures en cours, les nouvelles dynamiques démographiques, économiques, sociales ou culturelles et les phénomènes en émergence. La recherche a un rôle central pour mieux comprendre les évolutions, déconstruire les questions, apporter de nouvelles méthodes de travail.

Photo Seton Smith
Couverture
Tribord amure

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DATAR



INRA



MINISTÈRE DE L'
L'ENVIRONNEMENT

ministère de l'agriculture et de la pêche



9 782853 623674
ISBN : 2-85362-367X
Prix : 170 FTTC franco
(145 FTTC + 25 F expédition)